



Le
PURGATOIRE ABRÉGÉ
pour les défunts et pour nous

Approbations.

EN vertu des pouvoirs qui nous ont été communiqués par le Révérendissime Père Général, et vu le rapport favorable de deux théologiens de notre Congrégation, chargés d'examiner l'ouvrage du P. Bronchain, intitulé : LE PURGATOIRE ABRÉGÉ POUR LES DÉFUNTS ET POUR NOUS, nous en permettons l'impression.

Bruxelles, 2 Février, fête de la Purification, 1891.

J. H. P. KOCKEROLS,

C. SS. R. Sup. prov.

Imprimatur.

Tornaci, die 19 Martii 1891.

J. HUBERLAND, can. cens. lib.

Protestation de l'Auteur.

POUR obéir aux Décrets d'Urbain VIII de sainte mémoire, l'Auteur déclare, sauf l'approbation de l'Eglise, n'attribuer qu'une autorité purement humaine aux exemples, aux révélations et aux titres de Saint ou de Bienheureux donnés par lui à quelques Serviteurs de Dieu non canonisés.

TOUS DROITS RÉSERVÉS.

415

Anniversary

Michael

Shapero

December 1995

*A l'usage de Sœur Angelina
an 1865*



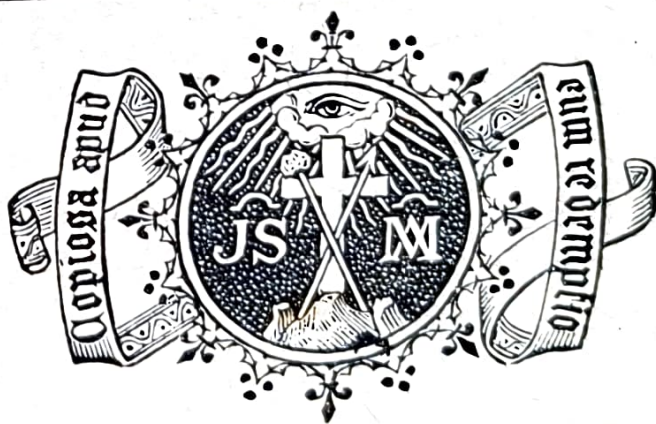
Notre-Dame du Suffrage



Le Purgatoire abrégé pour les défunts et pour nous.

LECTURES ET PRIÈRES, ENRICHIES D'EXEMPLES,
destinées à sanctifier le Mois de Novembre,
par le PÈRE L. BRONCHAIN, Rédemptoriste.

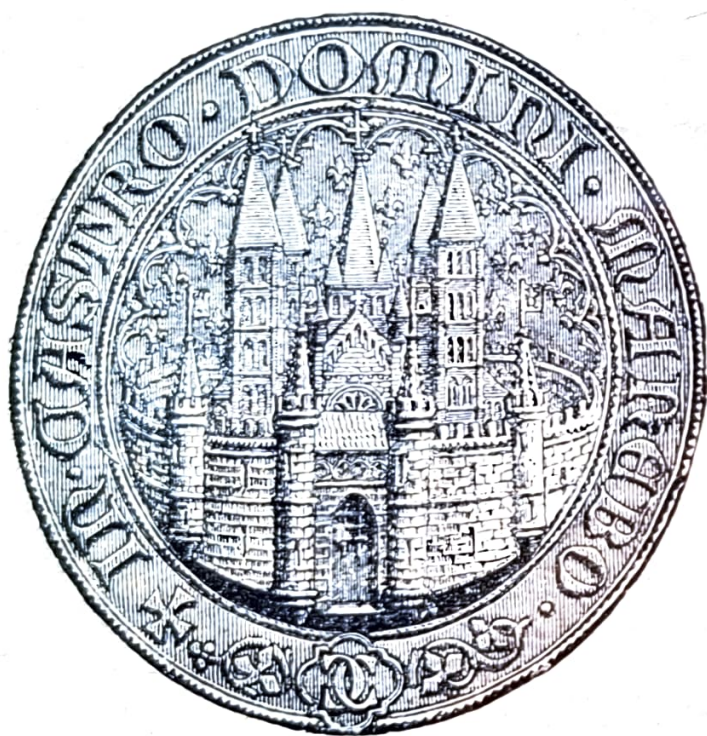
CINQUIÈME ÉDITION.



PARIS
Libr. Internationale Catholique
Rue Bonaparte, 66

LEIPZIG
L.-A. Kittler, Commissionnaire
Sternwartenstrasse, 46

H. & E. Casterman
Éditeurs Pontificaux, Imprimeurs de l'Évêché
TOURNAI



Alce

Vigile de la Toussaint

NOTIONS SUR LE PURGATOIRE *

1. ous sommes obligés de croire avec toute l'Eglise 1° *qu'il y a* un purgatoire, 2° que les âmes qui s'y trouvent *peuvent être secourues* par les suffrages des fidèles, surtout par le saint sacrifice de la messe. Ces deux points sont de foi, définis par l'Eglise.

2. C'est un sentiment commun parmi les théologiens que le purgatoire est dans l'intérieur de la terre; qu'on y souffre la peine du DAM ou la privation de la vue de Dieu; (ce qui est de foi); et la peine du SENS, qui est celle du feu, le même, selon plusieurs, que celui de l'enfer.¹

La peine du *dam* surpasse en intensité tout

(*) Pour servir d'introduction.

(1) S. Aug., S. Thom., S. Grég.

ce que l'on peut imaginer, sans excepter la peine du feu; et *celle-ci* est plus grande à elle seule que toutes les souffrances de cette vie. Ainsi l'enseignent les docteurs.

3. Il est de foi que les tourments du purgatoire ne sont *pas éternels*. Les théologiens regardent comme une vérité certaine qu'ils ne se prolongeront pas au-delà du jugement général; ils *dureront* pour chaque âme autant que l'exigera la dette plus ou moins grande qu'elle aura à payer à la justice divine, en quittant cette vie.

Il en est de même de l'*intensité* des peines : elle se mesure sur les diverses dispositions des âmes.

4. Les défunts en purgatoire ne peuvent plus *pécher*, puisqu'ils y sont confirmés en grâce. Il suit de là qu'ils souffrent avec *résignation* et *amour*, en vue du bonheur éternel qu'ils attendent. Ils ne voudraient pas même sortir de leur prison et entrer au ciel, avant d'être entièrement purifiés.

5. D'un autre côté, ils ne peuvent plus *mériter* pour eux-mêmes quelque accroissement de grâce, ni proprement satisfaire pour ce qui leur reste du péché véniel ou du péché mortel déjà pardonné quant à la coulpe.

« Ils ne *satisfont* pas, dit Suarez, mais ils *expiant*. »

Pour bien comprendre cette doctrine, il faut se rappeler que tout péché produit en l'âme un double effet : la dette de la COULPE et celle de la PEINE. En d'autres termes, le pécheur, en offensant Dieu, devient *coupable* et digne de *châtiment*. Or, après que la *coulpe* est pardonnée, il reste d'ordinaire une *peine* à subir, peine plus ou moins grande selon les dispositions du pécheur repentant. Les âmes qui sont en purgatoire n'ont certes plus aucune souillure de *coulpe* de péché mortel dont les peines temporelles peuvent encore rester à expier. Et, si *l'ardeur* de la pure charité ne leur a pas tout enlevé pour la *coulpe* ou pour la *peine*, il leur reste à expier leur dette en purgatoire, dette provenant des péchés mortels déjà remis quant à la *coulpe* et des péchés véniels non suffisamment expiés ici-bas par la pénitence.¹

Voilà dans quel sens il faut entendre les mots de *tache*, de *souillure*, attribués aux âmes du purgatoire.

(1) Suarez. Tom. 19. De pœnit. Disp. xi. sect. 4.

6. Mais comment leur venons-nous en aide? Pour bien le comprendre, il faut distinguer dans nos œuvres, faites en état de grâce, une triple valeur aux yeux de Dieu. 1^o Elles sont MÉRITOIRES de la vie éternelle, ou d'un nouveau degré de gloire dans le ciel. 2^o Elles sont IMPÉTRATOIRES, ou capables de nous *obtenir* des grâces. 3^o Elles sont SATISFACTOIRES, ou de nature à *satisfaire* à la justice divine et à l'*apaiser* en notre faveur. De ces trois sortes de valeur qui rendent nos œuvres si précieuses, la première est seule inaliénable ou *personnelle*. Les deux autres peuvent être *cédées* au prochain, ou lui profiter en vertu de la Communion des Saints. Quand nous les appliquons aux âmes du purgatoire, on dit que nous leur venons en aide par voie de *suffrage*; ce qui signifie par voie d'*impétration* et de *satisfaction*.

7. Les SUFFRAGES approuvés spécialement par l'Eglise sont les prières, les aumônes, les jeûnes et les mortifications, les indulgences, la Communion, la sainte Messe.

Toutes ces œuvres, accomplies en état de grâce, peuvent être offertes pour les fidèles défunts, et Dieu les leur applique selon les règles de sa justice et de sa miséricorde.

8. Ces défunts qu'il nous est donné de secourir et qui sont dans l'impuissance de s'assister *eux-mêmes*, ne peuvent-ils pas prier *pour nous* et le faire avec fruit ? Oui, répondent plusieurs grands théologiens ; et c'est une pratique répandue parmi les fidèles, d'invoquer les âmes du purgatoire ; ce que l'Eglise semble approuver et autoriser au moins par son silence.

Si donc nous venons en aide aux fidèles défunts, ils *nous aideront* à leur tour. Ils le feront surtout quand ils seront au ciel en nous obtenant des grâces de sanctification. Par là notre vie pourra nous rendre dignes de jouir de la Vision béatifique immédiatement, ou du moins peu de temps après notre mort.

Dans cet opuscule, destiné surtout aux âmes pieuses, nous donnons les moyens de secourir les fidèles *défunts* et d'abréger *notre* purgatoire, et même d'en être exempts.

A cette fin, nous avons joint les exemples à la doctrine, comme étant plus capables de frapper l'imagination et d'imprimer plus profondément dans les cœurs les sentiments qu'on y veut produire. Ces exemples, visions et apparitions, tirés pour la plupart de la

vie des saints et rapportés par des auteurs dignes de foi, ne paraîtront incroyables qu'aux incrédules et aux prétendus esprits forts, pour lesquels nous n'écrivons pas. Nous parlons à des chrétiens pieux qui, ayant à cœur leur perfection et leur salut, admettent avec la simplicité des enfants de Dieu ce qui est raisonnable de croire et contribue à procurer leur progrès spirituel, surtout quand l'Eglise leur permet cette croyance.

La femme du médecin du monastère de la Visitation à Paray, étant morte, apparut à la bienheureuse Marguerite-Marie pour lui demander des prières. Elle la chargea en même temps d'avertir son mari de deux choses *secrètes* qui concernaient la justice et son salut. Sœur Marguerite rendit compte à sa supérieure de ce qu'elle avait vu ; mais celle-ci se moqua de la vision et de celle qui la lui rapportait. Elle lui imposa silence et lui défendit de rien dire, ni de rien faire de ce qu'on lui demandait. L'humble religieuse obéit avec simplicité ; et avec la même simplicité elle rapporta à la mère Greffier une seconde sollicitation que lui fit encore la défunte peu de jours après ; ce que cette supérieure méprisa de nouveau. Mais la nuit

suivante, celle-ci fut troublée elle-même par un bruit si horrible qui se fit entendre dans sa chambre, qu'elle en pensa mourir d'effroi ; elle appela ses sœurs, et ce secours vint à propos, car elle était presque pâmée. Revenue à elle, elle se reprocha son *incrédulité* et avertit le médecin de ce qui avait été dit à la servante de Dieu. Le médecin reconnut que cet avis venait du ciel, et il en profita. La mère Greffier, de son côté, apprit par expérience que si la défiance est ordinairement le parti le plus sage, il ne faut pas non plus la pousser *trop loin*, surtout quand la gloire de Dieu et le bien du prochain y sont intéressés.¹

Les FRUITS à retirer des pages qui vont suivre sont des plus précieux : 1° Une horreur très vive des fautes légères et plus encore du péché mortel. — 2° Un désir très ardent d'une solide perfection. — 3° Une compassion tendre et efficace envers les âmes qui souffrent en purgatoire.

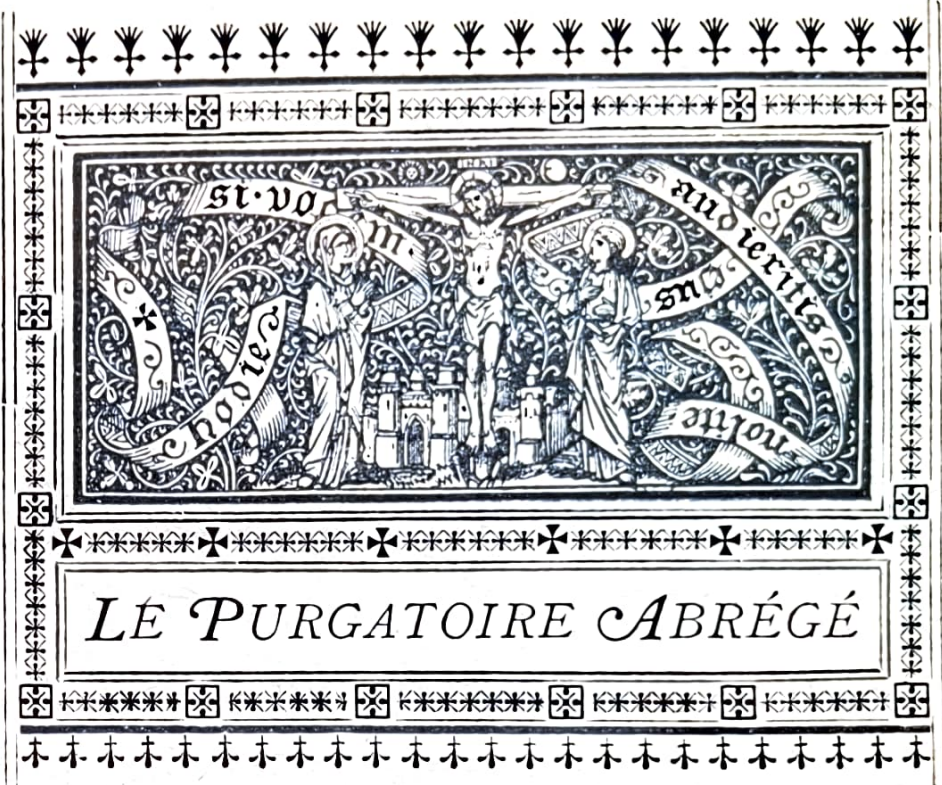
Ces trois effets contribueront à réaliser le but de ce modeste livre, qui est d'abrégé le temps de l'expiation pour les défunts et pour

(1) Mgr Languet. *Vie de la B. Marg.-Marie.*

nous, afin de pouvoir jouir sans retard, après cette vie, du Bien infini qui est Dieu.

Le tout soit à sa gloire, et à l'accroissement de l'amour si justement dû à Jésus et à Marie.





1^{er} Jour.

La Toussaint.

L'AME qui sort de la vie présente se trouve en face de trois séjours : l'enfer, le purgatoire et le ciel : ses œuvres décident dans lequel des trois elle doit se rendre. L'ENFER, qui est la réunion de tous les maux à la fois sans espoir d'adoucissement, sera son châ-timent éternel, si elle a quitté la terre en état de péché mortel. Le PURGATOIRE la recevra dans ses flammes, si elle possède l'amitié divine et n'a pas entièrement satis-fait à la justice du Créateur. Mais quel

bonheur sera le sien, si en sortant de ce triste exil, de cette vallée de misères et de larmes, elle peut aussitôt entrer dans l'ÉTERNELLE PATRIE, dans le séjour par excellence de la paix, des richesses et des délices !

1. La bienheureuse Marguerite-Marie rendant compte à sa supérieure d'une vision dont Dieu l'avait favorisée : « Vive Jésus ! s'écria-t-elle ; mon âme se sent pénétrée d'une si grande joie, que j'ai peine à la contenir. Ce matin, dimanche du bon Pasteur, deux de mes amies souffrantes, à mon réveil, me sont venues dire adieu. Le souverain Pasteur les recevait dans son bercail éternel, avec plus d'un million d'autres âmes. Toutes deux mêlées à cette multitude bienheureuse s'en allaient avec des chants d'allégresse inexprimables. L'une répétait sans cesse ces paroles : *L'amour triomphe, l'amour jouit, l'amour en Dieu se réjouit.* L'autre disait : *Bienheureux sont les morts qui meurent dans le Seigneur, et les religieux qui vivent et meurent dans l'exacte observation de leurs règles !* — Si vous saviez combien mon âme a été transportée de joie ! Car en leur parlant, je les voyais peu à peu s'abîmer dans la gloire, comme des personnes qui se noient dans un vaste océan. Comme je les priais de se souvenir de nous, elles m'ont dit pour dernières paroles, *que l'in-*

*gratitude n'est jamais entrée dans le ciel.*¹ »

Telle est l'allégresse indicible des âmes, à leur entrée dans la Jérusalem céleste ! Quel ne sera pas aussi notre bonheur, si nous passons un jour des tribulations de la vie présente, des douleurs et des angoisses de notre suprême agonie à la félicité sans mélange dont jouissent les élus !

2. Pendant les jours de la terreur, un pauvre prêtre de la Vendée, échappé comme par miracle à la mort, avait dû quitter son troupeau et s'expatrier pour sauver sa vie. Le calme étant rétabli après la tempête révolutionnaire, le zélé pasteur s'empressa de rentrer dans sa chère paroisse. Tout le village s'était mis en fête ; l'église était parée comme aux jours des grandes solennités. Tous les paroissiens, au son des cloches, allaient au devant de leur curé. Celui-ci, vieillard vénérable, s'avancait tout ému, comme un père au milieu de ses enfants. Quand on arriva devant le Lieu saint et que le bon prêtre vit s'ouvrir devant lui les portes du sanctuaire, il fut si touché de la pompe déployée sur cet autel qui avait réjoui si longtemps sa jeunesse, que son cœur se brisa dans sa poitrine trop faible pour supporter une telle joie. D'une voix tremblante, il entonna le *Te Deum*, mais ce

(1) *Ecrits et corresp. de la B. Marg.-Marie.*

fut le *Nunc dimittis* de sa vie sacerdotale ; car il tomba mourant au pied même de l'autel. L'exilé n'eut pas la force de supporter les joies du retour.¹

Si le bonheur de revoir ici-bas ceux qu'on aime est déjà si enivrant, que sera-ce dans la patrie céleste ! Sur la terre, nous ne sommes heureux que par intervalle, pour peu de temps, et ce n'est point sans mélange de quelque peine. Au ciel, la félicité sera continuelle, éternelle, sans aucune ombre de regret, ni de tristesse.

A peine saint Pierre eut-il vu, sur le Thabor, quelques rayons de la gloire de son divin Maître, qu'il s'écria : *Seigneur ! il fait bon d'être ici. Demeurons-y et faisons-y trois tentes, une pour vous, l'autre pour Moïse et une troisième pour Elie.*² — Il était comme en délire, tout enivré de ce qu'il avait vu et des délices qui inondaient son cœur. S'il en est ainsi dans l'exil, que sera-ce dans la patrie, où nous verrons face à face et pour toujours l'éclat de la majesté souveraine et les splendeurs de la gloire du Père, du Fils, et du Saint-Esprit, d'un Dieu en trois personnes dans la ravissante assemblée des Anges et des Elus ? O la douce et glorieuse espérance ! Qu'elle est capable d'enflammer nos désirs ! *O vie trop longue !*

(1) Louvet.

(2) Matth. 17, 4.

s'écriait sainte Thérèse, *ô mort trop tardive ! que mon exil est prolongé ! je me meurs du regret de ne point mourir.* — Ainsi les saints, qui avaient entrevu le bonheur ineffable d'entrer dans la joie de leur Seigneur, regardaient la mort comme un gain dans l'attente des biens promis par l'infailible Vérité.

3. A leur exemple, soupirons après l'heureux moment où nous pourrons passer de cette vie misérable à la béatitude sans fin. Mais pour y réussir et ne point séjourner longtemps en purgatoire, nous devons réaliser pleinement notre vocation à la sainteté. Tous les chrétiens y sont appelés, chacun selon son état ; car, assure saint Jean, ils doivent marcher sur les traces de Jésus-Christ.¹ Le christianisme, dit saint Basile, n'est pas autre chose que l'imitation de son Auteur, et l'on ne mérite le nom de chrétien qu'à la condition de ressembler au Christ, notre Chef et notre Modèle. *Je suis la voie, la vérité et la vie*, nous crie-t-il lui-même.² *Soyez parfaits comme votre Père céleste.*³ Or je suis l'expression la plus exacte du Père : *Celui qui me voit, voit le Père.*⁴ Donc, en me suivant, vous arriverez à la sainteté que Dieu exige de ses élus. Et c'est

(1) I Joan. 2, 6.

(2) Joan. 14, 6.

(3) Matth. 5, 48.

(4) Joan. 14, 9.

le moyen par excellence de passer de la terre au ciel, après le dernier soupir, sans être forcés de vous arrêter dans les flammes du purgatoire.

Mais pour devenir parfait comme les saints, il faut comme eux en concevoir un VIF DESIR. Sans cette disposition, on ressemble au paresseux qui préfère croupir dans la misère et souffrir la faim, plutôt que de travailler à se procurer le nécessaire. Les bons désirs au contraire donnent des forces à l'âme. — Voyez *l'homme du monde* qui souhaite vivement la gloire, les richesses et les jouissances. Que ne fait-il pas pour les acquérir? Ni les fatigues, ni les veilles, ni les périls, rien ne l'arrête, rien même ne lui coûte pour arriver à ses fins. Oh! s'il dirigeait son ambition vers des biens plus durables et plus dignes de la noblesse de son âme immortelle! ne deviendrait-il pas peut-être un saint à placer sur les autels? Il éviterait ainsi, non seulement l'enfer, mais encore le purgatoire après cette vie.

Son exemple devrait nous inspirer de tendre vers les seuls biens qui nous rendent heureux. Disons-nous souvent à nous-mêmes : *« Pourquoi suis-je en ce monde? pourquoi Dieu m'y conserve-t-il la vie? Est-ce pour l'employer à des futilités, à des amusements, à la vaine recherche d'une félicité imaginaire*

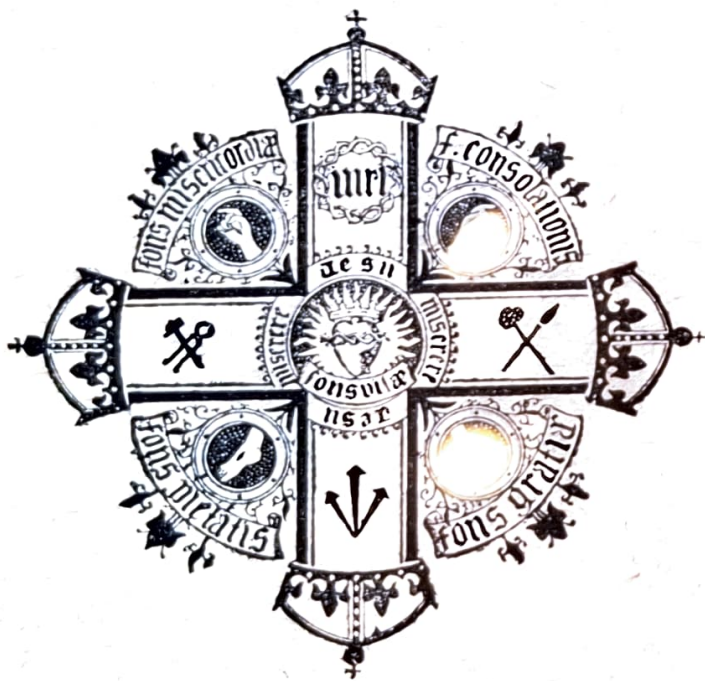
qui m'échappera avec le dernier soupir ? » — Dieu ne vous accorde-t-il pas chaque jour et chaque heure, *en vue du moment suprême* qui décidera de votre éternité ? Agissez donc en conséquence : le matin, formez l'intention bien arrêtée de vouloir Dieu *seul* et son bon plaisir en toute votre conduite. Offrez-lui vos pensées, vos désirs, vos peines, vos travaux, vos occupations ; ayez en tout l'*unique* fin de le glorifier et contenter. Pendant la journée, agissez autant que possible sous son divin regard, en esprit de prière, de soumission et de dépendance de sa grâce. Toutes vos œuvres deviendront par là saintes, agréables au Seigneur et *méritoires* de la vie éternelle.

O Jésus ! en m'appelant à la foi, vous m'avez appelé à la perfection de votre amour. Faites-moi comprendre et apprécier ma *sublime destinée*. Pour y atteindre, inspirez-moi le désir de me sanctifier, en combattant mes inclinations perverses et en m'exerçant chaque jour à toutes les vertus. Je suis résolu de lire, de prier, de réfléchir souvent, afin d'exciter en moi la ferveur et la soif d'une plus grande perfection. Je me suis donné parfois tant de peine pour des bagatelles et des riens ; comment pourrais-je hésiter à m'employer tout entier à la grande et unique affaire d'assurer mon éternelle béatitude ? O Marie ! vous n'avez rien négligé

pour me préserver du péché ; enflammez-moi d'une sainte ardeur au service de Jésus.

PRATIQUE. — Demandons aujourd'hui la *délivrance* des fidèles défunts les plus près d'entrer dans la gloire éternelle. Prions de même pour les *agonisants* en danger de se perdre à jamais.¹

(1) Voyez à la table des matières les prières indulgenciées que vous pourriez employer à cette fin.



1^{er} Novembre (bis).*

*Prier et faire prier pour les défunts,
moyen de croître en grâce.*

1.  L'en est qui, lorsqu'ils perdent un père, une mère, un époux, une épouse, un frère ou une sœur, en un mot, une personne chérie, ne peuvent se consoler et versent constamment des *larmes sans prier* pour ceux qu'ils pleurent et qui peut-être ont tant besoin de leurs suffrages.

La grand'mère de Thomas de Cantimpré, dominicain, avait perdu un fils sur lequel elle avait fondé les plus belles espérances. Jour et nuit elle le pleurait et ne voulait recevoir aucune consolation. Dans l'excès de sa tristesse, elle oubliait le grand devoir de l'amour chrétien, *celui de prier pour ceux que l'on aime*. Aussi, au milieu des flammes du purgatoire, le malheureux objet d'une tendresse

(*) Cette lecture est destinée à remplacer celle du jour de la Toussaint, quand on se sert de ce livre en dehors du mois de Novembre.

stérile se lamentait de ne recevoir aucun soulagement. Dieu eut enfin pitié de lui.

Un jour, au plus fort de sa douleur, cette femme eut une vision céleste. Au milieu d'une belle route, elle vit une procession de *jeunes gens* gracieux comme des Anges, qui s'avançaient pleins de joie vers une cité magnifique. Dieu lui fit comprendre que c'étaient des âmes du purgatoire faisant leur entrée dans le ciel. Elle regarde donc avec avidité si elle ne découvrirait pas son fils dans leurs rangs. Hélas ! l'enfant n'y était point ; mais elle l'aperçut qui venait *bien loin derrière tous les autres, triste, souffrant, fatigué, et les vêtements trempés d'eau*. « O cher objet de mes douleurs ! lui cria-t-elle, pourquoi donc restes-tu en arrière de cette brillante troupe ? je voudrais te voir à la tête de tes compagnons. — O ma mère ! répond l'enfant d'une voix triste, *c'est vos larmes* que vous versez sur moi, qui trempent et souillent mes vêtements, et qui *retardent* mon entrée dans la gloire. Cessez donc de vous livrer à une douleur *aveugle et stérile*. Ouvrez votre cœur à *des* sentiments plus chrétiens. S'il est vrai que vous m'aimez, *soulagez-moi* dans mes souffrances : appliquez-moi quelque *indulgence*, faites des *prières*, des *aumônes* pour moi, obtenez-moi les fruits du *divin sacrifice*. Voilà comment vous me témoignerez votre

amour ; par là *vous me délivrerez* de la prison où je gémis et vous *m'enfanterez à la vie éternelle*, bien plus désirable que ma vie terrestre reçue de vous. »

La vision disparut alors, et cette mère, ainsi rappelée à d'autres sentiments, au lieu de se livrer à une affliction immodérée, s'appliqua à soulager son fils par de *pieux suffrages*. — Voilà comment on pleure efficacement ceux qu'on a perdus. Non seulement par là on leur fait du bien, mais on soulage encore sa propre douleur, à la pensée qu'on est utile aux êtres chéris dont on est séparé pour un temps qui sera peut-être bien court, puisque l'on peut à tout instant être appelé à les rejoindre dans le ciel, si l'on s'en rend digne.

Sainte Marguerite de Cortone avait été une grande pécheresse, mais s'étant sanctifiée elle travaillait avec beaucoup de fruit à la délivrance des âmes du purgatoire. Comprenant que la piété bien entendue envers les morts a pour premier objet le soulagement de ses proches, elle ne cessa d'offrir pour ses parents défunts ses prières, ses mortifications, ses veilles, ses souffrances, ses communions, les messes qu'elle entendait. Or, pour la récompenser de sa piété filiale, Dieu lui fit connaître *qu'elle avait abrégé les longues souffrances* que son père et sa mère auraient dû endurer au purgatoire et qu'elle

avait obtenu leur *délivrance complète* et leur entrée au ciel. — Quelle plus douce consolation peuvent désirer des enfants, qui ont perdu leurs parents ! La pensée de les soulager dans leur expiation, et même de les délivrer de leurs tourments pour les introduire dans l'éternelle béatitude, n'est-elle pas pour eux le meilleur encouragement à supporter la douleur de leur séparation ? Au lieu donc de verser sur eux des larmes *inutiles*, cherchons à les *secourir* par nos prières et nos bonnes œuvres.

2. C'est d'ailleurs un moyen pour nous de croître en grâce et en vertu. Car l'Écriture déclare sainte et salutaire la pensée de prier pour les morts. Cette pensée est *SAINTE*, puisque par là nous exerçons la *charité*, non pas seulement envers des pauvres, des pécheurs, des hommes vicieux ; ce qui est très méritoire ; mais encore envers des âmes agréables à Dieu, et qui nous représentent le mieux la personne même de *Jésus-Christ*. — Cette charité nous est *SALUTAIRE*, parce qu'elle nous attire *la grâce*, en vertu de la protection des défunts, et du plaisir que nous faisons à Jésus en priant pour eux. N'est-ce pas aussi pour nous un moyen de réveiller *notre foi* sur le purgatoire, sur la justice divine qui s'y exerce, sur la laideur et la malice du péché véniel qu'on y punit par tant de supplices, sur la nécessité où

nous sommes de vivre avec ferveur, si nous voulons échapper aux tourments indicibles de ce lieu d'expiation? — Formons donc la *résolution* de prier souvent pour les âmes du purgatoire, et d'éviter nous-mêmes les fautes qui nous exposeraient à partager un jour leur sort.

Saint François Xavier ne laissait passer aucun jour sans recommander souvent au Seigneur les fidèles trépassés. La nuit, il se levait et parcourait les rues avec une clochette, avertissant ainsi les chrétiens de prier pour eux. — Bel exemple à suivre : prions nous-mêmes et engageons aussi les autres à le faire avec nous, afin d'exercer tous ensemble ce ministère si fructueux, celui d'introduire au ciel tant de saintes âmes retenues encore dans les tourments, loin de Dieu et de la béatitude sans fin.

Un imprimeur de Cologne, nommé Guillaume Freyssen, raconte dans une lettre intéressante au père Jacques Monford, de la Compagnie de Jésus, comment il obtint deux guérisons miraculeuses, celles de son fils et de son épouse, en promettant de *distribuer gratuitement* un certain nombre d'exemplaires d'un livre destiné à répandre la dévotion de prier pour les morts.¹ — C'est là peut-

(1) Voyez dans Rossignoli, Merv. 16^e, le texte de la lettre.

être le moyen par excellence, après la prédication, *d'inspirer aux autres* le désir de soulager les âmes du purgatoire. On peut aussi y porter le prochain, en lui faisant connaître ou en lui rappelant la mort de ceux qui auraient besoin de prières.

Mais qui n'en a pas besoin ? et quel est le défunt qui ne tienne pas aux suffrages qu'on peut offrir pour lui ?

Voici un trait *récent* et bien propre à nous montrer combien *nos supplications* en faveur des morts leur sont agréables, efficaces et précieuses.

Une communauté de la Savoie, écrit le journal français *La Croix*,¹ a perdu en ces derniers temps un religieux convers, au moment où l'on allait se rendre en vacances au pèlerinage de Saint-François de Sales. On fit les obsèques, et on partit, remettant *à plus tard* de faire les *prières prescrites* pour les religieux défunts et de les réclamer aux autres maisons.

Or, on nous écrit :

Voici le fait qui se renouvelle dans notre sacristie depuis vendredi soir, octave de l'inhumation du pauvre frère. Comme nous n'étions plus que trois ou quatre dans la maison, j'avais chargé un frère convers d'aller fermer les portes de la chapelle et de

(1) 2 Novembre 1889.

la sacristie. Or, au moment où il se trouvait dans la sacristie, il entend tout à coup, du côté du mur, une espèce *d'étrange sonnerie*, moins monotone que celle d'une montre, mais cependant plus forte et, par intervalles, plus saccadée ; quelquefois même, on croirait entendre simultanément le tintement de plusieurs sonneries. Le frère convers écoute un instant, puis s'en va, sans souffler mot à personne. Le lendemain et les deux jours suivants, même phénomène : il se rend à la sacristie à différentes reprises et toujours cette indéfinissable sonnerie vient frapper ses oreilles. Il en parle alors à deux ou trois compagnons qui le suivent à la sacristie et sont témoins comme lui de cet étrange événement.

Enfin, voyant que cette sonnerie persistait, ils viennent m'apprendre ce qui se passait depuis quatre jours, à mon insu. Comme ils me parlaient de montre dans le mur, je les suivais un peu en incrédule.

Mais je fus bien surpris d'entendre moi-même ce dont ils me parlaient.

Mon premier mouvement fut de rechercher le lieu précis d'où sortait cette sonnerie inaccoutumée. Je m'aperçus bientôt qu'elle partait de dessous le tableau qui porte les *prières à faire pour les défunts* ; je l'enlève aussitôt pour le descendre sur la crédence, la sonnerie le suit et se fait entendre avec

plus d'acuité. Nous prêtons tous une oreille plus attentive, et nous remarquons que le bruit se faisait plus spécialement entendre sous le *premier article* du décret, qui mentionne les *prières à faire pour un frère défunt*, dans la maison même où il meurt.

Tout à l'heure encore, avant de vous écrire, j'ai constaté une dernière fois le fait et je vous en transmet le récit sans commentaire. J'ai *changé* maintes et maintes fois le tableau *de place*, mais sans pouvoir suspendre ce bruit, qui, par moments, a une intensité à faire frémir.

Les *prières furent faites* et demandées aux autres maisons, et l'on nous écrit de nouveau :

La sonnerie de la sacristie, réclamant des prières pour le frère convers défunt, a *complètement cessé*, après avoir duré cinq ou six jours.

Une personne étrangère, logée dans une chambre du parloir, l'a entendue durer toute une nuit. Or, elle en était séparée par deux murs et une cour. Elle s'est imaginée que les sacristains préparaient quelque chose d'extraordinaire pour le lendemain. Cependant, elle ne comprenait pas comment ils pouvaient agiter ainsi une sonnerie toute la nuit.

Pendant le jour, on a également entendu le même bruit de la cour ; on a pensé que

c'était la pendule de la sacristie qui sonnait les heures ; mais, comme la sonnerie avait quelque chose d'étrange, on fit cette remarque que ce n'était pas le moment de sonner. D'ailleurs, la pendule était arrêtée depuis assez longtemps.

Enfin, le bruit de cette merveille s'étant répandu au dehors, le frère Louis jugea à propos de soustraire le tableau aux regards des curieux.

Or, il remarqua, en le portant en dehors de la sacristie, que toute sonnerie avait cessé.

Depuis, on n'a plus rien entendu. Tout le monde ici est fermement persuadé que le Frère défunt est venu *demandeur des prières* dans cette sacristie, où il a tant de fois préparé les messes, qu'il servait assidûment.

Tel est l'exact récit de ce fait merveilleux qui nous montre combien les fidèles défunts tiennent à nos suffrages, et avec quelle ponctualité nous devons nous en acquitter, surtout quand le devoir nous l'impose.

3. NOTRE INTÉRÊT d'ailleurs y est puissamment engagé. Plus nous serons attentifs à aider les âmes du purgatoire, plus elles s'emploieront elles-mêmes à nous assister dans la grande affaire de notre salut. Au moyen de leurs prières et des nôtres, il nous sera facile de croître chaque jour en grâce, si nous le voulons. Après cette vie,

30 1^{er} JOUR (BIS). — PRIER POUR LES DÉFUNTS.

le temps du mérite est passé, et si nous manquons notre perfection, le mal sera sans remède. On ne nous rendra jamais d'autres jours, d'autres heures qui réparent nos années perdues. Combien donc n'est-il pas important de sanctifier notre vie sur la terre, seul théâtre du mérite !

En toute action, avons-nous vu,¹ en toute prière, bonne œuvre, occupation offerte à Dieu, le mérite a trois parties : 1^o Celle qui nous est propre et forme notre mérite *personnel*, mérite que nous ne pouvons donner à autrui et qui constitue le degré de gloire dont nous pourrions un jour jouir dans le ciel. 2^o La partie *satisfactoire*, laquelle nous aide à expier nos fautes et que nous pouvons céder aux âmes du purgatoire par manière de suffrages. 3^o La partie qu'on appelle *impétratoire* et par laquelle nous obtenons l'augmentation des grâces divines, est de même communicable. Elle nous sert à grandir toujours en vertus, à nous unir plus étroitement à Dieu, à faire chaque jour du progrès dans les voies de la perfection. C'est *ce dernier effet* de la prière que les fidèles défunts peuvent produire en nous, en nous *obtenant* des grâces abondantes en retour de nos légers services. Ayant éprouvé la rigueur de l'infinie justice, ils désirent

(1) Plus haut, page 8.

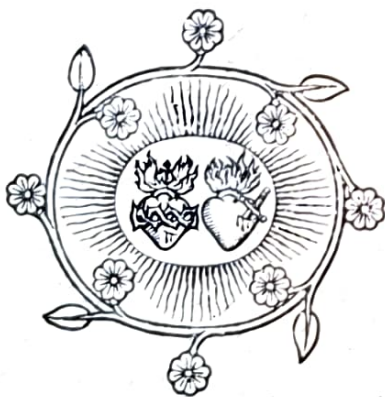
avec ardeur, dans leur reconnaissance, parvenir à nous exempter des supplices qu'ils endurent.

Sainte Thérèse parle de certains religieux qui, après avoir consacré toute leur existence à la prière, à la pénitence et à la pratique de toutes les vertus, ont dû subir plusieurs heures, plusieurs jours, plusieurs semaines de purgatoire. S'il en est ainsi des saints, que sera-ce de nous, pécheurs, si tièdes et si lâches dans le service de Dieu? Ah! combien nous avons besoin des prières des âmes du purgatoire. Elles crieront vers Dieu en notre faveur, selon le zèle que nous mettrons à leur procurer des soulagements et surtout la délivrance. Immensément désireuses de voir Dieu face à face, de l'aimer sans réserve et de le posséder à jamais, elles réclament *de nous* des suffrages, et en même temps demandent *pour nous* les grâces qui sanctifient. Oh! si nous étions, *comme elles*, dégagés de toutes les choses sensibles qui amusent et qui flattent, avec quelle ardeur nous souhaiterions de nous unir parfaitement à Dieu! Mais hélas! d'ordinaire trop terrestres, trop sensuels, trop attachés à ce qui nous entoure, nous restons l'œil intérieur voilé par le nuage des créatures, qui nous empêche de contempler la beauté divine dont sont à jamais ravis les Elus.

O mon Dieu! quand viendrai-je, quand

apparaîtrai-je devant votre face? Ici-bas je languis loin de vous, étant toujours en danger de vous perdre. Ah! par l'intercession des âmes du purgatoire dont je vous demande la délivrance, daignez *me détacher* de tout ce qui est créé. Augmentez en moi la lumière de la foi, afin que, m'élevant au-dessus des créatures, je m'applique à vous chercher, à vous aimer et à vous plaire, avec une intention droite et une affection pure, noble et sincère. — Et vous, ô Vierge immaculée, Mère des fidèles défunts! inspirez-moi le désir de les délivrer et de correspondre aux grâces qu'ils me procurent par leurs prières.

PRATIQUE. — Si nous portons le scapulaire de l'Immaculée Conception, récitons six *Pater*, *Ave* et *Gloria*, aux intentions du Souverain Pontife, pour gagner les nombreuses indulgences attachées à ces prières, et applicables aux âmes du purgatoire.



2^e Jour.*Mémoire des défunts.*

IER, fête de la Toussaint, l'Eglise militante rendait ses honneurs à l'Eglise triomphante; elle se réjouissait de sa gloire et de son bonheur; elle implorait son assistance pour tous ceux qui combattent et qui souffrent. Aujourd'hui elle offre ses vœux et ses supplications pour l'Eglise *souffrante*; elle compatit à ses tourments et se dévoue pour la soulager. Au lieu des habits blancs qui témoignaient hier son allégresse, elle se revêt aujourd'hui d'habits de deuil et fait succéder des chants *lugubres* aux hymnes de joie de la fête des saints.

La conduite toujours sage de l'Eglise dirigée par l'Esprit de Jésus, nous presse d'entrer dans ses sentiments et de *nous attrister* avec elle au souvenir des trépassés. C'est d'ailleurs un moyen très efficace de procurer notre avancement spirituel, surtout si nous méditons les supplices incompréhensibles que Dieu inflige aux fidèles défunts,

en expiation de certaines fautes à nos yeux légères et qui sont en réalité dignes des plus grands châtiments. Ainsi le pensent la sagesse et la justice de Dieu. Ainsi l'ont toujours estimé les saints et les docteurs.

Les *deux principales peines* qu'on endure en purgatoire sont la privation de Dieu et le supplice du feu. — Selon saint Augustin, CE FEU est plus horrible et cause plus de douleur que tout ce qu'on peut endurer en cette vie. Saint Thomas ne fait point de difficulté d'enseigner que les souffrances du purgatoire, partagées entre tous les hommes, suffiraient pour leur donner une mort instantanée. Il ajoute, avec d'autres saints docteurs, que le feu destiné à purifier les justes est le même que celui qui punit les damnés. — Qui donc pourrait comprendre les rigueurs de la divine justice dans le lieu de l'expiation?

« Je vis, dit saint Brigitte, s'ouvrir devant moi un lieu sombre et formidable; et il y apparut une fournaise ardente. *Au-dessus de la fournaise*, l'âme dont j'avais entendu le jugement : elle était revêtue comme d'un corps, les pieds attachés à la fournaise. Or, la flamme montait vers elle avec une *force terrible*, de sorte que ses pores semblaient des veines ouvertes d'où jaillissait le feu : de ses mains, tendues violemment vers les pieds, découlait une

poix ardente : l'aspect de sa peau était d'une laideur repoussante et il s'en exhalait une puanteur insupportable.

« Et je l'entendis crier cinq fois : *Malheur !* et un déluge de larmes accompagnait ces cris. Elle disait : Malheur à moi, parce que j'ai *si peu aimé* Dieu, malgré les grâces dont il m'a comblée ! Malheur à moi, parce que je n'ai *pas craint* sa justice ! Malheur à moi, parce que j'ai *ambitionné* la richesse et l'honneur ! Malheur à moi, parce que je vous ai connu, vous qui m'avez *porté au mal !* »

« Alors l'Ange me dit : « Cette fournaise est l'enfer. Quiconque y descendra n'y verra jamais Dieu. *Au-dessus de la fournaise est la plus grande peine du purgatoire.* L'âme que vous y voyez souffre les ardeurs d'un feu dévorant, et en même temps les rigueurs d'un froid extrême. Elle est plongée dans des ténèbres profondes, assourdie par d'effroyables clameurs, dévorée de soif et de faim, couverte de honte et de confusion, épouvantée par d'horribles images de démons. »

De tels supplices ne sont-ils pas de nature à nous inspirer une extrême *compassion* des âmes qui les endurent, et un ardent désir d'en être *nous-mêmes exempts* après notre mort ?

(1) Il s'agit ici sans doute, des péchés mortels *pardonnés*, mais non *expiés*. (Voyez la page 6, n. 5.)

Ayant ainsi montré à sainte Brigitte les tourments du purgatoire, l'Ange ajouta pour notre instruction : « *Sachez cependant que dans ces peines, l'âme est consolée par le souvenir de ses bonnes œuvres.* » — Si donc les bonnes œuvres soulagent les défunts punis par la divine justice dans le lieu de l'expiation, combien plus ne serviront-elles pas à toucher en notre faveur l'infinie miséricorde qui s'exerce ici-bas avec tant de profusion ? Multiplions donc *nos bonnes œuvres* pendant notre vie ; la bonté de Dieu s'en servira, non seulement pour délivrer du purgatoire les âmes qui nous sont chères, mais pour nous disposer nous-mêmes à passer de la terre au ciel sans ressentir la peine du feu.

« Il est un SECOND SÉJOUR d'expiation, dit encore l'Ange à sainte Brigitte, dans lequel la peine est moindre. L'état des âmes y ressemble à celui des infirmes convalescents qui recouvrent peu à peu la vigueur et la beauté.

« Enfin, dans un TROISIÈME lieu supérieur à celui-ci, les âmes n'ont pas d'autre tourment que le désir de *voir Dieu*.¹ — Quand l'orfèvre veut dégager l'or d'un alliage, il

(1) Ce désir ne semble pas causer ici la peine si terrible qu'on appelle peine du *dam*, et que nous verrons ailleurs.

jette le lingot dans la fournaise jusqu'à ce que l'airain soit séparé de l'or. Puis, quand l'or est fondu, il le retire et le dépose ailleurs, jusqu'à ce qu'il lui ait donné l'éclat et la forme voulue. Enfin il le met en lieu sûr jusqu'au jour où le Maître le lui redemande.

» Les âmes qui souffrent dans ces trois séjours, continue le Messager céleste, participent au fruit des *prières* de l'Eglise. Elles sont soulagées par les *bonnes œuvres* que leurs dernières volontés font encore exécuter sur la terre ou que leurs amis offrent pour elles à Dieu. — Comme la nourriture réjouit un affamé, l'eau fraîche un homme dévoré de soif, un vêtement le mendiant transi de froid, un bon lit l'infirmes brisé de douleurs; comme une heureuse nouvelle console l'homme affligé; ainsi réjouissent l'âme du purgatoire les suffrages de ses amis de la terre. »

2. Qui ne serait touché de ce langage? Quoi! nous pouvons *si facilement*, en multipliant nos prières et nos actes de vertus, soulager les défunts, et nous ne le ferions pas? Ne serait-ce pas nous condamner nous-mêmes à tomber un jour sous les coups de la divine justice à cause de notre insensibilité?

« BÉNI SOIT, s'écrie de nouveau le même Envoyé céleste, béni soit celui qui sur la terre *aide* les âmes souffrantes par ses prières, ses bonnes œuvres et la mortifica-

tion des sens ! Car la justice de Dieu ne peut mentir : l'âme doit se purifier après la mort, dans les tourments du purgatoire, si elle n'est délivrée par les *suffrages* de ses amis. »

Et j'entendis aussitôt, ajoute sainte Brigitte, des voix nombreuses qui disaient : « O Seigneur Jésus-Christ, juste Juge, *augmentez votre amour en ceux qui peuvent nous secourir, afin que nous tirions plus d'avantages de leurs œuvres saintes.* »

Remarquons ces dernières paroles. Elles nous sont un motif de plus de travailler sérieusement à notre sanctification. Car plus notre amour envers Dieu sera sincère et ardent, plus il nous sera donné *de délivrer* facilement les âmes du purgatoire. Notre pouvoir en ce point dépendra de notre *fidé-*lité à nous attacher à Dieu et à produire les œuvres des saints. Et cette sainteté nous sera surtout nécessaire pour *échapper nous-mêmes* au feu de l'expiation.

« Il en est, dit l'Ange à sainte Brigitte, qui vivent si innocemment sur la terre, qu'ils passent sans délai au bonheur du ciel ; mais *il y en a peu* ; et parmi les âmes saintes elles-mêmes, un petit nombre échappe au troisième lieu d'expiation.¹ »

Travaillons chaque jour avec ferveur à faire partie de ce petit nombre. N'amoin-

(1) *Révé.*, liv. IV, chap. 7-8-9.

drissons pas *nos désirs*, dit sainte Thérèse, mais espérons qu'avec l'aide de Dieu nous arriverons où sont parvenus les saints. D'ailleurs, en agissant de notre mieux, la justice divine saura trouver encore de quoi punir en nous. Que serait-ce si nous allions vivre dans la tiédeur et la négligence?

Nous avons des devoirs à remplir envers Dieu, envers le prochain et envers nous-mêmes. **ENVERS DIEU** : Soyons attentifs à lui payer chaque jour le tribut de nos prières, de notre soumission et de nos occupations. De nos *prières*, en accomplissant avec respect, ferveur et attention toutes nos pratiques ordinaires, et en nous habituant à vivre toujours recueillis. De notre *soumission*, en obéissant à ceux qui ont autorité sur nous et en nous résignant à toutes les dispositions divines. De nos *occupations*, en les lui offrant et en les sanctifiant par l'esprit de foi, d'exactitude et de zèle pour notre avancement.

Nos devoirs **ENVERS LE PROCHAIN** consistent surtout dans le bon exemple, les paroles édifiantes, les services rendus. Nous accomplirons ces devoirs, en excusant, justifiant, protégeant, défendant nos semblables; en oubliant leurs torts, en cachant leurs défauts, en leur procurant le nécessaire et l'utile, et en contentant leurs cœurs par nos bons procédés.

Enfin **ENVERS NOUS-MÊMES**, gardons-nous de ce qui peut nous ôter la paix, c'est-à-dire de tout péché, trouble, découragement. Exerçons-nous au calme et à la patience; faisons tout avec ordre et régularité; — vivons remplis de confiance et d'abandon à Dieu.

O Jésus! ne permettez pas qu'oubliant ma fin dernière, j'aie absorbé mon âme immortelle dans des préoccupations étrangères à ma sanctification. Faites-moi remplir tous mes devoirs avec la perfection des saints, afin de mieux soulager ainsi les âmes du purgatoire et de mériter d'entrer dans la gloire aussitôt après mon dernier soupir.

PRATIQUE. — Offrons aujourd'hui à Dieu, pour le soulagement des fidèles défunts, tout le mérite satisfactoire de nos prières, de nos actions et de nos peines.



2 Novembre (bis).^{*}

Quels défunts il faut recommander à Dieu.



ORSQUE saint André d'Avellin, Théatin, priait pour les défunts, il lui arrivait parfois d'éprouver en lui-même une sorte de *résistance*, un sentiment d'invincible répulsion ; d'autres fois, c'était une grande consolation, un *attrait* particulier. Il comprit bientôt ce que signifiaient ces impressions si différentes : la première marquait que l'âme pour laquelle il voulait prier était damnée et conséquemment indigne de miséricorde ; l'autre indiquait l'efficacité de sa prière pour le soulagement de l'âme qu'il recommandait. — De même, quand il voulait offrir le *divin sacrifice* pour quelque défunt, si au sortir de la sacristie il sentait comme une force irrésistible qui le retenait, il comprenait que cette âme était en enfer ; mais quand il était inondé de joie,

(*) Cette lecture peut remplacer la précédente, quand on se sert du livre en dehors du mois de Novembre.

de lumière et de dévotion, il était sûr de contribuer à la délivrance d'une âme du purgatoire.¹

1. Nous qui n'avons pas, comme ce saint, la connaissance des secrets de l'autre vie, nous devons, selon l'usage de l'Eglise, recommander à Dieu *tous les défunts*, sans en excepter même LES PÉCHEURS. Car ceux-ci peuvent avoir eu la grâce du repentir quelques instants avant leur mort, même pendant leur agonie, et se trouver ainsi dans les feux du purgatoire. Beaucoup d'exemples confirment cette assertion.

« J'avais un époux, racontait une dame en 1880, j'avais un époux bon, affectueux, irréprochable, mais qui était resté en dehors de toute pratique religieuse. Mes prières, mes paroles bien souvent hasardées, étaient restées sans résultat.

Durant le mois de Mai qui précéda sa mort j'avais élevé dans mon appartement un petit autel à la sainte Vierge, et je l'ornais de fleurs renouvelées de temps en temps. Mon mari passait le dimanche à la campagne, et chaque fois à son retour, il m'offrait un bouquet qu'il avait lui-même cueilli. J'employais ces fleurs à l'ornementation de mon oratoire. S'en apercevait-il? Agissait-il uniquement pour m'être agréable? ou un

(1) *Sa Vie.*

sentiment de piété envers la sainte Vierge l'animait-il ? Je l'ignore ; mais il ne manqua pas un dimanche de m'apporter des fleurs.

Dans les premiers jours du mois suivant, il fut subitement frappé par la mort, sans avoir le temps de recevoir les secours de la religion. J'en fus inconsolable, surtout parce que je voyais s'évanouir toutes mes espérances pour son retour à Dieu. Par suite de ma douleur, ma santé se trouva bientôt profondément altérée, et ma famille me força de partir pour le midi. Comme je passais par Lyon, je voulus voir le curé d'Ars. Je lui écrivis pour lui demander une audience et recommander à ses prières mon mari, mort subitement. Je ne lui donnai pas d'autres détails.

Arrivée à Ars, à peine étais-je entrée dans l'appartement du vénérable curé, qu'il m'adressa ces étonnantes paroles : « Madame, vous êtes désolée ; mais avez-vous donc oublié les *bouquets de fleurs de chaque dimanche du mois de mai* ? » — Impossible de dire quel fut mon étonnement d'entendre M. Vianney rappeler une circonstance dont je n'avais parlé à personne, et qu'il ne pouvait connaître que par révélation. Il ajouta : « Dieu a eu pitié de celui qui avait *honoré sa sainte Mère*. Au moment de la mort votre époux a pu *se repentir* ; son âme est

en purgatoire ; nos prières et nos bonnes œuvres l'en feront sortir.

Cet exemple nous le prouve, nous ne devons exclure de nos suffrages aucun de ceux que nous voyons mourir autour de nous. Saint Alphonse¹ parle d'une femme de mauvaise vie, chassée par les habitants du pays à cause de son obstination dans le mal, et qui *mourut misérablement* dans un bois, *sans aucun secours de la religion*. Tout le monde la croyait damnée et personne ne priait pour elle, lorsqu'elle apparut à une sainte religieuse et lui déclara qu'elle était en purgatoire. Elle demandait des messes ; et dès que celles-ci furent célébrées, elle apparut toute brillante à la sœur pour la remercier et lui annoncer qu'elle montait au ciel.

Saint François de Sales ne voulait pas qu'on désespérât de la conversion des pécheurs jusqu'à leur dernier soupir ; et après leur mort, il défendait de juger mal d'eux. A l'exception des pécheurs dont la damnation est manifeste par l'Écriture, disait-il, il ne faut damner personne, mais respecter le secret de Dieu. La persévérance finale est un don gratuit ; par conséquent, concluait le saint Docteur, Dieu peut la donner à qui il lui plaît et à l'insu de tous. Bien des révé-

(1) Gloires de Marie.

lations attestent que des chrétiens morts en duel ou assassinés ont eu le temps de se repentir et se sont ainsi préservés de l'enfer. — Prions donc pour tous les défunts, quelque méchants qu'ils nous paraissent avoir été.

Cependant il est tout naturel et il nous est permis d'avoir *des préférences*, et c'est parfois même un *devoir* pour nous. De là l'obligation où nous sommes de recommander à Dieu nos parents, nos bienfaiteurs, nos amis, ceux à qui nous avons promis assistance pour l'autre vie, ou envers qui nous avons contracté des dettes de justice.

2. Ne négligeons même pas ceux dont la vie nous a paru TOUTE SAINTE *et exempte de fautes*. Saint Augustin, vingt ans après la mort de sa mère, sainte Monique, priait encore pour elle. Il avait compris que, vu la fragilité humaine, vu la sainteté infinie de Dieu et les rigueurs de sa justice, il ne faut pas trop facilement *se dispenser* de prier, même pour ceux dont on a admiré la vie sainte et la mort paisible et précieuse. Il y a sur ce point des exemples qui étonnent, et qui expliquent en même temps la conduite de l'Eglise, quand elle permet des fondations de messes *à perpétuité* pour les plus saints personnages.

Rinlinde de Biseck avait servi le Seigneur et la sainte Vierge avec un zèle qui ne se

trouva jamais en défaut. Après sa mort, lorsque son confesseur avait à peine commencé les prières funèbres, elle lui apparut, revêtue du costume de son Ordre et le visage reflétant un calme, une sérénité céleste : « Le Seigneur, dit-elle, a jeté sur moi un regard plein de *miséricorde* à l'heure de ma mort; et tel est le torrent de douceur et de joie dont il *m'inonde*, que si, portant à moi seule toutes les douleurs de l'humanité, j'endurais tous les supplices des martyrs, cette heure de volupté suprême me récompenserait divinement. Il n'est aucun bonheur imaginable qui ne pâlisse devant cette joie.

» Et cependant, ajouta-t-elle, telle doit être l'inconcevable pureté des âmes appelées à s'unir à leur céleste Epoux, qu'avant d'entrer en jouissance de mon Créateur, *vingt-sept jours de préparation expiatoire me sont imposés!* »

Ce laps de temps étant enfin expiré, la sainte apparut une seconde fois devant celui qui avait été son père spirituel; son visage et ses vêtements brillaient d'une splendeur qui eût effacé l'éclat du soleil, et le Dominicain ne put en supporter la vue. C'était le moment où elle prenait son essor vers le séjour des Elus.

Voilà donc une âme, qui a quitté le monde, a tout sacrifié et s'est donnée à Dieu sans réserve. Sa vie et sa mort ont été *des plus*

saintes. Elle a même reçu à son dernier soupir des consolations si douces, qu'elles étaient comme un commencement des délices ineffables de la patrie céleste. Qui n'aurait affirmé avec assurance qu'une telle âme s'était envolée directement dans le sein de Dieu? Cependant, il lui fallut *vingt-sept jours d'expiation*, avant de se trouver assez pure pour se présenter devant la face du Très-Haut. O justice! ô grandeur! ô sainteté du Tout-Puissant!

Suarez l'assure, les âmes les plus saintes, étant privées d'une plus grande gloire et l'appréciant mieux que les âmes imparfaites, sont aussi par là plus affligées de leurs peines que les autres, surtout de la *privation* de la *Vision béatifique*. — On demandera beaucoup, dit le Sauveur, à qui l'on aura beaucoup donné. De là, une infidélité légère dans une âme d'élite lui sera plus sévèrement reprochée que plusieurs fautes dans un chrétien ordinaire. Pourquoi? parce que ce dernier ayant moins de lumière et de force, est aussi moins coupable, comparé à l'âme qui résiste avec pleine connaissance aux attraits de la grâce.

Un moine, sur le point de passer de cette vie à l'éternité, eut une vision du purgatoire, raconte Vincent de Beauvais.¹ Il aperçut des

(1) *Spec.*, hist. l. 7, c. 109.

défunts en proie à un *feu dévorant* qui pénétrait comme des dards chacun de leurs membres; d'autres étaient couchés sur des grils de feu dont la seule vue le glaçait d'effroi. Et un ange lui dit : « Ceux que tu as vus livrés à des tourments si atroces, sont des religieux de tous les Ordres. Bien qu'ils n'aient jamais commis de fautes graves, ils se sont cependant rendus coupables de *quelques négligences* qu'ils doivent expier avant de jouir de Dieu. Les uns n'ont pas assez fidèlement observé le silence, ou ne se sont pas appliqués avec assez de ferveur au chant de l'office divin; d'autres ont trop écouté la somnolence, la curiosité; d'autres enfin ont trop aimé la plaisanterie et ont manqué de cette modestie si nécessaire à des religieux. »

Nous voyons par là que *rien d'imparfait* n'entre dans le ciel. Quel motif pour nous de travailler sérieusement et constamment à notre sanctification ! — Dans le monastère où vivait sainte Thérèse, venait de mourir, à l'âge de dix-huit ans environ, une religieuse, vrai modèle de ferveur, de régularité et de vertu. Sa vie n'avait été qu'un tissu de maladies et de souffrances patiemment supportées. « Je ne doutais point, dit la séraphique Thérèse, qu'après avoir ainsi vécu, elle n'eût plus de mérites qu'il n'en fallait pour être exempte du purgatoire. Cependant

tandis que j'étais à l'office, avant qu'on la portât en terre et environ *quatre heures après sa mort*, je vis son âme sortir du sol et monter au ciel. » Elle était donc restée *quatre heures* en purgatoire; ce qui est beaucoup pour une âme si parfaite, puisque *chaque heure* en ce lieu d'expiation *paraît aussi longue qu'une année*.

Oh! qu'il faut être pur et saint pour échapper entièrement aux châtimens de l'autre vie! motif puissant pour nous de recommander à Dieu tous les défunts, même ceux dont nous admirons les vertus.

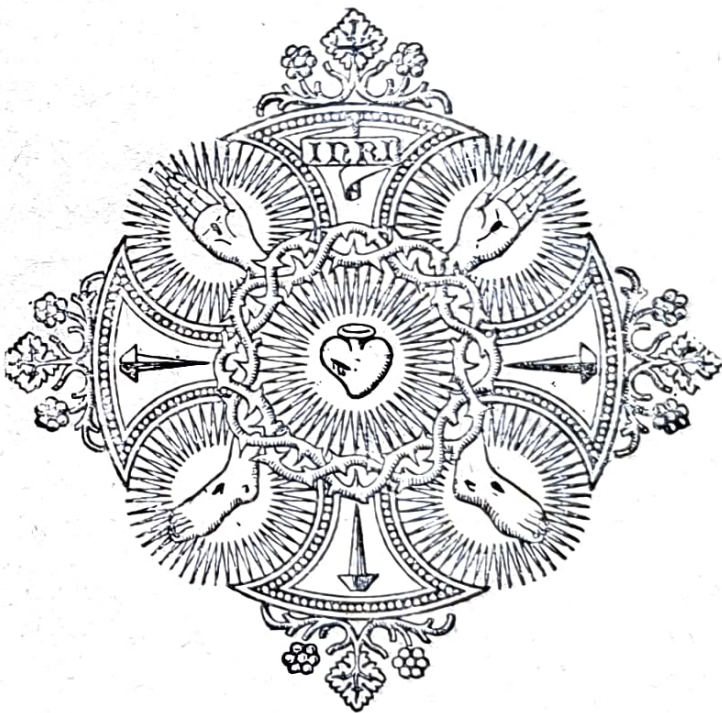
3. Mais en pensant aux autres, ne nous oublions pas NOUS-MÊMES. Efforçons-nous de diminuer le plus possible le nombre de nos fautes légères, de nos manquemens, de nos infidélités. Travaillons sans relâche à nous corriger de nos défauts, en combattant notre humeur, notre paresse, notre impatience; en évitant de médire, de répondre avec rudesse ou de nous montrer peu prévenans, peu charitables envers les autres. Réprimons, en outre, ces tendances à nous louer, à nous complaire en nous-mêmes, à satisfaire nos goûts et nos inclinations, au détriment de la mortification et de notre progrès dans la vertu. Tant que nous restons vains, sensuels, sans humilité, ni détachement, sans esprit de vigilance, de prière et d'abnégation, nous donnons prise à la justice qui doit

nous spiritualiser, nous purifier, nous dégrossir en quelque sorte dans le feu, avant de nous admettre dans les tabernacles éternels. Formons donc la résolution d'exceller en piété, en ferveur et en fidélité à la grâce : il restera, malgré cela, bien des choses à reprendre dans notre âme ; en faisant de notre mieux, ce sera encore assez mal. Que serait-ce si nous allions vivre dans la négligence et l'insouciance ?

O Jésus ! si les âmes les plus saintes peuvent à peine éviter le feu du purgatoire, que ne dois-je pas me proposer pour diminuer au moins les tourments mérités par ma tiédeur et ma lâcheté ? Accordez-moi la foi la plus vive, afin d'agir toujours à votre lumière et sous votre conduite. Inspirez-moi le repentir de mes fautes, un ardent amour envers vous, et une confiance inébranlable en vos mérites infinis et dans l'intercession de Marie, la Mère de miséricorde. Par la puissance de ses prières, délivrez ou du moins soulagez les âmes qui me sont chères et pour lesquelles je suis obligé de prier par devoir de *justice* ou de *reconnaissance* et surtout de *piété* filiale. Je vous offre aussi mes suffrages pour tous les autres défunts, sans excepter ceux qui seraient morts en ne donnant aucun signe extérieur de repentir, après une vie *coupable*.

PRATIQUE. — Recommandons aujourd'hui

au Seigneur les âmes du purgatoire les plus oubliées, et offrons pour elles quelques petits sacrifices ou quelques actes de renoncement à nous-mêmes.



3^e Jour.

La crainte du purgatoire, moyen d'y échapper.

DIEU est la sainteté même, il ne peut souffrir l'iniquité.¹ Il a une horreur infinie de tout ce qui souille tant soit peu les âmes et blesse ses adorables perfections. Aussi, punit-il avec une rigueur extrême les moindres manquements, même dès cette vie, quand sa miséricorde cède le pas à sa justice. Ne savons-nous pas d'ailleurs, par la foi, qu'il vaudrait mieux laisser périr toutes les créatures ensemble, plutôt que d'offenser même légèrement l'excellence infinie du Créateur? Dieu vaut plus à lui seul que tous les mondes possibles, et lui déplaire sera toujours un mal plus grand que tous les autres maux. Ce n'est donc pas sans motif que le Seigneur exige une expiation si rigoureuse en l'autre vie, pour les fautes légères commises en celle-ci.

1. Un malheureux pécheur, engagé dans les routes perdues du monde, s'était enfin

(1) Habac. 1, 13.

converti, grâce aux prières et aux exhortations de sainte Lidvine de Hollande. Il fit une confession sincère de ses désordres, en reçut l'absolution et *mourut* quelque temps après dans les *meilleurs sentiments*. La Sainte offrit pour son âme beaucoup de prières et de souffrances. Un jour, dans une vision, étant conduite au purgatoire par son Ange, elle désirait savoir si son protégé expiait encore ses fautes. Pour répondre à son désir, l'Ange la conduisit dans un lieu de tortures effroyables : « Est-ce donc ici l'enfer ? demanda la Sainte. — Non, répondit le Messager céleste, mais c'est la partie du purgatoire *contiguë à l'enfer*. »

En regardant de tout côté, la Sainte aperçut comme une *immense prison* entourée de murailles d'une hauteur prodigieuse, dont la noirceur et les pierres monstrueuses faisaient horreur. En approchant de cette sinistre enceinte, elle entendit un bruit confus de voix lamentables, de cris de fureur, de chaînes, d'instruments de torture, de coups violents que des bourreaux déchargeaient sur leurs victimes. Ce bruit était tel que tous les fracas du monde dans les tempêtes et les batailles ne sauraient lui être comparés. « Quel est donc cet horrible lieu ? demanda Lidvine à son bon ange. — *C'est l'enfer*, répondit-il. Voulez-vous le voir ? — Non, de grâce, s'écria-t-elle, glacée d'épou-

vante; le *bruit* que j'entends est si affreux que je ne puis y tenir davantage; comment pourrais-je supporter la *vue* de ces horreurs? »

L'Ange la conduisit ensuite auprès d'un *puits* où le pécheur à qui s'intéressait la Sainte faisait son purgatoire. Il souleva le couvercle de ce puits par un acte de sa puissance, et aussitôt un tourbillon de flammes s'en échappa ainsi que des cris plaintifs. La vierge, qui reconnut la voix du patient, le vit paraître à l'ouverture du puits, *semblable à un métal incandescent*, et il disait : « O *Lidvine, servante de Dieu!* qui me donnera de pouvoir contempler la face du Très-Haut? »

Nous voyons ici ce qu'enseignent les docteurs : la peine du *sens* et la peine du *dam* réunies. Le feu pénètre d'outre en outre le défunt qui nous occupe, et quoiqu'il endure par là les supplices les plus cruels, il ne se plaint que de la *privation de la vue de Dieu*, privation qui paraît être son principal tourment. Ce détail est entièrement d'accord avec la doctrine des théologiens, qui déclarent la *peine du dam* bien supérieure à celle du feu. « Elle surpasse, dit sainte Thérèse, tout ce que l'on peut imaginer de plus douloureux. »

Mais revenons à sainte Lidvine. Quand elle eut vu le triste état de son *protégé* et entendu ses cris de détresse, elle en fut

tellement saisie que la ceinture, toute neuve et très forte, qu'elle portait autour du corps, se rompit en deux, et qu'elle revint subitement de son extase. « Hélas ! s'écria-t-elle alors, *qu'elles sont affreuses les prisons du purgatoire !* Si ce n'était pour aider les âmes, on me donnerait le monde entier, que je ne voudrais pas subir les terreurs qui me sont causées par un si horrible spectacle. »

Apprenons de là à craindre le péché, et par-dessus tout le péché mortel, qui mérite l'enfer et dont les conséquences sont si redoutables, lors même qu'on en a reçu l'absolution.

2. « Le purgatoire, raconte sainte Françoise Romaine, après l'avoir vu, le purgatoire est divisé en TROIS PARTIES distinctes, situées l'une au-dessus de l'autre et occupées par des âmes de diverses catégories. La *région inférieure* est remplie d'un feu très ardent : c'est une vaste mer embrasée, jetant d'immenses flammes. D'innombrables âmes y sont plongées : ce sont celles qui se sont rendues coupables de péchés mortels qu'elles ont dûment confessés, mais non suffisamment expiés pendant la vie. » — La sainte apprit, dans cette vision, que pour un péché mortel pardonné il reste à subir une peine de *sept années* de purgatoire ; ce qui ne doit pas s'entendre absolument pour toute faute grave, mais relativement à la malice et à l'énor-

mité de chaque péché. Quoique cette peine de sept années paraisse rigoureuse, elle est cependant bien faible quand on la compare à l'éternité de l'enfer que mérite *un seul péché mortel*.

De là nous devons conclure que, pour éviter le purgatoire après cette vie, il nous faut nécessairement, ou conserver l'innocence de notre baptême, ou la recouvrer par une pénitence proportionnée au nombre et à la malice de nos péchés. Or cette pénitence doit commencer par un vrai regret et une vive horreur de tout ce qui offense la majesté divine, la sainteté par essence, laquelle mérite infiniment l'amour de toutes ses créatures. Ce repentir produira dans notre âme la défiance de nous-mêmes et la crainte de la rechute. De là nous viendra l'attention à fuir les dangers, à recourir à la prière dans les combats, à nous tenir toujours en garde contre nos penchants vicieux. Les âmes *vraiment converties* sont pressées de réprimer leurs sens, de mâter leur chair, d'enchaîner leurs passions. Par ces moyens, elles se mettent en assurance contre les pièges de l'ennemi et s'éloignent de plus en plus des attrait du péché. Elles s'affermissent ainsi dans la grâce et se rendent dignes de posséder le Bien suprême au delà du tombeau.

3. Quant au *péché véniel*, nous devons l'éviter par tous les moyens qui sont en

notre pouvoir. Cependant, vu notre fragilité, nous n'en serons pas toujours exempts. Bien des fautes à demi volontaires nous rendront peut-être débiteurs envers Dieu. Que faire alors? les expier dès cette vie par la contrition, par les sacrements, par des actes d'amour, par une conduite mortifiée et de plus en plus fervente. Rappelons-nous souvent à cette fin, combien les peines qui nous attendent après la mort sont A REDOUTER. Nous trouverons ainsi faciles les sacrifices que réclame une entière fidélité.

Le vénérable Stanislas Chocosca, dominicain très distingué de la Pologne, récitait souvent le Rosaire pour les âmes des trépassés. Un jour qu'il s'acquittait de ce pieux exercice, il vit apparaître près de lui une âme *toute dévorée de flammes*. Comme elle le suppliait d'avoir pitié d'elle et d'adoucir ses *intolérables* douleurs, le saint homme lui demanda si ce feu surpassait en intensité celui de la terre. — « *Ah !* s'écria cette âme, *tous les feux de la terre comparés à celui du purgatoire, sont comme un souffle rafraîchissant.* » Stanislas avait peine à le croire. — « Je voudrais, dit-il, en faire l'épreuve. Et si Dieu le permet, je consens à endurer une partie de vos peines. — *Hélas ! vous ne le sauriez sans mourir aussitôt,* reprit l'âme. Toutefois Dieu vous permet d'en ressentir une *légère atteinte* : éten-

dez votre main. » — Chocosca étendit la main, et le défunt y laissa tomber *une goutte* de sa sueur ou d'un liquide qui en avait l'apparence. A l'instant le religieux, poussant un cri perçant, tomba par terre *sans connaissance*, tant la douleur était sensible. Quand il revint à lui, il raconta le terrible événement, et il ajouta : « *Ah ! si nous comprenions la rigueur des châtimens divins, jamais nous ne commettrions le moindre péché.* » — Depuis ce moment il dut garder le lit et vécut encore *une année* dans les *cruelles souffrances* que lui causait l'ardeur de sa plaie. Sur le point d'expirer, il exhorta ses frères à se souvenir des *rigueurs* de la divine justice dont il avait fait une si terrible expérience. — L'historien ajoute que cet exemple ranima la ferveur dans tous les monastères de la province.¹

Profitions-en à notre tour, en ne perdant jamais de vue les tourments auxquels nous nous condamnons, en commettant si facilement des fautes vénielles. Quoi ! nous ne savons pas souffrir une chaleur étouffante pendant l'été, et nous nous exposons si souvent à subir les ardeurs d'un *feu dévorant* capable de consumer les métaux les plus durs ? Pour ne pas nous gêner, nous contrarier, nous renoncer, nous osons manquer de respect à

(1) Bzovius. *Hist. de la Pologne.*

Dieu dans la prière, nous arrêter volontai-
rement à des distractions, à des pensées de
vanité ou de complaisance; on nous entend
parler avec jactance, rabaisser le prochain
pour nous élever nous-mêmes, critiquer,
médire sans retenue. D'un autre côté, la
moindre observation nous blesse et nous ne
pouvons supporter sans aigreur qu'on nous
reprenne, qu'on nous signale nos défauts
pour notre bien. Que sera-ce donc lorsque
la justice de Dieu sévira rigoureusement
contre ces mêmes défauts, et nous les fera
expier au prix de *longues* années de *cruels*
supplices ?

O Jésus ! par les mérites de votre sang
et par l'intercession toute-puissante de la
Vierge immaculée, inspirez-moi l'horreur
des péchés véniels délibérés et le désir effi-
cace d'en combattre en moi la cause en
changeant mes vices en vertus. Donnez-moi
le repentir de mes infidélités et de mes
imperfections. Effacez tout ce qui est con-
traire en mon âme à votre sainteté infinie.

PRATIQUE. — Après chaque faute légère,
formons un acte de contrition et demandons
à Dieu la force de n'y plus retomber.



4^e Jour.

La confiance en Dieu, moyen d'éviter le purgatoire.



LA crainte du purgatoire et de la justice qui s'y exerce ne doit pas tellement nous absorber, que nous étouffions en nous un des sentiments les plus précieux et les plus nécessaires, celui de la confiance en Dieu. *Sans cette confiance*, on perd courage, on est impuissant au bien. La prière même, alors sans onction et sans vigueur, n'a plus la force de s'échapper de nos cœurs et de monter vers le ciel pour y implorer la bonté du Très-Haut. La pensée de sa justice nous effraie à ce point que nous n'osons plus lever les yeux vers lui et réclamer sa miséricorde. Loin de nous de telles dispositions ! La crainte des jugements de Dieu, au lieu de diminuer notre confiance, doit servir à la perfectionner. Car la crainte salutaire qui vient de la grâce, produit dans les âmes un désir plus vif de veiller sur elles-mêmes et de se sanctifier. Or de tels sentiments *ras-*

surent notre conscience et nous portent à nous unir plus étroitement à Dieu.

1. Pour accroître en nous cette confiance, considérons jusqu'où s'étend la miséricorde du Seigneur. Non seulement elle s'exerce sur la terre, qui est son domaine spécial, mais même dans le purgatoire, où règne surtout la divine justice ; et c'est au point que saint François de Sales en a écrit ce qui suit :

« Nous pouvons tirer de la pensée du purgatoire *plus de consolation* que d'appréhension. La plupart de ceux qui craignent tant le purgatoire, songent plutôt à leur propre intérêt qu'aux intérêts de la gloire de Dieu ; ce qui provient de ce qu'ils envisagent uniquement les peines de ce lieu, sans considérer en même temps les félicités et la paix que Dieu y fait goûter aux âmes. Il est vrai, les tourments en sont si grands que les plus extrêmes douleurs de cette vie ne peuvent leur être comparées ; mais aussi les satisfactions intérieures y sont telles, qu'il n'y a point de prospérité ni de contentement sur la terre qui les puisse égaler.

» Les âmes y sont dans une continuelle *union avec Dieu*. Elles y sont parfaitement *soumises* à sa volonté ; ou, pour mieux dire, leur volonté est tellement transformée en celle de Dieu, qu'elles ne peuvent vouloir que ce que Dieu veut : en sorte que si le

paradis leur était ouvert, elles se précipiterraient plutôt en enfer, que de paraître devant Dieu avec les souillures qu'elles voient encore en elles. Elles s'y purifient volontairement et amoureusement, parce que tel est le bon plaisir divin. *Elles veulent* y être en la façon qu'il plaît à Dieu, et pour autant de temps qu'il lui plaira.

» Elles sont *impeccables*, et ne peuvent avoir le moindre mouvement d'impatience, ni commettre la moindre imperfection. Elles aiment Dieu plus qu'elles ne s'aiment elles-mêmes et plus que toute chose : elles l'aiment d'un *amour accompli*, pur, désintéressé. — Elles sont consolées par les Anges. Elles sont assurées de leur salut et remplies d'une espérance qui ne peut être confondue dans son attente.

» Leur amertume très amère est dans une paix très *profonde*. Si c'est une espèce d'enfer quant à la souffrance, c'est un paradis quant à la douceur répandue dans leur cœur par la charité : charité plus forte que la mort et plus puissante que l'enfer ; charité *dont toutes les lampes sont tout de feu et de flammes*.¹ Heureux état, *plus désirable* que redoutable, puisque ces flammes sont des flammes d'amour et de charité.² »

(1) Cant. 8.

(2) *Esprit de S. Fr. de Sales*, ch. 9.

2. D'après ce passage du saint Evêque de Genève, la miséricorde de Dieu *n'est pas étrangère au purgatoire*. Elle y adoucit merveilleusement les rigueurs de son inflexible justice. S'il en est ainsi du lieu destiné à expier nos fautes, que sera-ce de la VIE PRÉSENTE, où la bonté du Seigneur ne cherche qu'à nous les pardonner? Aussi voyons-nous sa clémence supporter ici-bas les pécheurs, les attendre à la pénitence, et profiter du peu de bien qu'ils font, pour les convertir.

Le prince polonais de X., dit le père Lacordaire, était un *incrédule* et un *matérialiste* avoué. Il venait de composer un ouvrage contre l'immortalité de l'âme, et allait le livrer à l'impression, quand un jour, se promenant dans son parc, il vit approcher de lui une femme tout en larmes. Elle se jette à ses pieds, et, avec l'accent d'une profonde douleur, elle s'écrie : « Mon bon Prince! mon mari vient de mourir. En ce moment, son âme est peut-être en purgatoire. Je suis dans une telle indigence que je n'ai pas même la petite somme qu'il faudrait pour faire célébrer la messe des défunts. Que votre bonté daigne me venir en aide en faveur de mon pauvre mari. »

Quoique le gentilhomme se tint pour assuré que cette femme était abusée par la crédulité, il n'eut pas le courage de la

repousser. Une pièce d'or se rencontre sous sa main ; il la lui donne, et l'heureuse femme de courir à l'église et de prier le prêtre d'offrir quelques messes pour son mari.

Cinq jours après, vers le soir, le prince, retiré et enfermé dans son cabinet, relisait son manuscrit et retouchait quelques détails, quand, levant les yeux, il voit à deux pas de lui un homme vêtu comme les paysans de la contrée : « Prince, lui dit l'inconnu, je viens vous remercier. Je suis le mari de cette pauvre femme qui vous suppliait, il y a peu de jours, de lui donner l'aumône, afin de faire offrir le sacrifice de la messe pour le repos de mon âme. *Votre charité a été agréable à Dieu* : c'est lui qui m'a permis de venir vous remercier. » Ces paroles dites, le paysan polonais disparut comme une ombre.

L'émotion du prince fut indicible : il mit au feu son ouvrage et se rendit si bien à la vérité, que sa conversion fut éclatante ; il persévéra jusqu'à la mort.¹

O bonté de Dieu, qui ne laisse rien ici-bas *sans récompense* ! comment ne pas surabonder de confiance en vous ? Pour une pièce d'or donnée par un sentiment de compassion, ce prince incrédule reçoit l'insigne bienfait de

(1) Lacordaire, *Confér. sur l'immort. de l'âme*, à Sorèze.

la foi et la grâce d'une entière *conversion* ! Que ne devons-nous pas attendre de vous, ô charité *incréée* ! si nous nous appliquons sans relâche à sanctifier notre vie ? La moindre petite action faite pour vous plaire touche votre cœur et nous attire vos regards bienveillants. Avec quelle tendresse ne devez-vous pas considérer les chrétiens fervents qui travaillent à leur perfection et se confient en vous ! Non seulement vous les préserverez de l'enfer, mais encore du purgatoire, en leur donnant la grâce d'acquitter ici-bas leurs dettes envers votre justice.

3. Et quand même il nous arriverait d'être condamnés au purgatoire, ne voyons-nous pas avec quelle bonté généreuse le Seigneur a coutume de recevoir LES SUFFRAGES offerts ici-bas pour les défunts ? La sœur Claude Agnès, Visitandine, étant apparue à une religieuse de son ordre, le lendemain de sa mort, lui dit qu'elle était condamnée à *quatre mois* d'expiation. Trois jours après, dans une apparition : « Redoublez vos prières, dit-elle, je n'ai plus que *trois heures* à demeurer en purgatoire. — Comment avez-vous été si tôt soulagée ? » demanda la sœur à qui elle apparaissait. La défunte répondit : « *Par les prières de la Communauté.* » — O puissance des suffrages de l'Eglise militante ! comme elle désarme promptement la justice de Celui qui punit par né-

cessité et fait miséricorde par inclination!

Saint Alphonse parle aussi d'une pécheresse, nommée Alexandra, qui fut ressuscitée par saint Dominique. Elle avait été condamnée à *sept cents ans* de purgatoire. Cependant saint Dominique et les Confrères du Rosaire ayant prié pour elle, la délivrèrent *en quinze jours*.¹ O Clémence infinie de notre Dieu! qui pourrait se défier de vous et tomber dans le désespoir?

Un jour que saint Philippe de Néri était au monastère de sainte Marthe, à Rome, une religieuse, nommée Scholastique, désira lui parler en particulier. Cette fille était tourmentée depuis longtemps d'une pensée de désespoir qu'elle n'avait osé découvrir à personne; mais confiante dans les lumières du Saint, elle voulut lui ouvrir son cœur. Dès qu'elle fut près de lui, avant même qu'elle eût parlé, le Saint lui dit : « C'est bien à tort, ma fille, que vous vous croyez dévouée aux flammes éternelles : *le paradis est à vous!* — Je ne puis le croire, mon Père, répondit-elle en poussant un profond soupir. — Vous ne le croyez pas? c'est là votre folie, vous allez le voir. Dites-moi, Scholastique, pourquoi Jésus-Christ est-il

(1) Voyez *Merveilles du Rosaire*, 31^e Jour. — Rossignoli, *Merveilles de Dieu dans les âmes du Purgatoire*.

mort? — Il est mort pour les pécheurs. — Et maintenant dites-moi, êtes-vous une sainte? — Hélas! répondit-elle en pleurant, je suis une grande pécheresse. — Ainsi donc Jésus-Christ est mort pour vous, et assurément c'est pour vous ouvrir le ciel : il est donc bien clair que le paradis est à vous. Car pour vos péchés, vous les détestez, je n'en ai aucun doute. » — La bonne religieuse, touchée de ces paroles, commença à respirer. La lumière rentra dans son âme, la tentation se dissipa, et depuis ce moment, cette douce parole : *Le paradis est à vous*, ne cessa de la remplir de confiance et de joie.

Oui, *le paradis est à nous*, si nous vivons toujours avec humilité et confiance, pensant que d'un côté, par nos péchés, nous méritons l'enfer, et que de l'autre, par la divine miséricorde, le ciel nous sera donné en vertu des mérites du Sauveur, de l'intercession de sa divine Mère et de notre bonne volonté. Cette bonne volonté va toujours se perfectionnant à l'aide de la prière et de la confiance. *Par la prière*, nous attirons en nous la lumière, la force de remplir nos devoirs et de souffrir patiemment nos peines; ce qui est un acheminement continuels vers la perfection. *Par la confiance*, notre cœur se dilate, notre courage s'enflamme et nous rend capables d'actes généreux au service

de Dieu. Et n'est-ce pas là le vrai moyen d'expier nos fautes, de purifier notre âme, de la disposer à entrer au plus tôt dans les tabernacles éternels?

4. Ajoutons à cela une pratique que nous insinue le Sauveur, lorsqu'il nous recommande de nous créer des amis dans le ciel. Faisons-le surtout en travaillant efficacement et généreusement à la délivrance des fidèles défunts détenus en purgatoire. Car notre compassion envers eux inclinera vers nous l'infinie miséricorde de Celui qui a dit : « Tout ce que vous avez fait aux autres, vous l'avez fait à moi-même. » *Mihi fecistis.*

Sainte Gertrude avait DONNÉ TOUTES SES ŒUVRES SATISFACTOIRES aux fidèles trépassés, *sans rien se réserver* pour l'acquittement de ses dettes devant Dieu. Etant proche de la mort, et d'une part, considérant comme font les Saints, avec beaucoup de douleur, le grand nombre de ses péchés ; de l'autre, se ressouvenant que toutes ses actions satisfactives avaient été employées à l'expiation des péchés d'autrui et non des siens, elle commença à s'affliger dans la crainte que, ne s'étant *rien réservé pour tout laisser aux autres*, son âme ne fût condamnée à d'horribles supplices dans le purgatoire. Mais le Sauveur se montrant à elle, lui dit : « Rassurez-vous, ma fille, *votre charité envers les*

défunts m'a été singulièrement agréable ; et, comme preuve, je vous le déclare, toutes les peines qui vous seraient destinées dans l'autre vie *vous sont remises dès maintenant*. De plus, en récompense de votre charité si généreuse, j'élèverai *le prix et le mérite de vos actions*, afin de vous procurer dans le ciel un surcroît de gloire.¹ »

Ne craignons donc pas de CÉDER AUX AMES DES FIDÈLES DÉFUNTS la partie SATISFACTOIRE de nos prières, de nos bonnes œuvres, de nos actes de mortification, d'obéissance, de charité et de patience.² Nous pouvons facilement le faire de la manière suivante, par l'intermédiaire de la Dispensatrice des grâces, qui devient ainsi Dispensatrice de nos mérites. Disons-lui donc :

O Vierge sainte et compatissante ! pour vous témoigner mon dévouement, je cède et je résigne *entre vos mains*, au profit des âmes du purgatoire, la partie *satisfactoire* de toutes mes œuvres ainsi que les *suffrages* qui me seraient destinés après la mort. Faites-en vous-même *l'application* aux défunts selon votre bon plaisir. Je me fie plus à votre sagesse et à votre tendresse maternelle, qu'à tous les mérites de ma vie.

(1) Denis le Chartreux. 12 Mars.

(2) Voyez les notions sur le mérite. Page 8, n. 6 et page 30.

Cet acte, appelé l'ACTE HÉROÏQUE *de charité envers les âmes du purgatoire*, n'oblige pas sous peine de péché et est toujours révo- cable. Il ne nous empêche pas de prier pour les défunts qui nous intéressent. D'un autre côté, il élève nos œuvres à un mérite de *charité spéciale* qui, en nous dépouillant pour enrichir les autres, nous assure des *intercesseurs* auprès de Dieu, intercesseurs qui rendront nos prières plus efficaces et nos œuvres satisfactrices plus précieuses et plus méritoires. Au lieu donc de prolonger le temps de notre expiation et d'amoindrir nos mérites par ce dépouillement volontaire, nous obtiendrons ainsi une *délivrance plus prompte* des peines du purgatoire et un *accroissement considérable* de gloire éternelle.

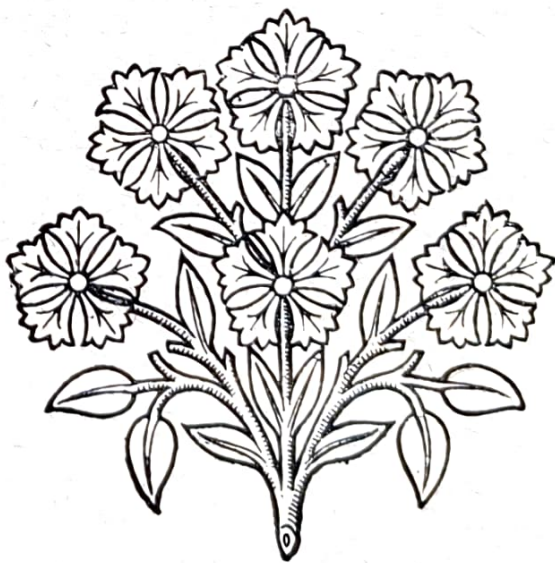
Les Souverains Pontifes ont accordé à ceux qui font l'ACTE HÉROÏQUE : 1^o S'ils sont prêtres, l'autel privilégié *personnel*, tous les jours de l'année. 2^o Une indulgence *pléniaire* applicable seulement aux âmes du purgatoire, pour les simples fidèles, chaque fois qu'ils communieront, et tous les *lundis* en assistant à la sainte Messe pour les fidèles défunts, pourvu que dans l'un et l'autre cas ils visitent une église ou un oratoire public et qu'ils y prient aux intentions de Sa Sainteté. 3^o Le privilège d'appliquer aux défunts *toutes* les indulgences présentes et à venir

qui ne leur seraient pas applicables en vertu de leurs concessions.¹

De plus, le 20 Novembre 1854, Pie IX déclare : 1^o Que les infirmes, vieillards, gens de la campagne, voyageurs, prisonniers et autres personnes qui ne peuvent pas entendre la messe le *lundi*, jouiront de l'indulgence qui y est attachée en offrant à cette fin celle du *dimanche*.

2^o Que les évêques peuvent autoriser les confesseurs à commuer la communion en quelque œuvre de piété, en faveur des enfants qui n'ont pas encore été admis à la Table sainte et des autres fidèles qui seraient empêchés de communier.

(1) Pie IX, Decr. 30 Sept. 1852.





5^e Jour.

*Fuite du monde, disposition requise
pour nous sanctifier.*

I.  OUR échapper à l'enfer et au purgatoire après cette vie, il est nécessaire de nous sanctifier. Or notre sanctification consiste dans notre ressemblance avec Jésus-Christ, qui est l'ennemi du monde et de son esprit. *Gardez-vous d'aimer le monde, écrit saint Jean ; car tout ce qui respire le monde est concupiscence de la chair, concupiscence des yeux et orgueil de la vie.*¹

L'esprit du monde est ORGUEIL, indépendance, insubordination. Il crie à tous : - Heureux qui est honoré, applaudi, qui ne connaît que les succès, qui sait ici-bas gagner l'estime, s'élever en dignité et se faire un nom parmi les hommes ! Heureux le puissant qui domine ses semblables et se fait obéir, sans être lui-même soumis à personne !... Quel langage ! n'est-il pas celui de Lucifer tombé du ciel par son orgueil ?

(1) 1 Jean. 2, 15-16.

Jésus-Christ parle tout autrement. Il préconise les humbles, les cœurs simples et dociles. Il nous apprend à fuir les honneurs et l'estime, à préférer vivre cachés, ignorés, oubliés, plutôt que dans l'éclat des grandeurs si dangereuses pour le salut.

Le monde ne cherche qu'à s'ENRICHIR ; il travaille sans relâche à amasser de l'or, sans se soucier des biens célestes. Il aime le luxe, la magnificence, les spectacles, l'éclat des fêtes où s'étale sa prodigalité, au mépris de la misère publique. Le pauvre lui fait horreur et il ne peut supporter aucune privation. Il lui faut l'abondance, de somptueux palais et de nombreux domestiques.

Jésus au contraire béatifie les déshérités de la fortune et crie malheur aux riches qui ont tout à souhait sur la terre et oublient les trésors du ciel. Lui-même est né, a vécu et est mort dans le dénûment des biens passagers, afin de nous apprendre à chercher avant tout les richesses éternelles.

Le monde enfin met son bonheur à goûter des PLAISIRS, même au dépens du salut. Il lui faut des amusements, des jouissances, quand même la conscience réclame et qu'on ne peut se divertir sans péché. Sa grande affaire à lui, c'est de rire, de se récréer, d'être heureux selon les sens et l'amour-propre et de ne jamais rien souffrir, ni se contraindre en rien.

Le Sauveur condamne cet esprit et cette conduite, lorsqu'il nous apprend à chercher uniquement le royaume de Dieu et qu'il nous crie : « Bienheureux ceux qui pleurent et ceux qui souffrent ! Vous serez heureux quand on vous maudira et persécutera, quand on dira toute sorte de mal contre vous, à cause de moi. Réjouissez-vous alors et tressaillez d'allégresse ; car votre récompense sera grande dans les cieux.¹ »

Les Révélations de sainte Brigitte, si autorisées dans l'Eglise, nous fournissent entre autres un exemple qui montre *combien la vie mondaine est punie sévèrement après la mort*. La sainte, transportée en esprit dans le purgatoire, aperçut parmi beaucoup d'autres une jeune demoiselle de haute naissance, qui s'était adonnée autrefois au luxe et à la mondanité. Cette âme infortunée lui fit connaître toute sa vie et sa triste situation.

« Heureusement, dit-elle, qu'avant de mourir je me suis confessée en des dispositions suffisantes pour éviter l'enfer ; mais combien je souffre ici pour expier LA VIE MONDAINE que ma malheureuse mère ne m'a pas empêchée de mener ! Hélas ! ajoutait-elle en gémissant, *ma tête* qui se plaisait aux parures et qui cherchait à attirer les regards,

(1) Matth. 5, 11-12.

cette tête est maintenant dévorée de flammes au dedans et au dehors, et ces flammes sont si cuisantes qu'il me semble mourir continuellement. Ces *épaules* et ces *bras* que je faisais admirer, sont cruellement étreints dans des chaînes de fer rouge. Ces *pieds* jadis formés pour la danse, sont maintenant entourés de vipères qui les déchirent de leurs morsures et les souillent de leur bave immonde; tous ces *membres* que je chargeais de bijoux, de fleurs, de parures diverses, sont maintenant livrés à des tortures épouvantables. — Ah! *ma mère, ma mère!* ajoutait cette âme, que vous avez été coupable à mon égard! c'était vous qui par une funeste indulgence encouragiez mes *goûts de parure* et de vaines dépenses; c'était vous qui *me conduisiez* aux spectacles, aux festins, aux bals, à toutes ces réunions mondaines qui sont la ruine des âmes... Si je n'ai pas encouru l'éternelle *damnation*, c'est grâce à une miséricorde toute spéciale de Dieu qui a touché mon cœur d'un sincère repentir. J'ai fait une bonne confession et j'ai par là été délivrée de l'enfer, pour me voir précipiter dans *les plus horribles* tourments du purgatoire.¹ »

Ainsi parla cette âme, nous donnant à tous une grande leçon sur le soin que nous

(1) *Révé.*, Liv. 6.

devons mettre à *fuir le monde*, ses maximes, ses préjugés, ses égarements, ses plaisirs. Car le commerce du monde est plein de dangers; on n'y trouve que dissipation, vanités, médisances, satisfaction des sens, souvent même impiété, corruption, oubli complet de Dieu, du salut et de l'éternité. Oh! combien d'âmes sont en enfer pour l'avoir fréquenté! Combien d'autres, moins coupables, séjourneront des années et des siècles en purgatoire parce qu'elles prétendent allier la *piété* et la *mondanité*! Elles oublient, les infortunées, qu'étant créées pour Dieu, elles ne peuvent pas prostituer leurs affections à un monde corrompu et corrupteur, à un monde ennemi de Jésus-Christ. La dépendance due au Créateur par sa créature exige que nous le servions, non pas selon nos idées, nos goûts et nos caprices, mais selon la loi évangélique qui lance l'anathème contre le monde et ses scandales, contre tous les moyens de séduction qui sont en son pouvoir pour détourner les cœurs de Dieu, leur fin dernière.

2. Mais continuons d'étudier les Révélations de sainte Brigitte. « J'entendis Jésus-Christ, dit-elle, parler à une FEMME MONDAINE, en ces termes : Tes *yeux* se sont reposés sur des objets séduisants; tes *oreilles* se sont prêtées aux bouffonneries et aux louanges; ta *bouche* a toujours été ouverte pour la médisance et la vanité; tu n'as refusé

aucune délicatesse à ton *goût*; tu as paré ton *corps* pour ta gloire et non pour la mienne. Les *pauvres*, mes amis, n'étaient pas loin de ta porte, nus et affamés, et tu n'as pas même voulu les entendre : tu as semblé leur reprocher au contraire leur misère, au lieu d'en avoir compassion; tu as trouvé légers de durs labeurs pour l'*ornement de ton corps*, et insupportable la moindre contrainte à mon service; tu t'es couchée, tu t'es levée selon tes fantaisies, sans avoir égard à ma justice; tu as couru après ce qui te semblait beau dans le monde et tu as dédaigné le Créateur du monde.

» Si je te traitais selon ma justice, tu serais, pour ton *orgueil*, en abomination à toute créature et couverte de confusion et d'opprobres. Pour tes *satisfactions* coupables, tes membres seraient disloqués, tes chairs consumées par la pourriture, tes yeux arrachés, ta bouche torturée, tes mains et tes pieds coupés. Parce que tu as méprisé les nécessités de *mes amis*, tu mérites d'être tourmentée d'une faim si cruelle que tu en viennes à manger tes chairs sans être rassasiée. Si j'écoutais ma justice, tu serais *hâchée* en morceaux pour tes injustices; *sciée* et transpercée de pointes aiguës pour ta dureté; et, pour tes colères et tes jalousies, tu serais *moulue* sous la dent cruelle des démons, sans pouvoir y trouver la mort.

„ Mais je suis miséricordieux. Je suis prêt à pardonner à qui fait pénitence ; toutefois en pardonnant, je n'oublie pas la justice ; je modère seulement la peine. „

Le Sauveur donne ensuite à cette mondaine les MOYENS *de réparer le passé*, de prévenir ainsi les châtimens qui la menacent et même de se préparer dans le ciel une récompense sans fin.

„ Tous tes membres, lui dit-il, m'ont offensé ; tu dois en tous faire pénitence, et par de petits *sacrifices* t'épargner de grands tourmens, et en même temps t'acquérir des trésors inestimables.

„ Ferme ta *bouche* au babil et aux paroles indiscrètes ; tes *oreilles* et tes *lèvres* à la médisance ; tes *yeux* aux vains ou dangereux spectacles. Ouvre libéralement tes *mains* aux pauvres. Sèvre ton *corps* des délices ; éteins par cette abstinence la surabondance de vie qui le fortifie contre l'âme. Sois *modeste* en tes vêtements ; n'admets que le *nécessaire* et l'utile, pas un fil pour la vanité.¹ „

Ainsi parla Jésus à une femme *mondaine*, en présence de sainte Brigitte. Ses paroles nous apprennent le jugement sévère qu'il exerce contre ceux qui suivent le siècle, se nourrissent de ses maximes, deviennent

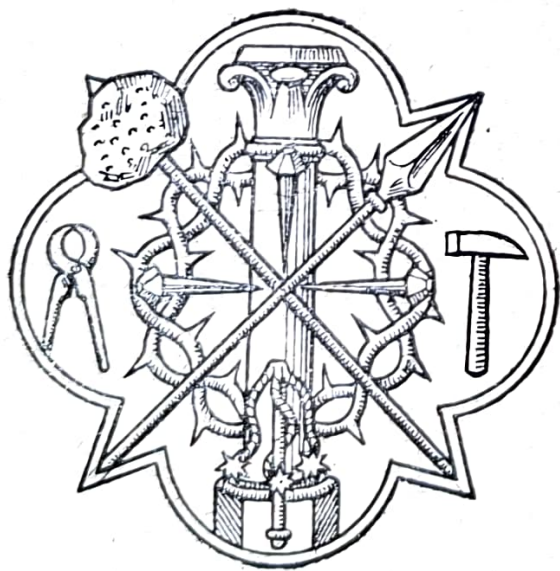
(1) Liv. 6, chap. 2.

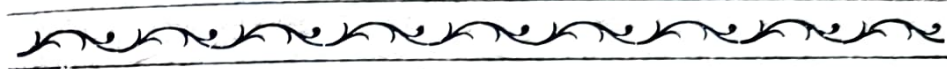
esclaves de ses vanités, de son luxe, de sa mollesse. En donnant toute liberté à leurs sens, ils nourrissent en eux la passion de tout voir, de tout entendre, de prendre part à tous les plaisirs ; et ils ne pensent pas, les infortunés, qu'en vivant de la sorte ils se préparent des châtiménts terribles dans l'autre vie. Là, leur orgueil sera humilié en considérant la futilité de leurs amusements, l'inutilité de leurs actions et la laideur de leurs vices. Là, leur surabondance des biens caducs et périssables sera remplacée par le plus complet dénûment. Au lieu des festins, des bals et des jouissances dont ils ne savaient se passer, ils trouveront des feux dévorants qui les tourmenteront, en proportion des satisfactions coupables qu'ils auront prises en cette vie.

O Jésus ! préservez-moi du malheur de devenir esclave du monde, de ses préjugés, de ses vanités et exigences, et de ses plaisirs. Rendez-moi vraiment humble ; inspirez-moi votre sainte crainte, et faites-moi aimer la vie cachée et retirée, la vie calme, pieuse et silencieuse, autant que mes devoirs me le permettent. Car c'est dans la solitude et loin du bruit du siècle que vous parlez à nos cœurs ; là vous nous faites goûter la douceur de votre amour et de votre service. Par l'intercession de votre aimable Mère et de saint Joseph, qui ont passé tant

d'années avec vous à Nazareth, rendez-moi toujours attentif à utiliser *tous mes instants* et à les employer à la grande affaire de mon éternité. Je veux m'efforcer par ma ferveur, d'éviter non seulement l'enfer et ses supplices, mais encore les châtiments qui retarderaient après ma mort mon entrée dans le ciel.

PRATIQUE. — Recommandons aujourd'hui spécialement à Dieu les âmes du purgatoire qui ont vécu sur la terre selon l'*esprit du monde*. Car leur expiation sera longue et rigoureuse. Renonçons nous-mêmes à toute maison, à toute personne, à tout entretien, à tout amusement et délassement qui seraient pour nous des *occasions de péché*, même vénial. Nous nous épargnerons ainsi bien des regrets, bien des jours de détresse, bien des années de tourments.





6^e Jour.

Motifs de prier pour les âmes du purgatoire.

1. IEU, nous ayant créés pour SA GLOIRE, doit exiger de nous la fidélité à la lui procurer. Or un des meilleurs moyens d'atteindre ce but, c'est de lui gagner des âmes, et surtout des âmes qui le connaissent, l'aiment, le louent et le servent sans partage. Sur la terre, une âme, gagnée à Dieu par nos soins, n'a pas toujours la générosité de se donner à lui sans réserve, et de l'aimer autant qu'elle l'a offensé. Souvent même elle retombe dans ses fautes, ou du moins elle reste exposée à reprendre ses habitudes d'autrefois, à vivre dans la tiédeur, la malice et le péché, et à se perdre éternellement.

Mais il n'en est pas ainsi quand nous délivrons et introduisons au ciel les âmes du purgatoire. Elles sont alors à Dieu sans partage, et jamais plus elles ne l'offenseront. Au contraire, unies aux Anges et aux Elus, elles loueront à jamais Celui qui est leur fin dernière et qui doit leur communiquer à

jamais ses richesses ineffables et sa divine béatitude. N'est-ce pas là rendre au Très-Haut la plus pure, la plus sublime, la plus constante de toutes les gloires ? N'est-ce pas faire à son cœur paternel le plus sensible de tous les plaisirs ? Aussi le Seigneur semble nous en être reconnaissant ; il permet même quelquefois à ces âmes de venir nous consoler après leur délivrance, soit invisiblement, soit sensiblement, comme on le voit dans la vie des saints.

Au milieu du XIV^e siècle, lorsque sainte Catherine de Sienne édifiait sa ville natale par toutes sortes d'œuvres de miséricorde, une femme nommée Palmérine, après avoir été l'objet de sa plus tendre charité conçut pour sa bienfaitrice une secrète aversion, qui dégénéra bientôt en haine implacable. Ne pouvant plus la voir, ni l'entendre, l'ingrate Palmérine se déchaînait contre la servante de Dieu et ne cessait de la noircir par d'atroces calomnies. Catherine fit tout ce qui était en elle pour l'adoucir : ce fut en vain. Aussi, voyant que sa bonté, son humilité et ses bienfaits ne faisaient qu'enflammer la fureur de cette malheureuse, elle pria Dieu avec instance d'amollir lui-même son cœur endurci ; et Dieu l'exauça. Il frappa Palmérine d'une maladie mortelle ; mais ce châtiment ne suffit pas pour la faire rentrer en elle-même. En retour des soins les plus

tendres que la sainte lui prodiguait, elle l'accabla d'injures et la chassa de sa présence. Cependant sa fin approchait et un prêtre fut appelé pour lui administrer les sacrements. La malade fut incapable de les recevoir à cause de la haine qu'elle nourrissait et qu'elle refusait de déposer. A cette triste nouvelle, Catherine, voyant que la malheureuse avait déjà un pied dans l'enfer, répandit un torrent de larmes, et durant trois jours elle ne cessa de prier Dieu pour elle, joignant le jeûne à la prière. « Eh quoi ! Seigneur, disait-elle, permettriez-vous que cette âme péricule à cause de moi ? Je vous en conjure, accordez-moi à tout prix sa conversion et son salut. Punissez sur moi son péché, dont je suis l'occasion. Ce n'est pas elle, mais moi qu'il faut frapper... » Sa prière était si puissante qu'elle empêchait la malade de mourir. L'agonie durait depuis trois jours et trois nuits, au grand étonnement des assistants. Dieu ne put résister plus longtemps aux prières de la sainte. Un rayon céleste pénétra dans le cœur de la moribonde, lui fit voir sa faute et la toucha de repentir. Catherine, à qui Dieu le révéla, accourut aussitôt ; et dès que la malade l'aperçut, elle lui donna toutes les marques d'amitié et de respect, s'accusa de son crime à haute voix, reçut pieusement les sacrements et mourut en paix.

La charitable Catherine continua de prier pour la défunte jusqu'à ce qu'elle l'eût *délivrée du purgatoire*. Pour récompenser *tant de zèle*, Jésus la lui fit voir, non encore glorieuse, mais avec l'éclat propre à une *âme baptisée* : « Voici, ma fille, lui dit Jésus, voici cette âme perdue que tu m'as fait retrouver. Ne te semble-t-elle pas *bien belle et bien précieuse*? Qui ne voudrait supporter *toute espèce de peine* pour gagner une créature si parfaite et *l'introduire dans la vie éternelle*? Si moi, qui suis la beauté suprême, d'où découle toute beauté, j'ai été captivé par la beauté des âmes, au point de descendre sur la terre et de répandre mon sang pour les racheter; combien plus devez-vous travailler *les uns pour les autres*, afin que des créatures si admirables ne se perdent pas! Si je t'ai *montré cette âme*, c'est pour te rendre de plus en plus ardente à tout ce qui regarde le salut du prochain.¹ »

Voilà comment le Seigneur récompense le zèle de ceux qui travaillent avec ferveur à *lui procurer des élus*, soit en priant pour les pécheurs, soit en délivrant les âmes du purgatoire! — Sainte Marie-Madeleine de Pazzi, ayant arraché sa mère aux flammes expiatoires, *la vit dans le ciel*, couverte d'une splendeur éblouissante et environnée

(1) B. Raym. de Capoue.

de saints, qui paraissaient lui porter beaucoup d'intérêt. Elle l'entendit ensuite lui donner *trois conseils* qui ne sortirent plus de sa mémoire : « Ayez soin, ma fille, lui dit-elle, de descendre le plus bas que vous pourrez dans la sainte *humilité*, d'observer religieusement l'*obéissance*, et d'accomplir avec *sagesse* tout ce qu'elle vous prescrira. » Cela dit, Madeleine vit sa bienheureuse mère se soustraire à ses regards, et demeura inondée des plus douces consolations.¹

Ainsi le Seigneur, qui ne se laisse pas vaincre en générosité, nous accordera d'abondantes faveurs, sinon sensibles, au moins réelles, *en retour de la GLOIRE* que nous lui aurons procurée, en ouvrant le ciel aux fidèles défunts, qui chanteront à jamais ses louanges.

2. L'INTÉRÊT *des âmes mêmes* est un autre motif qui nous engage à prier pour elles. Le Seigneur est heureux sans nous, tandis que ses créatures n'auront jamais de repos hors de lui. Avec quelle ardeur elles aspirent donc au ciel, séjour unique de leur félicité ! Or c'est là le bonheur que nous leur procurons par nos prières et nos bonnes œuvres. Combien n'est pas digne de pitié une personne qui, au milieu des tortures, ne peut

(1) Cépari, *Vie de la Sainte*.

se donner *aucun soulagement* ! Tel est l'état des âmes du purgatoire ; et la foi nous apprend que nous pouvons les aider, adoucir leurs souffrances, en abrégér même la durée. et hâter de plus en plus pour elles le jour où elles jouiront de cette béatitude après laquelle elles soupirent et qui comblera leurs vœux pour toujours. Oui, *pour toujours* ! Oh ! qui comprendra ce mot ? qui comprendra l'allégresse qu'il produit dans les âmes sauvées ? Plus de vicissitudes pour elles, plus de changement, de crainte ; mais une assurance parfaite et immuable d'un bonheur sans mélange et sans fin ! O bien infiniment précieux dont la terre n'a pas d'idée et que nous pouvons si facilement procurer aux fidèles défunts ! Ne pas le faire serait un manque de zèle, de compassion, de charité ; et Dieu tôt ou tard nous en *demanderait compte*.

La vénérable Archangèle, religieuse dominicaine à Milan, priait et faisait beaucoup prier pour les âmes du purgatoire. Son père Gothard, étant venu à mourir, elle le recommanda avec instance au Seigneur, en se proposant de le faire tous les jours. Mais elle *perdit de vue*, sans savoir comment, ce cher défunt, pour s'occuper sans cesse des autres. Le jour de la fête des morts, s'étant renfermée dans sa cellule, afin de prier et de se mortifier en faveur des défunts, elle vit tout à coup son Ange Gar-

dien lui apparaît. Il la conduisit en esprit au purgatoire. Là, parmi les âmes qu'elle aperçut, elle reconnut l'âme de son père, plongée dans un étang *d'eau glacée*. A peine Gothard a-t-il vu sa fille, qu'il lui reproche en gémissant, de l'oublier dans ses souffrances, tandis qu'elle en secourt tant d'autres qui lui sont inconnus.

A ces reproches, Archangèle demeure interdite, et promet à son père de prier pour lui. Cependant elle ne pouvait comprendre comment elle avait *pu oublier ainsi* un père si tendrement aimé. Mais son Ange le lui expliqua : « Dieu l'a permis, lui dit-il, *en punition du peu de zèle que votre père a eu* durant sa vie pour Dieu, pour son âme et pour *celle de son prochain*. Vous l'avez vu tourmenté et transi d'un froid insupportable dans un *lac de glace* : c'est le châtiment de sa tiédeur au service de Dieu et de son *indifférence à l'égard du salut des âmes*. Votre père n'avait pas de mauvaises mœurs, il est vrai ; mais il ne montrait aucun empressement pour le bien, pour les *œuvres pieuses et charitables* auxquelles l'Eglise exhorte les fidèles. Voilà pourquoi Dieu a permis qu'il fût *oublié, même de vous*, qui auriez trop diminué ses peines. La divine justice *inflige d'ordinaire ce châtiment à ceux qui manquent de ferveur et de charité* ; il permet qu'on se conduise à leur

égard comme ils se sont conduits envers Dieu et envers leurs frères. »

3. Nous voyons s'accomplir ici ce que le Sauveur a dit dans l'Évangile : « *On se servira envers vous de la mesure dont vous aurez usé envers les autres.*¹ » Si donc nous travaillons au soulagement et à la délivrance des âmes du purgatoire, elles feront *de même* à notre égard quand nous serons dans le lieu de l'expiation. Bien plus, elles nous aideront dès cette vie dans nos peines, nos épreuves, nos tribulations. Au contraire, si nous négligeons de les assister, non seulement nous perdrons leur protection puissante, mais encore les prières de ceux qui ont coutume de soulager les défunts. Car Dieu permettra qu'on nous oublie *comme nous aurons oublié les autres.*

N'est-ce pas d'ailleurs une œuvre *bien consolante* que de procurer à des âmes immortelles, non seulement la délivrance de leurs maux, mais encore l'acquisition de tous les biens en leur ouvrant le ciel ? Et savoir qu'il y a là, dans le séjour des Bienheureux, une âme ou plusieurs qui s'intéressent à nous, n'est-ce pas un sujet de joie et un solide motif d'espérance ? Plus saintes, plus puissantes, plus zélées que moi, peut se dire un chrétien charitable, ces âmes sau-

(1) Matth. 7, 2.

ront me venir plus efficacement en aide que je ne saurais le faire par tous mes exercices de piété.

O Jésus, qui avez répandu votre sang *pour tous les hommes* ! ayez pitié des âmes qui sont vos épouses dans les prisons de l'autre vie. Accordez-leur la rémission des dettes qu'il leur reste à solder à votre divine Justice. Faites-leur voir la lumière éternelle, celle qui éclaire et réjouit les Elus. Montrez-leur votre face sacrée, dont un seul regard apporte plus de bonheur à vos amis, que ne saurait en donner le monde, avec ses fêtes et ses plaisirs. Ah ! daignez *purifier mon cœur* de toute attache aux choses terrestres, afin que vivant toujours sous votre conduite je puisse arriver au ciel et y entrer aussitôt après mon dernier soupir, pour vous y louer éternellement. — O Marie, Mère des âmes souffrantes, consolatrice des affligés ! délivrez les fidèles défunts qui satisfont en purgatoire à la justice de votre divin Fils !

PRATIQUE. — Disons souvent aujourd'hui : « *Mon Jésus, miséricorde !* » avec l'intention d'appliquer aux âmes du purgatoire les indulgences attachées à cette prière.¹

(1) Indulg. de cent jours chaque fois.

7^e Jour.

Conversion de deux âmes par la vue du purgatoire.

1. ÉE de parents nobles et chrétiens, Anne-Louise de Saint-Michel, après une éducation soignée, était entrée *sans vocation* dans le monastère des Visitandines d'Avignon. Elle n'avait point d'attrait pour la vanité, mais elle était *ennemie de toute contrainte*. Secouant le joug de la règle et de toute sujétion, elle mettait son plaisir à faire tomber les postulantes dans les pièges de sa *folle gaieté*. Son esprit naturel ne produisait que des épines de railleries, et malgré l'action prévenante de la grâce, elle se servait de ses lumières sur l'excellence de l'état religieux pour contrôler les actions de ses sœurs. « Je ne serai jamais religieuse, disait-elle à l'une d'elles ; mais, si je l'étais, oh ! certes, je marcherais bien d'un autre air que vous ! » — Son âge de seize ans excusait un peu ses écarts ; la Communauté s'en lassa pourtant, et demanda son renvoi ; mais Dieu

inspira à la Supérieure d'attendre encore un coup de la grâce, qui ne tarda guère.

Une sœur très vertueuse fut atteinte d'une cruelle maladie ; constamment debout sans pouvoir se coucher ou s'asseoir un instant, elle souffrait un horrible martyre. Malgré sa résignation, quelques *actes imparfaits* lui échappèrent devant la jeune fille, qui se permit d'en juger avec sa sévérité accoutumée. Peu de semaines après, *Dieu lui montra cette âme expiant encore dans le purgatoire les imperfections, objets de sa critique*. Cette vision la terrassa ; et, se rappelant ses égarements : « O Dieu ! s'écria-t-elle, se peut-il que notre vie soit examinée avec tant de rigueur, et que toutes les vertus et les souffrances de cette pauvre sœur n'aient pas obtenu le pardon de ses petites fautes ! Hélas ! que sera-ce d'une vie détraquée comme la mienne, et que dois-je attendre, sinon un jugement sans miséricorde ? Hâtons-nous, mon âme, d'entrer dans la voie étroite ; car celle que nous suivons conduit à la perdition. » — Se tournant ensuite vers Dieu, elle implora sa bonté d'un cœur contrit et humilié, et *s'offrit à lui pour embrasser l'état religieux et en pratiquer les devoirs avec toute la perfection possible*. Le Seigneur accepta et bénit son sacrifice ; il changea l'eau sans force de son courage humain, en un vin de véritable générosité chrétienne.

Bientôt elle demanda à être admise *au noviciat*, et la Communauté, fort édifiée d'un changement si merveilleux, fonda sur elle de solides espérances.

Dès son entrée dans les sentiers de la vie intérieure, cette âme d'élite apprit que Notre-Seigneur n'est pas venu apporter la paix, mais le glaive. Durant une prédication, elle fut assaillie d'une terrible tentation de découragement; le fond de sa nature corrompue, ses nombreux défauts lui furent montrés, et elle comprit sa totale impuissance au bien; mais en ce moment, un trait divin, pénétrant son âme, la convainquit que Dieu ferait en elle ce qui était impossible à sa faiblesse. « Toute mon occupation durant trois mois, raconta-t-elle plus tard, fut de supplier cet adorable Maître *de me conduire selon sa volonté*; je ne voulais pas connaître autre chose; car nos raisonnements, nos connaissances et notre amour-propre corrompent tout bien. »

Ce fut dans ces dispositions qu'elle prit *l'habit religieux*, le 2 juillet 1625. Pour dompter *sa nature indépendante* et rebelle, elle rendait un *compte exact* de sa conscience à la supérieure, pour qui elle ressentait une aversion naturelle involontaire; poussant plus loin l'humilité et la soumission, chaque fois qu'elle rencontrait cette bonne mère, elle se jetait à ses *pieds* et lui

découvrait naïvement la pensée, bonne ou mauvaise, qui l'occupait alors. Les encouragements ou corrections qu'elle en reçut lui inspirèrent tant de respect que, quarante ans plus tard, elle y conformait encore sa conduite. Cette âme humble fit, d'après son aveu, plus de progrès par cette pratique *généreuse* que par tout autre moyen en apparence excellent. Tant il est vrai que les victoires remportées sur l'orgueil et l'amour-propre nous établissent solidement dans la perfection des saints.

Toujours recueillie, notre fervente novice ne parlait que de Dieu, de l'oraison et des moyens employés par le Seigneur pour nous assujettir à lui. A part ce sujet inépuisable pour sa foi, elle demeurerait indifférente, humble et rabaissée, *ne s'occupant jamais de ce qui ne la concernait pas*. Il ne lui échappait aucune *parole* de critique, et elle évitait avec soin de donner son avis. Pour dompter *son goût*, elle se privait d'une partie de ses repas, au point qu'on dut régler sa nourriture pour empêcher toute indiscretion. Afin de rompre *son corps* au travail et de l'habituer à toutes sortes de souffrances, elle se livrait aux occupations les plus pénibles et ne s'en excusait jamais dans ses indispositions. Une novice lui ayant demandé pourquoi elle ne s'asseyait qu'à demi pendant le saint Office, elle répondit : « J'ai

la pensée que le néant doit se tenir en respect et en crainte devant son Dieu, et je n'oserais résister à cette lumière sans un ordre de l'obéissance. »

Après sa profession, Dieu lui communiqua un excellent *don d'oraison*, qui tenait son âme toujours paisible et recueillie au milieu des occupations les plus distrayantes. Elle subit une opération à la main, avec un courage qui fit dire au chirurgien qu'il fallait être un ange pour supporter *si patiemment* une pareille torture. Elle mettait ainsi en pratique la parole du divin Maître : « Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il se renonce lui-même, qu'il porte sa croix chaque jour et qu'il me suive !¹ »

Devenue *supérieure* à l'âge de *vingt-deux* ans, elle pratiqua jusqu'à la mort toutes les vertus dans un degré sublime, dirigea plusieurs Communautés et forma beaucoup d'âmes à la vie intérieure, et surtout à cette vie *généreuse* qui ne s'épargne en rien et ne fait pas dépendre la perfection d'un plan préconçu, mais de la parfaite obéissance et de l'abandon aveugle au bon plaisir de Dieu. Elle mourut âgée de *soixante-cinq ans*, après une longue maladie bien supportée ; elle alla recevoir ainsi la couronne promise aux âmes fidèles, jusqu'à la fin, à marcher sur les traces

(1) Luc, 9, 23.

de Jésus *crucifié*. Elle avait vécu *quarante-huit* ans dans la profession religieuse où elle était entrée par suite de l'apparition d'une *âme du purgatoire*, comme nous l'avons vu.¹

2. Les saints font dater leur conversion du jour où ils se donnèrent totalement à Dieu. La sœur Marie-Françoise Bachelier de Beaubourg dont nous allons parler, était déjà une fervente religieuse de la Visitation, lorsqu'elle se convertit ou se livra sans réserve au Seigneur dans les circonstances suivantes.

Un soir, au sortir de Matines, la sœur Marie-Françoise s'était retirée dans sa cellule et jetée à genoux au pied de son lit, sans penser à sa règle qui lui ordonnait d'être couchée à dix heures. Au moment où l'horloge sonnait *onze heures*, elle vit apparaître l'âme d'une jeune fille qu'elle pleurait : « Est-ce ainsi, lui dit la défunte, du ton le plus triste et le plus lamentable, est-ce ainsi que vous m'aimez ? » lui faisant entendre par ces paroles qu'en *manquant à l'observance* elle redoublait ses tourments, au lieu de les soulager. — L'aspect de cette pauvre défunte était *tellement effrayant*, que la Sœur ne sut la dépeindre qu'en la comparant à un fer rouge et pénétré d'un feu actif dont les

(1) *Année sainte de la Visitation*. Décembre.

étincelles semblaient jaillir de tous côtés. Croyant cette âme damnée, la compatissante sœur s'écria tout effrayée : « Eh quoi ! n'y a-t-il donc plus de miséricorde pour vous ? — Ah ! telle que vous me voyez, répondit l'âme, j'en suis tout environnée. *Dieu est grand en justice, mais infini en miséricorde. Tout est pesé, compté, puni ou récompensé. Ah ! Dieu est grand ! Il est grand ! Il est grand !* » — La sœur Marie-Françoise voulait parler encore, mais tout avait disparu. Elle demeura comme hors d'elle-même et eut à peine la force d'aller à la cellule de sa supérieure, où dans son effroi elle fut longtemps sans pouvoir dire autre chose sinon : « J'ai vu ce que vous ne pouvez comprendre. » Elle y passa toute la nuit, et put enfin raconter ce qui lui était arrivé. Les grandes vérités qu'elle avait entrevues, ce brasier et l'ardeur de ce feu qu'elle avait aperçus, se représentant sans cesse à son esprit, la jetèrent dans un tel saisissement qu'il fallut la saigner le lendemain.

Cet événement fut toujours regardé par la sœur Marie-Françoise comme le commencement de sa parfaite donation au Seigneur ; la grâce agissant alors en son cœur, elle forma des résolutions qu'elle garda toute sa vie. Ces paroles : *Tout est pesé, compté, puni ou récompensé*, lui firent comprendre qu'il n'y a rien de petit en ce qui peut

plaire ou déplaire aux yeux du Seigneur. La vue de ses infidélités lui faisait craindre les châtimens d'un Maître qui connaît et juge les pensées les plus cachées; mais un rayon de la grâce lui montrait aussi la miséricorde surpassant la justice. *Dieu est grand en justice, mais infini en miséricorde.* Ces autres paroles répétées jusqu'à trois fois : *Dieu est grand !* lui firent sentir combien il est glorieux pour notre néant d'obéir à un tel Maître, souverain du ciel et de la terre. Une estime incomparable *des Règles de son Institut* s'imprima dans son âme, avec un respect si profond pour la *supérieure*, que dès lors elle lui ouvrit son cœur entièrement, même dans les rencontres les plus humiliantes; ce qui lui avait toujours été fort difficile. Cette seule pensée : « *Ma supérieure tient la place de Dieu !* » la mettait dans une si parfaite dépendance, qu'elle ne faisait plus rien sans permission, et ne disait jamais un mot pour éviter les emplois les plus pénibles, les ordres les plus contraires à ses inclinations.

Sévère pour elle-même, elle était pleine de compassion à l'égard du prochain et se dévouait sans s'épargner, nonobstant ses infirmités. Elle avait pris la résolution de se regarder comme la victime de ses sœurs et de les satisfaire en tout, aux dépens de ses propres intérêts; ce qu'elle observa fidèle-

ment toute sa vie. Comprenant que, pour se conformer à l'intérieur de Jésus, il faut *renoncer* à toute satisfaction, elle entra dans l'esprit de sacrifice et d'anéantissement qui a distingué le Sauveur jusqu'à sa mort, et qu'il nous rappelle encore tous les jours dans l'Eucharistie. Elle estimait le mépris comme son vrai partage et la plus douce nourriture de son âme. Sa devise était : « *Vaincre et aimer*. Se vaincre en toutes choses, pour adhérer en tout à la très sainte volonté de Dieu. » — Les *derniers mois* de son pèlerinage terrestre, cette sainte religieuse offrit le grand spectacle d'une âme vivant de la vie surnaturelle dans un total abandon aux exigences de la grâce. Sa maladie la prit dans l'exercice de la charité, lorsqu'elle veillait plusieurs malades. A mesure que ses forces diminuaient, son âme, dégagée des liens terrestres, aspirait plus ardemment au ciel. Le quatrième jour, elle fit une *confession* générale et reçut le saint *Viatique*, demandant pardon à la Communauté dans les termes les plus humbles. Elle mourait, disait-elle, avec un vif regret d'avoir *si peu fait* pour Dieu, tant les sacrifices paraissent peu de chose, à cette heure suprême ! Le lendemain, elle se confessa de nouveau et reçut l'*Extrême-Onction*. Ce sacrement des mourants apaisa les inquiétudes et les angoisses que lui causait la crainte de la mort.

— Après être restée longtemps en silence, elle dit d'une voix forte : « Ah ! qu'il fait bon de commencer à aimer Dieu, pour continuer de l'aimer pendant l'éternité ! » Puis elle répéta jusqu'à trois fois : « Voilà le moment où je vais jouir de Dieu pour ne le perdre jamais ! » Et tombant dans une douce agonie, elle rendit sa belle âme au Seigneur, pendant qu'elle recevait une dernière absolution. Elle était âgée de *trente ans*, et en avait passé *treize* dans la profession religieuse.¹

Voilà comment *la vue et la pensée des tourments du purgatoire* a pressé cette âme de se donner à Dieu sans réserve et sans retour ! Nous aussi, au souvenir des tourments préparés par la justice divine aux âmes lâches et négligentes, secouons notre torpeur et *entrons dans la voie des saints*. Il n'y a que les saints qui aillent droit au ciel après cette triste vie. De là pour nous la nécessité de travailler sérieusement à notre sanctification, si nous voulons éviter les flammes expiatoires. Formons donc la résolution de vivre recueillis, de faire souvent des réflexions sur les vérités du salut, et de prier sans relâche Jésus et Marie de nous éclairer, de nous porter au bien et de nous rendre fidèles aux grâces de chaque jour.

(1) *Année sainte de la Visitation*. Janvier.

O mon Dieu ! inspirez-moi l'amour de *l'oraison* et de *l'abnégation* de moi-même, afin que je retranche constamment en moi ce qui me condamnerait au feu de l'expiation. Faites-moi renoncer à la dissipation, aux vanités mondaines, à cette vie molle et sensuelle qui est un si grand obstacle à la perfection et au salut. Rendez-moi désormais *plus vigilant* sur mes sens, sur mon imagination, sur tous les désirs et les affections de mon cœur. Je vous consacre ce cœur et toutes ses aspirations, afin qu'il ne cherche à l'avenir que votre grâce, votre gloire et votre volonté tout aimable.

PRATIQUE. — Recommandons aujourd'hui à Dieu les âmes du purgatoire qui ont à expier le manque de *générosité* dans le travail de leur perfection. Nous-mêmes réveillons notre ferveur dans nos *exercices pieux* et dans le soin de *combattre* notre humeur et nos mauvais penchants.



8^e Jour.

*L'humilité, moyen d'abrégé ou d'éviter
le purgatoire.*

1. “  'ORGUEIL, dit l'Esprit-Saint, est le principe de tout péché.¹ » C'est une *estime déréglée* de notre propre excellence, qui nous porte à nous élever plus qu'il ne convient, nous fait rechercher les honneurs, nous attache à nos idées et à nos volontés, nous rend présomptueux, suffisants, ambitieux, et nous fait pécher contre tous les commandements. *Dieu hait ce vice*; il n'a pu le souffrir dans Lucifer et ses anges, et il les a précipités jusqu'au fond des enfers. Il le punit dans les réprouvés par des opprobres éternels; il le châtie même dans les âmes qui expient leurs fautes légères dans les feux du purgatoire.

Saint Vincent Ferrier avait une sœur tout éprise des *vanités du monde*; malgré les re-

(1) Eccl. 10, 15.

présentations de son saint frère, elle refusait d'ouvrir les yeux à la lumière et se livrait à toutes les folies enfantées par l'*orgueil et le désir de plaire*. Elle marchait à grands pas vers sa ruine éternelle, lorsqu'une maladie mortelle et les prières du Saint l'arrêtèrent sur le bord de l'abîme. A sa dernière heure, elle rentra en elle-même et *se confessa* avec un vrai repentir. Cependant la justice divine n'était point satisfaite. Quelques jours après sa mort, la défunte apparut à son frère, pendant qu'il célébrait la sainte messe. Elle était environnée de flammes et en proie à des *maux intolérables*. « Hélas ! mon frère, s'écriait-elle, je suis condamnée à ces supplices *jusqu'au jour du dernier jugement*. Cependant vous pouvez m'aider. La vertu du *divin sacrifice* est si puissante. Offrez pour moi une trentaine de messes ; j'en espère le plus heureux résultat. » Le saint le fit, et le trentième jour, il vit sa sœur entièrement délivrée et montant au ciel, entourée d'AnGES.¹

Cet exemple nous montre combien Dieu punit sévèrement ceux qui, se laissant séduire par les vanités mondaines se confient dans leurs propres forces et deviennent les victimes de *leur présomption*, emportés comme ils sont par le tourbillon du siècle.

(1) Bayle, *Vie du saint*.

Nous y voyons en outre l'efficacité de l'*adorable sacrifice* et la puissance des prières d'un saint, puisque la défunte fut, dans l'espace d'un mois, délivrée d'une expiation qui aurait dû se prolonger jusqu'au dernier jour du monde.

Apprenons donc à fuir désormais l'orgueil, le respect humain, la confiance en nous-mêmes; pratiquons constamment l'*humilité* et la *docilité*. Si la sœur de saint Vincent avait été humble, elle aurait écouté les avis de son frère, et par suite se serait retirée des dangers du siècle. Elle aurait ainsi évité bien des fautes, qui lui coûtèrent tant de larmes et de tourments. Qui ne profiterait de son exemple pour se pénétrer d'horreur de toute suffisance, et d'un amour sincère de la vie simple et sans prétention?

2. « L'origine de notre ruine, dit saint Grégoire, fut l'orgueil du démon, et l'instrument de notre salut fut l'humilité de l'Homme-Dieu. Quoi de *plus vil que l'orgueil*? continue le Saint. En nous élevant, il nous éloigne de la vraie grandeur. Quoi de plus glorieux que l'humilité? en nous abaissant, elle nous fait monter jusqu'à Dieu. » « Celui qui sait, ajoute saint Jérôme, qu'il est *cendre et poussière* et que bientôt il rentrera dans la terre, comment pourrait-il s'enorgueillir? Celui qui, après avoir médité sur l'éternité de Dieu, réfléchira sur ce

moment fugitif qui est la vie humaine, et qui aura toujours la mort devant les yeux, celui-là sera humble. » Ainsi parle saint Jérôme.

Efforçons-nous de devenir petits dans notre estime, *en méditant ce que nous sommes de nous-mêmes* sans le secours de Dieu. Qu'avons-nous autre chose, de notre fonds, que le néant? Et ce néant passé à l'être par une création gratuite et indépendante de nous, qu'est-il sans la vie naturelle et sans la vie de la grâce que Dieu peut seul lui conserver? *Quant au corps*, ce n'est plus qu'une poignée de poussière que l'on foule aux pieds; *quant à l'âme*, un objet de malédiction pour le Créateur et ses créatures! Comment rester superbe, en méditant des vérités si humiliantes? Aussi les saints, qui les avaient constamment devant les yeux, étaient toujours prêts à recevoir toute espèce d'*humiliations*. Ils se faisaient une joie d'être méprisés pour Jésus-Christ. Convaincus de leur impuissance au bien, ils rendaient *gloire à Dieu* de toutes leurs actions et plaçaient leur grandeur à louer celui qui leur avait tout donné. Contents de la vie la plus humble, la plus oubliée, la plus abjecte, ils renvoyaient fidèlement au Seigneur l'honneur de leurs joies, de leur prospérité, de leur succès.

Saint Malachie, que le Martyrologe ro-

main nomme au 3 Novembre, fut un *modèle de cette humilité profonde* qui ne se dément jamais. Elevé et instruit dans les belles-lettres, il fit toujours plus de cas de la science des saints qui édifie, que de la science mondaine qui enfle le cœur. Sa *douceur* et sa *docilité*, filles de l'humilité, le faisaient déjà dès l'enfance chérir de tous ceux qui le connaissaient. Insensible aux louanges, il ne s'attristait point des reproches et des réprimandes, et il obéissait ponctuellement à ses parents et à ses maîtres. Par un effet de la défiance qu'il avait de lui-même, il mangeait peu, veillait beaucoup et était presque *toujours en prières*, bien différent en cela de ces esprits présomptueux qui, connaissant par expérience leur faiblesse et la violence de leurs passions, prient à peine, se nourrissent bien et se laissent aller à la tiédeur et à la négligence. — Ennemi de la vaine gloire, notre Saint rapportait *toutes ses actions à Dieu* et cherchait sans cesse à se cacher; mais plus il se dérobait aux regards des hommes, plus le Seigneur l'élevait et en faisait l'instrument de ses miséricordes.

Comme saint Vincent Ferrier, il eut une sœur *orgueilleuse et mondaine*, qui refusait de suivre ses avis salutaires et s'abandonnait au vice. Ayant demandé au ciel sa conversion, il lui obtint une mort repentante. Dès qu'il apprit son décès, il dit la messe pour

elle, puis *n'y pensa plus*, Dieu le permettant ainsi dans le dessein de punir la défunte de ses résistances aux exhortations de son frère.

Au bout de trente jours, notre Saint entendit en songe une voix qui lui criait que sa sœur était dehors, à l'entrée de la maison, et que depuis un mois elle n'avait rien mangé. Il s'éveilla, et comprit de quelle nourriture elle avait besoin, et se remit en devoir de prier pour elle. Peu de temps après, il la vit encore en songe vêtue d'une robe noire, près de la porte de l'église, où elle ne pouvait entrer. Il continua d'offrir à son intention le *divin sacrifice*, et elle lui parut habillée d'une robe demi-blanche; elle entra dans l'église, mais ne pouvait encore approcher de l'autel. Enfin, ne cessant point de dire la messe pour elle, le Saint la vit toute vêtue de blanc et dans l'assemblée des justes.

Oh ! que l'humilité est une vertu désirable, puisqu'elle rend les saints si puissants auprès de Dieu ! Que l'orgueil, au contraire, est un vice détestable, puisqu'il nous attache à nos idées au point de nous faire repousser les conseils les plus salutaires ! Il nous conduit ainsi à des supplices longs et cruels sans mérites pour l'éternité ; tandis que l'humilité nous épargne tous ces maux, et nous crée encore un trésor impérissable. O précieuse vertu ! source de lumière, de

richesses et de paix ! moyen par excellence de convertir les âmes et de les mener à Dieu !

3. Devenu abbé de Bangor et plus tard, malgré lui, évêque de Connor en Irlande, saint Malachie, par son humilité, sa douceur, son dévouement, parvint à réformer son peuple. Plus son mérite l'élevait au-dessus des autres, plus il se plaisait à *s'abaisser*. Il était évêque, mais il ne laissait pas *de servir* à son rang de diacre, d'acolyte et de lecteur. Il était abbé, mais il savait travailler à la cuisine, balayer les corridors et porter les tables au réfectoire. Il était prédicateur, mais il assistait jour et nuit aux divins offices, secourait les malades à l'infirmerie et bêchait la terre avec le jardinier.

Cependant Dieu, qui sait tirer les humbles de la poussière pour les élever sur des trônes, voulut qu'on nommât notre saint *Archevêque d'Armagh*, en Irlande. Il n'accepta cette dignité qu'après de longs délais et s'en démit plus tard, après y avoir opéré beaucoup de bien. Pour récompenser son humilité, Dieu lui avait communiqué le don des miracles ; mais jamais il ne s'en prévalut et s'estima toujours *le dernier*. Comme il était ami de saint Bernard, qui nous a laissé son histoire, et comme il estimait beaucoup le monastère de Clairvaux dont saint Bernard était abbé, il manifesta le double désir de

mourir *parmi ces saints religieux*, afin de mieux participer à leurs prières, et *le jour des trépassés* ou le lendemain de la Toussaint, pour avoir plus de part aux suffrages de l'Eglise. C'était là sans doute un vœu inspiré par son humilité : il s'estimait indigne d'entrer dans le ciel par ses seuls mérites. Le Seigneur qui aime et exauce les humbles, accomplit à la lettre les deux désirs du Saint. Ce fut à *Clairvaux* qu'il mourut, après avoir célébré la fête du 1^{er} Novembre, avec une joie et une tranquillité parfaites, et après avoir reçu les derniers sacrements. Le lendemain, après minuit, *jour de la Commémoration des morts*, il rendit son âme au Seigneur, à l'âge de cinquante-quatre ans.¹

Bienheureux sont les humbles en cette vie et en l'autre ! Ils disent avec saint Jean-Baptiste : « Je veux devenir chaque jour *plus petit* dans l'opinion des hommes, afin que mon Sauveur soit plus honoré et aimé. Je veux m'effacer afin qu'il paraisse.² » Dans ces sentiments, *ils combattent* sans cesse la recherche d'eux-mêmes, les vaines craintes d'être méprisés, les désirs plus vains encore d'être estimés, loués, respectés, considérés.

Si on les oublie, si on les néglige, si l'on manque à leur égard de délicatesse et qu'on leur inflige même des affronts, ils n'en témoi-

(1) En l'année 1148.

(2) Joan. 3, 30.

gnent pas d'humeur, ni de mécontentement ; mais ils offrent leur peine à Dieu et se tiennent calmes et paisibles sous son aile et sa conduite. Habitué à se regarder comme les derniers de tous, ils ne trouvent pas difficile d'être d'accord avec tous. Ils goûtent ainsi la *paix la plus profonde* jusqu'au moment où Dieu, pour les récompenser, les fait passer de la terre *au ciel* sans même subir les atteintes du feu qui purifie.

O Jésus ! quel heureux sort nous crée l'humilité en cette vie et en l'autre ! Ah ! daignez, par vos mérites et ceux de votre divine Mère, daignez détruire en moi l'orgueil, la vanité, la présomption, l'amour-propre, afin d'établir votre règne en mon âme jusqu'au jour de l'éternel triomphe.

PRATIQUE. — Répétons souvent cette prière indulgenciée : « *Jésus, doux et humble de Cœur, rendez mon cœur semblable au vôtre.*¹ »

(1) 300 jours d'indulgence.



9^e Jour.

Détachement parfait, condition de la sainteté.



“ **C**EUX qui ont l'ambition de devenir riches, dit l'Apôtre, se laissent prendre à la tentation et tombent dans les *pièges de Satan*. Ils sont ballottés par des flots de désirs inutiles et nuisibles, qui les engloutissent pour leur donner la mort et les ruiner éternellement.¹ „ Combien d'âmes se pervertissent et se perdent par l'appât de l'or et de l'argent ! Combien aussi sont en purgatoire pour avoir trop tenu aux biens passagers ! Nous devons donc pratiquer, chacun selon notre état, le détachement parfait, afin d'échapper aux suites funestes de l'avarice ou de l'amour des biens périssables.

1. Sainte Marguerite de Cortone, qui se distinguait par sa charité envers les défunts, les vit souvent lui apparaître, pour implorer le secours de ses prières. Un jour entre

(1) 1 Tim. 6. 9.

autres, elle aperçut devant elle deux voyageurs, qui lui parlèrent en ces termes et d'une voix suppliante : « Nous sommes deux *marchands* ; nous avons été assassinés en chemin par des brigands. La miséricorde du Seigneur et la clémence de sa sainte Mère nous ont fourni le temps de faire un acte de *contrition parfaite*, et nous sommes sauvés. Mais nos tourments en purgatoire sont affreux, parce que dans l'exercice de notre profession nous avons commis beaucoup d'*injustices*. Nous n'aurons ni repos, ni soulagement, avant qu'elles soient réparées. C'est pourquoi, servante de Dieu, nous vous supplions d'aller trouver tels et tels de nos parents et héritiers, et de les avertir de *restituer au plus tôt* tout l'argent que nous avons mal acquis. » Ils donnèrent à la Sainte les indications nécessaires, et disparurent.

Un homme riche qui se confessait au père Augustin d'Espinoza, religieux d'une sainte vie, apparut à celui-ci après sa mort, et après s'être fait reconnaître, il lui dit : « Je viens par une grâce spéciale de Dieu vous conjurer d'apaiser sa justice et d'exécuter pour moi ce que je ne puis pas exécuter moi-même. Veuillez me suivre. » Après avoir obtenu la permission de son supérieur, le Père suivit l'apparition et fut conduit par elle en silence jusqu'à l'un des ponts de la ville. Là, le défunt prie le Père d'attendre ;

puis s'éloigne et disparaît, pour revenir bientôt portant un sac plein d'argent qu'il remet au religieux. Quand ils furent rentrés tous deux dans la cellule de ce dernier, le mort s'exprima comme suit : « Tout cet argent est à votre disposition; mais voici un billet qui vous indiquera les noms de *mes créanciers*. *Après les avoir satisfaits*, employez le reste en bonnes œuvres à votre choix, pour le repos de mon âme. » A ces mots, le défunt disparut, et le Père se mit en devoir de remplir *toutes ses intentions*.

Huit jours après cette apparition, le père d'Espinoza vit de nouveau son ancien pénitent, qui lui dit : « Grâce à la charitable exactitude avec laquelle *vous avez payé mes dettes*; grâce aussi aux *messes* que vous avez célébrées pour moi, je suis délivré de toutes mes peines, et admis dans l'éternelle béatitude. »

Voilà donc comment Dieu, s'il veut délivrer une âme ou abrégé ses peines avant qu'elle ait satisfait entièrement elle-même à sa justice, fait dépendre sa délivrance de *l'acquittement des dettes contractées*. Grande leçon pour ceux qui, par trop d'attache à l'argent, négligent de payer leurs créanciers, remettant toujours à plus tard un devoir si important et s'exposent ainsi à mourir sans l'avoir accompli.

2. Le Seigneur demande plus encore de

nous. Pour tenir notre cœur entièrement dégagé, il nous inspire souvent de faire l'AUMÔNE, d'assister les nécessiteux, de contribuer aux bonnes œuvres patronnées par l'Eglise, notre Mère. Toutes ces largesses ou ces actes de détachement nous aident beaucoup à nous sanctifier, tandis que l'avarice nous expose à subir les châtimens de la justice divine.

Le saint abbé de Fulde, Raban-Maur, plus tard Archevêque de Mayence, avait établi parmi ses religieux la Règle suivante : Toutes les fois que l'un d'eux venait à mourir, sa portion devrait être pendant trente jours distribuée aux pauvres, afin de soulager l'âme du défunt par cette *aumône*. — Or, une année où la contagion emporta beaucoup de moines, le saint abbé fit venir Edélard, économe du monastère, et lui dit : « Ayez soin qu'on *gratifie les pauvres pendant un mois entier*, selon nos règles, de la nourriture destinée aux frères que nous venons de perdre. »

Edélard, sous prétexte que ces largesses étaient excessives et qu'il devait ménager les ressources du monastère, mais en réalité parce qu'il était dominé par une secrète *avarice*, négligea de faire les *aumônes prescrites*, ou les fit *incomplètement*. Or la justice divine ne laissa pas cette faute impunie. Le mois n'était pas encore écoulé,

lorsqu'un soir, quand la communauté s'était retirée, Edélard traversait la salle du chapitre, une lanterne à la main. Quel n'est pas son étonnement d'y trouver un grand nombre de religieux, à une heure si avancée ! Mais son étonnement se change en effroi, quand il reconnaît en eux ses frères *décédés*. La terreur le saisit, un froid glacial parcourt ses membres et le fixe immobile à sa place, comme une statue de marbre. « Malheureux ! lui dit alors un des défunts, pourquoi n'as-tu pas distribué les *aumônes* qui devaient nous soulager dans les tourments du purgatoire ? Reçois dès à présent le châtiement de ton avarice. Un autre plus terrible t'est réservé, lorsque *dans trois jours* tu paraîtras devant Dieu. »

A ces mots, Edélard tomba comme frappé de la foudre et resta sans mouvement jusqu'après minuit, à l'heure où la communauté se rendait au chœur. On le trouva à *demi-mort* ; il fut porté à l'infirmerie où il revint à lui. Dès qu'il put parler, en présence de l'abbé et de tous ses frères, il raconta avec larmes le terrible événement et demanda les derniers sacrements, puisqu'il devait mourir après trois jours. Il les reçut, en effet, avec les marques du plus humble repentir et *expira* pieusement le troisième jour, au milieu des prières de ses frères.

On chanta bientôt la messe des morts et

l'on distribua pour le défunt la part des pauvres. Cependant *la punition n'était pas finie*. Edélard apparut à son abbé, pâle et défiguré. Touché de compassion, Raban lui demanda ce qu'il souhaitait. « Ah ! répondit l'âme infortunée, malgré les prières de notre sainte communauté, je ne puis obtenir ma grâce avant la délivrance *de tous les religieux que mon avarice a frustrés des suffrages* qui leur étaient dus. Ce qui a été donné aux pauvres pour moi *n'a profité qu'à eux*, selon l'ordre de la divine justice. Je vous supplie donc, ô Père vénéré et miséricordieux ! de faire *redoubler les aumônes*. Par ce puissant moyen, je l'espère, la clémence du Seigneur daignera nous délivrer tous, eux d'abord, et moi ensuite. »

Raban-Maur prodigua donc les aumônes, et, *un mois après*, Edélard lui apparut de nouveau, mais vêtu de blanc, entouré de rayons lumineux, la joie peinte sur le visage. Il rendit grâces à son abbé et à tout le monastère, de la charité qu'on lui avait témoignée.¹

Oh ! combien cet exemple devrait inspirer de crainte salutaire à tous ceux qui, par *avarice* ou par *trop d'attache* aux richesses, refusent de faire l'aumône, fraudent les ouvriers de leur salaire et pour un misérable

(1) *Vie de saint Raban-Maur*, 4 février.

intérêt laissent souffrir en purgatoire leurs parents, leurs proches ou ceux dont ils ont recueilli l'héritage !

3. Gardons-nous d'une telle conduite ; et, à cette fin, tenons habituellement notre cœur dans un parfait détachement. Le Sauveur a vécu dans la pauvreté pour nous apprendre à chercher ici-bas, non les biens périssables, mais les *richesses éternelles*. Il a béatifié les pauvres volontaires, ou ceux qui se séparent, de fait et d'affection, de tous les biens créés. Ah ! c'est que la vertu de pauvreté ou le parfait *détachement* nous ève au-dessus de la terre et nous unit à Dieu. Nous sommes par là délivrés des vaines sollicitudes qui crucifient le cœur humain. Car les richesses, dit le Sauveur, sont des épines ; elles blessent les cœurs avares et intéressés, les remplissent de craintes, de soucis et d'amertumes. Elles les portent à l'orgueil, au mépris du prochain, à la dureté envers les indigents, et sont ainsi la source de beaucoup de péchés.

Pour nous *détacher de tout*, considérons souvent combien les trésors d'ici-bas sont caducs et passagers. Ils promettent le bonheur, nous bercent de l'espoir trompeur de le posséder un jour ; et jamais on n'en voit la réalité. Tôt ou tard notre âme immortelle sera désabusée, lorsqu'elle verra ces biens lui échapper et passer à d'au-

tres mains, tandis qu'on enveloppera notre corps dans un linceul et qu'on le descendra dans l'isolement d'une fosse. Alors nous comprendrons cette maxime évangélique : « Que sert à l'homme de gagner *tout l'univers*, s'il perd son âme, » son Dieu, son éternité ?

L'exemple du Sauveur est d'ailleurs bien capable de nous porter au détachement. A sa *naissance*, une étable fut son palais, une crèche son berceau, et la paille destinée aux animaux, la seule couche sur laquelle il voulut reposer. Il n'avait pas même dans son humble réduit de quoi se garantir des rigueurs de la saison. Lui qui alimente les oiseaux du ciel, s'écrie la sainte Eglise, il n'a qu'un peu de lait pour se nourrir. En *Egypte*, à *Nazareth*, même pauvreté, mêmes privations. Pendant ses *prédications*, il vivait au jour le jour, n'ayant pas seulement une pierre à lui pour y reposer sa tête sacrée.¹ Il faisait ses voyages à pied et s'exposait ainsi à la faim, à la soif et à de grandes fatigues, afin de nous donner l'exemple de la résignation dans les travaux, les peines et les privations. Sur le *Calvaire*, Jésus ne possédait que les vêtements dont il était couvert ; or, les soldats en firent le partage entre eux avant même qu'il eût rendu le

(1) Matth. 8, 20.

dernier soupir. Après *sa mort*, il fallut lui faire l'aumône d'un linceul, et Joseph d'Arimathie dut lui prêter un sépulcre. O dénûment admirable du Fils unique de Dieu, du grand Roi de l'univers ! que vous condamnez bien notre cupidité, notre amour désordonné des richesses, notre passion de la jouissance et du bien-être qui nous viennent des trésors passagers !

Pour vous imiter, ô Jésus ! je me propose de ne plus me plaindre des incommodités de la vie et de tout ce qui contrarie mes sens et ma sensualité. Faites-moi fuir le luxe, la vie molle, oisive et inutile. Inspirez-moi le plus sincère mépris des biens qui passent ; que mes affections s'élèvent sans cesse à l'amour des biens spirituels et célestes, afin que mon âme grandisse, se purifie, s'ennoblisse, se divinise, en vous aimant vous seul et votre bon plaisir.

PRATIQUE. — Prions la divine Mère de *soulager les défunts* qui ont vécu sur la terre dans un grand détachement. Demandons-lui la grâce de les imiter en ce point ; conduisons-nous de manière que le feu du purgatoire ne trouve, après notre mort, *aucune attache en nous*.



10^e Jour.

Motifs de secourir les âmes du purgatoire.

“  N des meilleurs exercices de piété que l'on puisse pratiquer en ce monde, dit saint Augustin, c'est d'offrir des sacrifices, des aumônes et des prières pour les défunts.¹ ”

Considérée en elle-même, la *prière pour les défunts* est des plus méritoires, parce qu'elle se fait en faveur d'un prochain *très agréable* à Jésus-Christ et déjà assuré de sa prédestination ; elle l'assiste dans une *nécessité extrême*, puisque de lui-même il ne peut s'aider en rien, au milieu de supplices plus cruels que toutes les douleurs de cette vie. En outre, elle lui procure, non des biens vils et passagers, mais une *béatitude au-dessus de toute expression et qui sera éternelle*. De là saint François de Sales conclut que le secours donné aux âmes du purgatoire est *la plus excellente* des œuvres de miséricorde

(1) Hom. 16, alias 50.

et de charité. Heureux donc les cœurs compatissants qui travaillent à délivrer les amis de Dieu des flammes expiatoires !

1. Saint Pierre Damien, étant encore fort jeune, eut le malheur de perdre sa mère ; et bientôt après, son père s'étant remarié, il tomba dans les mains d'une marâtre. Quoiqu'il se montrât plein d'affection pour elle, cette femme ne sut pas aimer ce tendre enfant : elle le traitait avec une dureté barbare et finit par s'en débarrasser en le mettant au service de son frère aîné, qui lui fit garder les pourceaux. — SON PÈRE, qui aurait dû le protéger, l'abandonnait à son malheureux sort. Mais l'enfant acceptait des mains de Dieu tout ce qui lui arrivait : « Le Seigneur, disait-il, a ses vues en tout, et ce sont des vues de miséricorde : nous n'avons qu'à nous abandonner à lui ; il fera tout servir à notre bien. » Ce fut dans ces épreuves, en effet, que le futur Cardinal et Docteur de l'Eglise, jeta les fondements de la sainteté éminente à laquelle il parvint. — A peine couvert de haillons, il n'avait pas même toujours de quoi rassasier sa faim ; mais il priait Dieu et il était content.

Or il arriva que vers cette époque son père mourut. Oubliant la dureté dont il avait été l'objet de sa part, il le pleura comme fait un bon fils et *recommanda son âme à Dieu*. Un jour même, ayant trouvé

sur le chemin un écu, ce qui était pour lui comme une fortune, au lieu de le dépenser au soulagement de sa propre misère, il s'oublia lui-même et l'employa à *faire dire la messe en faveur de son père*. La sainte Eglise a trouvé ce trait si beau, qu'elle l'a inséré dans l'office du Saint.¹ — Voilà jusqu'où les cœurs charitables poussent l'abnégation et le sacrifice en faveur des âmes du purgatoire !

Quand je prêchais la foi en Cochinchine, écrit un missionnaire, une pauvre fille Annamite, baptisée depuis peu, vint à perdre sa mère. A quatorze ans elle se trouvait chargée de pourvoir, avec son faible gain de huit sous de France par jour, à sa nourriture et à celle de ses deux petits frères. Quelle ne fut pas ma surprise de la voir venir, à la fin de la semaine, m'apporter le *gain de deux journées* pour que je disse *la messe à l'intention de sa mère* ! Ces pauvres petits avaient jeûné une partie de la semaine pour procurer à leur mère défunte cet humble suffrage. O sainte aumône du pauvre et de l'orphelin ! Si mon cœur en fut si profondément ému, comme elle a dû toucher le cœur du Père céleste et attirer ses bénédictions sur cette mère et sur ses enfants !²

Telle est la générosité de certaines âmes

(1) 23 février.

(2) Louvet.

pour aider les défunts, qu'elles se privent même du nécessaire en leur faveur ! Nous qui avons la santé, le temps, la fortune, serons-nous toujours avares et indifférents envers ceux qui ont quitté cette vie ? Combien de chrétiens ne font presque rien pour eux ! On soigne les malades avec dévouement, on leur prodigue toutes les attentions que réclame leur état ; mais une fois morts, on les oublie, on les laisse gémir et pleurer dans les flammes du purgatoire sans leur donner la moindre consolation. « Non, s'écriait saint François de Sales, *nous ne nous souvenons pas assez de nos chers trépassés. Leur mémoire semble périr avec le son des cloches ; et nous oublions que l'amitié qui peut finir, même par la mort, ne fut jamais véritable.* »

2. Mais si la charité nous presse de recommander à Dieu les défunts, surtout quand ils nous sont unis par les liens du sang et de l'amitié, combien plus quand la JUSTICE nous en fait un devoir sacré !

Voici ce qu'raconte le journal français, LA CROIX, dans son numéro du 7 Novembre 1889.

On nous communique la lettre d'un prêtre relativement à un trait arrivé dans sa famille.

« Un soir, écrit-il, après la prière, lorsqu'on reposait dans la maison, on fut réveillé en sursaut par des *cris plaintifs* et par un *son lugubre* comme celui de l'airain frappé

par un marteau. On cherche partout d'où vient ce bruit. *On ne trouve rien*, et longtemps après on est réveillé de nouveau par les mêmes *cris douloureux*. Nouvelles *recherches inutiles*.

Le reste de la nuit, l'émotion nous empêcha de dormir, et mon grand-père, éloigné des sacrements depuis longtemps, promit cette nuit-là de se convertir.

Au point du jour les gémissements allaient s'affaiblissant. Mon frère et moi couchions dans la même chambre. Il était fort impressionné ; moi, dissimulant mon effroi, je m'efforçais de le calmer. La journée se passa dans une grande agitation et nous redoutions la nuit suivante. Mon père voulait nous faire changer de chambre, laquelle était proche de l'endroit d'où semblait sortir ce bruit. Mais je ne voulus pas céder à cette crainte et je m'obstinai à rester seul dans l'appartement, mon frère ne voulant pas m'y suivre. — A peine étions-nous comme la veille sur le point de nous endormir, que les *mêmes cris* et le *même son* se reproduisent, et pour nous *même anxiété*.

Comme la nuit précédente, nous recommençons nos prières, ne pouvant attribuer un événement si étrange qu'à une cause *surnaturelle*. Lorsque le jour paraît, les gémissements s'éloignent et le son peu à peu ne se fait plus entendre.

Mon père se hâte d'aller confier nos angoisses à monsieur le Curé. Celui-ci lui demande si nous n'avions pas perdu quelque membre de notre famille à qui l'on aurait fait quelque promesse pour le soulagement de son âme. Après quelques recherches, mon père répondit que non ; mais ensuite il lui revint en mémoire le testament d'un oncle qui lui avait donné la maison que nous habitons, à la condition de prendre *quatre cents francs* dans l'intention de faire dire *des messes pour le repos de son âme*. Mon père, alors dans la gêne, *différa*, puis *oublia l'exécution* de la volonté du défunt. Le matin même, *on offrit* le divin sacrifice et *le calme revint au foyer*.

De retour à la maison, mon père me dit : Si plus tard, tu deviens prêtre, *n'oublie j mais* de recommander les défunts *chaque fois* que tu célébreras le divin sacrifice. »

Tel est le récit de ce prêtre qui, pour la gloire de Dieu, crut bon de rendre public un fait arrivé dans sa jeunesse et qui ne date guère que d'une vingtaine d'années.

En voici un autre plus ancien, mais plus terrible et également authentique. Il est raconté par le dominicain Thomas de Cantimpré, qui vivait aux XII^e et XIII^e siècles.

Pendant les guerres de Charlemagne, dit-il, un valeureux soldat avait servi de longues années dans des charges honorables et im-

portantes. Sa vie avait été celle d'un chrétien. Etant arrivé à un âge très avancé, il tomba malade, et voyant approcher sa fin, il appela près de son lit un neveu orphelin dont il s'était fait le père. « Mon fils, lui dit-il, vous savez que je n'ai pas de richesses à vous léguer : je n'ai que *mes armes* et *mon cheval*. Mes armes seront pour vous. Quant au cheval, vous le vendrez après ma mort et vous en partagerez le prix entre les *prêtres* et les *pauvres*, afin que les premiers offrent pour moi le *divin sacrifice* et que les autres me secourent de *leurs prières*. »

Le neveu pleura et promit d'exécuter ponctuellement et sans retard les dernières volontés de son oncle. Celui-ci étant mort, l'héritier prit les armes et emmena le cheval. C'était un animal fort beau et d'un grand prix. Au lieu de le vendre aussitôt, *selon l'intention du défunt*, il commença par s'en servir dans quelques petits voyages ; et comme il en était très satisfait, il désirait ne pas s'en priver de sitôt. Il *différa* donc sous divers prétextes, et il finit par ne plus y penser.

Six mois s'étaient écoulés, lorsqu'un matin le défunt lui apparut, et d'un ton sévère : « Malheureux, lui dit-il, *tu as oublié l'âme* de ton oncle ; *tu as violé l'engagement sacré* que tu avais pris à mon lit de mort. Où sont les *saintes messes* que tu devais faire

offrir? où sont *les aumônes* que tu devais distribuer aux pauvres pour mon âme? A cause de ta coupable négligence, j'ai souffert dans le purgatoire des *tourments inouïs*. Enfin Dieu a eu pitié de moi; aujourd'hui même j'entre dans la félicité des saints. Mais toi, par un juste jugement de Dieu, tu mourras dans peu de jours, et tu subiras en ma place les peines qui me fussent restées à subir, si Dieu n'eût pas usé d'indulgence à mon égard. Tu souffriras tout le temps dont Dieu m'a fait grâce; *après quoi tu commenceras les expiations dues à tes propres fautes.* »

Quelques jours après, le neveu tomba malade. Il appela un prêtre, raconta sa vision et se confessa avec beaucoup de larmes. « Je mourrai bientôt, dit-il, et j'accepte la mort des mains de Dieu, comme un châtiment que je n'ai que trop mérité. » Il expira en effet comme il l'avait dit. On frémit en pensant à *ce qui l'attendait* dans l'autre vie.¹

Un tel exemple n'est-il pas capable de faire trembler ceux qui, par avarice ou pour d'autres causes sordides, refusent ou négligent *d'exécuter les dernières volontés d'un défunt, qui les charge légitimement de distribuer des aumônes ou de faire célébrer des messes à son intention?* Voler un pauvre, dit

(1) Thomas de Cantimpré.

un Concile de Carthage, c'est devenir son meurtrier. Mais que devient celui qui ose dépouiller les défunts, les priver injustement des suffrages qui leur sont dus, les retenir contre tout droit dans une prison de feu, au milieu d'atroces supplices? n'est-il pas un tyran sans cœur et sans conscience? et n'attire-t-il pas ainsi sur lui toutes les malédictions du ciel? Car si frauder les ouvriers de leur salaire est, selon l'Évangile, un crime qui crie vengeance au ciel; que sera-ce de frauder d'illustres prisonnières, incapables de s'aider elles-mêmes dans leur nécessité extrême?

A Milan, on vit un jour une magnifique propriété, peu éloignée de la ville, ravagée subitement par la grêle, tandis que les champs voisins étaient restés complètement intacts. On se demandait comment il pouvait se faire que la grêle eût pu se renfermer si exactement dans les limites d'une propriété unique, sans avoir obéi à une cause intelligente. Personne ne pouvait expliquer ce mystère, lorsque l'apparition d'une âme du purgatoire fit connaître que c'était un châtiment infligé à *des enfants ingrats et coupables, qui n'avaient pas exécuté la dernière volonté de leur père relativement à des œuvres pies.*¹

(1) Rossig. *Merv.* 20.

Comprenons donc combien Jésus est justement sévère envers ceux qui ravissent aux âmes souffrantes, ses épouses, des suffrages auxquels elles ont droit. Comment excuser ceux qui s'appuient sur des lois injustes pour supprimer dans des testaments des legs pieux qui les obligent en conscience? Pensent-ils que le Dieu qui hait l'iniquité, puisse ratifier des lois iniques et bénir ceux qui s'en servent pour commettre des injustices envers les fidèles défunts? Malheur donc à celui qui se prévaut des ordonnances des hommes pour transgresser les lois de Dieu!

O Jésus, vous qui avez été abandonné sur le Calvaire, ne permettez pas que j'oublie les défunts et que je les délaisse dans les flammes du purgatoire. Inspirez-moi une tendre compassion envers eux, surtout quand la parenté, l'amitié, la justice m'obligent à les secourir. Je vous consacre en leur faveur *toutes mes œuvres satisfactoires* ainsi que toutes les *indulgences* qui leur seront applicables dans les prières que je vous offrirai pendant ce jour. Par l'intercession de votre divine Mère, des saints Anges et de tous les Bienheureux, daignez les soulager, en vertu de votre sang et des messes qui se célèbrent dans tout l'univers.

PRATIQUE. — Répétons souvent en faveur des âmes du purgatoire ces oraisons jacula-

toires indulgenciées ! « *Mon Jésus, miséricorde !*¹ » « *Doux Cœur de Marie, soyez mon salut.*² »

- (1) 100 jours d'indulg. chaque fois.
(2) 300 jours d'indulg. chaque fois.



11^e Jour.

Leçons données par des âmes du purgatoire.



PERSONNE n'est capable de nous enseigner les moyens d'éviter le purgatoire, comme les âmes condamnées à en subir les rigueurs.

Une religieuse Visitandine, la mère Suzanne-Marie de Riants de Villerey, qui mourut au monastère de Lyon en 1724, après soixante-huit ans de profession et d'exercice de toutes les vertus, fut souvent favorisée de la visite des âmes du purgatoire, pour lesquelles elle priait et souffrait avec un zèle ardent. Une de ces âmes lui apparut un jour pendant l'oraison et lui donna les instructions suivantes.

1. Il faut que les flammes du purgatoire, lui dit-elle, opèrent sur nous *ce que la grâce, aidée de notre libre arbitre, devait faire pendant notre vie sur la terre*, avec cette différence toutefois qu'elles ne peuvent nous donner le *degré de gloire* que nous avons perdu par notre lâcheté, et c'est pour

cela qu'elles sont si aiguës et si douloureuses. Si l'on comprenait les peines du purgatoire, on s'emploierait avec bien plus d'ardeur *au soulagement des âmes qui y sont détenues*, et l'on travaillerait aussi *plus fervemment à servir Dieu*, tandis qu'on en a le temps : *les plus grandes souffrances sur la terre ne peuvent être comparées à la plus légère du purgatoire. Un instant dans ce lieu de tourment paraît plus long que dix années sur la terre, à cause du désir infini que l'âme a de s'unir à Dieu comme à son centre. Les souffrances cependant diminuent à mesure que l'âme se purifie de la souillure du péché.* » — Ainsi parla l'apparition. — Sœur Suzanne-Marie lui demanda si les messes qu'on célèbre pour les défunts ne leur procurent pas beaucoup de soulagement. Elle répondit :

« Oui, mais il est encore plus utile de sacrifier pendant la vie la volonté propre et de faire mourir le vieil Adam, opposé à la sainteté divine à laquelle nous devons retourner. »

D'après ces instructions données par une âme du purgatoire, nous devons conclure qu'il est dans notre intérêt de *nous sanctifier en cette vie* plutôt que d'attendre les supplices qu'on nous prépare en l'autre. Maintenant c'est avec mérite, en toute douceur et modération, que se fait le travail de notre per-

fection et purification ; plus tard, dans les ateliers de la justice divine, ce sera à coups de ciseaux, de marteaux, sous l'action d'un feu qui dévore et punit, *sans nouveau profit* pour le ciel. Encourageons-nous donc maintenant à la pensée que la peine la plus légère en purgatoire l'emporte sans comparaison sur toutes les souffrances de la vie présente. Ne craignons point de nous renoncer, de nous mortifier, de nous faire violence, même à tous les instants jusqu'à notre mort ; car un moment passé dans les prisons souterraines où nous expierons notre lâcheté, nous paraîtra plus long que dix années de supplices terrestres. Ne vaut-il donc pas mieux agir désormais d'après les conseils d'une âme qui en a fait l'expérience, que d'écouter notre nature toujours ennemie de la peine, de la contrainte et de la lutte contre elle-même ?

2. La même sœur Suzanne-Marie raconte comment elle eut le bonheur de délivrer du purgatoire un de ses oncles, le baron Desprez, tué par trahison *trente ans auparavant*. Il sortait d'une fête mondaine, et, comme il vivait plutôt en homme de cour qu'en cavalier chrétien, sa mort laissa de vives inquiétudes sur son sort. La sœur eut une forte inspiration de prier pour lui seulement trente ans après sa mort. « J'offris alors à Dieu, dit-elle, les souffrances de son

divin Fils pour cette pauvre âme, et je résolus d'entendre, le lendemain, *trois messes* en l'honneur de l'auguste Trinité pour obtenir le pardon des offenses qu'elle avait commises par ses trois puissances. Après avoir satisfait à cette promesse, à l'élévation du calice de la quatrième messe, je vis mon aimable Sauveur triompher par sa grâce en faveur de ce cher oncle. « Je l'ai, dit-il, tiré de l'enfer où il tombait infailliblement, si, au moment où il reçut le coup mortel, je ne l'eusse regardé favorablement pour l'obliger à recourir à moi ; ce qu'il fit d'un cœur sincère, *avec une véritable douleur de m'avoir offensé et dans le désir de se confesser, s'il avait le temps.* »

Comme la sœur faisait oraison pour rendre grâces à Dieu d'une si grande faveur, l'âme de son oncle se présenta à elle, environnée de miséricorde et pénétrée d'une reconnaissance inexprimable. « Que vous êtes heureuse, dit-elle à la religieuse, d'avoir été *retirée du monde !* si l'on savait le danger qu'y court le salut, on n'y resterait pas un moment. Dieu m'a fait une grande grâce de m'en retirer lorsque mon ambition ne tendait qu'à la terre, parce que n'ayant pas encore tout à fait oublié la bonne éducation reçue de mes parents, il me restait une foi vive pour recourir à Dieu et la facilité de pardonner à mes ennemis. La miséricorde

divine m'a si favorablement assisté que, malgré la promptitude de ma mort, j'eus la grâce de revenir à Dieu et de me résoudre à un véritable changement de vie, si j'échappais à ce coup. Le purgatoire m'a fait comprendre par expérience TROIS VÉRITÉS : 1^o Par la peine *du feu*, j'ai reconnu la *pureté et sainteté* de Dieu, opposée à la malignité du péché, et j'en suis demeuré si pénétré que je serais capable d'en convaincre le monde. 2^o J'ai compris la *puissante efficacité des mérites de Jésus-Christ*. C'est la richesse qui me remplit dans ma pauvreté, et le manteau qui me couvre dans ma nudité. 3^o J'ai enfin reconnu quel grand bien c'est d'être *enfant de l'Eglise*. En cette qualité, je suis heureux du bonheur d'autant de Saints qu'il y en a dans la béatitude. La gloire de chacun fait la mienne en particulier. » — Après cet entretien, l'âme du défunt alla jouir de la béatitude céleste.¹

Nous voyons ici l'accomplissement de ce qui est dit plus haut, qu'on opère en purgatoire la purification et la sanctification négligées en cette vie, mais avec plus de souffrance et sans nouveau mérite. Le défunt dont il s'agit ici passa *trente ans* dans les supplices avant d'être digne qu'on priât spécialement pour lui et qu'on le délivrât. Les

(1) *Année sainte de la Visitation*, Septembre.

lumières qu'il acquit par là sur la miséricorde, la pureté, la sainteté *de Dieu*, sur la malice comme infinie du *péché*, sur l'efficacité de la *Rédemption* et le bonheur d'être *enfant de l'Eglise*, toutes ces précieuses lumières furent l'effet de l'expiation opérée en lui par le feu. Ces lumières, nous pouvons, en cette vie, les obtenir à moins de frais et avec d'immenses mérites éternels. Pourquoi donc irions-nous remettre à plus tard le grand ouvrage de notre sanctification, et prétendre achever dans les flammes dévorantes du purgatoire ce que notre délicatesse ose à peine commencer maintenant dans les joies douces de la piété et l'intime union avec Dieu? Efforçons-nous plutôt, à l'aide de l'oraison et de la lecture spirituelle, d'acquérir une foi vive sur la malice du *péché*, même vénial; sur les *grandeurs* de Dieu et sur notre néant; sur le besoin que nous avons de *Jésus-Christ*, source de tous les biens de la grâce, et de *l'Eglise* qui nous les transmet. Recourons aussi à *Marie*, Dispensatrice des dons célestes nécessaires à notre progrès.

3. La sœur Suzanne-Marie reçut encore d'autres communications des âmes souffrantes, qui venaient l'instruire et la porter à une perfection consommée. Le bonheur de l'*humiliation* et d'une *vie pauvre, abjecte*

et cachée, ressort surtout des enseignements suivants qui lui sont donnés par ses amies du purgatoire.

“ Le 9 janvier 1686, pendant la nuit, il me sembla, dit-elle, qu’une de nos sœurs du voile blanc, décédée depuis *deux ans*, se présentait devant moi, me montrant ses mains et ses pieds horriblement enflés et m’excitant à la compassion par l’impuissance où elle était de s’aider elle-même. Durant *trois jours*, cette chère âme fut continuellement devant moi, et je m’employai de tout mon cœur à son soulagement. Comme j’étais en prière, notre divin Jésus se rendit présent, et, l’ayant en sa compagnie, il me dit : “ *Voici cette âme que j’ai retirée du borbier et de la misère, pour l’associer à ma grandeur ;* ” et il se retira, me la laissant entretenir. Elle me fit connaître que deux choses principalement faisaient le sujet de son bonheur : la première, sa vocation à la vie religieuse, et la seconde d’avoir été dans un *état de bassesse et d’humiliation*, relevant cette grâce comme la plus grande. Si l’on en connaissait, me dit-elle, le *prix et l’excellence*, on choisirait toujours les *états les plus ravalés*, parce qu’ayant quelque rapport aux *anéantissemens du Fils de Dieu*, ils donnent à l’âme bienheureuse une union singulière avec ce divin Sauveur. — Puis elle me remercia de l’avoir

aidée autrefois à reconnaître l'excellence de son humble position, et m'assura qu'elle m'en aurait une obligation éternelle.

» Il me souvint en effet, continue la sœur, qu'étant sous ma conduite, cette bonne fille vint un jour me révéler une tentation qui la tourmentait depuis des années, sans qu'elle osât la découvrir à personne. Le démon lui mettait sans cesse devant les yeux l'injustice de ses parents qui l'avaient forcée d'être *sœur converse*, quoiqu'ils eussent pu lui donner sa dot pour le *chœur*. Cette pensée lui inspirait du dégoût pour ses travaux et ses emplois, au point qu'elle était presque toujours en larmes, n'ayant ni consolation, ni douceur dans son état. Je lui fis alors comprendre que c'était une tentation manifeste de l'ennemi pour lui faire perdre le fruit de ses actions ; qu'elle devait d'autant plus chérir son *humble position*, qu'elle était plus conforme à celle de Jésus, venu en ce monde *pour servir et non pour être servi*, et que beaucoup de personnes d'un rang élevé se font gloire tous les jours d'embrasser un genre de vie devenu glorieux depuis que Jésus-Christ l'a sanctifié. — La lumière se fit alors en cette chère âme, et elle en profita si bien que sa peine se changea en douceur et devint, après sa mort, sa joie, sa gloire et sa béatitude.

» Cette révélation, ajoute la sœur, me

confirma dans la foi à DEUX VÉRITÉS que j'ai toujours crues importantes dans la vie spirituelle : 1^o Qu'il nous faut être très naïves à *découvrir les tentations de l'ennemi à ceux qui nous conduisent*, puisque cette âme ne fut soulagée que par cette *simpli-cité*, et que sans cela, ne suivant pas le mouvement de la grâce, elle était en danger d'être vaincue et de se perdre pour l'éternité. 2^o Que la *vie humble et anéantie a de grands avantages*, puisqu'elle nous procure la grâce de posséder Dieu et d'en être éternellement possédés. » — Ainsi parle la sœur Suzanne-Marie, dont la vie humble et parfaite en toutes les vertus ne laisse aucun motif de douter de son récit.

Cette doctrine sur l'excellence de *l'humilité* lui fut confirmée par d'autres révélations. L'âme d'une sœur converse, en quittant le purgatoire, vint lui dire ces paroles : « Si je revenais en ce monde, *je choisirais de préférence l'état le plus bas, le plus abject*, puisque, depuis que le Verbe divin s'est rendu serviteur par amour, il a si excellemment rehaussé cette condition, qu'elle *fait la joie des âmes purifiées*.¹ »

Humilions-nous donc souvent devant Dieu, surtout dans la prière et la méditation; c'est le moyen d'attirer alors en nous les

(1) *Année sainte de la Visitation*. Septembre.

lumières divines et la grâce de la dévotion ou de l'onction spirituelle, si utile à notre progrès. Supportons spécialement avec une humble résignation les froideurs, les affronts, les mépris, les railleries, et tout ce qui blesse notre orgueil, notre vanité et la susceptibilité de notre amour-propre. Le support généreux de telles peines abrégera considérablement, et plus que les pénitences corporelles, les expiations qu'il nous faudrait subir en purgatoire. Aimons habituellement de vivre ignorés, oubliés, comptés pour rien parmi les hommes, à l'exemple de Jésus vivant à Nazareth comme un simple ouvrier. Ces dispositions sont très favorables à notre avancement et à l'entière purification de notre cœur.

O mon Dieu ! faites-moi réduire en pratique les enseignements salutaires que me donnent ici les âmes des fidèles défunts. Par leurs mérites et leurs prières, rendez-moi doux, humble, fervent dans votre service, animé d'une foi vive sur les vérités qui peuvent le mieux me conduire à vous. Je suis résolu de vous recommander plus que jamais les âmes qui souffrent en purgatoire, et de travailler chaque jour à me sanctifier dans le désir de vous contempler face à face et de vous posséder sans partage aussitôt après mon dernier soupir.

PRATIQUE. — Priez en ce jour pour les

âmes du purgatoire les plus proches de leur délivrance, afin qu'elles vous obtiennent les lumières nécessaires à votre sanctification. Demandez-leur surtout la victoire sur vous-même, sur vos défauts, sur vos tentations, puisque de là dépend votre véritable progrès.



12^e Jour.*Diversité des peines du purgatoire.*

1.  UOIQU'ON réduise les tourments du purgatoire à la peine du *dam* et à celle du *sens*, il faut remarquer que chacune de ces peines, surtout la seconde, renferme une grande diversité de souffrances. Entre les peines sensibles, le feu est le supplice dominant; mais on y rencontre aussi le tourment du *froid*, la torture des *membres* et des *différents sens* du corps humain, afin que s'accomplisse cet oracle de l'Ecriture : « L'homme est puni par où il a péché.¹ » Les âmes du purgatoire souffrent des peines qui ressemblent aux sensations diverses qu'elles éprouvaient autrefois dans leurs sens corporels.

Un soir que sainte Marie-Madeleine de Pazzi se trouvait avec plusieurs religieuses dans le jardin du couvent, elle entra tout à coup en extase; elle vit le purgatoire s'ou-

(1) Sap. 11, 17.

vrir devant elle et entendit une voix qui l'invitait à le visiter. Cette visite dura deux heures entières. On voyait la Sainte circuler autour du jardin qui était fort grand, et on l'entendait exprimer toutes ses impressions. Quelquefois elle se tordait les mains par commisération; son visage devenait pâle, son corps se courbait sous le poids de la douleur, en présence du spectacle qu'elle avait sous les yeux.

Elle commença par crier d'une voix lamentable : « Miséricorde, mon Dieu, miséricorde ! Descendez, ô sang précieux, et délivrez ces âmes de leur prison... »

Ayant fait quelques pas, elle s'écria : « Oh ! que ce lieu est horrible ! il est plein de démons hideux et d'incroyables tourments ! Quelles sont donc, ô mon Dieu ! les tristes victimes si cruellement torturées ? Hélas ! on les perce avec des *glaives aigus* et on les coupe en pièces. » — Il lui fut répondu que c'étaient les âmes dont la conduite avait été entachée d'HYPOCRISIE.

En avançant un peu, elle vit une grande multitude d'âmes qui étaient *foulées et comme écrasées sous un pressoir*; et elle comprit que c'étaient des âmes qui pendant la vie avaient été sujettes à l'IMPATIENCE et à la DESOBÉISSANCE. En les contemplant, son regard, ses soupirs, toute son attitude exprimaient la compassion et l'effroi.

Un moment après, elle parut plus consternée et poussa un cri d'épouvante : c'était le cachot du MENSONGE, qui venait de s'ouvrir à ses regards. Après l'avoir considéré avec attention, elle dit d'une voix fort haute : « Les menteurs sont placés dans un lieu voisin de l'enfer, et leurs peines sont bien grandes ! On leur *verse dans la bouche du plomb fondu* ; je les vois *brûler et trembler de froid en même temps*. »

Elle arriva ensuite à la prison des âmes qui avaient péché par FAIBLESSE, et on l'entendit s'écrier : « Hélas ! je vous croyais avec celles qui ont péché par ignorance ; mais je me trompais, vous brûlez dans un *feu plus ardent*. »

Plus loin, elle aperçut les âmes qui furent trop attachées aux biens de ce monde et péchèrent par AVARICE. « Quel aveuglement, dit-elle, de tant chercher une fortune périssable ! ceux qui autrefois étaient insatiables de richesses sont ici rassasiés de tourments : *ils se liquéfient comme le métal dans la fournaise*. »

De là, passant au lieu où sont renfermées les âmes qui se souillèrent jadis du vice de l'IMPURETÉ, elle les vit dans un *cachot si sale et si infect qu'il lui faisait soulever le cœur*. Elle détourna promptement les yeux de cette vue dégoûtante.

Ayant aperçu les AMBITIEUX et les SUPER-

BES, elle dit : « Voilà ceux qui voulaient paraître avec éclat parmi les hommes ! maintenant ils sont condamnés à vivre *dans cette effrayante obscurité*. »

On lui fit voir ensuite les âmes INGRATES ENVERS DIEU. Elles étaient en proie à des tourments indicibles et comme *noyées dans un lac de plomb fondu*, pour avoir desséché par leur ingratitude la source de la piété.

Enfin, on lui montra dans un dernier cachot les âmes qui n'eurent aucun vice bien saillant, mais qui, ne veillant pas assez sur elles-mêmes, avaient commis TOUTES SORTES DE FAUTES LÉGÈRES; elle remarqua que ces âmes avaient part aux *châtiments de tous les vices, dans un degré mitigé*, parce que les fautes commises, comme en passant, rendent moins coupables que les habitudes.

Après cette dernière station, la Sainte sortit du jardin. Toujours en extase, elle pria Dieu de ne plus la rendre témoin d'un si déchirant spectacle. Elle ne se sentait plus la force de le supporter. « Ah ! je le vois, Seigneur, disait-elle, vous avez voulu par là me faire connaître votre infinie sainteté et me faire haïr davantage les moindres péchés, si abominables à vos yeux.¹

Cette vision d'une si grande Sainte arriva peu avant sa mort, et fut consignée dans

(1) *Sa vie*, par Cépari.

son histoire pour notre instruction. Elle nous montre comment la Justice divine sait varier les peines du purgatoire selon les différentes fautes à expier. Elle nous apprend à éviter avec soin toute ombre d'hypocrisie, tout manque de droiture, les impatiences, les désobéissances, les mensonges, si sévèrement punis dans l'autre vie, enfin tout péché quelconque, toute infidélité à la grâce, toute faiblesse qui nous ferait préférer notre contentement à celui de Dieu. Elle nous presse de cultiver avec soin l'humilité, la chasteté, la reconnaissance et toutes les vertus des Saints.

2. « Je vis en songe, dit la Bienheureuse Marguerite-Marie, une de nos sœurs décédée depuis quelque temps. Elle me dit qu'elle souffrait beaucoup en purgatoire ; mais que Dieu venait de lui faire sentir une douleur qui surpassait toutes ses peines, *en lui montrant une de ses proches parentes précipitée en enfer*. Je me réveillai sur ces paroles, continue la Bienheureuse, et je sentis tout mon corps si brisé que j'avais peine à me remuer. Comme on ne doit point croire aux songes, je ne fis pas grande réflexion sur celui-là ; mais cette religieuse m'en fit bien faire malgré moi ; car elle ne me donna point de repos depuis ce moment, et elle me disait sans relâche : « Priez Dieu pour moi ; offrez-lui vos souffrances unies à celles de

Jésus-Christ, pour soulager les miennes, et donnez-moi tout ce que vous ferez jusqu'au premier vendredi de Mai, où vous communiez pour moi. » — Je le fis avec la permission de ma supérieure. Cependant la peine que cette fille souffrante me communiquait augmenta si fort, qu'elle m'accablait sans me laisser aucun soulagement, ni repos. L'obéissance me fit retirer pour en prendre dans mon lit; mais je n'y fus pas plus tôt qu'il me sembla avoir la défunte proche de moi, et me disant : « Te voilà dans ton lit, bien à ton aise; regarde celui où je suis couchée et où je souffre des maux intolérables. »

« Je vis ce lit, continue la Bienheureuse; il me fait encore frémir toutes les fois que j'y pense. *Le dessus et le dessous étaient de pointes aiguës et enflammées qui entraient dans la chair.* — Elle me dit alors que c'était à cause de sa PARESSE et de sa NÉGLIGENCE dans l'observance des règles. « On me *déchire le cœur*, ajouta-t-elle, ce qui est ma plus cruelle douleur, pour les pensées de MURMURE et de désapprobation dans lesquelles je me suis entretenue CONTRE MES SUPÉRIEURES. *Ma langue est mangée de vermine et on me l'arrache continuellement* pour les PAROLES que j'ai dites CONTRE LA CHARITÉ et pour mon PEU DE SILENCE. Ah! je voudrais que toutes les âmes consacrées à Dieu pussent me voir dans ces horribles tourments! Si je

pouvais leur montrer ce qui est préparé à celles qui vivent *négligemment* dans leur vocation, elles marcheraient avec une tout autre ardeur dans leurs observances et se garderaient bien de tomber dans ces défauts qui me font tant souffrir. » — Je fondis en larmes à ce spectacle, ajoute la bienheureuse Marguerite-Marie.

Cependant l'âme souffrante continua : « Hélas ! un jour d'exactitude au *silence*, de toute la communauté, guérirait ma bouche altérée ; un autre passé dans la pratique de la sainte *charité* guérirait ma langue ; un troisième passé *sans aucun murmure ni désapprobation* contre la supérieure guérirait mon cœur déchiré ; mais personne ne pense à me soulager. » — Après avoir fait la communion qu'elle m'avait demandée, elle me dit que ses horribles tourments étaient bien diminués ; mais qu'elle était encore en purgatoire *pour longtemps*, où elle souffrait des peines dues à celles qui vivent avec *TIÉDEUR* dans le service de Dieu. Je me trouvai cependant affranchie de mes peines, qu'elle m'avait annoncées comme ne devant point diminuer avant qu'elle fût soulagée. — Ainsi parle la bienheureuse Marguerite-Marie.¹

Combien ce récit ne doit-il pas nous faire réfléchir, nous qui commettons si souvent

(1) Vie par Mgr Languet.

des fautes de *paresse* et de *négligence* dans l'accomplissement de nos devoirs, soit d'état, soit de piété; nous qui osons nous permettre tant de *critiques*, de *plaintes*, de *murmures* contre nos supérieurs, tant de paroles contre la *discretion*, le *recueillement*, la *droiture* et la *charité*! Oh! prions chaque jour le Seigneur et sa divine Mère de nous aider à diminuer le nombre de nos fautes, semence de maux qui nous accableront dans les prisons souterraines où s'exerce la justice du Tout-Puissant.

3. Outre cette diversité de châtiments que nous avons signalée dans ce chapitre, il en est d'autres fort extraordinaires et qu'on rencontre en certains cas particuliers. Ils consistent à satisfaire à la justice divine non en purgatoire, mais sur la terre, dans un lieu spécial que Dieu assigne aux défunts, avec ordre de remplir une tâche ou d'y souffrir certaines peines particulières.

« Lorsque j'étais jeune et encore laïque, écrit le Pape saint Grégoire-le-Grand,¹ j'ai entendu raconter aux anciens qui étaient bien informés, comment Paschase, diacre de ce siège apostolique, apparut à Germain évêque de Capoue. Paschase était un homme d'éminente sainteté adonné aux œuvres de charité, zélé pour le soulagement des pau-

(1) Dial. iv, 40.

vres et fort oublieux de lui-même. Une contestation s'étant élevée au sujet d'une élection pontificale, Paschase se sépara des évêques et embrassa le parti de celui que l'évêque n'avait point approuvé. Or il mourut bientôt, avec une réputation de sainteté que Dieu confirma par un miracle : une guérison éclatante eut lieu le jour de ses funérailles, au simple attouchement de sa dalmatique.

» *Longtemps après*, Germain, évêque de Capoue, fut envoyé par les médecins aux bains de Saint-Angelo, dans les Abruzzes. Quel ne fut pas son étonnement d'y trouver *employé aux derniers offices des bains, le même diacre Paschase !* — J'expie ici, lui dit l'apparition, le tort que j'eus de me ranger au parti mauvais. Je vous en supplie, priez pour moi le Seigneur : vous saurez que vous êtes exaucé dès que vous cesserez de me voir en ces lieux.

» Germain commença de prier pour le défunt, et, au bout de quelques jours, étant revenu, il chercha vainement Paschase, qui avait disparu. — Il n'eut à subir, ajoute saint Grégoire, qu'un châtiment temporaire après cette vie, parce qu'il avait péché par ignorance et non par malice. » — Tel est le récit de ce grand Pontife.

Il nous enseigne que les âmes les plus saintes ne sont pas toujours *irréprochables* devant Dieu ; ensuite qu'il faut se garder de

l'entêtement, surtout contre l'autorité légitime ; et enfin que là même où nous offensois le Seigneur en choses *légères*, il nous faudra peut-être réparer ce mal par de *cruelles* expiations. — Cette dernière pensée devrait aussi nous porter à prier avec respect, attention et piété *dans les églises*, puisqu'on cite plusieurs exemples de défunts qui sont venus faire leur purgatoire devant le très saint Sacrement, à la place où ils s'étaient montrés dissipés, distraits, peu convenables dans leur maintien et trop faciles à parler inutilement. — La même réflexion peut nous aider à vaincre notre *paresse* dans l'accomplissement de nos devoirs, à triompher de notre délicatesse excessive, à *supporter* les infirmités, les maladies, les privations et tout ce qui exerce notre vertu. Nous sommes d'ailleurs toujours et partout *sous les yeux* de Celui que nous devons aimer sans partage, et qui un jour nous jugera sur nos manquements et nos réserves à son égard.

O Seigneur, Dieu tout-puissant ! tant d'AnGES et de Bienheureux vous aiment, vous louent, vous glorifient dans le ciel ; ne serait-ce pas une lâcheté de ma part de ne point m'unir, par mes œuvres, à ce concert de louanges ? Accordez-moi la victoire sur tous mes défauts, mes tentations ; faites-moi pratiquer excellemment toutes les vertus, spécialement celles qui s'opposent le plus à

mes défauts ordinaires. Faites-moi remplir mes jours d'actes intérieurs de foi, d'humilité, de reconnaissance, de contrition, de confiance et d'amour. Que toutes mes actions extérieures, animées d'une droite intention, soient irréprochables à vos yeux et édifiantes pour le prochain, afin que je puisse à mon dernier soupir m'envoler vers vous sans avoir besoin d'expiation.

PRATIQUE. — Prions la Reine du Ciel de nous aider à délivrer les âmes du purgatoire, afin de suppléer ainsi à ce qui manque à notre ferveur, si éloignée de celle des Saints. Disons trois fois à cette intention :
« Doux Cœur de Marie, soyez mon salut.¹ »

(1) 300 jours d'indulg. chaque fois.



13^e Jour.

*Durée du purgatoire, motif de prier
pour les défunts.*

1. “  L est hors de doute, écrit Bel-
larmin,¹ que les peines du
purgatoire ne sont limitées ni
à dix ans, ni à vingt ans, et
qu'elles durent quelquefois des siècles en-
tiers. » Un exemple des plus récents con-
firme cette assertion.

Le père Philippe Schoofs, de la Compagnie de Jésus, mort en 1878, racontait le fait suivant arrivé à Anvers dans les premières années de son ministère en cette ville. Il venait de prêcher une mission et était rentré au collège Notre-Dame, lorsqu'il fut averti qu'on le demandait au parloir. Il trouva là deux jeunes gens à la fleur de l'âge avec un enfant de neuf ou dix ans, pâle et maladif. « Mon Père, lui dirent-ils, voici un enfant pauvre que nous avons recueilli et qui mérite notre protection parce

(1) De gemitu. L. II, c. 9.

qu'il est *sage et pieux*. Nous lui donnons la nourriture et l'éducation ; et depuis plus d'une année qu'il fait partie de notre famille, il a été aussi heureux que bien portant. Il y a quelques semaines seulement il a commencé à maigrir et à dépérir comme vous voyez. — Quelle est la cause de ce changement ? demanda le Père. — Ce sont *des frayeurs*, répondirent-ils ; l'enfant est éveillé toutes les nuits par des apparitions. *Un homme*, assure-t-il, se présente à ses yeux ; il le voit aussi clairement qu'il nous voit ici en plein jour. De là des peurs, des agitations continuelles. Nous venons, mon Père, vous demander un remède. — Mes amis, répondit le père Schoofs, il y a un remède à toutes choses auprès du bon Dieu. Commencez, vous deux, par faire une bonne confession et une bonne communion ; priez le Seigneur qu'il vous délivre de tout mal et vivez sans crainte. Pour vous, mon enfant, dit-il au petit, faites bien votre prière et endormez-vous si profondément qu'aucun revenant ne puisse vous réveiller. » — Après cela, il les congédia en leur disant de revenir, s'il arrivait encore quelque chose.

Quinze jours se passent et les voilà qui reviennent. « Mon Père, disent-ils, nous avons rempli vos prescriptions, et les *apparitions continuent* comme auparavant. — Dès ce soir, répond le père Schoofs, veuillez

à la porte de l'enfant, munis de papier et d'encre pour écrire les réponses. Lorsqu'il vous avertira de la présence de cet homme, approchez et demandez au nom de Dieu *qui il est, — l'époque de sa mort, — le lieu qu'il a habité — et le suiet de sa venue.* »

Dès le lendemain, ils reviennent, portant le papier où étaient écrites les réponses qu'ils avaient reçues. « *Nous avons vu*, disaient-ils, *l'homme que voyait l'enfant.* » Puis ils s'expliquèrent : c'était un vieillard, dont on n'apercevait que le buste et qui portait un costume du vieux temps. Il leur avait dit son nom et la maison qu'il avait habitée à Anvers. *Il était mort en 1636*, avait exercé la profession de *banquier* dans cette même maison, laquelle, de son vivant, *comprendait* aussi les maisons aujourd'hui attenantes à droite et à gauche. — Disons ici en passant qu'on a découvert depuis dans les Archives de la ville des documents qui constatent *l'exactitude* de ces indications. — Il ajouta qu'il était en purgatoire, qu'on avait *peu prié pour lui*; et il suppliait les personnes de la maison de faire une *communion* en sa faveur. Il demandait enfin qu'on fit un *pèlerinage* à Notre-Dame des Fièvres à Louvain, et un autre à Notre-Dame de la Chapelle à Bruxelles. — « Vous ferez bien, dit le père Schoofs, d'accomplir ces œuvres; et si l'esprit revient encore,

avant de le faire parler, exigez qu'il récite le *Pater*, l'*Ave* et le *Credo*. »

Ils accomplirent les œuvres indiquées avec toute la piété possible et des conversions eurent lieu dans cette circonstance. Quand tout fut achevé, les jeunes gens revinrent : « Mon père, *il a prié*, dirent-ils, mais avec un accent de foi et de piété indicible. Jamais nous n'avons entendu prier ainsi. Quel respect dans son *Pater* ! quel amour dans son *Ave Maria* ! quelle fermeté dans son *Credo* ! Maintenant nous savons ce que c'est que prier. — Il nous a ensuite remerciés pour nos suffrages : il en était grandement soulagé ; il eût même été délivré entièrement, disait-il, sans la faute de la fille de magasin, qui avait fait une *confession sacrilège*. — Nous avons, ajoutèrent-ils, rapporté cette parole à la fille ; elle a pâli et avoué sa faute ; puis, courant à son confesseur, elle s'est empressée de tout réparer. »

Depuis ce jour, ajoutait le père Schoofs, cette maison n'a plus été troublée. La famille qui l'habitait *a prospéré rapidement* et est riche aujourd'hui. Les deux frères continuent de se conduire d'une manière exemplaire, et leur sœur s'est faite religieuse dans un couvent où elle est actuellement supérieure.¹

La prospérité de cette famille lui est venue

(1) Schoupe. *Dogm. du purgat.*

sans doute de *sa charité* à secourir ce défunt. Celui-ci, *après ces deux siècles de purgatoire*, n'avait plus besoin que d'un reste d'expiation et des œuvres qu'il a demandées. Ces œuvres accomplies, il a été délivré et il en a témoigné *sa gratitude* à ses libérateurs, en leur obtenant les bénédictions du ciel.

2. Nous voyons par là à quel *long purgatoire* on peut se condamner, si l'on n'a pas soin d'éviter les fautes volontaires et de se *préparer des intercesseurs auprès de Dieu*. Pour accroître notre ferveur, pénétrons-nous de crainte à la pensée d'un purgatoire prolongé. « Car supposé même, écrit Bellarmin, que la durée de ces peines ne dépassât pas dix ou vingt ans, compte-t-on pour rien d'endurer pendant ces années des peines si douloureuses, inconcevables, sans aucun soulagement? Si un homme était assuré de souffrir pendant *vingt ans*, aux pieds, ou à la tête, ou aux dents, quelque violente douleur, sans jamais pouvoir dormir, ni prendre le moindre repos, n'aimerait-il pas mieux mourir cent fois que de vivre de la sorte? Et si on lui donnait le choix, ou d'une vie si misérable ou de la perte de tous ses biens, balancerait-il à sacrifier sa fortune pour se délivrer de ce tourment? Et pour nous délivrer des flammes du purgatoire, nous ferions difficulté d'em-

brasser les travaux de la pénitence? Nous craindrions les veilles, les jeûnes, les aumônes, les longues prières, et surtout la contrition accompagnée de gémissements et de larmes? »

Ainsi parle le Cardinal Bellarmin. La pensée que nous pourrions rester des années en Purgatoire n'est-elle pas de nature à stimuler notre zèle et à nourrir notre ferveur au service de Dieu? ne doit-elle pas nous presser de prier pour des âmes condamnées à de si longs et si affreux supplices? Peut-être est-ce l'âme d'un père, d'une mère, d'un frère, d'une sœur, d'un époux, d'une épouse, que la Justice divine punit depuis de nombreuses années! — Mais, direz-vous, *comment les délivrer* d'un si long purgatoire? — Si vous ne pouvez pas les délivrer entièrement, au moins pourrez-vous *les soulager*. « Vous désirez savoir, disait une de ces âmes à sainte Brigitte, si les bonnes œuvres que l'on fait pour moi sur la terre allègent mes souffrances. Je vous réponds par une similitude. Supposez les deux bassins d'une balance, et dans l'un des bassins une masse de plomb. Si dans le bassin vide, on mettait des choses légères, la masse de plomb n'en serait pas d'abord ébranlée; mais si l'on *persévérait* à entasser l'un sur l'autre ces objets d'un poids imperceptible, un jour viendrait qu'ils emporteraient le poids du lourd métal.



J'ai beaucoup péché; aussi me trouvé-je *en un lieu profond*; mais tout ce que l'on fait pour moi, la prière, l'aumône de biens justement acquis, allègent ma peine et m'élèvent de jour en jour vers Dieu. » — Voilà comment nous pouvons soulager, et, à la longue, délivrer les âmes qui seraient condamnées à passer des siècles en purgatoire. Qu'on ne s'étonne pas d'entendre ici parler *de siècles*, puisqu'un prêtre, ayant négligé de recevoir les *derniers sacrements*, apparut après sa mort et déclara qu'il devait passer *cent ans* à expier sa négligence à se procurer la grâce de la purification suprême : « Si j'avais reçu les sacrements, dit-il, comme j'aurais dû le faire, j'aurais *échappé à la mort par la vertu de l'Extrême-Onction*, et j'aurais eu le temps de faire pénitence.¹ »

Que ceux qui craignent tant de procurer *trop tôt* l'Extrême-Onction aux malades en danger, remarquent bien *ces dernières paroles*!...

En 1859, une série d'apparitions eut lieu en Amérique dans l'abbaye des Bénédictins du village de Latrobe. Pour faire taire les journaux qui s'en moquaient, l'abbé du couvent, nommé Wimmer, écrivit la lettre suivante :

« Voici la vérité : dans notre abbaye de

(1) Michel Alex. *Hort. Past.* tr. 6.

Saint-Vincent, près de Latrobe, le 10 septembre 1859, un novice a vu apparaître *un religieux bénédictin*, en costume complet de chœur. Cette apparition s'est renouvelée chaque jour depuis le *18 Septembre jusqu'au 19 Novembre*, soit de onze heures, soit de minuit à deux heures du matin. Le 19 Novembre seulement, le novice a interrogé l'esprit en présence d'un autre membre de la Communauté, et lui a demandé quel était *le motif* de ces apparitions. — Il a répondu qu'il souffrait *depuis soixante-dix-sept ans*, pour avoir omis de célébrer *sept messes* d'obligation ; qu'il était déjà apparu à diverses époques à sept autres Bénédictins, mais qu'il n'avait pas été entendu ; qu'il serait contraint d'apparaître encore après onze années, si lui, le novice, ne venait pas à son secours. — Enfin l'esprit demandait que ces *sept messes* fussent célébrées pour lui ; de plus, le novice devait pendant *sept jours* demeurer en retraite, gardant un profond silence ; et pendant *trente-trois jours* réciter trois fois par jour le psaume *Miserere*, les pieds nus et les bras en croix.

» Toutes ces conditions ont été remplies, à partir du 20 Novembre jusqu'au 25 Décembre. Ce jour-là, après la célébration de la dernière messe, l'apparition a disparu. Pendant cette période, l'esprit s'était montré encore plusieurs fois, exhortant le novice

dans les termes les plus pressants, à prier pour les âmes du purgatoire : car, disait-il, elles souffrent *affreusement*, et elles sont profondément *reconnaissantes* envers ceux qui concourent à leur délivrance. — Il ajouta, chose bien triste à dire, que des *cinq* prêtres déjà décédés à notre abbaye, *aucun n'était encore au ciel ; que tous souffraient dans le purgatoire*. Je ne tire pas de conclusion, mais ceci est exact.¹ » — Ce récit, signé de la main de l'abbé, est un document *historique* irrécusable. Il nous apprend à craindre la divine Justice ; car elle demande un compte sévère à ceux qui abusent de plus de grâces.

3. Dieu est toutefois miséricordieux envers les *pauvres et les simples*, quand ceux-ci le servent avec droiture et souffrent avec patience.

Saint Pierre Claver, apôtre des nègres de Carthagène, avait engagé une vertueuse négresse, nommée Angèle, à retirer chez elle une autre, nommée Ursule, percluse de tous ses membres et toute couverte de plaies. Un jour qu'il allait la visiter, comme il le faisait de temps en temps pour la confesser et lui porter quelques petites provisions, la charitable hôtesse lui dit d'un air affligé

(1) Journal *Le Monde*, 4 avril 1860.

qu'Ursule était sur le point d'expirer. « Non, non, répondit le père en la consolant, elle a encore quatre jours à vivre et elle ne mourra que samedi. » Le samedi étant arrivé, il dit la messe à son intention et sortit pour aller la disposer à la mort. Après avoir été quelque temps en prière : « Consolez-vous, dit-il à l'hôtesse d'un air assuré, Dieu aime Ursule, elle mourra aujourd'hui ; *mais elle ne sera que trois heures en purgatoire.* » Elle mourut en effet à midi, et l'accomplissement d'une partie de la prophétie nous garantit la réalisation de l'autre.

Ayant été un autre jour pour confesser une pauvre malade qu'il avait coutume de visiter, il apprit qu'elle venait d'expirer. Etonné de cette mort qu'il n'avait point prévue, et touché de l'affliction des parents, il se met en prière, puis se levant tout à coup d'un air serein : « Une telle mort, dit-il, est plus digne de notre envie que de nos larmes. Cette âme n'est condamnée qu'à *vingt-quatre heures de purgatoire.* Tâchons d'abréger le temps de ses peines par la ferveur de nos prières.¹ »

Ces exemples nous apprennent à unir la crainte de la justice de Dieu à la confiance en sa miséricorde. Craignons le péché, les fautes légères, la tiédeur, la lâcheté, la

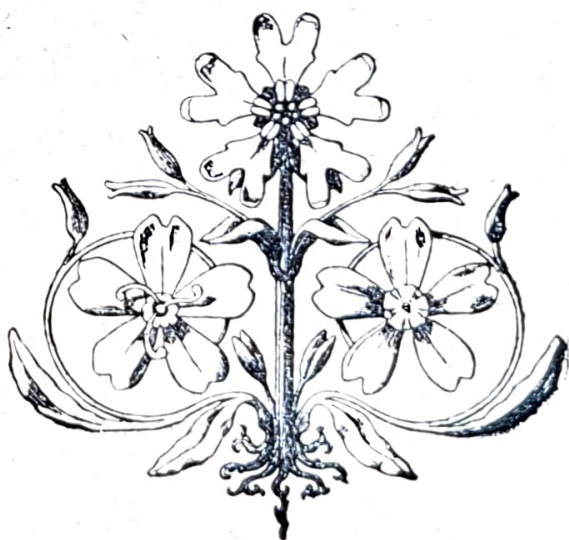
(1) *Vie du saint.*

négligence. Obéissons aux attrait de la grâce, qui souvent nous presse de nous recueillir, de penser à Dieu et aux choses du salut; qui nous inspire de prier sans relâche, afin d'avoir la force de remplir tous nos devoirs et de nous rendre irréprochables aux regards du souverain Juge. Oh! que nous bénirons le Seigneur, à l'heure de la mort, d'avoir persévéré avec ferveur dans son service, et de n'avoir eu sur la terre d'autre intention que *sa gloire* et d'autre aspiration que *son amour* ou l'accomplissement de *ses volontés*! Pour mieux arriver là, intéressons à notre cause les âmes du purgatoire, en les recommandant à Dieu et même en les invoquant. Parmi elles, n'oublions pas *les plus abandonnées*, afin qu'elles aussi reçoivent de nous quelque soulagement et s'unissent au concert d'actions de grâces, qui s'élève de ce lieu de supplice, en notre faveur, si nous leur sommes *entièrement dévoués*.

O Jésus! j'adore vos jugements impénétrables. Vous nous jugez selon la malice de nos offenses, la multitude de nos péchés, les grâces plus ou moins nombreuses que nous avons reçues. Ah! préservez-moi du malheur de tomber dans le péché mortel, dont l'expiation, même après l'absolution, ne se fait qu'au prix de si longs tourments. Inspirez-moi la résolution de fuir avec soin les *fautes de chaque jour*: les médisances, les critiques,

les plaintes, les murmures, les aversions, les mécontentements ; tant de manquements au silence, à la discrétion, au recueillement, à l'esprit de prière et d'abnégation ; tant de pensées et de paroles contraires à l'humilité, à la charité, au désintéressement, à la gloire de Dieu ; tant de faiblesses enfin et de négligences dans la pratique de mes devoirs pieux, de mes devoirs d'état, et dans l'exercice de la mortification, de l'obéissance, du détachement parfait et de toutes les vertus ! O Marie, Mère de miséricorde ! purifiez, sanctifiez mon âme avant que ma mort arrive.

PRATIQUE. — Quand nos souffrances nous accablent, songeons combien il doit être plus pénible de supporter en purgatoire des peines beaucoup *plus cruelles*, non une heure, ni un jour, mais des semaines, des *années* et des *siècles*.



14^e Jour.

L'esprit de mortification expie toutes nos fautes.

1.  U couvent de Mantoue, on célébraït les obsèques d'une religieuse dominicaine, morte en odeur de sainteté. Le corps était à découvert dans le chœur au milieu des sœurs qui récitaient l'office. L'une d'elles, la bienheureuse Quinziani s'était agenouillée auprès de la bière pour recommander à Dieu la *défunte*. Tout à coup *celle-ci*, étendant le bras gauche, saisit la main droite de la Bienheureuse, la serre étroitement, comme ferait une malade qui, dans les ardeurs de la fièvre, demanderait secours à une amie. Elle la tint ainsi serrée pendant un temps considérable, puis retira son bras, qui retomba inanimé dans le cercueil. — Etonnées de ce prodige, les religieuses voulurent en avoir l'explication. La bienheureuse Quinziani leur répondit que pendant le temps où la défunte lui pressait la main, une voix non articulée lui disait au cœur. « Secou-

rez-moi, ma sœur, secourez-moi dans les *affreux supplices* que j'endure. Oh ! si vous saviez la sévérité du Juge qui veut notre amour, *quelle expiation il exige des moindres fautes*, avant de nous admettre à la récompense ! Si vous saviez combien il faut être pur pour voir la face de Dieu ! Priez, priez et *faites pénitence pour moi*, qui ne peux plus m'aider. »

Touchée de cette prière, la Bienheureuse se livra à toutes sortes de *mortifications* et d'œuvres *satisfactives*, jusqu'à ce qu'une nouvelle révélation vint lui apprendre la délivrance de son amie et son entrée dans la gloire.

Cet exemple nous apprend combien il est nécessaire de *satisfaire* ici-bas à la Justice divine, si nous voulons échapper à ses coups après notre dernier soupir. Le souverain Juge exige la plus grande pureté des âmes qu'il veut sauver ; mais cette pureté ne s'obtient que par l'*expiation*, vu les fautes et les imperfections dont nous souillons chaque jour notre âme, parfois même à notre insu. La sainteté infinie du Seigneur sait trouver à reprendre jusque dans nos bonnes œuvres. Que sera-ce des actions indifférentes et de celles qui n'ont d'autre but que de flatter la nature ? Quelle est l'âme qui, dans le cours d'une journée ne cède trente, quarante, cent fois et au delà, à des mouvements d'amour-

propre plus ou moins volontaires, à des pensées, à des désirs inutiles, à de vains retours sur soi ou sur ses actions ? Ce sont autant de brins de paille qui devront être consumés par le feu de l'expiation, à moins que notre *pénitence* ne prévienne les jugements de Dieu. Ayons donc soin de désarmer pendant la vie présente la divine Justice, en nous *mortifiant*, en observant les jeûnes que prescrit l'Eglise, en retranchant à nos aises, à notre mollesse, à notre sensualité ; en veillant sur nos yeux, sur notre langue, sur notre imagination ; en réformant en nous tout l'homme naturel, par les principes de la foi, fondés sur la doctrine et les exemples de Jésus.

La vénérable servante de Dieu, Françoise de Pampelune, qui fut favorisée de plusieurs visions sur le purgatoire, vit un jour un homme du monde, assez bon chrétien d'ailleurs, qui devait passer *cinquante-neuf ans* dans les flammes du purgatoire, et pour quel motif ? à cause de la *recherche du bien-être*. — Un autre y passa *trente-cinq ans* pour la même raison ; et un troisième, qui avait eu en plus la passion du jeu, y demeura *soixante-quatre ans*.

Aveugle est donc celui qui entasse ici-bas dettes sur dettes, sans songer jamais à s'en acquitter envers la justice de Dieu *par la mortification*. La pénitence qui l'attend dans

l'autre vie sera cent fois plus longue et plus cruelle que tout ce qu'il aurait à souffrir en celle-ci, quand même il s'imposerait toutes les austérités des anachorètes et toutes les tortures des martyrs jusqu'à la fin de sa vie.

2. Il importe surtout de mortifier *les sens qui nous exposent le plus à offenser Dieu* et par conséquent à encourir les peines du purgatoire. Les fautes qu'ils nous font commettre, quelque légères qu'elles paraissent, doivent être expiées, souvent même par des supplices très rigoureux. Voilà pourquoi les Saints s'imposaient de grandes pénitences en punition des plus légers manquements.

Le bienheureux Jean-Baptiste Tholoméi avait une sœur nommée Angèle, qui mourut après avoir vécu saintement et fut ressuscitée par son saint frère, lorsqu'on la portait au sépulcre. Elle sortit de son cercueil toute *frappée de terreur*. Elle parlait de la rigueur des jugements de Dieu, de manière à faire frémir. La pénitence qu'elle s'imposa dès lors prouva la sincérité de ses discours. Non contente des exercices ordinaires usités par les Saints, tels que les *jeûnes*, les *veilles*, les *cilices*, les *disciplines sanglantes*, elle allait jusqu'à *se jeter dans les flammes* et s'y roulait jusqu'à se brûler toutes les chairs. Son corps était devenu un objet de pitié et d'horreur. On la blâmait hautement, mais

elle répondait : « Oh ! si vous connaissiez *la rigueur* des jugements de Dieu, vous ne parleriez point ainsi. Que sont mes faibles pénitences en comparaison des *supplices réservés* dans l'autre vie *aux infidélités* qu'on se permet en celle-ci ? *Je voudrais en faire cent fois davantage.* »

Remarquons que cette défunte n'était pas une pécheresse, ni une âme tiède, mais une religieuse fervente avant son premier décès. La crainte des jugements de Dieu et la pensée du purgatoire en fit une sainte dont l'Eglise a reconnu l'héroïcité des vertus. — Cet exemple ne doit-il pas nous inspirer, sinon d'imiter les austérités de cette âme, au moins de devenir un peu *moins sensuels*, moins amis de la *mollesse*, du *bien-être* et du *plaisir*, moins impatients dans les *infirmités*, les *contrariétés*, les *privations* et les *peines* de chaque jour ? Car un feu réel et sensible, mais plus ardent que le feu terrestre nous fera payer bien cher les satisfactions que nous donnons à nos sens au détriment de la grâce et de notre perfection. C'est ce que Dieu, pour notre instruction, a manifesté bien des fois.

Un religieux dominicain, qui vivait saintement dans son couvent de Zamorra en Espagne, était lié d'une amitié spirituelle avec un frère franciscain. Un jour ils se promirent mutuellement que le premier qui mour-

rait apparaîtrait à l'autre pour lui donner des *avis salutaires*, si Dieu le permettait. Le frère mineur mourut le premier, et un jour que le fils de saint Dominique préparait le réfectoire, il lui apparut. Après l'avoir salué avec respect, il lui annonça qu'il était sauvé, mais qu'avant d'entrer au ciel, il devait encore *souffrir beaucoup* pour une infinité de petites fautes dont il n'avait pas eu *assez de repentir* pendant sa vie. « Rien sur la terre, ajouta-t-il, ne peut vous donner une idée des tourments que j'endure, et Dieu me permet de vous en montrer un effet sensible. » — En disant ces mots, il étendit la main droite sur la table du réfectoire, et *la marque s'en imprima dans le bois carbonisé*, comme si l'on y eût appliqué un fer rouge.¹

Un autre exemple plus récent, arrivé dans notre siècle (1859), corrobore le premier. Une religieuse franciscaine de Foligno, Thérèse Gesta, morte subitement d'un coup d'apoplexie foudroyante, apparut douze jours après, à sa sœur en religion, Anna-Félicie, qui la remplaçait dans son office de lingère au couvent. Le 16 Novembre, comme celle-ci montait l'escalier de la lingerie, elle entendit des gémissements qui venaient de l'intérieur de la chambre. Un peu effrayée,

(1) Ferdin. de Castille. *Hist. de S. Dominique*.

elle s'empresse d'ouvrir, mais personne ! De nouveaux gémissements plus accentués se font entendre, et une voix plaintive disait : « *O mon Dieu, que je souffre !* » La sœur stupéfaite reconnut la voix de Thérèse, son amie. Alors toute la salle se remplit d'une fumée épaisse, et l'ombre de sœur Thérèse apparaît en glissant le long de la muraille. Arrivée près de la porte, elle s'écrie avec force : « Voici un signe de la miséricorde de Dieu. » Et elle *imprime sa main droite sur le panneau* le plus élevé de la porte. Une odeur de brûlé se répand aussitôt dans la salle. — Les autorités religieuses et civiles examinèrent le fait. On ouvrit la tombe de la défunte et l'on constata que sa main, remarquablement petite, concordait parfaitement avec celle de l'empreinte merveilleuse. C'était un signe de la miséricorde de Dieu ; car il produisit dans ce couvent et dans ceux d'alentour tous les effets d'une longue et sérieuse retraite.

Ces faits nous prouvent que nos *satisfactions sensuelles* et notre défaut de mortification auront leur châtiment propre dans le purgatoire, châtiment sensible et d'autant plus à redouter que nous sommes plus délicats et que le feu de l'expiation est plus terrible, étant le même, selon saint Augustin et saint Thomas, que le feu qui punit les réprouvés. — Oh ! combien ces vérités

devraient stimuler notre zèle à *nous mortifier* en beaucoup de petites occasions, où notre santé n'en souffrirait aucun dommage ! par exemple, en gardant la *modestie* des yeux, en observant le *silence* en certaines rencontres, en pratiquant la *tempérance* dans le boire et le manger, en nous abstenant de liqueurs ou de boissons alcooliques, plus nuisibles qu'utiles au corps et surtout à l'âme.

Il y avait chez les Jésuites de Lyon, un père nommé François d'Aix, qui faisait *beaucoup de pénitences*. « Le jour, disait-il, que j'aurais passé sans répandre quelques gouttes de mon sang pour l'offrir au Seigneur, serait pour moi plus pénible que la plus rude mortification. » Son attrait particulier le portait à embrasser de préférence les œuvres pour lesquelles les autres montraient moins d'inclination. — Un frère coadjuteur, qui vivait à la même époque et dans la même Compagnie, ne suivait pas ce bel exemple. *Il n'aimait pas la mortification*, mais il cherchait ses aises et ce qui flatte les sens. Etant venu à mourir, il apparut au père d'Aix, le corps couvert d'un *affreux cilice* et souffrant de *grands tourments*, en punition des fautes de *sensualité* qu'il avait commises. Il implora le secours de ses prières, et disparut sans mot dire. N'était-ce pas là une condamnation de sa propre vie

et un hommage rendu à la vie mortifiée de celui dont il réclamait l'assistance ?

Rappelons-nous que les occasions de nous mortifier ne nous manquent pas. Nous pouvons en effet éviter de nous plaindre quand on nous contrarie, qu'on nous néglige, qu'on nous oublie à table ou ailleurs ; quand on nous fait attendre, qu'on nous dérange, qu'on se montre importun à notre égard. Ne pourrions-nous pas de même garder toutes les règles de la politesse, de la délicatesse, de la modestie chrétienne, règles fort à charge à notre nature déchue, et qui, toujours observées, nous fournissent l'occasion de nombreux actes de renoncement ? Ainsi, sans sortir de la vie ordinaire, nous pourrions nous gêner, *nous mortifier beaucoup*, dans l'intention de plaire à Dieu et de nous dévouer au prochain ; ce qui nous vaudrait un poids immense d'expiation et de mérites auprès du souverain Juge.

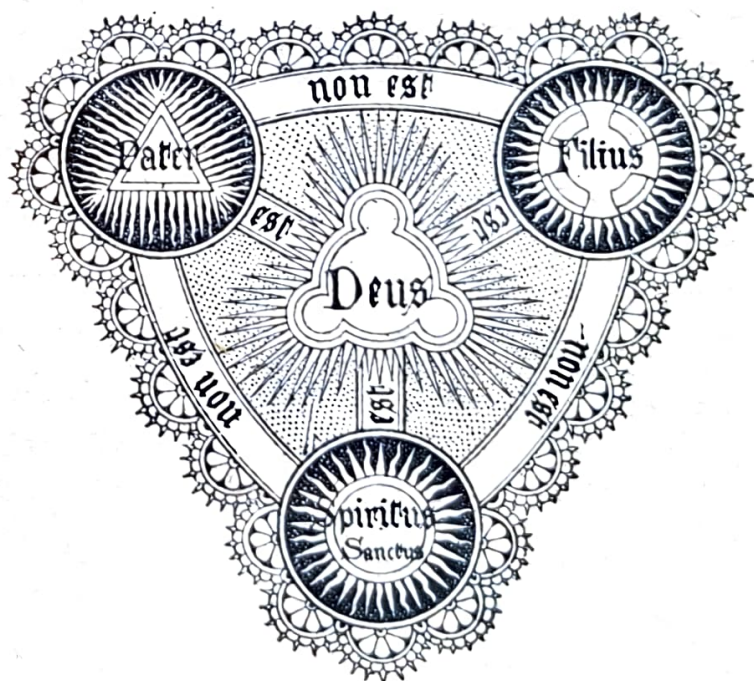
O Jésus, vous dont la vie a été un sacrifice et un martyre continuel ! ne permettez pas que je sois un membre délicat sous un chef couronné d'épines. Par l'intercession de la Mère de douleurs, *accordez-moi la contrition* de mes péchés, *l'esprit de pénitence*, et le courage de retrancher à mes sens et à mes inclinations tout ce qui est contraire à la vraie sainteté. *Inspirez-moi l'esprit de componction* et la crainte de vos jugements,

afin que j'y puise le courage de tout supporter et de m'imposer même des privations, en expiation de mes fautes quotidiennes.

PRATIQUE. — Répétons souvent cette prière indulgenciée : « Très doux Jésus ! ne me soyez pas un Juge, mais un Sauveur.¹ » Prions pour les âmes immortifiées, qui sont présentement en purgatoire.²

(1) 50 jours d'ind. chaque fois.

(2) Voyez à la Table des matières d'autres prières indulgenciées.



15^e Jour.

*La mortification de la langue, nécessaire
pour éviter le purgatoire.*

Nous faisons beaucoup de fautes, dit saint Jacques, surtout en parlant. La langue est comme un feu capable de nous consumer et de nous détruire ; c'est tout un *monde d'iniquité* ; elle infecte et enflamme tout le cercle et le cours de notre vie, et elle est elle-même enflammée du feu de l'enfer. L'homme peut dompter tous les animaux ; mais quel est celui qui sait dompter sa langue ? Celui-là est un homme parfait.¹ »

1. Oui, *nous serions parfaits*, si nous ne péchions jamais en parlant, car il est bien difficile de parler toujours avec l'humilité, la prudence, la charité que requiert la vraie vertu. Aussi voyons-nous bien des âmes, exemplaires en leur piété et en leur con-

(1) Jac. 3, 1-10.

duite, et ne sachant pas gouverner leur langue.

Le célèbre Durand, illustre bénédictin, étant encore simple religieux, se montrait déjà un modèle de régularité et de ferveur. Cependant il avait un défaut : la vivacité de son esprit le portait à trop parler ; il aimait *à l'excès le mot pour rire, souvent aux dépens de la charité*. Hugues, son abbé, lui fit des représentations à cet égard, lui prédisant même que, s'il ne se corrigeait, il aurait certainement à souffrir dans le purgatoire. Durand n'attacha pas assez d'importance à cet avis et continua de s'abandonner au dérèglement de sa langue. Après sa mort, la prédiction de l'abbé Hugues se réalisa. Durand apparut à un religieux de ses amis, le suppliant de l'aider de ses prières, parce qu'il était *cruellement puni de l'intempérance de son langage*. A la suite de cette apparition, la communauté se réunit et l'on convint de garder pendant *huit jours* un silence *rigoureux* et de pratiquer *d'autres bonnes œuvres* pour soulager le défunt. Ces charitables prières produisirent leur effet : à quelque temps de là, Durand apparut de nouveau pour annoncer sa délivrance.¹

Voilà comment on est châtié dans l'autre vie, quand en celle-ci on donne trop de

(1) Vincent de Beauvais.

liberté à sa langue, au détriment de l'obéissance et de la charité ! Il en est qui ne savent pas ouvrir la bouche sans mordre le prochain dans son honneur, sa réputation ou dans l'estime dont il jouit. D'autres souillent leur langage par des paroles légères, peu convenables, peu édifiantes. Beaucoup manquent de prudence, de discrétion et ne savent pas garder un secret. Toutes les fautes commises par la langue, de quelque nature qu'elles soient, doivent être expiées sur la terre ou dans le purgatoire.

Un religieux dominicain, prédicateur plein de zèle, apparut après sa mort à l'un de ses frères à Cologne. Il était couvert de vêtements magnifiques, portait une couronne d'or sur la tête ; *mais sa langue était cruellement tourmentée*. Ces ornements représentaient la récompense méritée par son ardeur à convertir les âmes et sa parfaite exactitude à observer sa règle. Mais comme son *langage* n'avait pas toujours été digne de lèvres sacerdotales et religieuses, *sa langue était mise à la torture*.¹

Dieu n'a donc pas égard à la grandeur de la dignité, du talent, du mérite et même de la sainteté de ce défunt ; il le punit en toute rigueur de toutes ses paroles plus ou moins repréhensibles. Que sera-ce de ceux qui,

(1) Rossignoli.

sans avoir les vertus de ce dominicain, l'une des gloires de son Ordre, ne cessent *d'offenser Dieu par leurs discours*? — L'abondance des paroles, dit l'Esprit-Saint, est rarement sans péché.¹ Nous devons donc nous habituer à garder souvent le silence, afin d'apprendre à ne point parler inconsidérément. Combien seront punis pour n'avoir point mis un frein à leur langue, lorsque le devoir les y obligeait!

2. Dans un monastère de l'Ordre de Cîteaux vivaient deux jeunes religieuses, nommées Gertrude et Marguerite. La première, quoique d'ailleurs vertueuse, ne veillait pas suffisamment sur sa langue; elle se permettait fréquemment de *manquer au silence prescrit*, quelquefois même *dans le chœur*, avant et après l'office. Au lieu de se recueillir avec respect dans le Lieu saint et de se préparer à la prière, elle se dissipait en adressant des *paroles inutiles* à sa sœur Marguerite placée à côté d'elle. Elle mourut jeune encore; mais qu'arriva-t-il? peu de temps après, son amie la vit *venir à l'office et s'asseoir dans la stalle qu'elle occupait de son vivant*. Effrayée et près de défaillir, elle ne savait que penser. Elle alla trouver sa supérieure et lui raconta ce qu'elle avait

(1) Prov. 10, 19.

vu. « Si la défunte reparait, lui dit celle-ci, ne vous troublez pas, mais demandez-lui quel est le sujet de sa venue. » Gertrude reparut, en effet, le lendemain. Marguerite lui dit : « Ma chère sœur, d'où venez-vous et que voulez-vous ? — Je viens, répondit-elle, satisfaire à la justice de Dieu, dans l'endroit où j'ai péché. C'est ici, *dans le Lieu saint* consacré à la prière, que j'ai offensé Dieu par des *paroles inutiles et contraires au respect religieux*, par la mauvaise édification que j'ai donnée à la Communauté et par le scandale que je vous ai donné à vous en particulier. Oh ! si vous saviez, ajouta-t-elle, ce que je souffre : je suis *toute dévorée de flammes : ma langue surtout en est cruellement tourmentée.* » — Elle disparut après avoir demandé des prières.¹

Lorsque saint Hugues gouvernait le monastère de Cluni, un de ses religieux, qui avait été peu fidèle à la règle du *silence*, étant venu à mourir, apparut au saint Abbé pour implorer le secours de ses prières. Il avait la *bouche remplie d'affreux ulcères, en punition, disait-il, de ses paroles oiseuses.* — Hugues ordonna sept jours de silence à toute sa Communauté. On les passa dans le recueillement et la prière. Alors le défunt

(1) Césaire. *Dial. sur les miracl.*

apparut de nouveau, délivré de ses ulcères, le visage radieux, et témoignant sa reconnaissance pour le charitable secours qu'il avait reçu de ses frères.¹

Nous voyons ici l'accomplissement de cette sentence du divin Maître : « Je vous déclare que toute *parole inutile* qu'auront dite les hommes, il leur en sera demandé *compte* au jour du jugement.² » Qu'en sera-t-il donc de ceux qui profanent leur bouche et souillent leur langue par des mots obscènes, par des blasphèmes, des mensonges, des parjures ; par des paroles impies contre la religion et ses ministres ; par des critiques, des médisances, des calomnies ; par tout ce que le cœur humain peut produire d'inique, de méchant et de criminel ? En un mot, si les paroles *oiseuses* sont punies si sévèrement en purgatoire, qu'en sera-t-il des conversations *mauvaises et scandaleuses* ? Evitons donc avec soin dans nos discours ce qui est contraire à l'humilité, à la douceur, à l'obéissance, à la charité, à la décence et à toutes les vertus.

3. Oh ! que le silence est un bien précieux ! Celui qui sait *se taire à propos* évite ce qui peut troubler son âme ou celle des autres,

(1) S. Hugues. 29 Avril.

(2) Matth. 12, 36.

Il ne parle que lorsque ses paroles valent mieux que son silence. De là vient que sa conscience est toujours pure, toujours calme et tranquille. Car il est difficile de s'entretenir souvent avec les créatures sans commettre quelque faute contre le Créateur, soit par vanité, jactance, prétention, présomption, soit par imprudence, chagrin, humeur, mécontentement, soit enfin par dissipation, gaité excessive, oubli des convenances ou des égards dus au prochain.

Le silence, quand il est dans l'ordre et la volonté de Dieu, non seulement nous préserve de ces écueils, mais encore nous aide à nous *recueillir*, à penser à Jésus, à puiser en lui les lumières qui nous rendent sages et prudents dans la conversation. Il nous force, dit saint Bernard, à *méditer* les choses célestes et à devenir ainsi moins terrestres dans nos sentiments et nos entretiens. Il *garde notre cœur* contre l'influence du monde, nous conserve dans la ferveur, nous tient détachés de la terre, nous dispose à aimer Dieu par-dessus toutes choses et notre prochain comme nous-mêmes. — Le silence, dit Isaïe, cultive la justice ou la sainteté dans les âmes.¹ Il nous aide à pratiquer beaucoup de *vertus* et à récolter une abondante moisson de *mérites*. Combien de fois, en effet, ne

(1) Is. 32, 17.

pouvons-nous pas nous taire, tantôt par *humilité*, en nous estimant indignes de parler ou en omettant de dire ce qui pourrait tourner à notre louange ; tantôt par *obéissance*, en ne répliquant pas à ceux qui nous commandent, tantôt par *charité*, en fuyant la critique, le blâme, les reproches sur le compte du prochain ; tantôt enfin par esprit de soumission et de *patience*, en évitant de nous plaindre des événements, des privations, des accidents et des dispositions quelconques de la divine Providence !

Formons donc la *résolution* de nous taire, chaque fois que l'obéissance, la prudence, la nécessité, la charité et la crainte fondée d'un plus grand mal nous en font un devoir. Gardons le silence, surtout dans le Lieu saint. De même, quand nous sommes émus, impatients, colères, portés à répondre, à invectiver, à injurier. « Celui qui met alors un frein à sa bouche, dit l'Esprit-Saint, conservera son âme en paix.¹ »

O mon Dieu ! je me repens des fautes nombreuses que j'ai commises *par la langue*, et je suis résolu de me corriger à l'avenir. Accordez-moi la grâce de pratiquer fidèlement le silence, selon les temps et les circonstances ; d'éviter les entretiens nuisibles aux autres ou à moi-même. Je me propose

(1) Prov. 13, 3.

de me recueillir souvent en votre présence afin d'apprendre de vous quand je dois me taire et quand je dois parler.

PRATIQUE. — Avant de rompre le silence, voyons si nos paroles seront utiles au prochain ou à nous-mêmes ; si par là nous ne blesserons aucune vertu, ou ne flatterons point notre amour-propre. — Récitons trois *Ave Maria* pour les fidèles défunts qui souffrent en purgatoire à cause de l'intempérance de leur langage.



16^e Jour.

Fuir la tiédeur pour échapper au purgatoire.

1.  A tiédeur est une sorte d'engourdissement volontaire où tombe une âme par suite de l'habitude qu'elle a contractée de commettre des fautes vénielles sans crainte et sans remords. Cet état est des plus dangereux pour le salut, puisqu'il conduit au péché mortel ; il est de plus rigoureusement puni par la justice divine dans les flammes du purgatoire.

Parmi les disciples de saint Bernard qui embaumaient par leur sainteté la célèbre vallée de Clairvaux, il s'en trouva un dont la *négligence* contrastait tristement avec la ferveur des autres. Malgré son double caractère de prêtre et de religieux, il s'était laissé entraîner dans l'abîme de la *tiédeur*. Il mourut avant d'avoir donné des signes d'un véritablement amendement. Pendant qu'on chantait la messe de ses funérailles, un saint vieillard de la communauté connut

supernaturellement que son âme, sans être damnée, était dans un malheureux état. La nuit suivante, le défunt lui apparut, sous un extérieur *misérable et profondément désolé* : « Hier, lui dit-il, vous avez eu connaissance de mon sort ; voyez maintenant *les tortures qui punissent ma tiédeur coupable*. » — Il conduisit alors le vieillard au bord d'un puits large et profond, tout rempli de fumée et de flammes : « Voici le lieu, ajouta-t-il, où les ministres de la divine Justice ont ordre de me tourmenter. *Ils ne cessent de me précipiter dans ce gouffre* et m'en retirent aussitôt après, pour m'y précipiter de nouveau, *sans m'accorder un instant de trêve ni de repos*. »

Le lendemain matin, ce religieux alla trouver saint Bernard pour lui faire part de sa vision. Le saint abbé, qui avait eu une apparition semblable, y vit un avis du ciel, donné à sa Communauté. Il convoqua aussitôt le Chapitre, et les larmes aux yeux, il raconta la double vision, exhortant ses religieux à *secourir* par de charitables suffrages leur pauvre frère défunt, et à *profiter* de ce triste exemple pour se conserver dans la ferveur et fuir les moindres négligences dans le service de Dieu.

Oh ! que la lâcheté à remplir nos devoirs

(1) Rossign. *Merr.* 47.

est désagréable au Seigneur ! « Je connais tes œuvres, dit-il à l'homme tiède ; je sais que tu n'es ni froid, ni chaud, c'est-à-dire, ni en état de péché mortel, ni dans la ferveur. Que n'es-tu l'un des deux ! mais parce que tu n'es ni l'un ni l'autre et *que tu es tiède, je vais commencer à te rejeter de ma bouche*. Tu oses dire : Je suis riche et j'abonde de biens, et je n'ai besoin de rien ; et tu ignores que tu es un malheureux, un misérable, un pauvre, un aveugle, un indigent manquant de tout.¹ » — Ainsi parle l'Esprit-Saint. Son langage nous prouve l'aversion profonde qu'il ressent de la tiédeur. Il semble même préférer l'état du pécheur qui tombe et se relève, à cet engourdissement du tiède qui s'achemine vers une ruine imminente sans presque le remarquer. Aussi le purgatoire de celui qui vit ainsi dans la négligence et y passe des années destinées à gagner le ciel, sera *proportionné au grand nombre de fautes vénielles* qu'il aura commises en cet état, sans songer même à les réparer.

2. Une sainte religieuse nommée Marie de l'Incarnation, du monastère des Ursulines de Loudun, apparut quelque temps après sa mort à sa supérieure, femme d'intelli-

(1) Apoc. 3, 15-18.

gence et de mérite, qui en écrivit les détails au P. Surin, de la Compagnie de Jésus.

« Le 6 Novembre, lui dit-elle, entre trois et quatre heures du matin, la Mère de l'Incarnation s'est présentée à moi avec un visage très doux, qui paraissait plus humilié que souffrant : je vis cependant bien qu'elle *souffrait beaucoup*. D'abord, en la voyant auprès de moi, j'eus une grande frayeur ; mais je me rassurai bientôt et je lui demandai en quel état elle était et si nous pouvions lui rendre quelque service. — Elle répondit : « Je satisfais à la Justice divine dans le purgatoire » — Je la priai de me dire ce qui l'y retenait. — Alors poussant un profond soupir, elle répondit : « Ce sont plusieurs *négligences* aux exercices communs ; une certaine *faiblesse* que j'ai eue à me laisser entraîner par l'exemple des religieuses imparfaites ; enfin et surtout, *l'habitude* où j'ai été de retenir par devers moi des choses dont je n'avais pas la permission de disposer, et de m'en servir selon mes besoins et mes inclinations naturelles. Oh ! si l'on savait le mal que l'on fait à son âme *en ne s'appliquant pas à la perfection*, et combien durement on devra expier un jour les satisfactions qu'on se donne contre les lumières de la conscience, on aurait une autre ardeur à se faire violence pendant la vie ! Ah ! Dieu

voit les choses d'un autre œil que nous, il les juge autrement. »

« Je lui demandai de nouveau si nous pouvions lui être de quelque utilité pour abrégér ses souffrances? — Elle me répondit : « Je désire voir et posséder Dieu ; mais je suis contente de satisfaire à sa justice tant qu'il lui plaira. » — Je la priai de me dire si elle souffrait beaucoup. — « Mes douleurs, répondit-elle, sont *incompréhensibles* à ceux qui ne les sentent pas. » — En disant ces mots, elle s'approcha de mon visage, comme pour prendre congé de moi. Or il me sembla que c'était un *charbon de feu qui me brûlait*, quoique son visage ne touchât point au mien ; et mon bras, ayant un peu frisé *sa manche*, se trouva *brûlé* ; j'y ressentis une vive douleur. »

Un mois après, elle apparut de nouveau à cette même supérieure pour lui annoncer sa délivrance.

Remarquons, dans cet exemple, combien sévèrement sont punies certaines fautes que la défunte énumère et dont nous tenons si peu compte dans notre conduite. Ces fautes toutefois lui valurent *tout un mois de supplices*, *supplices incompréhensibles*, dit-elle, à ceux qui ne les sentent pas. Si donc une religieuse sainte et fervente souffre si longtemps et si cruellement pour des fautes fort légères et relativement peu nombreuses ;

que ne doivent pas attendre les âmes tièdes, dont le propre est de multiplier chaque jour leurs péchés véniels et de n'en éprouver presque aucun regret? Oh! combien leur châ-timent en purgatoire sera long et terrible!

3. Chacun de nos manquements volontaires ressemble à une *blessure* que nous faisons à notre âme, qui est l'image de la divinité. Blessier une telle âme qui a été rachetée par le sang d'un Dieu, n'est-ce pas un *mal plus grand* que toutes les souffrances sensibles? Aussi la divine Justice le punit par des tortures indicibles en intensité et en durée.

Le péché véniel est encore une *tache hideuse et si horrible* que sainte Catherine de Sienne ne pouvait en supporter la vue sans ressentir les ardeurs d'une fièvre qui mettait sa vie en danger. Elle préférerait, disait-elle, voir la laideur monstrueuse de tous les démons ensemble et marcher par un chemin de flammes jusqu'au jugement dernier, plutôt que de supporter l'*affreux aspect d'une légère offense* commise contre Dieu. Le Seigneur, en effet, est la pureté et la beauté *infinies*; la moindre résistance à ses volontés nous met dans une certaine opposition avec lui; ce qui produit en nous une laideur qui, rapprochée de la beauté de Dieu, nous fait paraître des monstres. Et

nous voudrions après cela, que nos fautes ne fussent point sévèrement punies ! Disons plutôt avec David : « Seigneur ! vous êtes juste, et vos jugements sont équitables. »

Les péchés véniels des âmes PLUS FAVORISÉES déplaisent beaucoup plus à Dieu, parce qu'elles résistent à plus de lumière et blessent davantage le cœur de Celui qui les chérit plus tendrement. D'ailleurs une tache défigure beaucoup plus un habit précieux qu'un vêtement de vil prix. Or les âmes privilégiées étant plus belles par la grâce du Seigneur, paraissent aussi, par leurs fautes, plus difformes à ses yeux. De là sa répulsion pour de telles âmes, quand elles tombent dans la tiédeur.¹

Un grand serviteur de Dieu, raconte Louis de Blois,² reçut la visite d'une âme du purgatoire, qui implorait son secours. Elle endurait, disait-elle, de *cruels tourments* pour la *négligence qu'elle avait mise en se préparant à la sainte Communion*. — Une autre défunte apparut à sainte Marie-Madeleine de Pazzi. Elle avait autour d'elle un *manteau de flammes* qui semblaient la consumer ; et cela, parce qu'elle avait contre sa conscience *communié rarement et sans ferveur*.

Oh ! la justice de Dieu juge des choses bien

(1) Apoc. 3, 15-16.

(2) *Miroir spirituel*.

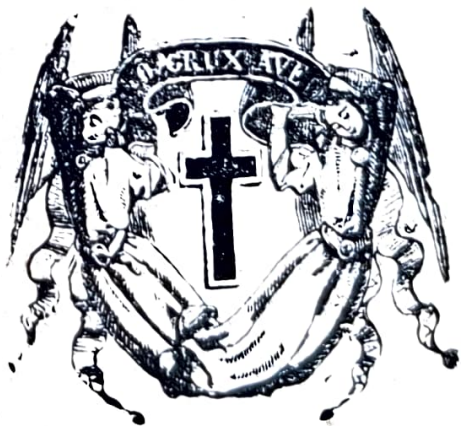
autrement que notre nature, si portée à se flatter et à s'excuser ! Qui ne se proposerait, en conséquence, d'être à l'avenir plus désireux de la solide perfection ? Secouons donc notre paresse, notre torpeur ; embrassons avec ardeur le service d'un Dieu qui ne s'est pas épargné lui-même, mais qui s'est dévoué dans notre intérêt aux travaux, aux fatigues, aux souffrances, aux privations et aux opprobres. S'il a été si généreux pour nous, qui étions ses ennemis par le péché, que ne devons-nous pas faire pour lui, le meilleur de nos amis ? Jésus a travaillé à notre salut comme s'il se fût agi de son propre bonheur ; et nous refuserions de nous employer à ce qui nous est si personnel, notre sanctification et notre éternelle béatitude ? Oh ! cessons d'être avares envers Dieu et traîtres envers nous-mêmes. N'allons pas, pour éviter quelques peines légères, nous condamner à des supplices dont la seule pensée devrait nous faire frémir.

O Jésus ! éclairez-moi sur cette vérité que les petites blessures négligées produisent des ulcères dangereux et que les infirmités mal soignées engendrent des maladies mortelles. Accordez-moi la grâce de me mettre en garde contre les séductions du monde et du démon, qui veulent m'inspirer l'oubli de mes devoirs, la négligence de mes pratiques pieuses et m'ôter la crainte de vos juge-

ments. Communiquez-moi l'horreur de toute faute vénielle *délibérée*, surtout de toute *résistance* à vos grâces et de la négligence dans mes *exercices de piété*. Par l'intercession de votre très sainte Mère, réveillez en moi les désirs de vous aimer et de me sanctifier; que toutes mes pensées, mes aspirations aient pour but unique d'employer saintement le temps de cette vie si courte, afin de mériter la bienheureuse éternité.

PRATIQUE. — Redisons souvent cette prière indulgenciée : « Jésus, mon Dieu, je vous aime par-dessus toutes choses.¹ » Appliquons-en les indulgences aux âmes qui souffrent en purgatoire à cause de leur manque de ferveur.

(1) 50 jours d'indulgence chaque fois.



17^e Jour.

Reconnaissance des défunts, motif de prier pour eux.

UN Ange disait un jour à sainte Brigitte : « *Béni soit celui qui, sur la terre, aide les âmes souffrantes par ses prières, ses bonnes œuvres et la mortification des sens ! car la justice de Dieu ne peut mentir : l'âme doit se purifier après la mort dans les tourments du purgatoire, si elle n'est délivrée par les suffrages de ses amis.* »

Et j'entendis aussitôt, continue sainte Brigitte, des voix nombreuses qui disaient : « O Seigneur Jésus-Christ, juste Juge, *augmentez votre amour en ceux qui nous peuvent secourir, afin que nous tirions plus d'avantages de leurs œuvres saintes.* » Plus haut des voix ajoutaient : « *Que Dieu récompense ceux qui nous secourent dans notre pauvreté !* » — Dans ce même séjour du purgatoire, dit la sainte, je vis se lever une aurore : elle allait croissant peu à peu, et la grande voix d'une multitude criait :

« O Seigneur Dieu ! *donnez une récompense centuple* à nos amis de la terre qui, par leurs bonnes œuvres, nous font monter vers la lumière céleste et jusqu'à la vision de votre face.¹ »

1. Telle est la reconnaissance des fidèles défunts, qu'ils ne cessent de *bénir ceux qui leur viennent en aide*. Cette reconnaissance est beaucoup plus vive que celle d'un prisonnier dont on aurait brisé les fers ; d'un malade désespéré à qui nous aurions rendu la santé ; d'un homme ruiné à qui nous rendrions tout ce qu'il a perdu. Et cette reconnaissance *n'est pas stérile*.

Il y avait à Naples une pauvre femme qui ne possédait d'autres ressources pour élever sa famille que le salaire journalier de son mari. Un jour, hélas ! celui-ci fut jeté en prison pour dettes, en sorte qu'il ne resta à la malheureuse mère que sa confiance en Dieu. Elle conjurait avec foi la divine Providence de lui venir en aide et surtout de délivrer son mari, qui gémissait sous les verrous, sans autre crime que son indigence. Elle alla trouver un riche seigneur renommé pour sa charité ; mais elle n'en reçut qu'un carlin, environ cinquante centimes. Désolée, elle entre dans une église pour supplier le

(1) *Révélation*, liv. 4, chap. 9.

Dieu des indigents de la secourir dans sa détresse. Pendant qu'elle prie, il lui vient la pensée d'intéresser en sa faveur les âmes du purgatoire, *toujours si reconnaissantes* des moindres soulagements qu'on leur procure. Pleine d'espérance, elle porte dans la sacristie sa petite pièce de monnaie et demande *une messe des morts*. Un bon prêtre a la charité de la satisfaire et monte à l'autel, pendant que la pauvre femme offre à Dieu ses prières *pour les défunts*. Après la messe, elle quitte l'église et s'en retourne avec la joie dans le cœur, comme si l'effet eût suivi immédiatement sa requête. En avançant dans la rue, elle se voit abordée par un vieillard qui l'interroge, et à qui elle explique sa détresse. L'inconnu l'encourage et lui remet un *billet fermé*, avec ordre de le porter à un gentilhomme qu'il désigne. La femme n'a rien de plus empressé que d'obéir. Elle demande à parler au gentilhomme et lui présente le mystérieux billet. Dès qu'il l'a ouvert, il est près de s'évanouir : c'est l'écriture de *son père mort* depuis quelque temps. — « Et d'où vous vient cette lettre ? s'écrie-t-il, hors de lui. — Monsieur, répond la femme, c'est d'un charitable vieillard qui m'a abordé dans la rue. Je lui ai exposé ma triste situation et il m'a envoyé vous trouver pour vous remettre ce billet. Quant aux traits de son visage,

ils ressemblaient beaucoup à *ceux du tableau* que vous avez là au-dessus de la porte. -

De plus en plus frappé de ces circonstances, le gentilhomme reprend le billet et lit tout haut : « Mon fils, votre père vient de quitter le purgatoire, *grâce à une messe que la porteuse de cet écrit a fait célébrer ce matin*. Elle est dans une grande nécessité, et *je vous la recommande*. » — Il lit et relit ces lignes tracées par une main si chère, par un père qui est désormais du nombre des élus. Des larmes de bonheur inondent son visage; et, se tournant vers l'inconnue : « Pauvre femme, lui dit-il, vous avez, par une faible aumône, assuré la félicité éternelle de celui qui m'a donné la vie. Je veux à mon tour assurer votre félicité temporelle. *Je me charge de tous vos besoins, de vous et de votre famille*.¹ » — Bel exemple, qui nous prouve combien les âmes du purgatoire sont fidèles à nous récompenser des soulagements et surtout de la béatitude céleste que nous leur procurons par nos prières et nos bonnes œuvres !

2. Mais leur reconnaissance ne se borne pas à nous obtenir des grâces *temporelles*; elle a surtout en vue le *salut de nos âmes*. Elle nous procure en conséquence ce qui est

(1) Schouppe.

le plus utile à notre prédestination éternelle.

Voici ce que racontent à ce sujet les Annales des Frères Prêcheurs.¹ Un avocat était lié d'amitié avec un jeune homme fort pieux, qu'il assista charitablement dans la maladie dont il mourut. Quoiqu'il fût lui-même peu porté à la piété, il pria pour l'âme de son ami. Celui-ci, reconnaissant, ne laissa pas cette bonne action sans récompense. Environ *trente jours* après son décès, il apparut à l'avocat, le suppliant de le secourir, parce qu'il était en purgatoire. — « Vos peines sont-elles rigoureuses? lui demanda son ami. — Hélas! répondit-il, *si toute la terre avec ses forêts et ses montagnes était en feu, ce ne serait pas un brasier comme celui où je me trouve plongé.* » — L'avocat, saisi de crainte, *sentit sa foi se ranimer*, et songeant à lui-même, il demanda : « En quel état suis-je aux yeux de Dieu? — En mauvais état, répondit le défunt, et dans une profession dangereuse. — Qu'ai-je donc à faire? Quel conseil me donnez-vous? — *Quittez le monde pervers où vous êtes engagé et ne vous occupez que du salut de votre âme.* » — L'avocat suivit ce conseil et entra dans l'ordre de saint Dominique, après avoir donné tous ses biens aux pauvres. Il fut ainsi récompensé des soulage-

(1) *Malvenda*, an. 1241.

ments qu'il avait procurés à son ami défunt. Celui-ci le mit sur la voie du *bonheur éternel*, en retour de l'*assistance passagère* qu'il en avait reçue.

Peut-être qu'au milieu des flammes expiatoires se lamentent quelques-uns de nos amis, de nos parents, de nos proches, à qui nous avons autrefois voué beaucoup d'affection et que la multiplicité des affaires nous a fait oublier. C'est un père, une mère, un frère, une sœur, un ami intime qui s'intéressent beaucoup à notre sort final. Oh ! quelles grâces précieuses ils nous obtiendraient, si nous les recommandions spécialement à Dieu, et surtout si nous obtenions leur délivrance. Ils nous assisteraient particulièrement à l'heure suprême, heure décisive et redoutable qui fait trembler les plus intrépides.

Le cardinal Baronius raconte qu'une personne très charitable envers les âmes du purgatoire se trouva dans de vives angoisses à sa dernière heure. L'esprit de ténèbres lui suggérait des craintes mortelles touchant son salut, et cherchait à la faire tomber dans le désespoir. Mais au moment où la victoire allait presque lui échapper, il lui sembla voir le ciel s'ouvrir à ses yeux et des milliers de défenseurs en descendre pour la protéger contre les démons acharnés à sa perte. Réconfortée par ce secours

inattendu, elle demanda à ses bienfaiteurs qui ils étaient : « Nous sommes, répondirent-ils, *les âmes que vos suffrages ont tirées du purgatoire ; nous venons vous aider à notre tour, et bientôt nous vous conduirons en paradis.* » — A ces mots si consolants, la malade se sentit toute changée et remplie de la plus douce confiance. Peu de temps après, elle expira tranquillement, la sérénité sur le front et la joie dans le cœur. Ses défenseurs sans doute, selon leur promesse, *auront accompagné son âme jusqu'au ciel, où elle jouit du fruit de sa compassion envers les défunts.*

Si nous voulons aussi avoir des protecteurs dévoués et des consolateurs fidèles dans nos derniers instants, ayons soin de nous les choisir dès maintenant par notre attention à *recommander à Dieu* ceux qui quittent cette vie en état de grâce. Il en est si peu qui échappent au purgatoire ; et, par contre, il en est beaucoup pour qui personne ne songe à prier. Prenons l'habitude, nous, de prier spécialement pour les plus abandonnés, et nous pourrons compter sur leur reconnaissance ; car nous leur rendrons un service signalé.

O Jésus ! cette gratitude des âmes du purgatoire envers leurs bienfaiteurs est une *leçon pour moi*. Elle m'apprend combien je dois être reconnaissant envers vous, de qui

je reçois chaque jour de si précieux et si nombreux bienfaits. Accordez-moi la grâce de vous rendre amour pour amour, service pour service, en aidant les âmes souffrantes que vous aimez, et en témoignant au prochain la bienveillance et l'affection que je lui dois comme à votre image et souvent comme à l'instrument de vos bienfaits à mon égard. — Et vous, ô Marie, Mère de miséricorde ! rendez-moi tel que je dois être envers Jésus, votre divin Fils, et envers les âmes qui lui sont unies dans le purgatoire par les liens de la souffrance et de la charité.

PRATIQUE. — Si nous portons le scapulaire de l'Immaculée Conception, récitons *six Pater, Ave et Gloria*, aux intentions du Souverain Pontife, pour gagner les nombreuses indulgences attachées à ces prières et qui sont applicables aux fidèles défunts.



18^e Jour.

*La sainte Messe, moyen de délivrer les défunts
qui souffrent en purgatoire.*



SAINTE Marie-Madeleine de Pazzi avait appris de Notre-Seigneur à offrir au Père éternel le *sang de son divin Fils*. Elle le faisait cinquante fois par jour. Or il arriva que dans une extase, Jésus lui fit voir un grand nombre de pécheurs convertis et d'âmes du purgatoire délivrées par l'efficacité de cette pratique.

S'il en est ainsi de l'offrande *commémorative* de la passion, que sera-ce de la *réalité* renouvelée sur nos autels ? Car dans la Messe, selon le Concile de Trente, c'est le *même prêtre*, la *même victime* que sur la croix ; le seul mode d'immolation diffère : sur le Calvaire, ce fut un sacrifice *sanglant*, tandis qu'il ne l'est point dans nos églises.

1. Il fut un jour donné à un grand serviteur de Dieu, Jean de l'Alverne, religieux

franciscain, de voir les effets admirables du divin sacrifice offert pour les morts. Le 2 Novembre, *célébrant la messe pour les défunts*, il fut ravi en esprit, et le purgatoire s'ouvrit à ses yeux. Des âmes en sortaient, comme d'innombrables étincelles qui s'échappent d'une fournaise ardente, et c'était en vertu du *sacrifice de propitiation* offert en leur faveur.

Saint Nicolas de Tolentino était d'une charité admirable pour les âmes du purgatoire. Il jeûnait souvent pour elles au pain et à l'eau, se donnait de cruelles disciplines et portait autour des reins une chaîne de fer étroitement serrée. La pensée de pouvoir *aider les défunts* le décida seule à se laisser ordonner prêtre. De là ces apparitions nombreuses d'âmes reconnaissantes qui venaient le remercier de ses suffrages. — Une nuit, il vit en songe une pauvre âme en peine qui le suppliait *d'offrir le matin le divin sacrifice pour elle et pour quelques autres âmes* qui souffraient d'une manière affreuse au purgatoire. « Je suis, dit l'apparition, votre défunt ami Pellegrino d'Osima. Par la miséricorde de Dieu, j'ai évité les châtimens éternels au moyen d'une sincère pénitence, mais non les peines temporelles dues à mes péchés. Je viens au nom de beaucoup d'âmes aussi malheureuses que moi, vous supplier d'offrir demain *la sainte messe pour nous*.

Nous en espérons notre délivrance, ou du moins un grand soulagement. » — Le saint répondit avec bonté : « Que le Seigneur daigne vous secourir par les mérites de son sang précieux ! mais cette messe pour les morts, *je ne puis la dire demain* : c'est moi qui dois chanter au chœur la messe conventuelle. — Ah ! venez au moins avec moi, s'écria le défunt gémissant et pleurant ; je vous en conjure pour l'amour de Dieu, venez contempler *nos souffrances*, et vous ne me refuserez plus : vous êtes trop bon pour nous laisser dans de pareilles angoisses. »

Alors il sembla à notre Saint qu'il était transporté dans le purgatoire. Il vit une plaine immense, où une grande multitude de défunts étaient livrés à des *tortures diverses et épouvantables* : du geste et de la voix ils imploraient tristement son assistance. « Voilà, lui dit Pellegrino, la situation de ceux qui m'ont envoyé vers vous. Comme vous êtes agréable à Dieu, nous avons la confiance qu'il ne refusera rien à *l'oblation du sacrifice faite par vos mains*, et que sa miséricorde nous délivrera. »

A ce lamentable spectacle, le Saint ne put retenir ses larmes. Il se mit aussitôt en prière pour soulager tant d'infortunés, et le lendemain matin il alla trouver son Prieur, lui rendit compte de sa vision et de la demande de Pellegrino concernant la messe

de ce jour-là. Le père Prieur, partageant son émotion, le dispensa pour ce jour et pour toute la semaine, de sa fonction d'hebdomadaire, afin qu'il pût soulager ses chers défunts. Nicolas *célébra la messe avec une dévotion extraordinaire*. Il continua *de même le reste de la semaine*, après laquelle Pellegrino lui apparut de nouveau. Il était revêtu d'une robe blanche, et environné d'une splendeur toute céleste, dans laquelle se montraient une *foule d'autres âmes bienheureuses*. Toutes ensemble lui rendaient grâces et l'appelaient *leur libérateur*. Puis elles s'élevèrent au ciel en chantant, sous les yeux du Saint rempli de bonheur et de consolations.¹

Nous voyons par là, *ce que peut* dans le purgatoire le divin Sacrifice. Cela n'est pas étonnant, puisque la messe est *l'acte par excellence de la religion*. Par elle, nous rendons à Dieu une gloire, une louange infinies. Toute la création n'est pas capable d'honorer Dieu comme le fait une seule messe, et, si tous les hommes et tous les Anges devenaient des martyrs, ils ne pourraient par eux-mêmes expier la moindre faute, tandis qu'une messe *suffit à effacer tous les crimes de la terre*. On comprend par là pourquoi les âmes du purgatoire sont

(1) *Vie du Saint*, 10 septembre.

si désireuses de participer au divin sacrifice.

Le bienheureux Henri Suso, dominicain, avait promis à l'un de ses amis, de dire pour lui *deux messes par semaine pendant une année*, dès qu'il recevrait la nouvelle de sa mort. Cet ami étant mort après quelque temps, le bienheureux pria beaucoup pour lui, s'imposa même en sa faveur des pénitences nouvelles et bien des œuvres saintes, mais il perdit de vue les *messes promises*. — Un matin qu'il méditait à l'écart dans une chapelle, il voit tout à coup paraître devant lui son ami défunt, qui, le regardant tendrement, lui reproche d'avoir été infidèle à une parole donnée. — Le Bienheureux, surpris, s'excusa de son oubli en énumérant les oraisons et les mortifications qu'il avait faites et qu'il continuait à faire pour un ami si cher à son cœur. « Est-ce donc, ajouta-t-il, que tant de prières et de bonnes œuvres *ne vous suffisent pas ?* — Oh ! non, non, mon frère, reprit l'âme souffrante ; non, cela ne me suffit pas. *Il me faut le sang de Jésus pour éteindre les flammes qui me consomment ; c'est l'auguste Sacrifice qui me rachètera de ces tourments épouvantables.* Je vous en conjure donc, tenez votre parole, et ne me refusez pas ce que vous me devez. »

Le Bienheureux fit plus : dès le lendemain, *plusieurs prêtres*, à sa prière, s'unis-

sant à lui, montèrent à l'autel pour le défunt, et continuèrent les jours suivants. Après quelque temps l'ami de Suso lui apparut encore, mais dans un tout autre état : son visage respirait la joie et une lumière très pure l'environnait. « Oh ! merci, mon fidèle ami, lui dit-il, *voici que grâce au sang du Sauveur*, je suis délivré de mes tourments. Je monte au ciel pour contempler Celui que nous avons si souvent adoré ensemble sous les voiles eucharistiques. » Suso se prosterna pour remercier Dieu de sa miséricorde, et il comprit mieux que jamais *le prix inestimable du divin Sacrifice*.¹

2. Oh ! si nous savions quel bonheur est le nôtre quand nous assistons à *la sainte Messe* ! Nous trouvons alors sur l'autel la plus sainte des victimes, celle que nous pouvons offrir au Père éternel pour délivrer du purgatoire les âmes de nos parents, de nos proches, de nos bienfaiteurs, de nos amis. « Le sacrifice non sanglant de l'autel, dit saint Grégoire, est un *remède souverain qui soulage les morts*. » De là l'usage si pieux dans les familles chrétiennes de faire célébrer beaucoup de messes pour leurs défunts. Quand l'archiduc Albert mourut à Bruxelles, sa veuve, l'archiduchesse Isabelle

(1) Ferdinand de Castille.

fit célébrer pour lui *quarante mille messes* ; et pendant un mois entier, elle en entendit *dix chaque jour* à la même intention.

Le sacrifice de la Messe est la plus efficace des prières, puisque c'est la PERSONNE MÊME DE JÉSUS-CHRIST qui est offerte à Dieu et qui implore bien mieux miséricorde en faveur des défunts, que ne pourraient le faire nos supplications si faibles. Sainte Monique l'avait compris lorsque, étant près de mourir, elle ne demande pas autre chose à son illustre fils Augustin, sinon de *se souvenir d'elle à l'autel du Seigneur*. Le saint n'y manqua pas, comme il le raconte lui-même. Le corps de sa mère étant encore près de la fosse, dit-il, et avant même qu'on l'y descendît, on offrit pour elle, selon la sainte coutume, *le sacrifice de notre Rédemption*. — Nous voyons par là que l'usage de célébrer la messe pour les trépassés est aussi ancien que l'Eglise, puisque saint Augustin, qui vivait au cinquième siècle, le rapporte déjà comme une coutume générale, consacrée par l'enseignement du Clergé et la conduite des fidèles.

Une autre raison qui rend le sacrifice de nos autels *plus efficace* que toutes les prières et soulage le mieux les défunts, c'est la voix puissante DE L'EGLISE, qui dans les prières liturgiques implore d'une manière si touchante la miséricorde divine en faveur des

âmes du purgatoire. — « Que la *lumière* éternelle, Seigneur, s'écrie-t-elle, luise à leurs yeux; qu'elles en jouissent éternellement avec vos saints en vertu de vos miséricordes. Donnez-leur à jamais *le repos* et que la lumière perpétuelle brille sur eux! » Puis se mettant à la place des défunts, elle continue en ces termes : « O Jésus, Sauveur du monde! exaucez ceux qui vous supplient. Ayez pitié de moi, ayez pitié de moi, vous du moins qui êtes mes amis; car la main du Seigneur m'a frappé. Mes chairs sont tellement consumées, qu'il ne me reste plus que la peau sur les os. Pourquoi me persécutez-vous, comme Dieu, et vous rassasiez-vous de ma chair? Ayez pitié de moi, ayez pitié de moi, vous du moins qui êtes mes amis. » — Ainsi se lamente la sainte Eglise, au nom des fidèles défunts.

Le souverain Pontife Léon XIII, dans une lettre encyclique du 1^{er} Avril 1888, voulut faire participer les défunts à la joie de son jubilé sacerdotal; et quels moyens prescrivit-il? *spécialement le saint sacrifice de la messe.*

« Comme il est certain, dit-il, par la doctrine catholique, que les âmes détenues en purgatoire sont soulagées par les suffrages des fidèles, et *surtout par l'auguste sacrifice*, nous pensons ne pouvoir leur donner de gage *plus utile et plus désirable* de notre

amour. qu'en *multipliant* partout, pour l'expiation de leurs peines, *l'oblation pure du très saint Sacrifice* de notre divin Médiateur. » — Le Pape ordonne ensuite de célébrer une messe solennelle pour les morts, le 30 Septembre, dans toutes les églises patriarcales, métropolitaines, ou cathédrales; et il approuve que cela se fasse de même dans les églises paroissiales et collégiales, aussi bien du clergé séculier que du régulier, et par *tous les prêtres* en général; il leur accorde à tous, pour ce jour-là, la faveur de *l'autel privilégié*.

« Ainsi, continue Léon XIII, les pieuses âmes qui expient par de si grandes peines les restes de leurs fautes, recevront un soulagement spécial et très opportun, *grâce à l'hostie salutaire* que l'Eglise universelle, unie à son chef visible et animée d'un même esprit de charité, offrira à Dieu pour qu'il les admette au séjour de la consolation, de la lumière et de la paix éternelle. »

Ne cessons jamais d'*entendre la messe tous les matins*, ou du moins d'offrir à Dieu chaque jour *toutes les messes* qui se célèbrent dans l'univers. Appliquons-en la partie *satisfactoire* aux âmes des morts qui soupirent après Dieu, afin qu'elles puissent bientôt briser les chaînes qui les retiennent loin de la patrie céleste.

« Seigneur Jésus-Christ, Roi de gloire!

vous dirai-je avec l'Eglise, délivrez les âmes de tous les fidèles défunts des peines et du fond de l'abîme; délivrez-les de la gueule du lion, afin qu'elles ne soient point englouties dans le gouffre, qu'elles ne tombent point dans les ténèbres, mais que le prince des Anges, saint Michel, les introduise dans la sainte lumière, que vous avez autrefois promise à Abraham et à sa postérité. — Nous vous offrons, Seigneur, des prières et des *sacrifices* de louange; recevez-les pour les âmes dont nous faisons aujourd'hui mémoire; faites-les passer de la mort à la vie, que vous avez autrefois promise à Abraham et à sa postérité. »

PRATIQUE. — Unissons-nous à *toutes les messes* qui se célèbrent dans l'univers entier et *offrons-les* à Dieu, à toutes les heures du jour, pour le soulagement et la délivrance des âmes du purgatoire.



19^e Jour.

L'Oraison, grand moyen d'éviter le purgatoire.

1.  I nous voulons devenir des âmes d'oraison de manière à perfectionner notre vie, nous devons vaquer à la méditation des vérités du salut. Une âme qui médite peu manque souvent de cette énergie que donnent les convictions religieuses pour agir et pour souffrir. Ses exercices ordinaires de piété ou ses prières vocales, peu nourries de saintes réflexions, ne sont pas ce cri d'un cœur touché auquel Dieu ne saurait résister. De là tant de distractions dans la Messe, la Communion, la récitation du chapelet et les autres pratiques pieuses.

Pour remédier à ce mal, faisons l'éducation de notre cœur comme on fait celle d'un enfant qui a l'usage de la raison. Veut-on lui insinuer, par exemple, *l'horreur du péché*? On lui en dépeint la laideur, la malice, les effets désastreux : le mal qu'il a causé aux anges changés en démons par une seule pen-

sée d'orgueil; à notre premier père et à toute sa race par une désobéissance dont nous subissons encore, après six mille ans, les ravages incessants. En continuant sur ce ton à instruire l'enfant, il sera peu à peu convaincu du grand mal du péché, touché de componction sur ceux qu'il aurait commis, et résolu de les éviter désormais à tout prix. Quand on remarque en lui ces dispositions, on lui fait produire des actes de détestation, de repentir, de bon propos, actes qui, souvent répétés, influenceront sur toute sa conduite.

Telle est l'éducation à donner à notre cœur au moyen de l'oraison. Après l'avoir ainsi formé à des sentiments pieux et chrétiens sur toutes les vérités pratiques, il nous sera facile de l'appliquer à la prière et aux exercices du culte divin, sans être toujours obligés de l'y contraindre de force. Il y aura pris goût par la méditation, et, le cœur une fois gagné, l'imagination et la mémoire souvent ennemies du recueillement, s'y prêteront sans résistance. De là cette facilité des Saints à penser à Dieu, à vivre en sa présence, à former sans cesse des aspirations d'amour envers lui. De là leur ferveur exempte de distraction dans toutes leurs pratiques pieuses et jusque dans leurs occupations les plus multipliées. — On demandait à saint Alphonse Rodriguez, portier dans un collège des pères Jésuites, combien de temps

en un jour il perdait de vue la majesté divine ; il répondit après un moment de réflexion :
 « Le temps qu'il faudrait pour réciter un *Credo*. »

Pour essayer d'imiter ces héros du christianisme, dans leur continuelle oraison, ne manquons jamais de commencer la journée par une *méditation* sérieuse et fervente, Ajoutons-y le complément ordinaire de la vie spirituelle, c'est-à-dire les *pratiques* de piété, comme sont la messe, la communion, le-chapelet, l'office, le chemin de la croix, la lecture ascétique, la visite au Saint-Sacrement et à la sainte Vierge, l'examen particulier et l'examen général, ainsi que les prières vocales qui nous inspirent le plus de dévotion. Ajoutons-y le soin de sanctifier toutes nos œuvres par la pureté de nos *intentions* et par de fréquents *élans* de cœur vers Dieu.

A ce prix nous deviendrons capables de rendre au Seigneur le culte qui convient à sa majesté sainte ; nous éviterons ainsi les châtiments dont sont menacés ceux qui, dans leurs rapports avec Dieu, se conduisent sans modestie, sans attention, sans esprit de foi.¹ Si la puissance et la grandeur des monarques nous forcent à nous tenir respectueusement en leur présence ; combien

(1) Jer. 48, 10.

plus quand il s'agit du Roi de l'univers, à qui seul appartient en propre la gloire, le pouvoir, la richesse, la majesté, l'indépendance ! Aussi la justice de ce grand Dieu exige *réparation d'honneur*. de tous ceux qui manquent au culte d'adoration, dû à l'excellence infinie de son Etre. Si cette réparation ne se fait pas pendant la vie présente, il faudrait l'opérer *après la mort* avec beaucoup plus de rigueur.

Le bienheureux Etienne, franciscain, avait une dévotion fort tendre envers le très saint Sacrement, et passait des nuits entières à l'adorer, à l'aimer, à le prier. Un soir étant seul à la chapelle au milieu des ténèbres, il aperçoit tout à coup dans une stalle un religieux profondément recueilli et la tête recouverte de son capuchon. Etienne s'approche de lui et lui demande s'il a la permission de quitter sa cellule à pareille heure ? — « Je suis un religieux *défunt*, répond-il. Je dois accomplir ici mon purgatoire d'après un arrêt de la justice divine, parce que j'ai péché ici par tiédeur et par négligence *dans l'office divin*. Le Seigneur me permet de vous faire connaître mon état, afin que vous m'aidiez de vos prières. »

Emu de ces paroles, le bienheureux Etienne se mit à genoux aussitôt, et récita plusieurs prières, pendant lesquelles il remarqua que le visage du défunt prenait une

expression de joie. — *Plusieurs fois encore les nuits suivantes*, l'apparition se montra de la même manière, plus heureuse chaque fois, à mesure qu'elle approchait de sa délivrance. Enfin, après une dernière prière du bienheureux Etienne, elle se leva de sa stalle, *toute radieuse*, témoigna sa reconnaissance à son libérateur et disparut dans les clartés de la gloire.¹

Saint Séverin, archevêque de Cologne, dont la fête se célèbre le 23 Octobre, édifiait son Eglise par l'exemple de toutes les vertus. Sa vie apostolique, ses grands travaux pour les âmes lui méritèrent les honneurs de la canonisation. Néanmoins après sa mort il apparut à un des chanoines de sa cathédrale pour demander des prières. Comme ce digne prêtre ne pouvait comprendre qu'un si saint prélat que Séverin eût besoin de suffrages dans l'autre vie, le défunt lui dit : « Il est vrai, Dieu m'a fait la grâce de le servir de tout mon cœur et de travailler longtemps à sa vigne ; mais je l'ai offensé souvent *par la manière trop pressée dont j'ai récité le saint Office*. Les affaires et les préoccupations de chaque jour m'absorbaient tellement, qu'à l'heure de la prière je m'acquittais de ce grand devoir sans assez de recueillement, et quelquefois à d'autres heures que celles

(1) *Chron. des Frères Mineurs*, l. 4, ch. 36.

prescrites par l'Eglise. En ce moment j'expie mes infidélités, et Dieu me permet de venir réclamer vos prières. » — L'histoire ajoute que Séverin resta six mois au purgatoire pour cette seule faute.¹

Oh ! que la justice de Dieu est rigoureuse, surtout envers ceux qui ont reçu une vocation plus sublime et en vertu de laquelle ils approchent de plus près l'infinie majesté, administrent les sacrements et remplissent des fonctions dont les Anges eux-mêmes se croient indignes ! — La vénérable sœur Françoise de Pampelune vit un jour au purgatoire un pauvre prêtre dont *les doigts étaient rongés d'ulcères hideux*. Il était ainsi puni pour avoir fait à l'autel les *signes de croix avec trop de légèreté ou sans la gravité nécessaire*.

Comment donc seront punis tant de chrétiens qui assistent à nos divins mystères avec si peu de foi, de révérence et de piété, qu'on les croirait plutôt chez eux qu'à l'église ? Que ne doivent pas craindre de la justice divine ces âmes extérieurement pieuses, mais peu ferventes, et qui s'acquittent si mal chaque jour des pratiques que leur prescrit un règlement de vie, approuvé de leur directeur spirituel et observé par elles, dès le principe, avec tant d'exactitude et d'ardeur ?

(1) S. Pierre Dam. *Lettre XIV à Desiderius*.

La vénérable Agnès de Langeac, étant prieure de son couvent, recommandait beaucoup à ses religieuses le *respect et la ferveur* dans tous leurs rapports avec Dieu, c'est-à-dire dans tous leurs exercices pieux. Elle leur citait à ce propos cette parole de l'Écriture : « Maudit soit celui qui fait l'œuvre de Dieu négligemment ! » — Une sœur de la Communauté vint à mourir ; elle s'appelait Angélique. Sa Supérieure pria près de son tombeau, lorsqu'elle vit soudain devant elle la sœur défunte, en habit de religieuse ; elle sentit en même temps comme une *flamme ardente* qu'on lui portait au visage. La sœur Angélique la remercia de ce qu'elle l'avait stimulée à la ferveur, et en particulier de ce que souvent pendant sa vie, elle lui avait répété ces paroles des Livres saints : « *Maudit celui qui fait l'œuvre de Dieu négligemment !* — Continuez, ma mère, ajouta-t-elle, à porter les sœurs à la ferveur : qu'elles servent Dieu *avec une diligence suprême* et qu'elles l'aiment de *tout leur cœur*, de toute la puissance de leur âme. Si l'on pouvait comprendre combien rigoureux sont les tourments du purgatoire, on ne pourrait se laisser aller à la moindre négligence. »

2. Formons donc la résolution de remplir *chaque jour avec soin, révérence et dévotion tous nos devoirs de piété*. Quand nous visitons un prince, un évêque, un personnage

haut placé, le faisons-nous jamais avec légèreté, sans observer les règles de la politesse exigée par la bonne éducation? Pourquoi agissons-nous autrement avec Dieu, le Souverain du monde? Ah! c'est que nous manquons de foi. Réveillons-la donc avant chacun de nos actes de piété. — Qu'allons-nous faire, par exemple, quand nous nous approchons du *tribunal de la pénitence*? Nous allons confesser nos fautes à Jésus lui-même dans la personne du prêtre, nous en repentir à ses pieds, en recevoir le pardon, et, avec ce pardon, l'augmentation de la grâce, des vertus théologiques, des vertus morales infuses et des dons du Saint-Esprit. De telles pensées ne devraient-elles pas nous remplir de ferveur, de repentir et de confiance, et nous faire prendre la résolution de ne plus jamais servir avec négligence un Dieu si bon qui nous pardonne avec tant de générosité et de persévérance, sans se lasser de nos rechutes?

Agissons de même dans nos autres pratiques pieuses. Demandons-nous : Qu'est-ce que l'oraison, la sainte Messe, la Communion? L'*oraison* est un entretien sérieux avec le Roi des rois sur les intérêts les plus sacrés de notre âme, sa sanctification et son éternité. La *Messe* est le renouvellement du sacrifice du Calvaire ou la Rédemption continuée. Une seule messe suffirait pour rache-

ter une infinité de mondes. La *Communion* est l'application la plus complète, la plus féconde du sacrifice de l'autel à chacune de nos âmes. C'est l'union la plus étroite de notre cœur avec le cœur de l'Homme-Dieu. La seule définition de ces exercices pieux ne suffit-elle pas à elle seule pour nous presser de les accomplir de notre mieux ? Repassons ainsi l'un après l'autre nos devoirs de piété, et la foi nous les montrera sous des aspects toujours dignes de notre sollicitude et de notre attention.

Quand saint Jean Berchmans se rendait à l'*examen de conscience*, il se figurait devoir comparaître au tribunal de Jésus-Christ, et s'acquittait de cet exercice avec le plus grand soin. Récitait-il *le chapelet*, c'était avec la pensée qu'il s'adressait à la plus illustre des reines, à la meilleure des mères. Comme Reine, Marie lui inspirait les plus humbles sentiments, la plus profonde vénération; comme Mère, elle provoquait en lui la confiance et le plus filial amour. — Imitons en cela ce jeune saint. Recueillons-nous et *réfléchissons*, avant de commencer ou en commençant nos prières. S'il arrive que nous nous y trouvions distraits, figurons-nous qu'une voix nous crie : « Est-ce ainsi que l'on parle à Dieu ? Est-ce ainsi qu'on se tient en la présence du Très-Haut et de toute la cour céleste ? » Rentrons alors en nous-mêmes ;

tirons de notre distraction un *nouveau motif* de nous recueillir ensuite plus profondément.

En nous appliquant constamment et sérieusement à l'esprit d'oraison, nous éviterons les petites fautes, nous pratiquerons l'abnégation de nous-mêmes et de tout ce qui n'est pas Dieu ; ce qui est la meilleure disposition pour arriver à la solide vertu et passer directement de la terre au ciel après cette triste vie.

Adorable Sauveur ! votre pèlerinage en ce monde a été une *oraison continuelle*, depuis votre incarnation jusqu'à votre mort. A Bethléem, en Egypte et à Nazareth vous avez prié, pour nous donner l'exemple d'unir toujours au travail de pieux entretiens avec Dieu. Pendant vos prédications, vous passiez des nuits en oraison ; ce que les saints, vos serviteurs, ont imité depuis. Si donc, ô Jésus, vous la sainteté même, qui n'aviez nullement besoin de grâce, avez tant prié, combien plus, moi faible mortel et misérable pécheur, ne dois-je pas sans relâche recourir à vous et méditer sans cesse les vérités du salut ! Accordez-moi donc l'esprit d'oraison, jusqu'à mon dernier soupir.

PRATIQUE. — Recommandons à Dieu les défunts qui ont *mal prié* sur la terre et se sont ainsi condamnés à de rudes expiations.

20^e Jour.

*Imitation des âmes du purgatoire,
moyen de nous sanctifier et de nous exempter
de leurs tourments.*

1. ANS son *Traité sur le Purgatoire*, sainte Catherine de Gênes nous donne la plus haute idée de la SAINTETÉ DES DÉFUNTS qui y souffrent.

« Ce sont, dit-elle, des âmes totalement incapables d'avoir aucun désir qui se rapporte à leur *intérêt propre*, parce qu'elles sont affermiées dans un *parfait amour* et dans une pure charité.

» Elles ne peuvent ni vouloir, ni désirer autre chose que l'*accomplissement de la volonté de Dieu*, qui est lui-même cette pure charité dans laquelle elles sont, et de laquelle elles ne peuvent s'éloigner, puisqu'elles se trouvent dans une entière *impuissance de pécher*, et aussi de *mériter*. Totalement abîmées en Dieu, elles ne peuvent, ni en bien ni en mal, former la moindre pen-

sée d'elles-mêmes ou des autres, qui puisse changer quelque chose à leurs tourments.

» Elles ressentent une si *grande joie de se voir dans l'ordre de Dieu* qui accomplit en elles tout ce qu'il lui plaît, qu'elles ne peuvent plus s'appliquer à elles-mêmes par aucune pensée qui puisse augmenter leurs souffrances. Elles ne s'occupent qu'à considérer avec quel excès la bonté de Dieu se conduit envers les hommes pour les attirer à lui.

» Je ne crois pas qu'après le souverain bonheur des saints qui jouissent de la gloire, il y ait un contentement pareil à celui de ces âmes. Et ce qui est remarquable, *ce contentement s'accroît toujours*, parce que l'écoulement continuel de Dieu en elles va toujours en augmentant, à mesure que les empêchements à ces communications bienheureuses se détruisent...

» Quant à leur volonté, leur *charité ardente* la tient si étroitement *soumise* aux ordres et à la disposition de Dieu dans laquelle elles se voient, qu'elles sont trop *contentes de souffrir*, et ne regardent pas leurs peines comme de véritables maux. »

Ces paroles de sainte Catherine de Gênes nous révèlent la *grande sainteté des âmes du purgatoire*. Unies à Dieu par la grâce sanctifiante, elle le sont encore par leur conformité de pensées, de sentiments, de

désirs et de volontés avec lui. Elles ne voudraient pas voir cesser leurs supplices, au détriment de la gloire de leur bien-aimé Seigneur. Remplies d'horreur des moindres fautes, elles sont animées envers Dieu d'un amour très pur, amour qui les dépouille de toutes les convoitises et inclinations mauvaises dont sont tourmentés les pauvres mortels en cette vie.

2. Pour confirmer cette doctrine, nous allons raconter un exemple fort extraordinaire, mais en même temps si authentique qu'il est cité par les plus graves auteurs et a été approuvé par un Vicaire-Général de l'archevêque de Besançon.

L'an 1629, à Dôle en Franche-Comté, une femme de médiocre condition, nommée Huguette Roy, était retenue au lit par une fluxion de poitrine qui faisait craindre pour sa vie. Le médecin ayant cru devoir la saigner, eut la maladresse de lui couper l'artère du bras gauche : ce qui la réduisit promptement à toute extrémité. Le lendemain, à la pointe du jour, elle voit entrer dans sa chambre une jeune fille, toute vêtue de blanc, d'un maintien fort modeste, qui lui demande si elle consent à accepter ses services et à être soignée par elle. La malade, heureuse de cette offre, répond que rien ne lui sera plus agréable; et aussitôt

l'étrangère allume le feu, en approche Huguette, la remet doucement dans son lit ; puis continue de la veiller et de la servir *comme ferait l'infirmière la plus dévouée*. Chose merveilleuse ! le contact des mains de cette inconnue était si bienfaisant, que la mourante s'en trouva grandement soulagée et se sentit bientôt entièrement guérie.

Alors elle voulut absolument savoir quelle était cette aimable étrangère, et l'appela pour l'interroger ; mais elle s'éloigna en disant qu'elle reviendrait le soir. — Cependant l'étonnement, la curiosité furent extrêmes quand on eut connaissance de cette guérison soudaine, et il n'était bruit dans toute la ville de Dôle que de ce mystérieux événement. — L'inconnue revint le soir, et sans préambule elle dit à Huguette Roy : « Sachez, ma chère nièce, que je suis votre tante, Léonarde Collin, qui mourut il y a *dix-sept ans*, en vous laissant héritière de son petit bien. Grâce à la bonté divine, je suis sauvée, et c'est la sainte Vierge Marie, pour qui j'eus une grande dévotion, qui m'a obtenu ce bonheur. *Sans elle j'étais perdue*. Quand la mort est venue me frapper subitement, j'étais en péché mortel ; mais la miséricordieuse Vierge m'obtint à ce moment un mouvement de contrition parfaite, et me sauva ainsi de la damnation éternelle. Depuis lors je suis en purgatoire, et le Seigneur me

permet de venir *achever mon expiation en vous servant pendant quarante jours*. Au bout de ce temps je serai délivrée de mes peines, si de votre côté vous avez la charité de faire pour moi *trois pèlerinages à trois sanctuaires de la sainte Vierge*. »

Etonnée de ce langage et craignant quelque piège de l'esprit malin, Huguette consulta son confesseur, le père Antoine Rolland, jésuite, qui l'engagea à menacer l'inconnue des exorcismes de l'Eglise. Cette menace ne la troubla point; elle dit tranquillement qu'elle ne craignait pas les prières de l'Eglise : « Elles n'ont de force, ajouta-t-elle, que contre les démons et les damnés, nullement contre les *âmes prédestinées et en grâce avec Dieu*, comme je le suis. » — Huguette n'était pas convaincue : « Comment, dit-elle à la jeune fille, pouvez-vous être ma tante Léonarde ? Celle-ci était vieille et cassée, désagréable et quineuse; tandis que vous êtes jeune, *douce et prévenante*. — Ah ! ma nièce, répondit l'apparition, mon véritable corps est dans le tombeau, où il restera jusqu'à la résurrection; celui que vous me voyez est un autre corps, formé miraculeusement de l'air, pour me permettre de vous parler, de vous servir et d'obtenir vos suffrages. *Quant à mon caractère difficile, colérique, dix-sept ans de terribles souffrances m'ont bien appris la patience et la douceur*. Sachez

d'ailleurs qu'en purgatoire on est confirmé en grâce, marqué du sceau des élus et par là même exempt de tous les vices. »

Après de telles explications, l'incrédulité n'était plus possible. Huguette, à la fois émerveillée et reconnaissante, reçut avec bonheur les services qui lui étaient rendus, pendant les quarante jours marqués. Elle seule pouvait voir et entendre la défunte, qui venait à certaines heures et disparaissait ensuite. Dès que ses forces le lui permirent, elle accomplit pieusement les pèlerinages que sa tante lui avait demandés. Au bout des quarante jours, les apparitions cessèrent. Léonarde se montra une dernière fois, *étincelante* comme un astre et portant sur son visage l'expression de la plus parfaite *béatitude*. Elle remercia sa nièce, lui promit de prier pour elle et pour toute sa famille, et l'engagea à se souvenir toujours, au milieu des peines de la vie, du *but suprême* de notre existence, qui est le salut de notre âme.

3. Voilà comment les âmes du purgatoire sont nos modèles dans la voie de la perfection. *Confirmées en grâce*, elles nous apprennent à nous affermir chaque jour davantage dans *l'horreur du péché mortel*, qui nous fait perdre l'amitié divine. Il nous faut donc regarder le péché comme le mal sou-

verain, opposé au souverain Bien. Les âmes du purgatoire l'envisagent avec effroi, à la pensée qu'il blesse au vif les *infinies perfections* de Dieu dont elles sont si éprises au milieu de leurs supplices. Nous aussi, dans cette vallée de larmes, ne cessons de considérer comment le péché mortel a ruiné des millions *d'anges* et les a rendus des démons; comment il a attiré sur *Adam* et sur sa race les malédictions divines; comment il continue son œuvre de destruction à travers les générations depuis *six mille ans*, répandant sur la terre une multitude de maux, comme des torrents dévastateurs, immolant chaque jour jusqu'à cent mille victimes qu'il livre à la mort, et poursuivant ses esclaves jusque dans les *enfers*, où il les tyrannise à jamais par des tourments incompréhensibles. O péché, maudit péché! pourquoi les hommes ne frémissent-ils pas à ton seul aspect? Ah! c'est qu'ils réfléchissent trop peu, distraits qu'ils sont par les objets sensibles qui les entourent. Mais *en purgatoire*, où les âmes sont dépouillées de leur enveloppe matérielle, elles comprennent quel grand mal est le péché. Elles voient qu'une seule faute vénielle doit être évitée à tout prix, s'agirait-il même de sauver par là tout l'univers. — Tels sont les sentiments qui doivent nous animer, si nous voulons nous sanctifier et échapper au feu de l'expiation.

Les fidèles défunts sont encore *marqués du sceau des élus et exempts de tous les vices*. Pour participer à leur privilège, nous devons combattre en nous le péché jusque dans ses premiers germes, dans les racines profondes qu'il a jetées en nous par la chute originelle. *Ces racines* sont les vices, les mauvaises tendances, les défauts inhérents à notre nature perverse, et qui s'opposent en nous à l'exercice des vertus. En premier lieu, L'ORGUEIL, qui est comme le fond de notre nature révoltée contre Dieu ; c'est le venin que l'orgueilleux Lucifer nous a communiqué, en nous faisant désobéir au Seigneur. Il porte en soi le principe de tous les vices, en sorte qu'en le combattant par une humilité sincère et constante, nous les réprimons tous. Tels sont par exemple les désirs de l'estime, de la louange, de la vaine gloire ; l'ambition de plaire, de nous élever, de nous produire ; la crainte de déplaire ou le respect humain, la prétention, l'hypocrisie. Joignez à cela l'opiniâtreté, la désobéissance, la présomption, la fierté, la jactance ; ajoutez-y la duplicité, l'envie, la haine, l'ingratitude, la dureté, les aversions et le mépris des autres ; puis la susceptibilité, la suffisance, l'arrogance, ainsi que ces tendances à juger, à blâmer, à médire, à contrarier, à contredire et mille autres inclinations reprehensibles, qui remplissent notre

vie de fautes, d'imperfections, de sentiments peu nobles, peu dignes de Dieu et peu conformes à la vraie sainteté.

L'AVARICE et la SENSUALITÉ sont deux autres foyers de péchés et de penchants pervers que nous devons combattre pour ressembler aux âmes du purgatoire. Car celles-ci, dans leur prison souterraine, ne tiennent plus aux biens périssables, ni aux satisfactions des sens. *Leur unique désir* est la possession de Dieu ; c'est le seul bonheur qu'elles attendent et après lequel elles soupirent jour et nuit. — Ainsi nous devrions nous détacher des richesses qui passent, des plaisirs inutiles au salut. Notre unique aspiration devrait être de vivre ici-bas dans l'amitié divine, de dominer nos passions, d'assujettir tous nos instincts vicieux, de pratiquer l'humilité, l'obéissance, la mortification, le détachement et les autres vertus. Chaque matin, proposons-nous de passer saintement la journée, d'être fidèles à nos exercices de piété, de les faire avec foi, attention et ferveur ; de remplir nos devoirs d'état en la présence de Dieu, l'invoquant souvent et nous unissant en tout à Jésus, Marie, Joseph travaillant à Nazareth. Formons en même temps l'intention de chercher uniquement Dieu, sa grâce, sa gloire, son bon plaisir, en toutes nos paroles, actions et souffrances. Par ces moyens nous mène-

rons une vie sainte, irréprochable aux yeux du Seigneur, et la justice divine, après notre mort, ne trouvera plus en nous rien à soumettre au feu terrible de l'expiation.

O mon Dieu ! je vous remercie de ne m'avoir pas envoyé en enfer quand je le méritais et de m'avoir donné le temps de réparer le passé par une conduite plus fervente et plus régulière. Par les mérites de Jésus et de Marie, détruisez en moi tous les obstacles à votre parfait amour. Anéantissez mon orgueil, ma vanité, mon amour-propre ; séparez mon cœur de tout ce qui est créé et unissez-le très étroitement à vous ; inspirez-moi la *vigilance* sur moi-même, la *mortification* de mes sens, l'*abnévation* de mes défauts, afin que la ferveur produise en moi ce que le feu du purgatoire opère dans les fidèles défunts, c'est-à-dire une pureté parfaite, condition de la divine charité. Que cette charité soit en moi le foyer de toutes les vertus, surtout de la douceur, de la patience, de la résignation, vertus qui distinguent les âmes plongées dans les flammes de l'expiation.

PRATIQUE. — Offrons aujourd'hui à la divine Mère tous nos mérites *satisfactaires*, en faveur des fidèles défunts et dans l'intention d'obtenir par eux un accroissement d'ardeur et de constance au service de Dieu.



21^e Jour.

Un apostolat facile et fructueux.

1.  L n'est pas à la portée de tout le monde d'exercer le *ministère apostolique* ; il faut, à cette fin, des études, des talents, de la santé, du tact et de la vertu, sans compter l'appel de Dieu. En outre, il en coûte beaucoup de ramener les pécheurs à Jésus ; le prêtre doit, dans ce but, parcourir comme le bon pasteur les monts, les collines et les vallées, se fatiguer, prêcher, confesser, s'épuiser parfois même, presque sans succès. Et quand les pécheurs sont convertis, combien ne lui en coûte-t-il pas encore pour les faire persévérer ?

Il ne nous sera pas si difficile d'introduire au ciel les âmes du purgatoire. Nous le ferons avec moins de travail et plus de succès. Prier, gagner des indulgences, diriger à cette fin nos pratiques ordinaires, nos occupations, nos souffrances, nos bonnes œuvres, tel est l'exercice quotidien de ce beau et consolant ministère. Les âmes que

nous délivrons ainsi ne sont pas, comme les pécheurs à convertir, chargées de dettes énormes qui appellent des châtimens éternels; elles n'ont à payer à Dieu que des restes de péchés pardonnés. Ce sont des âmes *en état de grâce*, aimées de Dieu et des Anges, et *dignes à tous égards* de notre estime, de notre intérêt et de notre affection; ce qui nous *facilite* encore le peu qu'il nous faut payer pour leur soulagement et leur délivrance.

2. Cet apostolat de tous les jours, de tous les instants, est des plus FRUCTUEUX. Toutes les vingt-quatre heures en effet, cent mille âmes quittent cette vie et entrent dans l'éternité; ce qui fait plus de quatre mille par heure, plus de mille par quart d'heure et plus de trois cents en cinq minutes. Sur ce grand nombre, combien descendent en purgatoire! On pourrait affirmer que la plupart des âmes en état de grâce ne sont pas assez purifiées pour aller droit au ciel en quittant cette vie. Car celles-là même qui tendent à la perfection, commettent encore bien des fautes, bien des imperfections, aux yeux de la *sainteté infinie*. Pour nous en convaincre, il suffit de rentrer en nous-mêmes et de *nous examiner* à la lumière de la foi. Ne sentons-nous pas en nous une opposition innée à toute vertu sérieuse et solide qui

exige quelque sacrifice? Et cet orgueil, cette vanité, cet amour-propre, combien de fautes ne nous occasionnent-ils pas chaque jour! Que de retours sur nous-mêmes, que de recherches de l'estime, que d'actes de prétention, de jactance, de présomption! Combien de fois notre intérieur se révolte contre les reproches, les contradictions, les injustices, les contrariétés, et nous fait commettre de légères impatiences ou du moins des imperfections contre l'humilité, la charité, la conformité au bon plaisir de Dieu! Il est si facile de manquer de respect dans la prière, de préférer la satisfaction au devoir, de céder à des intentions peu droites ou intéressées; de pécher surtout par pensées et paroles contre la discrétion, l'obéissance et l'amour du prochain. Cependant ces taches légères que nous apercevons à peine, ces petites sensualités dans le manger, cette tendance à prendre nos aises, à voir, à écouter tout ce qui nous plaît, en un mot, toutes nos inclinations naturelles qui nous semblent innocentes, quoiqu'elles soient loin encore de l'esprit de foi et de grâce, laissent beaucoup à reprendre en nous, par une justice qui nous demandera compte d'une *parole inutile*.

Il suit de là que *le grand nombre* des âmes en état de grâce descendent en purgatoire après avoir quitté cette vie. Il en est

parmi elles qui sont condamnées à y séjourner longtemps. Chaque jour, chaque heure, chaque instant y envoie de nouvelles recrues. Il n'arrive donc jamais que le séjour de l'expiation ne renferme beaucoup d'âmes à consoler, à soulager, à délivrer. La moisson, pouvons-nous dire, est *toujours abondante*; notre zèle a de quoi s'y exercer jour et nuit, et ce n'est *jamais en vain*, puisque toutes nos prières, tous nos désirs produisent infailliblement du fruit parmi ces amies de Dieu, qui leur applique tous nos suffrages.

3. Elle avait compris cette vérité, cette vierge de Saint-Trond, nommée Christine l'admirable, dont l'histoire est aussi étonnante qu'authentique. Elle naquit en 1150, passa sa jeunesse dans la piété et l'innocence et mourut en 1182, âgée de 32 ans. On porta son corps dans l'église Notre-Dame, pour célébrer ses funérailles, et on le plaça, selon l'usage d'alors, dans une bière ouverte. Au moment de l'*Agnus Dei*, les nombreux assistants virent la défunte se soulever dans son cercueil, puis s'élancer vers la voûte avec la légèreté d'un oiseau, et s'asseoir tranquillement sur une corniche. A ce spectacle, toute l'assistance s'enfuit effrayée, excepté le célébrant et la sœur aînée de Christine. Quand le prêtre eut

achevé la messe, il ordonna à la ressuscitée de descendre ; ce qu'elle fit aussitôt, comme si son corps eût perdu toute sa pesanteur. Arrivée chez elle avec sa sœur, il lui fallut expliquer ce qui s'était passé.

« Quand j'eus rendu le dernier soupir, dit-elle, mon âme s'est vue entourée d'une troupe d'Ange, qui la transportèrent en un lieu obscur et effroyable, où se trouvait une *multitude innombrable d'âmes humaines*. Là j'ai vu des peines et des tourments que nulle langue *ne saurait exprimer*. Parmi ceux qui les enduraient, j'en remarquai plusieurs que j'avais connus sur la terre. A la vue de leurs cruelles souffrances, je fus pénétrée de *la plus vive compassion* et je demandai à mes guides quel était ce lieu. Je ne doutais guère que ce ne fût l'enfer ; mais ils me répondirent que c'était le *purgatoire*.

« Alors les Ange me transportèrent devant le trône de Dieu, où je fus remplie d'une joie ineffable. Je sentais que pendant toute l'éternité je jouirais de la divine présence. Le Seigneur, répondant à ma pensée, me dit : « Oui, ma fille, vous serez éternellement avec moi. Mais, pour le moment, je vous laisse le choix, ou de jouir dès à présent de la béatitude ; ou bien de retourner encore sur la terre pour y endurer dans un corps mortel les peines des âmes immor-

telles, sans toutefois que ces peines puissent causer à votre corps aucun dommage. Par ces souffrances, *vous délivrerez les âmes* qui vous ont inspiré une si vive compassion, et vous contribuerez puissamment à la conversion et à la sanctification des vivants. Quand vous aurez rempli le temps de *cette mission*, vous reviendrez ici et vous entrerez en possession de mon royaume. »

» Tel fut le choix que Dieu me proposa, continue la Sainte. Je n'hésitai point : je choisis la part de la *charité*; et Dieu visiblement satisfait, ordonna aux Anges de me ramener sur la terre. »

Ainsi parla la Sainte. Depuis ce moment, toute différente de ce qu'elle avait été avant sa mort, Christine paraissait être une âme du purgatoire dans un corps mortel. Elle s'éloigna du commerce des hommes pour commencer *son apostolat en faveur des défunts*. Après avoir le matin assisté à la messe et communiqué, on la voyait fuir vers les bois et les lieux sauvages pour y passer *en oraison* les jours et les nuits. Elle volait, avec la rapidité de l'éclair, au sommet des arbres, sur les toits des maisons, sur les tours des églises et des châteaux. N'usant d'*aucun abri*, elle restait exposée à toutes les injures de l'air, même dans la saison la plus rigoureuse. Son vêtement était modeste, mais pauvre à l'excès. Sa *nourriture* se composait

de ce qu'elle trouvait dans les rues. Ainsi s'exerçait son *zèle* pour la délivrance des âmes du purgatoire.

Ce n'est pas tout : se rappelant le privilège qu'avait reçu son corps de pouvoir souffrir sans mourir ni conserver les traces de ses tourments, elle le fit passer par *toutes les tortures*. Voyait-elle un feu allumé, elle y plongeait les pieds, les mains, ou si elle le pouvait, son corps même tout entier et endurait ce supplice le plus longtemps possible. Elle entrait dans des fournaises ardentes, dans des fours chauffés jusqu'au rouge, et s'enfonçait le plus qu'elle pouvait dans des chaudières bouillantes. — En hiver, elle passait la nuit dans l'eau glacée des rivières. Parfois elle se laissait porter par le courant sur les roues des moulins à eau, elle s'y accrochait, se laissant entraîner par la machine tournante qui la heurtait et la rompait contre les obstacles. Une autre industrie de *sa charité envers les défunts*, c'était de se faire déchirer pour eux par des bandes de chiens ou de se rouler dans les buissons et les épines, de manière à se mettre toute en sang.

Voilà ce que peut le zèle quand il est allumé et nourri en nous par une ardente charité. La Sainte ne délivra pas seulement ainsi une multitude d'âmes des brasiers du purgatoire, mais elle convertit encore beau-

coup de pécheurs et affermit dans le bien un grand nombre de fidèles. Son apostolat de *prières* et de *souffrances* dura 42 ans, après lesquels elle mourut en 1224, enrichie de vertus et de mérites.

Dieu ne demande pas de nous d'aussi grands sacrifices en faveur des défunts. Mais ne pourrions-nous pas les recommander *fréquemment* à Dieu? Ne serait-ce pas une pratique très favorable même à la conversion des pécheurs? Nous travaillerions, par exemple, au soulagement ou à la délivrance des trépassés, mais à la condition expresse d'être aidés par eux à ramener au bercail les brebis qui s'égarèrent. Nous exercerions ainsi *deux apostolats* à la fois, avec non moins de profit pour les vivants que pour les morts. Qui mieux, en effet, que ceux-ci peut comprendre le malheur indicible d'avoir perdu la grâce de Dieu, et surtout le malheur de perdre le ciel et de tomber en enfer? Connaissant plus clairement que nous le prix des *biens célestes*, les âmes du purgatoire en apprécient mieux la perte irréparable. Ayant éprouvé la rigueur du feu qui purifie, elles redoutent bien plus que nous *le feu qui punit sans retour*, le feu qui accable les damnés de supplices sans remède et sans fin. Voilà pourquoi, si nous les en prions, elles feront bien plus d'instances que nous, pour arracher aux griffes de Satan les

malheureux égarés. Elles s'efforceront bien *plus efficacement* de les convertir, surtout à leur dernière heure, afin de les préserver de la ruine éternelle.

Si donc nous nous dévouons à la délivrance des âmes du purgatoire, les pécheurs et les agonisants y gagneront : au lieu de nous avoir seuls pour protecteurs, ils auront de plus avec nous les fidèles défunts dont nous nous ferons des amis et des auxiliaires. Que chacun de nous, en conséquence, s'écrie avec saint Bernard, ce Docteur vraiment apostolique : « Oui, je me lèverai, et je travaillerai *sans cesse* à secourir ces âmes saintes ; je n'oublierai rien pour délivrer ces justes ; j'intercéderai pour eux auprès du Seigneur ; j'implorerai par mes soupirs sa miséricorde en leur faveur ; je sommerai par mes gémissements ce grand Dieu de se rendre à mes vœux. Je ferai tant que je fléchirai sa colère et qu'il aura égard à mes continuelles et *pressantes sollicitations*. Oui, je l'obligerai par une sainte importunité à changer leurs travaux en une douce tranquillité, leur profonde humiliation en une gloire éclatante, leurs cruels supplices en une riche couronne et une félicité éternelle. » — Voici tout un *peuple de justes* sur lequel nous pouvons exercer notre zèle, sans traverser les mers, ni parcourir de lointaines contrées. Il ne s'agit pas de les convertir,

mais seulement de les libérer de leurs dettes ; leur persévérance est assurée, et déjà le ciel leur prépare leurs immortelles récompenses. Où donc trouver un apostolat plus fructueux, plus consolant et plus facile ?

O mon Dieu ! *rappelez-vous* les travaux, les privations, les humiliations et les souffrances de votre aimable Fils. Rappelez-vous son sang précieux, répandu au jardin des Olives, dans la flagellation, le couronnement d'épines et le crucifiement. Souvenez-vous que chaque jour il s'immole encore sur des milliers d'autels dans l'intérêt de nos âmes. Ah ! daignez appliquer *ses mérites infinis* aux défunts qui souffrent en purgatoire, surtout à ceux qui sont les plus délaissés, afin que par la vertu de l'Homme-Dieu et l'intercession de sa divine Mère, ils soient délivrés de leurs tourments et reçus par vous à la participation de votre gloire et de votre béatitude.

PRATIQUE. — Méditons cette parole de saint Vincent Ferrier : « Les souffrances des âmes dans le purgatoire sont si grandes, qu'un seul jour leur semble durer mille ans. » — Quoi de plus capable de nous toucher de compassion et de nous porter à abrégier leur expiation par nos prières, nos mortifications, le gain des indulgences et toutes les œuvres *satisfactives* qui sont en notre pouvoir ?

22^e Jour.

*La vertu de charité, moyen d'abrégier et d'éviter
le purgatoire.*

1.  E Sauveur a fait de la charité son précepte *de prédilection*, la vertu de son cœur aimant, et il l'a donnée à ses disciples comme une sorte de *livrée* qui les fit reconnaître et distinguer des païens, des juifs et des infidèles. De là cette parole de saint Jean : « Nous avons reçu du ciel ce commandement *exprès* non seulement d'aimer notre Créateur, mais encore d'aimer nos frères.¹ » Arrivé à une extrême vieillesse, ce disciple bien-aimé de Jésus, ne savait plus prêcher autre chose que la loi de la charité. « Mes petits enfants, disait-il souvent, aimez-vous les uns les autres. » Et comme un jour on lui demandait la raison de cette répétition si fréquente des mêmes discours, il répondit : « C'est le précepte du Seigneur, et, si

(1) I Joan. 4, 21.

on l'accomplit parfaitement, *cela suffit.* » Cette parole est d'accord avec l'enseignement de saint Paul, qui met l'accomplissement de *toute la loi divine* dans l'exercice de la parfaite charité.¹ On s'expose donc à beaucoup souffrir en purgatoire, quand on fait peu de cas de cette vertu si importante.

Jésus montra un jour à la bienheureuse Marguerite-Marie une foule d'âmes qui souffraient dans les prisons du purgatoire pour des fautes contraires à la charité mutuelle. Parmi elles s'en trouvaient qui, ayant vécu en religion, ne recevaient *aucun suffrage* des sœurs avec lesquelles elles avaient eu *peu d'union*, et cela par un juste châtiment de Dieu. — Une autre fois, comme la Bienheureuse recommandait au Seigneur deux religieuses décédées; elle les vit en purgatoire, et l'une d'elles endurait des supplices bien plus cruels que l'autre, à cause des fautes contraires à la *charité fraternelle*, qui doit régner dans les communautés religieuses. Dieu lui ôtait *toute part* aux suffrages de *ses sœurs*.

Il y a plusieurs exemples de ce dernier mode de châtiment contre les transgresseurs du précepte de la charité. La même Bienheureuse priait un jour pour deux personnes de grande considération dans le monde et

(1) Rom. 13, 8-10.

qui venaient de mourir. Elle les vit toutes les deux en purgatoire ; l'une lui fut montrée comme condamnée pour *plusieurs années* à ces peines, malgré les services solennels et le grand nombre de messes qu'on célébrait pour elle. Tous ces suffrages étaient appliqués par la divine justice aux âmes de quelques familles de ses sujets, qui avaient été *ruinées par son défaut de charité* et d'équité à leur égard. Comme il n'était rien resté à ces pauvres gens, pour se faire recommander à Dieu après leur mort, le Seigneur y suppléait, comme il vient d'être dit. — L'autre était en purgatoire pour *autant de jours* qu'elle avait vécu d'années sur la terre. Notre-Seigneur fit connaître à sœur Marguerite qu'entre toutes les bonnes œuvres que cette personne avait opérées, il avait eu surtout égard à la *charité* qui lui avait fait supporter patiemment les *défauts du prochain* et dissimuler les *déplaisirs* qu'elle en recevait.

Nous voyons par là combien la charité est en honneur et de quelle influence elle jouit auprès de Jésus. Il adoucit les droits de sa justice en faveur de ceux qui se sont montrés *doux* envers leurs semblables. N'a-t-il pas dit : « Bienheureux les *miséricordieux*, parce qu'ils obtiendront miséricorde ? » Il a ajouté : « On vous mesurera avec *la même mesure* dont vous aurez usé envers les

autres.¹ » Si donc nous exerçons la charité au point de rendre *le bien pour le mal*, nous forçons le Seigneur à se conduire de même à notre égard : « *Pardonnez*, dit-il, et l'on vous pardonnera.² » Le Sauveur oubliera nos fautes et nous communiquera ses grâces, *en proportion* de la bonté que nous aurons exercée envers le prochain, surtout envers ceux qui nous contrarient : « Si je ressuscitais les morts, disait la bienheureuse Baptiste Varani, je serais moins sûre d'être aimée du Seigneur, qu'en faisant *du bien à mes ennemis*. »

2. Saint François de Sales raconte qu'un soir à Padoue un écolier fut atteint d'une balle de fusil à la tête et tomba mort. L'auteur de ce coup, saisi d'épouvante, prit la fuite et alla se réfugier dans la maison d'une bonne veuve qu'il connaissait et dont le fils était son compagnon d'études. Il lui confessa avec larmes qu'il venait de tuer un inconnu, et la supplia de lui accorder un asile dans sa maison. Touchée de compassion, et ne soupçonnant pas qu'elle avait devant elle le meurtrier *de son fils*, la dame enferma le fugitif dans un cabinet, où les officiers de la justice ne pourraient pas le découvrir. — Une demi-heure ne s'était pas écoulée lors-

(1) Luc. 6, 38.

(2) Luc. 6, 37.

qu'un bruit tumultueux se fit entendre à la porte : on apportait un cadavre et on le plaça sous les yeux de la veuve. Hélas ! c'était *son fils* qui venait d'être tué et dont le meurtrier était caché dans sa maison ! La pauvre mère éplorée poussait des cris lamentables, et étant entrée dans la cachette de l'assassin : « Malheureux, lui dit-elle, que vous avait fait mon fils, pour l'avoir tué si cruellement?... » Le coupable apprenant qu'il avait tué *son ami*, se mit à crier, à s'arracher les cheveux, à se tordre les bras de désespoir. Puis, se jetant à genoux, il demanda pardon à sa protectrice, et la supplia de le livrer à la justice pour qu'il expiât un crime si horrible.

Cette mère désolée n'oublia pas en ce moment qu'elle était chrétienne. L'exemple de Jésus *pardonnant à ses bourreaux* lui inspira un acte héroïque. Elle répondit qu'elle le laisserait aller, pourvu qu'il demandât pardon à Dieu et changeât de vie. — Cette action généreuse fut si agréable au Seigneur qu'il permit à l'âme du défunt d'apparaître toute *glorieuse* à sa mère : « Dieu m'a fait miséricorde, lui dit-elle, parce que vous l'avez exercée de même envers mon assassin. En considération du pardon que vous lui avez accordé, Dieu m'a délivrée du purgatoire où, sans le secours que vous m'avez procuré, j'eusse été longtemps retenue. »

Tel est le mérite du pardon des injures, d'un acte héroïque de charité ! Examinons si nous n'avons pas quelque aversion ou ressentiment contre le prochain. Bannissons *de notre cœur* toute froideur, tout mépris, tout manque d'estime et d'affection à l'égard de nos frères. Evitons surtout de les blesser par des *paroles contraires à la charité*.

3. Le P. Eusèbe Nieremberg, qui mourut à Madrid en odeur de sainteté en 1658, priait un jour avec ferveur pour un de ses confrères récemment décédé. Le défunt, qui avait longtemps professé la théologie, était en même temps un bon religieux. Il se distinguait par sa grande dévotion à la sainte Vierge ; mais il avait une tendance à blesser souvent la charité en *parlant des défauts du prochain*. — Or, comme le P. Nieremberg recommandait à Dieu ce défunt, celui-ci lui apparut et lui révéla son état. Il était livré à de *rudes tourments* pour avoir parlé contre la charité. *Sa langue* en particulier, instrument de ses fautes, était *torturée par un feu cuisant*. La sainte Vierge, en récompense de sa grande dévotion envers elle, lui avait obtenu la permission de venir solliciter des prières ; il devait en même temps servir d'exemple à ses frères, pour leur apprendre à *veiller avec soin sur leurs paroles*. — Après beaucoup de pénitences et d'exer-

cices de piété, le P. Nieremberg obtint sa délivrance.¹

Gardons-nous de *critiquer* et de *médire*. Il en est qui voient toujours dans les autres le côté *défectueux* et ne savent en parler sans en dire du mal, comme si chaque mortel n'avait pas au moins quelque bonne qualité dont on pût s'entretenir. De là naissent une foule de petites fautes qu'il faudra durement expier en purgatoire. Disons plutôt du bien de tous ; si nous ne pouvons excuser leur conduite, excusons au moins leurs intentions ou faisons remarquer aux médisants que la faiblesse humaine est grande. — Il faut aussi éviter de dire aux autres des *paroles* qui tendent à les *humilier*, à les *abaisser* aux dépens de la charité.

Saint Louis Bertrand, dominicain, résidait au couvent de Valence. Dans sa communauté vivait un jeune religieux qui attachait trop d'importance à la science humaine. Un jour il se permit de *reprocher* au père Louis *son peu de savoir* et de lui dire : « On le voit, mon Père, vous n'êtes pas fort savant ! — Mon frère, répondit le Saint avec une douce fermeté, Lucifer a été fort savant, et il n'en est pas moins réprouvé. » Le frère qui avait fait cette faute ne songea pas à la réparer. Cependant il n'était pas un mauvais

(1) *Sa vie.*

religieux ; et à quelque temps de là étant tombé malade, il reçut fort bien tous les sacrements et mourut dans la paix du Seigneur. Saint Louis étant devenu Prieur, le défunt lui apparut environné de flammes, et s'inclinant humblement devant lui, il lui dit : « Mon Père, pardonnez-moi les paroles blessantes que je vous ai adressées autrefois. *Dieu ne permet pas que je voie sa face avant que vous m'ayez pardonné cette faute et que vous ayez célébré pour moi le sacrifice de la messe.* » — Le Saint lui pardonna volontiers et offrit le lendemain la messe pour lui. La nuit suivante, le défunt lui apparut de nouveau, mais *glorieux et allant au ciel.*

Nous voyons observer ici le précepte de l'Evangile : « Avant d'offrir votre don à l'autel, y est-il dit, si vous vous rappelez que votre frère a *quelque chose contre vous*, laissez là votre présent, et allez *d'abord vous réconcilier* avec votre frère ; puis revenez offrir votre don.¹ » Avant d'entrer dans le ciel devant le trône de Dieu, pour s'offrir à lui en holocauste éternel, l'âme de ce religieux fut contrainte par la divine justice de revenir d'abord sur la terre *se réconcilier* avec son frère et implorer de lui le pardon et le secours de ses prières ; ce n'est qu'à ce prix qu'il fut admis parmi les élus. — C'est

(1) Matth. 5, 23-24.

que le ciel est le séjour par excellence de la charité. La foi, l'espérance, vertus de l'exil, s'arrêtent au seuil de l'éternité bienheureuse, tandis que la charité, vertu de la patrie, domine en souveraine dans la Jérusalem céleste. Pratiquons cette vertu dès la vie présente à tout instant et envers tous. Tous les hommes, en effet, sont les images de Dieu, ses portraits vivants selon l'âme, et ils nous rappellent les perfections du Créateur. Si donc nous aimons Dieu, nous devons aimer nos frères ou Dieu en eux. En ne perdant jamais de vue la présence divine dans nos semblables, il nous sera facile de les estimer, de les supporter, de les consoler, malgré nos antipathies, et de leur faire du bien, même quand ils nous veulent du mal.

Disons-nous souvent à nous-mêmes, surtout dans l'oraison : « Pourquoi n'aurais-je pas de l'affection, de la tendresse, des égards, des prévenances, de l'affabilité envers tous ? Le prochain qui me plaît le moins n'est-il pas aussi bien que moi l'image de Dieu ? n'a-t-il pas été racheté comme moi d'un sang divin ? n'a-t-il pas droit comme moi aux mêmes grâces et prérogatives que donnent le Baptême, l'Eucharistie et les autres sacrements ? Ses destinées éternelles sont-elles autres que les miennes ? D'où vient donc que devant l'aimer comme moi-même, je me préfère toujours à lui et lui refuse les bons

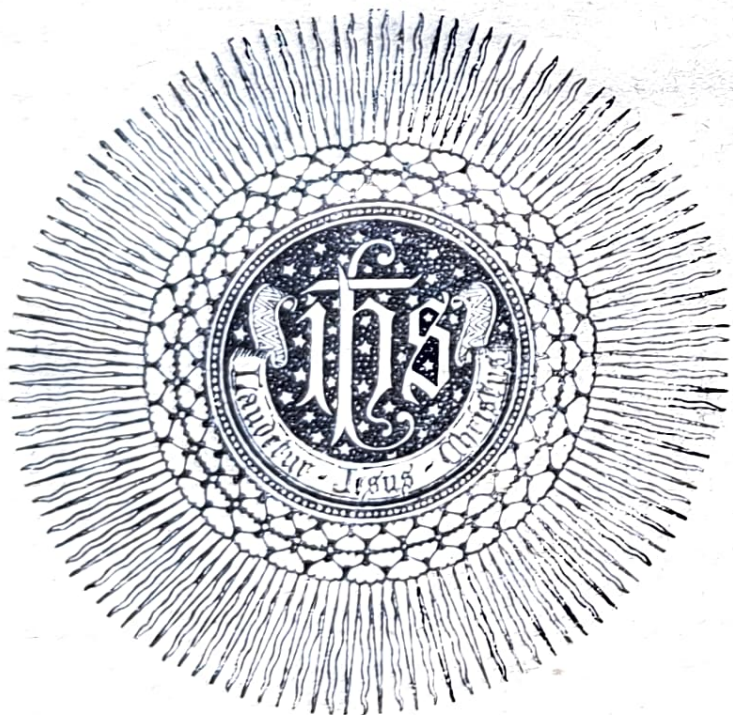
offices que j'exige pour moi? — Oh! combien le purgatoire aura de quoi sévir contre ces amateurs d'eux-mêmes, qui n'ont d'amour que pour leur personne, au détriment de la gloire de Dieu et de la perfection de la charité!

Voulons-nous éviter le feu expiatoire de l'autre vie? oublions-nous nous-mêmes en celle-ci pour penser à Dieu et au prochain; mettons de côté les intérêts de notre amour-propre, afin d'avoir le courage d'embrasser les sacrifices réclamés par la charité. Fuyons non seulement les fautes notables contre cette vertu, mais même les imperfections. A ce prix, Jésus, qui regarde comme fait à lui-même ce que nous faisons aux autres, nous sera favorable lors de notre jugement, comme il le déclare lui-même dans l'Evangile.¹

O mon divin Maître! vous direz un jour aux élus : J'ai eu faim, j'ai eu soif, j'ai eu besoin d'assistance, et vous m'avez secouru, secouru dans la personne du prochain à qui j'ai transmis mes droits. Ah! rendez-moi digne d'entendre un jour votre voix louer mon amour envers mes semblables. Alors je pourrai espérer d'être bientôt avec vous, qui êtes le Dieu de bonté, de douceur et de tendresse envers les hommes.

(1) Matth. 25, 34-37.

PRATIQUE. — Ne passons pas un jour sans rendre quelque petit service au prochain comme à Jésus-Christ, et dans l'intention de soulager par là les âmes du purgatoire les plus charitables.



23^e Jour.

*L'aumône, moyen d'abrégner le purgatoire,
pour les défunts et pour nous.*



1. “ **Q**UE mon conseil, ô roi, disait Daniel à Nabuchodonosor, que mon conseil vous soit agréable : *rachetez vos péchés* par l'aumône, et vos iniquités par la miséricorde envers les pauvres.¹ ” “ Car l'aumône délivre de tout péché et de la mort; elle ne laissera point l'âme aller dans les ténèbres. L'aumône donnera une *grande confiance* devant le Dieu très haut, à tous ceux qui l'auront pratiquée.² ” “ Faites l'aumône de tout ce que vous avez, disait le Sauveur aux pharisiens, et *tout sera pur* pour vous.³ ” — Saint Thomas préfère le mérite de l'aumône à celui du jeûne et de la prière, quand il s'agit d'expier les péchés passés. “ L'aumône, dit-il, possède plus

(1) Dan. 4, 24.

(2) Tob. 4, 11.

(3) Luc, 11, 41.

complètement la vertu de la *satisfaction* que la prière, et la prière plus entièrement que le jeûne.¹ Il suit de là que si nous voulons racheter nos péchés, comme parle le Prophète, nous devons assister de nos biens ceux qui sont dans la nécessité. Nous nous ferons encore par là des *défenseurs* et des *protecteurs* auprès de Dieu.

Saint Pierre Damien, dans un de ses opuscules,² rapporte le trait suivant. Un seigneur romain, appelé Jean Patrizzi, venait de mourir. Sa vie, quoique chrétienne, avait été comme celle de beaucoup de riches, fort différente des exemples du divin Maître, qui fut pauvre, souffrant, couronné d'épines. Heureusement pour lui, il s'était montré très charitable envers les indigents, allant parfois jusqu'à *se dépouiller* de ses vêtements *pour les couvrir*. — Peu de jours après sa mort, un saint prêtre étant en prière, fut ravi en esprit et transporté dans la basilique de Sainte-Cécile, l'une des plus célèbres de Rome. Là il aperçut une troupe de vierges célestes, sainte Cécile, sainte Agnès, sainte Agathe et autres, qui se groupèrent autour d'un trône magnifique où vint s'asseoir la Reine des cieux, environnée d'une cour nombreuse d'Ange et de Bienheureux.

(1) In 4. dist. 15. q. 2.

(2) Opusc. 34.

En ce moment parut une pauvre petite femme, vêtue d'une méchante robe, mais ayant sur les épaules une *fourrure précieuse*. Elle se mit humblement aux pieds de la céleste Reine, joignant les mains, les yeux pleins de larmes, et dit en soupirant : « Mère de miséricorde, au nom de votre ineffable bonté, je vous supplie d'avoir pitié du malheureux Jean Patrizzi qui vient de mourir et qui *souffre cruellement* dans le purgatoire. » — Trois fois elle répéta la même prière, y mettant chaque fois plus de ferveur, mais sans recevoir aucune réponse. Enfin, élevant encore la voix, elle ajouta : « Vous savez bien, ô très miséricordieuse Reine, que je suis cette mendiante qui, à la porte de votre grande basilique, demandais l'aumône dans le cœur de l'hiver, sans autre vêtement qu'un misérable haillon. Oh ! comme je tremblais de froid ! C'est alors que Jean, imploré par moi au nom de Notre-Dame, *ôta de ses épaules et me donna cette précieuse fourrure*, s'en privant lui-même pour me couvrir. Une si grande charité faite en votre nom, ô Marie, ne mérite-t-elle pas quelque indulgence ? »

A cette touchante requête, la Reine du ciel jeta sur la suppliante un regard plein d'amour : « L'homme pour qui tu pries, lui répondit-elle, est condamné à de *longues et dures souffrances* à cause de ses nombreux

péchés. Mais comme il a eu deux vertus spéciales, la *miséricorde envers les pauvres* et la *dévotion pour mes autels*, je veux user de condescendance en sa faveur. »

A ces paroles, toute la sainte assemblée témoigna sa joie et sa reconnaissance à la divine Mère. Patrizzi fut amené : il était pâle, défiguré, chargé de chaînes qui lui déchiraient les membres. La Vierge le regarda un moment avec une tendre compassion, puis ordonna de lui ôter ses chaînes et de lui donner des vêtements de gloire, afin qu'il pût se joindre aux saints et bienheureux qui environnaient son trône. Cet ordre fut exécuté à l'instant, et tout disparut.

Le saint prêtre qui avait joui de cette vision, à partir de ce moment, ne cessa plus de prêcher la clémence de Notre-Dame envers les âmes souffrantes, surtout celles qui ont eu *pour elle* une tendre dévotion et une sincère charité *à l'égard des pauvres*.

Nous voyons ici qu'un grand moyen de salut, réservé aux heureux du siècle, aux riches du monde, c'est de faire *l'aumône*, surtout *en l'honneur* de la Mère de miséricorde. Car les richesses par elles-mêmes portent à l'orgueil, à l'arrogance, à la fierté, au mépris du prochain et spécialement des pauvres. Elles nourrissent en nous la sensualité, l'amour de la mollesse et des plaisirs et font commettre une foule de fautes contre

la vie chrétienne, qui est une vie d'humilité, de mortification et de détachement. Aussi le Sauveur s'est écrié un jour : « Malheur à vous, riches, parce que vous avez votre consolation. Malheur à vous qui êtes rassasiés, parce que vous aurez faim. Malheur à vous qui riez maintenant, parce que vous gémirez et vous pleurerez !¹ » Ces paroles ne sont-elles pas de nature à faire réfléchir tant de riches *si prodigues pour leurs plaisirs et si avares pour les bonnes œuvres* ? On les voit dépenser en festins, en soirées, en voyages inutiles des sommes énormes, et quand il s'agit d'aider une famille pauvre, de contribuer à relever une église, à soutenir l'enseignement catholique, à combattre la presse anti-chrétienne et à prendre part à tant d'œuvres méritoires pour le salut, ils ont toujours trop peu de fonds et de revenus, c'est-à-dire qu'ils préfèrent les jouissances passagères de la vie présente aux joies durables de l'éternité. Leur foi est si faible, que la pensée de l'enfer, du purgatoire et du ciel ne fait sur eux que de légères impressions bientôt étouffées par les préoccupations terrestres. — O mon Dieu ! s'écriait le Prophète, la terre est remplie de maux, parce qu'il n'est personne qui *réfléchisse dans son cœur*.²

(1) Luc. 6, 24.

(2) Jérémie.

2. Ce n'est pas seulement aux indigents que nous pouvons faire l'aumône, comme nous venons de l'indiquer, mais encore et surtout à ceux qui n'ont pas reçu d'éducation chrétienne ou qui manquent des conditions nécessaires au salut. Aussi les œuvres des missions, des écoles, de la propagation de la foi et tant d'autres sont d'autant plus dignes de notre attention qu'elles procurent aux âmes des biens plus importants. Quoi de plus précieux que *la foi*, flambeau de l'intelligence, lumière de notre vie spirituelle, condition de l'éternité bienheureuse ? « Car celui qui ne croit pas, a dit le Sauveur, est déjà jugé et il sera condamné.¹ » Mais cette foi ne saurait se conserver vive et pratique sans *l'éducation chrétienne*, où l'on apprend à se conduire selon les préceptes de l'Evangile et les maximes de la piété. Aussi l'aumône faite en faveur des œuvres qui tendent à procurer au prochain de si grands biens, a beaucoup de mérite devant Dieu et nous attire sa miséricorde.

Il avait compris cette vérité ce bon portier d'un séminaire, qui durant sa longue carrière avait amassé sou par sou la somme de *huit cents francs*. N'ayant pas de famille, il destinait cet argent à des honoraires de messes pour le repos de son âme après cette

(1) Joan. 3, 18. Marc. 16, 16.

vie. Mais que ne peut pas la charité dans un cœur embrasé de ses flammes ? Un jeune prêtre se préparait à quitter le séminaire pour entrer aux Missions étrangères. Le bon vieillard, apprenant cette nouvelle, fut inspiré de lui donner son petit trésor pour l'œuvre si belle de la *Propagation de la foi*. Il le prit donc en particulier et lui dit : « Cher Monsieur, je vous prie d'accepter cette petite aumône pour vous aider dans l'œuvre de la propagation de l'Évangile. Je l'avais réservée pour faire dire des messes après ma mort ; *mais j'aime mieux rester un peu plus longtemps en purgatoire, et que le nom du bon Dieu soit glorifié.* » — Le séminariste était ému jusqu'aux larmes. Il voulait ne pas accepter l'offrande trop généreuse de ce pauvre homme ; mais celui-ci insista tellement qu'il y aurait eu cruauté à lui infliger un refus.

A quelques mois de là, le vieillard mourut, et tous ceux qui apprirent ce trait furent persuadés que le Seigneur, en récompense de sa générosité *l'avait fait quitte de toutes ses dettes envers la divine justice*. Qui pourrait douter, en effet, que Dieu n'accueille avec le plus tendre amour un homme assez dévoué pour s'exposer *aux flammes* du purgatoire afin de *faire connaître Jésus-Christ* aux nations ?

Par une telle aumône, on a le mérite de

procurer aux âmes des biens d'un *ordre supérieur*, ceux de la foi et de la grâce. En outre, on oblige *Jésus-Christ* dans la personne des missionnaires et de ceux qu'ils vont évangéliser. Enfin on procure *aux défunts* pour lesquels on l'offre, de grands soulagements et peut-être même la délivrance des peines qu'il leur reste à subir en purgatoire.

De telles aumônes produisent d'autres fruits encore. Non seulement elles couvriront la multitude de nos péchés, pour nous préserver de l'enfer; mais elles effaceront de notre âme jusqu'aux *moindres souillures*, afin de nous soustraire au feu de l'expiation. « Comme l'eau éteint un ardent brasier, dit l'Esprit-Saint, ainsi l'aumône résiste au feu qui doit punir le péché.¹ » Combien par là ne pouvons-nous pas envoyer de secours aux défunts et nous en préparer à nous-mêmes ! Quoi ! ces richesses, appelées épines par Jésus-Christ, peuvent servir à ouvrir et à abrégier pour nous, pour nos parents et nos amis, le chemin du ciel; et nous hésiterions à en faire un si noble usage ?

L'archevêque de Séville, Christophe de Sandoval, étant encore enfant, avait pris l'habitude de distribuer *en aumônes au profit des fidèles défunts* une partie de l'argent

(1) Eccli. 3, 33.

qu'on lui donnait pour ses menus plaisirs. Sa piété ne fit que croître avec les années, et le désir de soulager les âmes du purgatoire lui inspira le courage de se priver de mille choses qui lui eussent été utiles ou nécessaires.

Etant à Louvain, où il suivait les cours de l'Université, il arriva que les lettres qu'il attendait d'Espagne restèrent en retard, et par suite il se trouva dépourvu d'argent au point de ne plus avoir de quoi se nourrir. En ce moment un pauvre lui demanda l'aumône au nom des âmes du purgatoire : c'était mettre son cœur à la torture ; car il se vit obligé de refuser ; ce qu'il n'avait jamais fait. — Désolé de cet incident, il entre dans une église : *« Si je ne puis pas donner d'aumône, se disait-il, pour mes pauvres âmes, je veux au moins les aider en priant pour elles. »*

A peine avait-il fini sa prière, qu'au sortir de l'église, il fut abordé par un beau jeune homme en habit de voyageur, qui le salua avec une bienveillance respectueuse. Christophe éprouva un sentiment de religieuse frayeur, comme s'il eût été en présence d'un esprit sous forme humaine. Mais il fut bientôt rassuré par son aimable interlocuteur, qui lui parla, avec la plus grande politesse, du marquis de Dania, son père, de ses parents et amis, absolument comme

eût pu faire un espagnol arrivé à l'heure même de la péninsule. Il finit par le prier de venir avec lui à l'hôtel, où ils pourraient dîner ensemble et s'entretenir à l'aise.

Sandoval, qui n'avait pas mangé de la journée, accepta volontiers cette offre gracieuse. Ils se mirent donc à table et continuèrent à s'entretenir très amicalement ensemble. Après le repas, l'étranger remit à Christophe une *certaine somme*, le priant de l'accepter pour en faire l'usage qu'il lui plairait, ajoutant qu'il se la ferait rendre quand il voudrait par le marquis son père, en Espagne. Puis prétextant quelque affaire, il se retira. Malgré toutes ses informations au sujet de cet inconnu, Sandoval ne parvint jamais à obtenir aucun éclaircissement. Personne, ni à Louvain, ni en Espagne, ne l'avait vu ; *personne ne connaissait un jeune homme semblable*. Quant à l'argent, c'était *exactement la somme* dont le pieux Christophe avait besoin *pour attendre ses lettres en retard* ; et jamais cet argent ne fut réclamé auprès de sa famille. Il demeura donc persuadé que le ciel avait fait un miracle en sa faveur et avait envoyé à son secours *quelqu'une des âmes qu'il avait lui-même secourues par ses prières et ses aumônes*. — Le Pape Clément VIII, à qui il raconta ce trait, l'engagea à le faire connaître pour l'édification des fidèles.

Le Sauveur nous exhorte à nous servir des richesses pour nous faire des amis, qui nous reçoivent un jour dans les tabernacles éternels.¹ Quels amis plus reconnaissants et plus dévoués pourrions-nous trouver, que les fidèles défunts? En faisant l'aumône à leur intention, nous leur envoyons des secours et des rafraîchissements qu'ils n'oublieront jamais. En contribuant pour eux aux œuvres de charité, comme nous l'avons indiqué, nous leur procurons des titres à faire valoir auprès de la justice divine afin d'obtenir leur délivrance. Ne soyons donc pas étonnés de les voir s'empresser à nous rendre sensiblement service, quand Dieu le leur permet. — Ce que le Seigneur leur permet toujours et ce qu'ils ne manquent jamais de faire, c'est *de prier pour nous*, de nous aider dans les *dangers de l'âme*, dans les besoins spirituels, de nous assister *à la mort*, afin que nous puissions au plus tôt les rejoindre dans la Jérusalem céleste.

O mon Dieu! je suis assuré qu'en secourant les fidèles défunts, je n'obligerai jamais des ingrats. Si donc je fais du bien ici-bas, sans recevoir aucune marque de gratitude, je me consolerais à la pensée que vous, Seigneur, et les âmes du purgatoire pour lesquelles j'offre mes aumônes, vous ne man-

(1) Luc. 16, 9.

querez jamais de reconnaître mes services. De vous seul donc et de vos vrais amis j'attends ma récompense en cette vie et en l'autre. Accordez-moi la grâce de vivre avec tant d'innocence à vos yeux et de générosité envers tous, que le feu du purgatoire ne trouve plus rien à purifier en mon âme.

PRATIQUE. — Si nous ne pouvons pas contribuer à l'entretien des pauvres et au soutien des bonnes œuvres par notre argent, faisons-le du moins selon notre pouvoir, en *les recommandant* à Dieu. Donnons aussi bon conseil aux autres, instruisons les ignorants, consolons les affligés, reprenons doucement ceux qui font mal, pardonnons les injures et les offenses qu'on nous fait; prions pour ceux qui nous persécutent et nous calomnient. Offrons en outre au Seigneur le mérite *satisfactoire* de tous ces actes, dans l'intention de soulager et de délivrer les âmes du purgatoire.



24^e Jour.

Dévotion à la Passion, moyen d'abrégier le purgatoire pour nous et pour les autres.

1.  N lit dans les *Révélations* de sainte Brigitte, qu'elle entendit dans le purgatoire une jeune femme qui lui dit : « Vous qui me voyez, écoutez le secret de *mes souffrances*. Il me semble que ma tête est comme une caverne, où sont emprisonnées des foudres ; mon cou est étreint comme par un collier hérissé de clous aigus ; mes membres sont raidis comme des glaçons pendants aux toits. Mais voici mon plus cruel tourment : tous les pores de mes veines et de mes viscères sont fermés, et je les sens près d'éclater sous l'effort du souffle intérieur qui les dilate.

» Je suis toutefois dans le chemin de la *miséricorde*. Quand je me vis accablée par la maladie, je l'acceptai de mon mieux, bien que par un esprit de crainte. Quand la mort fut proche, *le souvenir de la Passion de Jésus-Christ me toucha le cœur*. Je pen-

sais : *Les douleurs de Jésus ont été plus grandes que les tiennes ; il était innocent et souffrait pour toi, qui es si criminelle.* — Ces sentiments m'obtinrent des larmes de vrai repentir. Je fus attristée, à la pensée que *Dieu m'avait tant aimée* et que j'avais été si ingrate. Alors j'élevai mon esprit vers *Jésus* et je lui dis : O Seigneur, je crois que vous êtes mon Dieu. Ayez pitié de moi, ô Fils de la vierge Marie ; je vous en prie *par votre amère Passion*. Si j'en avais le temps, j'amenderais ma vie.

« En ce moment une étincelle de charité s'alluma dans mon cœur ; de sorte que *la Passion de Jésus-Christ* m'était plus amère que ma propre mort ; et c'est à cet instant que le lien qui retenait mon âme fut rompu. Mais mon âme n'était pas assez pure pour que les Anges de Dieu vinssent à sa rencontre, et c'est par la main des démons que j'ai été présentée au tribunal de Dieu. Ces cruels ennemis disaient au Juge souverain, avec de grandes clameurs, que mon âme était digne de l'enfer. Mais le Juge répondit : « Je vois en elle *une étincelle de charité* : elle ne doit pas être éteinte, mais demeurer éternellement devant moi. L'âme sera donc *purifiée*, jusqu'à ce qu'elle soit digne de me posséder.¹ »

(1) *Rével.* Liv. 6, c. 42.

Ainsi fut sauvée cette pécheresse par les mérites de la *Passion du Sauveur*, en laquelle elle s'était confiée, en y compatissant avec amour et repentir. — Nous aussi nous trouverons, dans le souvenir des souffrances du Rédempteur, de quoi nourrir notre foi, purifier notre cœur, affermir nos espérances et perfectionner notre amour. *La foi* se consolide en nous, lorsque nous voyons les mystères de la religion scellés par le sang de celui qui nous les a enseignés. Notre horreur du péché s'accroît davantage, au spectacle d'un Dieu mourant sous les coups de la justice divine pour expier des crimes qu'il n'a pas commis, mais dont il s'est librement chargé. *La confiance* dilate nos cœurs au contact des plaies de l'Homme-Dieu, sources vivifiantes où nous pouvons puiser les remèdes à nos blessures et à nos infirmités spirituelles. Et qui ne se sentirait pas touché *d'amour* et de tendresse, à la pensée que la victime du Calvaire est aussi celle de nos autels et que la charité seule la porte à s'immoler chaque jour pour nous ? Le souvenir de la Passion est donc un moyen très efficace de sanctification. Tous les saints l'ont employé et sont devenus par là de vrais disciples et imitateurs de Jésus crucifié. Par là ils se sont disposés à recevoir en paix toutes les peines de cette vie ; leur *patience*, unie à leur prière et au renoncement, a

achevé le grand ouvrage de leur perfection. Après avoir ainsi amassé d'immenses trésors pour le ciel, il ne leur est rien resté à expier en purgatoire. L'imitation de Jésus *crucifié* est en effet le meilleur acquit de nos dettes à la justice divine, puisque par là nous mourons entièrement à nous-mêmes et commençons dès cette vie l'union à consommer un jour avec les trois Personnes divines.

2. La dévotion à la Passion est encore un excellent moyen de soulager *les âmes du purgatoire*. La servante de Dieu Marie Villani, de l'ordre de Saint-Dominique, s'appliquait jour et nuit à pratiquer des œuvres satisfactives en faveur des défunts. Un jour, la veille de l'Epiphanie, elle fit pour eux de longues prières, suppliant le Seigneur d'adoucir leurs souffrances en vue de celles de Jésus-Christ, lui offrant à cet effet *les cruels tourments du Sauveur, sa flagellation, sa couronne d'épines, ses liens, ses clous et sa croix, toutes les douleurs, en un mot, tous les détails et tous les instruments de la Passion*.

La nuit suivante, le ciel se plut à lui manifester combien lui était agréable cette sainte pratique. Pendant sa prière, étant ravie en extase, elle vit une *longue procession* de personnes vêtues de blanc, éclatantes de lumière, portant dans leurs mains les

divers insignes de la Passion et faisant leur entrée dans la gloire. La servante de Dieu connut en même temps que c'étaient les âmes délivrées par ses ferventes prières et par les mérites des souffrances de Jésus.

Oh ! combien est puissant le sang du Rédempteur pour nous obtenir miséricorde et pour délivrer du purgatoire nos chers défunts ! Sœur Catherine Paluzzi avait employé tous les moyens qui étaient en son pouvoir pour soulager l'âme de son père que la mort lui avait enlevé. Elle avait même une certaine confiance de l'avoir mise en possession de la félicité du ciel. Mais quelle fut sa surprise lorsque, dans un ravissement, conduite en purgatoire par le Sauveur et par sa patronne sainte Catherine de Sienne, elle aperçut l'âme de son père plongée dans un abîme de tourments ! Elle entendit sa voix qui implorait sa piété filiale. A ce spectacle, toute baignée de larmes, elle se prosterne aux pieds de Jésus et le conjure *par la vertu de son précieux sang*, de délivrer son malheureux père. Elle s'offre même à endurer toutes les souffrances à cette fin. Sa fervente prière, appuyée sur les mérites du sang qui nous a rachetés, tira soudain son père des flammes expiatoires et lui ouvrit les portes de la Jérusalem céleste.

3. Mais il est une pratique de dévotion à

Jésus souffrant, pratique qu'on ne saurait trop recommander et qui a reçu de l'Eglise et des Papes les plus encourageantes approbations et les plus riches indulgences. Je veux parler de la dévotion du *Chemin de la Croix*. Suivant les Brefs et les Constitutions de cinq Papes différents, *Ceux qui font le Chemin de la Croix avec les dispositions convenables, gagnent toutes les indulgences accordées aux fidèles qui visitent en personne les Lieux saints de Jérusalem, et ces indulgences sont applicables aux défunts.*

Or ces indulgences, soit plénières, soit partielles sont très nombreuses et nous fournissent ainsi un moyen facile et efficace de soulager et de délivrer les fidèles défunts qui souffrent en purgatoire.

La vénérable Marie d'Antigna avait eu longtemps la sainte pratique de faire chaque jour le *Chemin de la Croix pour le soulagement des trépassés*. Mais plus tard, sous différents prétextes, elle le fit plus rarement, puis l'abandonna tout à fait. Notre-Seigneur, qui avait de grands desseins sur cette pieuse vierge, et qui voulait en faire une victime d'amour pour la consolation des âmes souffrantes, daigna lui donner une leçon qui servit d'instruction à tous. Une religieuse du même monastère, décédée depuis peu, lui apparut et se plaignit tristement à elle, en lui disant : « Ma Sœur,

pourquoi ne faites-vous plus les *stations du Chemin de la Croix pour les âmes du purgatoire*? Vous aviez coutume auparavant de nous soulager chaque jour par ce saint exercice; pourquoi *nous privez-vous* de ce secours? »

Cette âme parlait encore, lorsque le Sauveur lui-même apparut à sa servante et lui reprocha sa négligence : « Sache, ma fille, ajouta-t-il, que les *stations du Chemin de la Croix sont très profitables* aux âmes du purgatoire et constituent *un suffrage d'une importance majeure*. C'est pourquoi j'ai permis à cette âme, en son nom et au nom de toutes les autres, de le réclamer de toi. Sache encore que c'est pour avoir pratiqué exactement autrefois cette salutaire dévotion, que tu as été *favorisée de communications habituelles avec les défunts*; c'est pour cela aussi que ces âmes reconnaissantes *ne cessent de prier pour toi et de plaider ta cause au tribunal de ma justice. Fais connaître ce trésor à tes sœurs et dis-leur d'y puiser largement pour elles et pour les défunts.* »

Ce n'est pas sans motif que le Sauveur appelle ici le Chemin de la Croix *un trésor pour nous et pour les défunts*. Ceux-ci en reçoivent d'immenses soulagements à cause des riches indulgences attachées à cet exercice, et aussi à cause du bien spirituel qu'il nous apporte et par lequel nous devenons

plus puissants auprès de Dieu quand nous lui recommandons les âmes souffrantes.

Or ce bien sera toujours en proportion de notre esprit de foi, de componction et d'amour, qui doit être comme l'âme de cette pratique. En voyant le Dieu qui doit juger les vivants et les morts, *condamné devant Pilate*, juge injuste et païen, on est tout confondu de se laisser encore si souvent éblouir par les jugements des hommes et de tenir tant à leur estime, qui est si peu de chose devant Dieu. En le considérant *se chargeant de la croix* avec tant de courage et d'amour, on a honte de se voir si délicat, si prompt à se plaindre, à s'agiter, à perdre la paix, à s'impatienter, à murmurer. Mais le voilà *qui tombe jusqu'à trois fois* sur la route, tant il est épuisé ! Quel prodige de bonté, de charité ! L'innocence infinie s'est chargée de nos crimes, et ce sont ces crimes, sans mesure et sans nombre, qui pèsent sur ses épaules et accablent son cœur par leur fardeau ! Ah ! que n'avons-nous, comme Jésus, une horreur sans bornes de nos iniquités ? Elles ont fait tomber dans la poussière le Dieu qui habite au plus haut des cieux, et lui ont mis à la bouche ces étonnantes paroles : *« Je ne suis plus un homme, mais un ver de terre. »*¹ Cette pensée ne devrait-elle pas nous inspi-

(1) Ps. 21.

rer des sentiments d'*humilité* et de *repentir*, sentiments qui nous conduiraient à une grande *pureté* intérieure? Ce serait là un moyen excellent d'échapper aux flammes expiatoires et d'en délivrer ceux qui y souffrent.

Mais voici que *Jésus* rencontre sa divine *Mère*, puis est aidé du *Cyrénéen*, et enfin imprime lui-même sa face sacrée sur un linge que l'on conserve encore à Rome. Ces diverses circonstances nous rappellent l'obligation où nous sommes d'invoquer Marie, d'aider Jésus dans le prochain et de tenir sa face ensanglantée profondément gravée dans nos cœurs. Par là nous parcourrons le chemin de la vie avec calme, contentement et mérite. Nous dépouillant ensuite, avec le Sauveur, de tout attachement terrestre, et embrassant avec amour les pieds de *Jésus crucifié*, il ne nous reste plus qu'à nous abandonner entre les bras de Dieu, en union avec Jésus et Marie. De là nous viendra l'espérance de passer de cette vie de misère à l'éternelle béatitude, sans avoir besoin d'être purifiés par les flammes expiatoires.

O mon aimable Rédempteur! je me propose de méditer souvent votre *Passion* douloureuse, soit en récitant le *Rosaire*, soit en parcourant les stations du *Chemin de la Croix*. Je veux ainsi, non seulement soulager et délivrer les âmes du purgatoire, mais

encore me sanctifier moi-même afin de leur être plus utile et de mériter un jour d'aller à vous sans avoir besoin d'expiation. Faites-moi puiser chaque jour dans vos *plaies sacrées* le courage de me vaincre, de supporter l'adversité, de pardonner les injures, d'endurer des privations à votre service et de me dévouer sans réserve à l'amour du prochain, dans l'intention de vous imiter. Et vous, ô Mère de douleurs ! ayez compassion des défunts qui souffrent dans le purgatoire, et rendez-moi capable de les aider efficacement. A cette fin, obtenez-moi l'esprit de prière, de vigilance, de renoncement, de ferveur et de zèle dans l'accomplissement de tous mes devoirs.

PRATIQUE. — Parcourons *au moins une fois la semaine* les quatorze stations du Chemin de la Croix, dans le but de soulager les fidèles défunts et de devenir nous-mêmes meilleurs.*

(*) Pour gagner les indulgences attachées à l'exercice du chemin de la croix, il faut : 1^o parcourir *sans interruption* toute la voie douloureuse *en allant d'une station à l'autre*, selon que le permettent les circonstances. 2^o *Méditer quoique brièvement* sur les mystères représentés par les quatorze stations, ou penser à la *Passion en général*. — On peut s'aider d'un livre, par exemple, des ENSEIGNEMENTS DU CHEMIN DE LA CROIX.



25^e Jour.

*La dévotion à Marie délivre les âmes du purgatoire
et nous en préserve nous-mêmes.*

1. “  EUREUX, s'écrie saint Alphonse, et trois fois heureux les serviteurs de la Mère de miséricorde ! Car sa protection, qui les accompagne pendant leur vie, les suit encore au delà du tombeau et jusque dans les flammes du purgatoire. Plus elles sont à plaindre ces âmes impuissantes à s'aider elles-mêmes, plus Marie redouble à leur égard de tendresse et de soin. “ “ Je suis, dit-elle à sainte Brigitte, *la Mère de tous ceux qui sont dans le lieu de l'expiation* ; mes prières adoucissent les châtimens mérités par leurs fautes.¹ “ Des auteurs graves rapportent qu'au moment de sa mort, la bienheureuse Vierge sollicita et obtint de son Fils la grâce d'entrer au ciel accompagnée de toutes les âmes détenues en purgatoire.

(1) *Révél.* l. 4, c. 1.

Dès lors, disent-ils, elle fut mise en possession du privilège de DÉLIVRER SES FIDÈLES SERVITEURS du feu de l'expiation. Cela n'est pas étonnant : les défunts qui y souffrent sont des *captifs*. Or celle qui de concert avec son Fils a racheté le genre humain de la servitude de l'enfer, peut-elle manquer du pouvoir de *briser les liens* de ses serviteurs, retenus dans ces prisons souterraines pour expier leurs fautes ? Elle inspira la fondation de l'Ordre de la Merci pour arracher aux Maures les esclaves chrétiens ; combien plus n'a-t-elle pas soin de retirer des supplices du purgatoire ceux qui l'ont servie ici-bas avec fidélité ?

C'est un pieux usage à Rome, écrit saint Pierre Damien,¹ que le peuple va visiter les églises, un cierge à la main, pendant la nuit qui précède la fête de l'Assomption de la sainte Vierge. Or il arriva à cette occasion qu'une personne de qualité se trouvant agenouillée dans la basilique de l'*Ara-Cœli*, au capitoie, aperçut en prière devant elle une autre Dame, sa marraine, qui était *morte plusieurs mois auparavant*. Surprise et ne pouvant en croire ses yeux, elle voulut éclaircir ce mystère, et alla se placer près de la porte de l'église. Dès qu'elle la vit sortir, elle la prit par la main, et la

(1) Opusc. 34, p. 2, c. 3.

tirant à l'écart : « N'êtes-vous pas, lui dit-elle, ma marraine Marozie, qui m'avez tenue sur les fonts du baptême? — Oui, répond aussitôt l'apparition, c'est moi-même. — Eh ! comment se fait-il que je vous retrouve parmi les vivants, puisque vous êtes morte il y a près d'une année? — Jusqu'à ce jour je suis restée plongée dans un *feu épouvantable*, à cause des nombreux péchés de *vanité* que j'ai commis dans ma jeunesse; mais dans cette grande solennité, *la Reine du ciel* est descendue au milieu des flammes du purgatoire et m'a délivrée ainsi qu'un grand nombre d'autres défunts, afin que nous entrions au ciel le jour de son *Assomption*. Ce grand acte de clémence elle l'exerce *chaque année*; et, dans la circonstance actuelle, le nombre de ceux qu'elle a délivrés égale celui du peuple de Rome. »

Voyant que sa filleule restait stupéfaite et semblait douter encore, l'apparition ajouta : « *En preuve de la vérité de mes paroles*, sachez que vous-même vous mourrez dans un an, à la fête de *l'Assomption*; si vous passez ce terme, tenez tout ceci pour illusion. »

Saint Pierre Damien termine ce récit en disant que la jeune Dame passa l'année en *bonnes œuvres* pour se préparer à paraître devant Dieu. L'année suivante, l'avant-veille de l'Assomption, elle tomba malade

et mourut *le jour même de la fête*, comme la défunte le lui avait prédit.

Admironons ici la bonté et la générosité de Marie, qui délivre du purgatoire, en si grand nombre, les âmes qui l'ont servie sur la terre. Elle agit comme une Reine, vraie Mère de ses sujets : elle ne laisse pas célébrer sa fête sans y inviter ses enfants et leur donner part à la joie commune. — Profitons de cette inclination de Marie à délivrer ses serviteurs des liens de leurs péchés ; profitons-en pour *lui recommander souvent* les fidèles défunts qui l'ont honorée pendant leur vie.

2. Faisons-le surtout au moyen du saint ROSAIRE, dont l'efficacité est si grande pour soulager et délivrer les âmes du purgatoire. L'une d'elles, qui apparut à saint Dominique, avait été condamnée à *sept cents ans* d'expiation, et avait vu sa peine commuée en *quinze jours* de tourments, par les prières des *Confrères du Rosaire*. Elle conjurait saint Dominique, au nom des fidèles défunts, de *prêcher et d'étendre* partout cette dévotion, qui leur procurait chaque jour un si grand soulagement. « Que les Confrères du Rosaire, ajouta-t-elle, appliquent aux âmes du purgatoire les indulgences et les faveurs spirituelles dont ils possèdent un *trésor si abondant*. Ils n'y perdront rien ; car les Elus, à

leur tour, intercéderont pour eux dans le ciel. Les Anges se réjouissent de cette dévotion, et *leur Reine s'est déclarée la tendre Mère de tous ceux qui l'embrassent.* » — Ainsi parla cette âme, sur le point d'entrer dans la gloire. Saint Dominique raconta lui-même cette révélation.¹

Prenons donc la *résolution* de réciter souvent le chapelet en faveur des saintes prisonnières du purgatoire. Nous les consolerons ainsi dans leur détresse, nous les soulagerons dans leurs tourments, nous briserons leurs chaînes et leur procurerons la délivrance après laquelle elles soupirent et qui les mettra en possession du Bien suprême et infini.

Sainte Lutgarde raconte que l'âme d'une personne qui venait de mourir lui apparut un jour, environnée de lumière et montant au ciel. « *Je n'ai passé, lui cria-t-elle, que quelques heures en purgatoire, en récompense de la dévotion que j'ai eue au Rosaire.* » — Heureux donc ceux qui sont fidèles à réciter leur chapelet chaque jour ! Ils forment ainsi une chaîne précieuse qui servira, non seulement à retirer du purgatoire beaucoup d'âmes qui y souffrent ; mais à les en retirer eux-mêmes, et à les en préserver s'ils sont persévérants à honorer Marie et à imiter ses vertus.

(1) Rossig. Petits Boll. et S. Alph.

Le bienheureux Renier de Citeaux tremblait à la pensée de ses péchés et de la justice terrible de Dieu après la mort. Dans sa frayeur, s'étant adressé à la Reine de miséricorde, il fut ravi en esprit et vit cette Mère de Dieu supplier Jésus en sa faveur. « Mon Fils, disait-elle, faites-lui *grâce du purgatoire*, puisqu'il se repent humblement de ses péchés. — Ma Mère, répondit le Sauveur, *je remets sa cause entre vos mains.* » Ce qui voulait dire : qu'il soit fait à votre client comme vous souhaitez. — Le Bienheureux comprit avec une joie ineffable que Marie lui avait obtenu *l'exemption du purgatoire*.

Mais cette exemption, nous devons la mériter par une vie sainte et fervente, *sous la protection de Marie*. Car si Dieu trouve des taches même dans les saints, toujours si fervents, que n'aura-t-il pas à punir en nous, si nous vivons dans la négligence ? Proposons-nous donc *chaque matin* de passer saintement la journée, de remplir nos devoirs de piété avec foi, confiance et dévotion, et nos devoirs d'état, dans l'unique intention de contenter Dieu et de procurer sa gloire. Vivons ici-bas dans un grand dé-gagement intérieur, comme si nous étions seuls avec notre Créateur en ce monde. Pensons souvent à lui et aux mystères de sa grâce ; invoquons-le de cœur le plus fréquem-

ment possible ; conduisons-nous *chaque jour*, comme si c'était le dernier de notre vie. Alors nous pourrons espérer qu'aidés de la divine Mère nous irons droit au ciel après notre mort. — Il nous importe beaucoup qu'il en soit ainsi. Car nous sommes en ce monde pour compléter l'œuvre de notre sanctification, sans laquelle notre entrée dans la Jérusalem céleste sera retardée. Ce que nous n'aurons pas achevé en cette vie, il faudra le terminer en purgatoire ; et là, ce sera selon la rigueur de la divine justice, tandis que sur la terre c'est avec tous les ménagements de l'infinie miséricorde. D'où nous pouvons conclure que la vie présente est pour nous comme le noviciat du ciel, ou comme un temps de préparation à la couronne éternelle. Si donc, à l'aide de la dévotion à Marie et surtout du Rosaire, nous parvenons à éviter le péché, à conserver la grâce, à fuir même les fautes vénielles, à réprimer nos défauts et à tenir nos passions enchaînées ; si de plus nous nous efforçons, par une piété sincère, d'acquérir une étroite union avec Dieu, nous nous disposerons ainsi à n'avoir presque plus rien à expier après cette vie ; et, la miséricorde de Marie aidant, à passer *directement* de la terre au ciel, comme ont fait les saints. O jour heureux, heure fortunée, moment inestimable ! où nous échangerons la mort contre la vie,

les douleurs contre les délices, l'exil contre la patrie ! et quelle patrie !...

3. Pour mieux nous assurer ce bonheur, revêtons-nous des livrées de Marie ou de SES SCAPULAIRES, surtout de celui du Mont-Carmel. Ceux qui portent ce dernier scapulaire et remplissent *certaines conditions* que nous allons énumérer, ont tout lieu d'espérer de rester peu de temps en purgatoire, comme l'assure dans la bulle sabbatine le Pape Jean XXII qui le sut par une révélation de Marie elle-même. — Saint Pie V confirme ce témoignage en disant : « Le peuple chrétien peut croire pieusement que la bienheureuse Vierge aide de son intercession, de ses mérites et de sa protection spéciale, principalement le *samedi après leur mort*, les âmes des Confrères du Mont-Carmel, *pourvu qu'ils aient quitté la vie sans avoir de péché mortel* sur la conscience, qu'ils aient *porté le scapulaire*, observé la *chasteté* selon leur état et *récité l'office* de la sainte Vierge. » — La récitation du Bréviaire remplit cette dernière condition. Ceux qui ne savent *pas lire* doivent remplacer l'office en observant les jeûnes prescrits par l'Eglise et en faisant maigre tous les mercredis, vendredis et samedis. Pour des causes légitimes, le jeûne et l'abstinence peuvent être *commuées* par ceux qui en ont le pouvoir.

A Otrante, ville du royaume de Naples, une dame de la haute société ayant entendu un sermon sur le *scapulaire et l'indulgence sabbatine*, voulut partager ces avantages et reçut les livrées de la sainte Vierge, fermement résolue de suivre les règles de la Confrérie. Sa piété prit depuis lors de grands accroissements : elle priait Marie jour et nuit, mettant en elle toute sa confiance et lui rendant toutes sortes d'hommages. Entre autres faveurs, elle lui demandait celle de mourir un *samedi* afin d'être aussitôt délivrée du purgatoire. Quelques années après, étant tombée malade, elle déclara, malgré l'assurance contraire des médecins, que son mal était mortel. En effet il fit tant de progrès que les hommes de l'art la tinrent comme perdue pour le jour même qui était un mercredi. — « Vous vous trompez encore, leur dit la malade, je ne mourrai que *samedi*. » L'événement justifia sa parole. Après avoir beaucoup souffert avec patience, le samedi venu, elle rendit son âme à Dieu.

Sa pieuse fille était inconsolable de sa perte. Mais comme elle priait dans son oratoire pour l'âme de sa mère, un grand serviteur de Dieu, favorisé de grâces extraordinaires, vint lui dire : « Cessez de pleurer, mon enfant ; *aujourd'hui, samedi, grâce au privilège accordé aux Confrères du scapulaire*, votre mère est montée au

ciel et a été admise parmi les élus. Consollez-vous donc et bénissez la Vierge Marie de ses miséricordes. »

« Pourquoi n'espérerions-nous pas la même faveur, dit saint Alphonse, si nous avons une véritable dévotion à Marie? Et même pourquoi n'irions-nous pas jusqu'à espérer, si nous lui sommes particulièrement dévoués, d'aller *droit au ciel* après notre mort sans passer par le purgatoire? Cette faveur insigne fut promise par la sainte Vierge au bienheureux Godefroid. Elle lui fit dire par une sainte âme : « Avance dans la vertu, et tu appartiendras à mon Fils et à moi, et, quand ton âme se séparera de ton corps, *je ne permettrai pas qu'elle tombe dans le purgatoire*, mais je la recevrai et la présenterai à mon divin Fils.¹ »

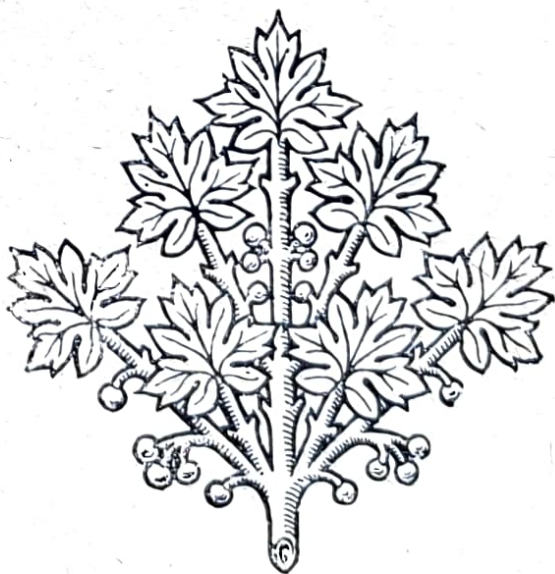
O ma tendre Mère! je suis un indigne rebelle, si souvent infidèle à votre aimable Jésus. Mais je place en vous, après lui, toutes mes espérances. Obtenez-moi la grâce de vous *honorer*, de vous *prier*, de vous *imiter* tous les jours de ma vie. Ne permettez pas que je remette à plus tard le soin de ma sanctification, qui est la tâche principale qui m'est imposée ici-bas. Car c'est là le but de mon existence, la fin de mon être, et elle doit faire l'*objet continuel*

(1) *Gloires de Marie.*

de mes pensées, de mes intentions, de mes projets, de mes désirs, de mes affections et aspirations, au milieu même de l'embarras des affaires et des devoirs de chaque jour. A ce prix, ô ma Mère, je pourrai prétendre, sous votre protection, au bonheur d'aller droit au ciel après mon dernier soupir, pour vous louer, aimer et remercier à jamais avec les Anges et les Elus.

PRATIQUE. — Répétons souvent au profit des âmes du purgatoire cette belle oraison jaculatoire si riche d'indulgences : “ *Doux cœur de Marie, soyez mon salut.*¹ ”

(1) 300 jours d'indulg. chaque fois.



26^e Jour.

*Les indulgences, moyens d'abrégier le purgatoire
pour les défunts et pour nous.*

UN saint Evêque, ravi en esprit, vit un enfant qui, à l'aide d'un *hameçon d'or* et d'un *fil d'argent*, tirait du fond d'un puits une femme qui s'y noyait. — Après son oraison, comme il se rendait à l'église, il aperçut *ce même* enfant agenouillé, priant sur une tombe du cimetière. » Que fais-tu là? mon petit ami, lui demanda-t-il. — Je dis, répondit l'enfant, *Notre Père* et *Je vous salue, Marie*, pour l'âme de ma mère dont le corps repose ici. » — Le prélat comprit aussitôt que Dieu avait voulu lui montrer l'efficacité de la prière la plus simple; il connut que l'âme de cette mère venait d'être *délivrée*, que l'hameçon d'or était le *Pater*, et l'*Ave* le fil d'argent de cette ligne mystique qu'il avait vue.

1. Outre la vertu *satisfactoire* que possède toute prière, il est des prières auxquelles

est attachée une indulgence. Une indulgence est la rémission des peines *temporelles* dues au péché, accordée par le pouvoir des clefs en dehors du sacrement : en d'autres termes, c'est un acte de l'autorité spirituelle, par lequel le pécheur est libéré, en dehors du sacrement de Pénitence, *de la peine ou d'une partie de la peine due à ses péchés.*

Une indulgence *plénière* ou totale est la remise de *toute* la peine due à la justice de Dieu.

Une indulgence *partielle* est la remise d'une partie de la peine exigée par la justice divine.

De là une indulgence de sept ans, d'un an, de cent jours signifie une remise de peine équivalente à celle dont le pécheur se serait libéré pour le purgatoire, par l'accomplissement d'une pénitence *canonique de sept ans, d'un an, de cent jours.*

Comme l'âme en état de péché mortel est digne de l'enfer, et que les indulgences ne s'appliquent pas aux tourments éternels, il s'en suit que *la grâce sanctifiante est nécessaire* à quiconque veut gagner une indulgence.

Les indulgences sont dans l'Eglise un vrai trésor spirituel, tiré des mérites de Jésus et des Saints et ouvert à tous les fidèles, qui peuvent y puiser *pour eux-mêmes et pour les défunts.* La bienheureuse Marie de

Quito,¹ fut un jour ravie en extase et vit au milieu d'une grande place une table immense chargée de *monceaux* d'argent, d'or, de rubis, de perles, de diamants; en même temps, elle entendit une voix qui disait : « Ces richesses sont publiques : chacun peut s'approcher et en recueillir *autant qu'il lui convient*. » Dieu lui fit connaître que c'était là une *image des indulgences*.²

Louons donc la bonté de Dieu, qui nous a donné un moyen si puissant de nous enrichir spirituellement, et de faire part de biens si précieux à ceux qui languissent dans les prisons du purgatoire. Par une seule indulgence *pléniaire*, nous pouvons délivrer l'âme à qui nous l'appliquons.

Dieu fit voir un jour trois prélats à la vénérable Mère Françoise du saint Sacrement, religieuse de Pampelune. Ils avaient occupé successivement le siège épiscopal de cette ville et gémissaient encore dans les tourments. La servante de Dieu comprit qu'elle devait mettre tout en œuvre pour obtenir leur délivrance. Comme le Saint-Siège avait alors donné à l'Espagne des Bulles de la *Croisade*, qui accordaient une indulgence *pléniaire* applicable aux défunts, à certaines conditions, elle trouva que ce moyen serait le meilleur pour leur venir en aide. Elle

(1) 26 Mai.

(2) Rossig. *Merv.* 29.

parla donc à son Evêque, Christophe de Ribéra, lui découvrit le triste état des trois prélats et lui demanda la faveur de *trois indulgences de la croisade*. En apprenant que trois de ses prédécesseurs étaient encore en purgatoire, l'Evêque s'empressa de procurer à la servante de Dieu les Bulles indulgenciées. Elle remplit aussitôt toutes les conditions requises et appliqua *une indulgence pléniaire à chacun des trois prélats*. La nuit suivante, *tous les trois lui apparurent délivrés de leurs peines*. Ils la remercièrent de sa charité et la prièrent de remercier aussi l'évêque Ribéra, des indulgences qui leur avaient enfin ouvert les portes du ciel.¹

Admirons la miséricorde infinie du Seigneur, qui a donné tant d'efficacité à des indulgences que nous pouvons si facilement gagner. « Nous avons, dit Bourdaloue, dans notre religion des articles de créance bien surprenants; mais j'ose dire qu'entre les autres, la foi d'une *indulgence pléniaire* n'est pas ce qui doit le moins nous étonner. Elle nous découvre des effets de miséricorde si extraordinaire, que sans la révélation divine et sans l'autorité de l'Eglise, nous ne pourrions soumettre nos esprits à croire un point qui *passé toutes nos vues* et qui est au-

(1) *Vie de Françoise du S. Sacrement.*

dessus de nos espérances. N'est-il pas prodigieux qu'un Dieu, jaloux de sa gloire et de sa justice, s'engage à en remettre toutes les prétentions, à en céder tous les intérêts, et cela par la voie la plus courte, la plus aisée, la plus gratuite, qui est la concession de l'indulgence?...

» La grandeur de ce bienfait serait capable d'exciter contre les hommes toute l'envie des démons; puisqu'il est vrai qu'un pécheur, eût-il commis tous les attentats, eût-il mérité tous les tourments de l'enfer, dès qu'il gagne entièrement l'indulgence *plénière*, se trouve tout d'un coup *pleinement quitte* devant Dieu; il peut se glorifier de ne devoir *plus rien* à la justice divine, et il est aussi net et aussi pur aux yeux de cette souveraine majesté, que s'il sortait *des eaux du baptême*. Il est dans la même disposition pour être admis sans obstacle et sans délai à la gloire du ciel, que *les martyrs*, lorsqu'ils venaient de répandre leur sang. » O prodige de la bonté de Dieu!

2. Qui de nous ne serait pas empressé à gagner *le plus d'indulgences possible*? L'Eglise nous y invite, en nous ouvrant si largement les trésors des mérites du Sauveur. Car les indulgences sont le fruit du sang de l'Homme-Dieu; il nous les a acquises par ses privations, ses travaux, ses humilia-

tions et ses souffrances. Ne serait-ce pas en quelque sorte mépriser les dons de Dieu, ou faire peu de cas des sacrifices embrassés par Jésus, que de négliger un si grand bien qui lui a tant coûté?

Et puis, supposez que dans un temps d'épidémie, on vous eût confié UN REMÈDE capable de guérir tous ceux qui souffrent; ne serait-ce pas, de votre part, une cruauté de ne pas vous donner la peine d'appliquer ce remède ou au moins de l'offrir à ceux qui en ont besoin, surtout si leurs *besoins sont extrêmes*? Or Dieu et l'Eglise nous ont remis un moyen très efficace de soulager et de délivrer même des âmes plongées dans les plus affreux tourments. Ce moyen, ce sont les indulgences, *très faciles à gagner*. Et nous pourrions, sans manquer à la charité, nous dispenser pour des raisons futiles de procurer aux défunts des secours *si efficaces* et qui nous *coûtent si peu*? — O Jésus! je serais inexcusable, si je poussais la négligence et l'insouciance jusqu'à me dispenser de gagner les indulgences qui sont à ma portée et qui procurent tant de soulagements aux âmes des trépassés. Je veux m'employer avec zèle à introduire par ce moyen dans le ciel beaucoup de détenus qui souffrent dans les prisons du purgatoire.

NOTRE INTÉRÊT s'ajoute encore à tous ces motifs. Car si nous sommes attentifs à ga-

gner des indulgences pour les défunts, le Seigneur, en retour, nous en récompensera. Il abrégera pour nous les heures d'expiation que nous devons peut-être subir un jour. Plusieurs exemples en font foi.

Une religieuse professe qui avait reçu l'assistance de sainte Marie-Madeleine de Pazzi pendant sa maladie, mourut dans le couvent de la Sainte, et son corps fut exposé dans l'église. Madeleine se sentit inspirée d'aller encore une fois la contempler. A peine arrivée près d'elle, elle fut ravie en extase et vit l'âme de la défunte prendre son vol vers le ciel. Le Seigneur lui fit connaître que cette âme n'avait passé que *quinze heures* en purgatoire, parce qu'elle avait beaucoup souffert pendant sa vie et qu'elle avait été *soigneuse de gagner les indulgences* accordées par l'Eglise en vertu des mérites de Jésus-Christ.

Sainte Thérèse parle d'une religieuse qui faisait *le plus grand cas des moindres indulgences*, et s'appliquait à *gagner toutes celles qu'elle pouvait*. Sa conduite était tout ordinaire et sa vertu très commune. Elle vint à mourir, et la Sainte, à sa grande surprise, la vit monter au ciel *presque aussitôt après son dernier soupir*. Comme Thérèse en exprimait son étonnement au Sauveur, il lui fit comprendre que c'était là le fruit du *soin spécial qu'elle avait eu de*

gagner le plus d'indulgences possible pendant sa vie. « Par là, ajouta-t-il, elle s'est acquittée presque entièrement de ses dettes, quoique nombreuses, avant de mourir, et elle a pu apporter une grande pureté au tribunal de Dieu. »

3. Parmi les indulgences plénières à gagner au profit des âmes du purgatoire, n'oublions pas celle qui est accordée à toutes les personnes revêtues du scapulaire de l'Immaculée-Conception. (Scapulaire bleu.) Quand elles récitent *six Pater, Ave et Gloria* aux intentions du Souverain-Pontife, elles peuvent gagner *toutes les indulgences* des sept Basiliques de Rome, de la Portioncule, de Jérusalem et de saint Jacques de Compostelle, et cela *chaque fois*.¹ A cette fin, il n'est pas nécessaire d'être à l'église, ni à genoux, ni de communier, ni d'ajouter d'autres prières. Ces indulgences, *applicables aux âmes du purgatoire*, sont des plus authentiques et peuvent suppléer à beaucoup d'autres plus difficiles à gagner.

Entre les indulgences partielles, remarquons celles qui sont attachées à certaines

(1) Cela s'entend selon le décret du 7 Mars 1678, approuvé par Innocent XI, et dans lequel sont exceptées certaines indulgences qui requièrent la visite d'une église. Celles-ci ne se gagnent *qu'une fois*, tandis que les autres se gagnent *chaque fois*.

oraisons jaculatoires, faciles à retenir et à répéter pendant les occupations journalières. Telles sont, par exemple, les suivantes : « *Mon Jésus, miséricorde.*¹ — *Doux Cœur de mon Jésus, faites que je vous aime toujours de plus en plus.*² — *Doux Cœur de Marie, soyez mon salut.*³ » — Ces prières courtes et riches d'indulgences, ont une grande valeur auprès de Dieu pour le soulagement des défunts.

Le frère Corrado d'Offida, disciple de saint François d'Assise, se distinguait par un esprit de prière et de charité extraordinaire. Il ramena à la ferveur un jeune religieux tombé dans le relâchement. Ce dernier étant venu à mourir se fit entendre quelques jours après à frère Corrado, lui disant entre autres choses : « Ma mort a été bonne et je suis sauvé ; mais à cause de mes anciens péchés que je n'ai pas eu le temps d'expier, je souffre *les plus rigoureux châtiments* ; et, je vous en supplie, ne me refusez pas le secours de vos prières. » — Aussitôt le bon Frère se tournant vers le tabernacle, récita un *Pater* suivi du *Requiem æternam*. « O mon bon Père, s'écria l'apparition, que votre prière me procure de *rafraîchissement* ! Oh ! comme elle me soulage ! je vous en prie, continuez. » — Corrado répéta dévotement

(1) 100 jours chaque fois. (2) 300 jours. (3) Id.

les mêmes prières. « Père bien-aimé, reprit l'âme, je vous en conjure, encore ! encore ! J'éprouve tant de soulagement quand vous priez !... » Le charitable religieux continua avec ferveur et répéta jusqu'à cent fois l'Oraison dominicale. Alors, avec un accent d'indicible joie, le défunt lui dit : « Je vous rends grâces de la part de Dieu, ô Père chéri ! je suis *entièrement délivré*, et voici que je me rends au royaume des cieux. »

Oh ! combien les moindres prières ont d'efficacité pour adoucir les souffrances des fidèles défunts ! Combien plus, quand ces prières sont *indulgenciées et souvent redites* !

O Jésus ! c'est votre sang infiniment précieux qui nous a acquis et ouvert le trésor inépuisable des indulgences. Ne permettez pas que je néglige les occasions de les gagner pour moi-même et pour les autres. Dès aujourd'hui je cède aux âmes du purgatoire toutes celles qui leur sont applicables et auxquelles j'ai droit par les prières que je récite chaque jour. Je forme cette intention pour tous les instants de ma vie.

PRATIQUE. — Récitons au moins une fois le jour les *six Pater, Ave et Gloria* ; et trois fois, les oraisons jaculatoires signalées plus haut.



27^e Jour.

*Les âmes du purgatoire prient efficacement
pour nous.*

BEAUCOUP de théologiens assurent, dit saint Alphonse, que les âmes du purgatoire, sans être en état de prier pour elles-mêmes, peuvent cependant *prier pour nous*. Dieu leur fait connaître nos besoins, quand nous les invoquons et leur rendons service. Elles le savent, d'ailleurs, dans l'exil où nous sommes, l'assistance divine nous est toujours nécessaire et elles nous aident à l'obtenir. Si Dieu, pour satisfaire aux droits de sa justice leur ôte tout moyen de se soulager elles-mêmes, il ne s'en suit pas que leur *grande charité* ne puisse intervenir en notre faveur. Les **droits de la justice**, envisageant les fautes ou les peines temporelles du péché, ne sont pas un obstacle à l'exercice des vertus. Or les âmes pratiquent envers nous la charité, comme le prouvent de nombreux *faits authentiques*.

Une pauvre servante, écrit l'abbé Postel,

élevée chrétiennement dans son village, avait adopté la pratique de faire dire *chaque mois* sur ses modiques épargnes, une messe pour les âmes du purgatoire. Amenée avec ses maîtres dans la capitale, elle n'y manqua pas une seule fois, se faisant d'ailleurs une loi d'assister elle-même au divin sacrifice et d'unir ses prières à celles du prêtre, spécialement en faveur de l'âme dont l'expiation n'avait plus besoin que *de peu de chose* pour être achevée. C'était là sa demande ordinaire.

Dieu l'éprouva bientôt par une longue maladie, qui non seulement la fit cruellement souffrir, mais la força de quitter son service et d'épuiser ses dernières ressources. Le jour où elle put sortir de l'hospice, il ne lui restait que *vingt sous* pour tout argent. Après avoir fait au ciel une prière pleine de confiance, elle se mit en quête d'une condition ou d'une place. On lui avait parlé d'un bureau de placement à l'autre extrémité de la ville, et elle s'y rendait, lorsque l'église de Saint-Eustache se trouvant sur sa route, elle y entra. La vue d'un prêtre lui rappela qu'elle avait manqué, ce mois, à sa messe ordinaire *des défunts*, et que ce jour était précisément celui où, depuis bien des années, elle s'était procuré cette consolation. Mais comment faire ? Si elle se dessaisissait de son dernier franc, il ne lui restait pas même de quoi apaiser sa faim. Ce fut un combat entre sa

dévotion et la prudence humaine. La dévotion l'emporta. « Après tout, se dit-elle, le bon Dieu voit que c'est pour lui, et il ne saurait m'abandonner! » — Elle entre dans la sacristie, remet son *offrande* pour une messe, puis *assiste* à cette messe avec sa ferveur accoutumée.

Elle continuait sa route quelques instants après, pleine d'une inquiétude que l'on comprend. Dénudée de tout absolument, que faire si un emploi lui manque?... Elle était dans ces pensées, lorsqu'un *jeune homme pâle*, d'une taille élancée, d'un maintien distingué, s'approche d'elle et lui dit : « Vous cherchez une place? — Oui, Monsieur. — Eh bien, allez à telle rue, tel numéro, chez Madame ***; je crois que vous lui conviendrez et que vous serez bien là. » — Ayant dit ces mots, il disparut dans la foule des passants, sans attendre les remerciements que la pauvre fille lui adressait.

Elle se fait indiquer *la rue*, reconnaît le *numéro* et monte à l'appartement. Une domestique en sortait, tenant un paquet sous le bras, et murmurant des paroles de plaintes et de colère. — « Madame y est-elle? demande la nouvelle venue. — Peut-être oui, peut-être non, répond l'autre; que m'importe? Madame ouvrira elle-même, si cela lui convient; je n'ai plus à m'en mêler. Adieu. » Et elle descend.

Notre pauvre fille sonne en tremblant, et une voix douce lui dit d'entrer. Elle se trouve en face d'une dame âgée, d'un aspect vénérable, qui l'encourage à exposer sa demande. — « Madame, dit la servante, j'ai appris ce matin que vous aviez besoin d'une femme de chambre, et je viens m'offrir à vous ; on m'a assuré que vous m'accueilleriez avec bonté. — Mais, ma chère enfant, ce que vous dites là est fort extraordinaire. Ce matin je n'avais besoin de personne ; depuis une demi-heure seulement j'ai chassé une insolente domestique, et il n'est pas une âme au monde, hors elle et moi, qui le sache encore. Qui donc vous envoie ? — C'est un monsieur, madame, *un jeune monsieur* que j'ai rencontré dans la rue, qui m'a arrêtée pour cela, et j'en ai béni Dieu ; car il faut absolument que je sois placée aujourd'hui ; il ne me reste pas un sou. »

La vieille dame ne pouvait comprendre quel était ce personnage et se perdait en conjectures, lorsque la servante, levant les yeux au-dessus d'un meuble du petit salon, aperçut un portrait. « Tenez, madame, dit-elle aussitôt, ne cherchez pas plus longtemps ; *voilà exactement la figure du jeune homme* qui m'a parlé ; c'est de sa part que je viens. »

A ces mots, la dame pousse un grand cri et semble prête à perdre connaissance. Elle se fait redire toute cette histoire, celle de

la dévotion aux âmes du purgatoire, de la messe du matin, de la rencontre de l'étranger; puis se jetant au cou de la pauvre fille, elle l'embrasse avec effusion et lui dit : « Vous ne serez point ma servante, vous êtes dès ce moment ma fille ! *C'est mon fils, mon fils unique que vous avez vu : mon fils mort depuis deux ans, qui vous a dû sa délivrance, je n'en puis douter; et à qui Dieu a permis de vous envoyer ici.* Soyez donc bénie, et prions désormais ensemble pour tous ceux qui souffrent après cette vie, avant d'entrer dans la bienheureuse éternité. »

Ce fait arrivé à Paris, vers 1827, ne nous montre-t-il pas comment Dieu permet aux défunts de *remercier et de secourir leurs bienfaiteurs*? Plusieurs autres traits nous les représentent apparaissant, entourés de flammes, aidant les vivants de leurs conseils, de leurs lumières, et les détournant de plusieurs dangers. Si donc Dieu fait connaître à ces âmes nos besoins et les autorise à nous venir en aide, pourquoi seraient-elles privées du pouvoir de *prier efficacement pour nous*? « Sainte Catherine de Bologne, écrit saint Alphonse, recourait aux âmes du purgatoire toutes les fois qu'elle avait quelque faveur particulière à demander, et elle se voyait aussitôt exaucée; elle assurait même qu'elle avait obtenu, *par leur moyen*, bien

des grâces qui ne lui avaient pas été accordées par l'intercession des Saints. »

« Oh ! si l'on savait, disait le vénérable curé d'Ars, M. Vianney, si l'on savait combien grande est la puissance des bonnes âmes du purgatoire sur le cœur de Dieu, et si l'on connaissait bien toutes les grâces que nous pouvons obtenir *par leur intercession*, elles ne seraient pas tant oubliées. *Il faut bien prier pour elles, afin qu'elles prient bien pour nous.* » — Cette dernière parole indique le véritable esprit de la dévotion aux âmes du purgatoire. Nous ne devons pas tant les invoquer directement, comme on fait en s'adressant aux Saints du paradis, selon la pratique de l'Eglise ; mais plutôt provoquer leur intercession par la multiplicité et l'efficacité de nos suffrages. Ce qui s'appelle : *Bien prier pour elles afin qu'elles prient bien pour nous.* Cette méthode est pleinement conforme à l'esprit de l'Eglise. Cependant on ne s'en écarterait pas non plus en suivant le sentiment de sainte Catherine de Bologne que nous venons de citer. « Quand je veux obtenir quelque grâce de notre Père céleste, écrit-elle, *j'ai recours aux âmes qui sont détenues dans le purgatoire : je les supplie de présenter à la divine majesté ma requête en leur nom, et je sens que je suis exaucée par leur entremise.* » Et de fait, sainte Brigitte entendit les âmes des

fidèles défunts *crier ensemble* du lieu de leur expiation : « Seigneur, Dieu tout-puissant ! *rendez le centuple* à ceux qui nous assistent par leurs prières et qui vous offrent des bonnes œuvres pour nous faire jouir de la lumière de votre divinité. »

Que conclure de là ? Que nous devons prier beaucoup *pour les fidèles défunts* et en même temps *réclamer le secours de leurs supplications*. Ils ne viendront pas sans doute nous aider en personne, comme il est arrivé quelquefois ; ce que nous ne devons pas exiger ; ils ne viendront pas non plus nous apprendre leur délivrance, comme ils ont fait aux Saints ; ce à quoi il ne faut pas prétendre ; mais *ils intercéderont en notre faveur*. Or leurs prières ont beaucoup de force auprès de Dieu. Ils sont *ses amis*, amis *confirmés en grâce* avec lui, amis *charitables* et *dévoués pour nous*. Ils sont ses enfants, *enfants tendrement aimés*, à qui le royaume des cieux est non seulement promis, mais *assuré*. Ce sont des *Saints ornés de vertus* et surtout animés d'une *confiance sans bornes* en la bonté du Père céleste et dans les mérites de Jésus. A eux comme à nous, et *plus qu'à nous*, car ils sont plus agréables au Sauveur, il a été dit : « *Demandez et vous recevrez.* » Combien de grâces ne nous obtiendront donc pas de tels intercesseurs !

Cependant ils prieront en proportion de notre zèle *à les recommander à Dieu*. N'est-il pas juste, en effet, qu'ils oublient ceux qui les oublient; qu'ils se montrent indifférents envers ceux qui n'ont pour eux que de la froideur? Nos suffrages sont d'ailleurs un titre à leur gratitude et *les obligent* ainsi à penser à nous, à prier pour nous. Notre assistance leur est si agréable qu'ils sont prêts à nous rendre tous les services pour la provoquer et la mériter.

Le père Nieremberg, dont nous avons déjà parlé et qui était un saint religieux, avait coutume de réciter chaque jour le chapelet pour les âmes du purgatoire et de leur en appliquer les indulgences. Un jour il perdit ce chapelet garni de médailles et richement indulgencié. Il en était inconsolable à cause du secours enlevé par là à ses chers défunts. Il eut beau chercher partout, interroger ses souvenirs et ses amis pour retrouver ce précieux trésor, tout fut inutile. Le soir venu, il se vit réduit à remplacer sa prière indulgenciée par des oraisons communes. Pendant qu'il priait ainsi, seul dans sa cellule, il entendit au plafond un bruit semblable à celui de son chapelet, qui lui était bien connu. Il lève les yeux et voit en effet ce béni chapelet, *tenu par des mains invisibles, descendre vers lui et tomber à ses pieds*, avec toutes les médailles

qui y étaient attachées. — Il ne douta pas que ces mains invisibles ne fussent celles des *âmes du purgatoire*, qui tenaient tant à ses prières et venaient lui faciliter le gain des indulgences en leur faveur. Aussi le bon religieux redoubla de ferveur et de zèle dans la récitation du Rosaire pour les fidèles défunts. — Employons le même moyen; intéressons par là les âmes souffrantes à notre cause, qui est celle de notre salut éternel.

O Jésus ! inspirez-moi la plus vive compassion envers les âmes qui souffrent dans les prisons du purgatoire. Faites-moi contracter la sainte habitude de prier *souvent pour elles*, d'offrir à leur intention mes peines, de gagner à leur profit les indulgences du chapelet et de certaines oraisons jaculatoires recommandées par l'Eglise. En agissant ainsi, j'espère obtenir leur protection et leur bienveillance. En vertu de leurs mérites et de leur intercession, daignez donc, ô mon Sauveur, m'accorder le pardon de mes péchés, la victoire sur les tentations, l'esprit d'abnégation et de prière, et la grâce d'une sainte mort.

PRATIQUE. — Récitons aujourd'hui le chapelet pour les âmes du purgatoire qui s'intéressent le plus à notre sanctification et à notre salut.

28^e Jour.

Heureux qui travaille à éviter le purgatoire!

1. ous sommes si délicats que la moindre contrariété, la plus légère douleur nous est à charge et que toute notre vie se passe à écarter toute peine, toute affliction. Nous cherchons sans cesse à contenter nos idées, à satisfaire nos désirs; le nom seul de privation, de pauvreté, d'humiliation, d'adversité nous effraie. Que serait-ce si nous étions menacés de l'exil, de la confiscation de nos biens; si l'on nous livrait aux tortures comme les martyrs; si l'on nous faisait subir les chevalets, les ongles de fer, les grils ardents, les chaudières d'huiles bouillantes et tous les autres supplices inventés par les hommes? Mais que sera-ce de subir un jour les tourments de la justice de Dieu? *Toutes* les douleurs et les tribulations que nous pouvons souffrir et même imaginer en cette vie, dit saint Augustin, ne sont point comparables à *la moindre* peine du

purgatoire. Comment donc nous, qui craignons tant la souffrance, osons-nous toujours remettre à plus tard la pénitence exigée par nos fautes et ne vouloir rien endurer en cette vie? C'est là une espèce d'aveuglement et de folie qu'on ne rencontre pas dans les enfants du siècle quand ils traitent leurs propres affaires. Pour éviter *la prison*, que ne fait pas le criminel poursuivi par la justice? Pour échapper aux *privations* pendant la vieillesse, que de sacrifices s'imposent les mondains, sacrifices dont souvent ils ne doivent retirer aucun fruit! Leur exemple devrait nous faire sortir de notre torpeur; ou plutôt nous devrions nous laisser entraîner par l'exemple *des Saints*, toujours si attentifs à expier leurs moindres imperfections. Et si leur conduite nous semble trop difficile à imiter, au moins puisons dans le fait suivant quelque bonne *résolution* qui remédie à notre tiédeur et à notre horreur des souffrances.

L'empereur Maurice, malgré ses bonnes qualités qui l'avaient rendu cher au saint pape Grégoire le Grand, commit sur la fin de son règne une faute considérable et l'expia par un repentir et une pénitence exemplaires. Ayant perdu une bataille contre le Kan ou roi des Avars, il refusa de payer la rançon des prisonniers, quoiqu'on ne demandât par tête que la sixième partie d'un

sou d'or, ce qui faisait moins de vingt sous de notre monnaie. Ce refus sordide mit le vainqueur barbare dans une telle colère, qu'il fit massacrer sur-le-champ les soldats romains, au nombre de *douze mille*. Alors l'empereur reconnut sa faute et la sentit si vivement, qu'il envoya de l'argent et des cierges aux principales églises et aux principaux monastères, afin qu'on y priât le Seigneur *de le punir en cette vie plutôt qu'en l'autre*.

Ces prières furent exaucées. L'an 602, comme il voulait obliger ses troupes à passer l'hiver au delà du Danube, elles se mutinèrent avec fureur, chassèrent leur général Pierre, frère de Maurice, et proclamèrent empereur un simple centurion, nommé Phocas. La ville impériale suivit l'exemple de l'armée. Maurice fut obligé de s'enfuir de nuit, après avoir quitté toutes les marques de sa puissance, lesquelles n'étaient plus pour lui qu'un dangereux fardeau. Il n'en fut pas moins reconnu. On l'arrêta avec sa femme, cinq de ses fils et ses trois filles, c'est-à-dire tous ses enfants, excepté l'aîné de ses fils, nommé Théodose, qu'il avait fait déjà couronner empereur, et qui échappa pour lors au tyran. *Maurice et ses cinq fils* furent impitoyablement égorgés, près de Chalcédoine. Le carnage commença par les jeunes princes, qu'on fit mourir sous les

yeux de l'infortuné père, sans qu'il lui échappât un seul mot de plainte. Songeant aux peines de l'autre vie, il s'estimait heureux de pouvoir souffrir dans la vie présente; et durant tout le massacre on n'entendit sortir de sa bouche que ces paroles du psaume : « Vous êtes juste, Seigneur, et votre jugement est équitable.¹ »

Voilà comment ce prince expia son péché en cette vie, plutôt que de s'exposer dans l'autre aux coups terribles de la justice divine, qui exige jusqu'à la dernière obole. Le Seigneur ne tire pas une double vengeance du crime. S'il envoie des afflictions dans le temps, c'est pour nous épargner dans l'éternité. Or, dit l'*Imitation*, de deux maux, il faut toujours choisir *le moindre*. Si vous dites que vous ne pouvez pas tant souffrir ici-bas, comment supporterez-vous les supplices indicibles du purgatoire, qui parfois durent des années et des siècles? En ce monde, Dieu est toujours le Dieu de clémence, qui pardonne aisément; mais un jour viendra où sa justice punira *en toute rigueur*. Comment pouvons-nous donc être maintenant si impatients, si délicats, si sensibles, toujours si prompts à nous plaindre, lorsque nous savons que dans des prisons souterraines nous attendent des tour-

(1) Bérault. *Hist. ecclés.*, an. 602.

ments dont nous n'avons pas d'idée? Au lieu de fuir, comme nous le faisons, les peines inséparables de notre exil, nous devrions même nous en imposer de *volontaires*, afin de satisfaire à la justice de Dieu. On ne demande pas de nous les grandes austérités des Saints, mais seulement les petits sacrifices qui sont à notre portée. Les moindres *mortifications*, surtout quand elles ont la sanction de l'*obéissance*, sont d'une grande valeur devant Dieu.

2. La bienheureuse Emilie, dominicaine, prieure du monastère Sainte-Marguerite à Vercell, inspirait à ses religieuses l'esprit de *mortification* et d'*obéissance* en vue du purgatoire. Un des points de la règle interdisait de *boire hors des repas*, à moins d'une permission expresse de la supérieure. Or celle-ci, sachant combien le sacrifice d'un verre d'eau a de valeur auprès de Dieu, avait pour pratique ordinaire de le refuser pour fournir à ses sœurs l'avantage de la mortification. Elle leur disait d'offrir leur soif à Jésus tourmenté sur la croix, d'une soif si cruelle. Elle les engageait à souffrir cette peine légère afin d'être un jour moins torturées par les flammes expiatoires. — L'exemple suivant prouve que ce genre de mortification contribue beaucoup à adoucir les peines de nos chers défunts.

« Une de nos parentes, écrit l'abbé Louvet, était religieuse dans une communauté, qu'elle édifiait, non par l'héroïsme des vertus qui éclatent dans les Saints, mais par une vertu toute commune et une conduite régulière. Or il arriva qu'elle perdit une amie qu'elle avait dans le monde; et dès qu'elle apprit la nouvelle de sa mort, elle se fit un devoir de la recommander à Dieu. Le soir étant venu, comme elle se sentait *pressée de la soif*, son premier mouvement fut de vouloir se rafraîchir; sa règle d'ailleurs ne s'y opposait nullement; mais, se rappelant son *amie défunte*, elle eut la bonne pensée de se refuser ce petit soulagement en faveur de son âme, et au lieu de boire le verre d'eau qu'elle tenait à la main, elle la répandit en priant Dieu de faire *miséricorde à son amie*. Or cette légère mortification plut tellement au Seigneur qu'il permit à la défunte de le manifester par une apparition. Elle se montra la nuit suivante à la sœur, en la *remerciant vivement* de ce qu'elle avait fait pour elle. *Ces quelques gouttes d'eau*, dont la mortification avait fait le sacrifice, *s'étaient changées en un bain rafraîchissant* pour tempérer les ardeurs du purgatoire, en faveur de l'âme privilégiée. »

S'il en est ainsi des mortifications volontaires et surérogatoires, qui sont plus ou moins filles de notre volonté, comme parle

saint François de Sales, que sera-ce des sacrifices que nous imposent *le devoir*, lesquels sont ennoblis spécialement par la volonté de Dieu? Ainsi s'abstenir de paroles mordantes, indiscrètes, contraires à l'humilité, à l'obéissance, à la charité, est une obligation pour tout chrétien; aussi nous ne le faisons jamais sans mériter beaucoup devant Dieu. Le silence, la charité, la soumission sont des pratiques exigées par la profession religieuse; voilà pourquoi, dans une apparition qu'eut la bienheureuse Marguerite-Marie, une religieuse défunte lui disait : « Hélas! un jour d'exactitude au silence gardé par toute la communauté, *rafraichirait* ma bouche altérée; un autre passé dans la pratique de la sainte charité, *guérirait ma langue*; un troisième passé sans aucun murmure ni désapprobation à l'égard de la supérieure, *guérirait mon cœur déchiré...* »

Nous voyons par là que tout effort quelconque pour pratiquer le bien est un acte de pénitence et de mortification, qui *adoucirait, abrégerait* notre purgatoire, et même nous en *exempterait*, si nous multiplions ces actes, en n'écoulant jamais nos dégoûts, nos répugnances, mais en obéissant ponctuellement à la volonté de Dieu.

3. Il y avait dans la Communauté de la bienheureuse Emilie dont nous venons de

parler plus haut, une sœur appelée Marie-Isabelle, qui avait l'*esprit trop dissipé*, aimait trop les conversations et autres distractions extérieures. Il en résultait qu'elle avait peu de goût pour la prière, qu'elle était *négligente à l'office* et s'acquittait à contre-cœur de ce devoir capital. Aussi ne montrait-elle aucun empressement à se rendre au chœur; et, dès que l'office était fini, elle sortait la première. Un jour qu'elle s'en allait ainsi à la hâte et passait devant la stalle de la Prieure, celle-ci l'arrêta : « Où donc allez-vous si vite, ma bonne sœur? lui dit-elle, et qui vous presse de sortir *avant toutes les autres?* » — La sœur, prise au dépourvu, garda d'abord respectueusement le silence; puis elle avoua avec humilité qu'elle *s'ennuyait* à l'office et qu'il lui paraissait *bien long*. — « C'est fort bien, reprit la Prieure; mais s'il vous en coûte tant de chanter, *commodément assise*, les louanges de Dieu au milieu de vos sœurs, comment ferez-vous *dans le purgatoire*, quand vous serez retenue *au milieu des flammes?* Pour vous épargner cette terrible souffrance, ma chère fille, je vous ordonne, à l'avenir, de ne plus quitter votre place que *la dernière*. »

La sœur se soumit avec simplicité, comme une véritable enfant d'obéissance, et elle fut *bien récompensée*. Le dégoût qu'elle

avait éprouvé jusqu'alors pour les choses de Dieu, la quitta et fit place à une *dévotion pleine de douceur*. De plus, comme le Seigneur le fit connaître à la bienheureuse Emilie, étant morte à quelque temps de là, elle obtint une *grande diminution des peines qui l'attendaient dans l'autre vie*. Dieu lui compta comme autant d'heures du purgatoire, celles qu'elle avait *passées dans la prière en esprit d'obéissance et d'abnégation*.¹

Combien ne rencontrons-nous pas d'occasions de souffrir et de nous faire quelque violence, soit dans la prière, soit dans nos occupations, soit dans nos rapports journaliers avec le prochain ! Tantôt c'est un regard dangereux qu'il nous faut éviter, une personne peu sympathique que nous devons bien accueillir ; tantôt c'est un mouvement d'humeur ou un nuage de tristesse qu'il nous faut réprimer ou écarter. D'autres fois c'est une joie trop naturelle à tempérer, un devoir pénible à remplir et à terminer courageusement, ou bien un ennui, un reproche immérité à supporter en paix, ou bien encore une phrase à interrompre, soit pour obéir, soit pour vaincre l'empressement. Toutes ces *petites mortifications réunies pèsent beaucoup dans la balance de Dieu*,

(1) *Diario dominic*. 3 Maii.

et contribuent puissamment à apaiser sa justice irritée par nos fautes.

Examinons donc si nous sommes attentifs à veiller sur nous-mêmes, à vivre recueillis et toujours prêts à embrasser la volonté de Dieu, quoi qu'il nous *en coûte*. Savons-nous, quand Dieu le demande, *sacrifier* notre temps, nos habitudes, nos relations, nos études, nos lectures, nos goûts particuliers, et même nos exercices de piété? Savons-nous *retenir* une parole de plainte, de critique, de mécontentement, *réprimer* une impression de dépit? Ne montrons-nous *qu'à Dieu* les froissements de notre cœur, et restons-nous toujours calmes, paisibles, amis du devoir, constamment dévoués, malgré les tristesses et les angoisses intérieures? — Oh! combien de telles dispositions sont agréables à Dieu et plus capables de nous *préserver du purgatoire*, que les jeûnes et les austérités!

O Jésus, qui avez rendu vos saints si admirables dans leur esprit *d'abnégation* et dans toutes leurs pénitences extérieures; accordez-moi le courage de me mortifier en tout, par une vie de recueillement, de prière et de fidélité à la grâce. Vous vous êtes immolé pour nous sur la croix, et chaque jour encore vous le faites des milliers de fois sur nos autels; ne permettez pas que je vive pour moi-même, en vous voyant toujours

sacrifié dans l'intérêt de mon salut. Par reconnaissance je veux partager votre esprit de *sacrifice* et travailler sans relâche à *détruire* en moi tout ce qui n'est pas pour vous. Aidez-moi dans cette œuvre pénible à la nature, mais infiniment avantageuse à mon âme. Que ma volonté soit entièrement unie à la vôtre, de manière à former avec elle *une même volonté*, à la gloire du Père céleste et au profit de ma sanctification.

PRATIQUE. — Ne passons pas une heure, sans offrir à Dieu en union avec Jésus-Christ, quelque petit acte d'*abnégation intérieure* ou de mortification *des sens*. Faisons-le pour le soulagement et la délivrance des âmes du purgatoire, *et* dans l'intention d'expier nos propres fautes.



29^e Jour.

Leçons prises à l'école du purgatoire.



LE purgatoire est une école où les âmes souffrantes nous instruisent, et nous font part des *réflexions* que leur état douloureux leur suggère. Leur doctrine porte le cachet de *l'expérience*, et, comme elle nous vient d'*outre-tombe*, elle fait plus d'impression sur nos cœurs. Écoutons donc avec respect les enseignements qui nous sont donnés par ces saintes institutrices.

1. La sœur Suzanne-Marie, Visitandine, dont nous avons parlé,¹ raconte ce qui suit :
« Le 6 février 1686, dit-elle, comme on chantait l'office du matin, Dieu me présenta l'âme de M. le comte de Branchart qui avait passé une partie de sa vie à la cour. « *Voici*, me dit Notre-Seigneur, *cette âme que vous m'avez si souvent recommandée ; elle est*

(1) Page 125.

toute couronnée de ma miséricorde ; comme elle a confiance en vous, je veux qu'elle vous en raconte tous les effets. »

« Dieu le Père, me dit cette âme, m'a communiqué sa puissance pour résister aux tentations de l'ennemi et du monde ; Dieu le Fils, sa sagesse pour chérir *sa croix et ses souffrances* parmi les délices de la cour ; Dieu le Saint-Esprit, son amour pour me faire préférer *l'esprit de l'Evangile* aux maximes du siècle. La principale cause de ma souffrance en purgatoire a été d'avoir *préféré l'avancement de ma famille à l'inspiration* d'abandonner la cour pour m'appliquer entièrement à mon salut. *Je vois aujourd'hui que toutes les grandeurs du monde ne sont qu'un point*, en comparaison des biens immenses réservés par Dieu à ceux qui l'aiment. Ah ! combien le Seigneur est peu connu et peu aimé ! La terre est toute couverte de *ténèbres* : il n'y a presque personne qui serve Dieu ! Annoncez sa miséricorde ; dites : Lui seul est *puissant*, lui seul est *grand*, lui seul est *tout* !... Et quand vous aurez dit tout ce que son amour vous inspirera, ajoutez *qu'il est ineffable* !... »

« Ainsi parla cette âme, et, dans des transports d'amour ravissants, elle *s'unit à Dieu*. — Je n'ai point vu d'âme qui fût animée d'une charité si ardente que celle de ce seigneur. Il était demeuré environ cinq

ans en purgatoire, et je remerciai Dieu de m'avoir fait connaître la protection et l'amour qu'il daigne accorder aux hommes *de bonne volonté*, quoiqu'ils vivent dans des emplois où le salut est le plus exposé.¹ »

2. La vision suivante excita encore la reconnaissance de la mère Suzanne-Marie. « Je fus extrêmement consolée, dit-elle, de la délivrance de l'âme de M. C***, major au régiment de Conti, et tué dans un combat *trois ans* auparavant. Comme on chantait le *Magnificat* de Vêpres, il m'apparut rempli d'une joie céleste. « Ah ! ma Mère, me dit-il, *il est bien meilleur de servir Dieu que les princes de la terre*. Il récompense les moindres services qu'on lui a rendus. Pendant *toute l'éternité* j'exalterai sa puissance qui *m'a soutenu* au milieu des dangers ; sa bonté, qui *m'a pardonné* tous mes péchés, et sa miséricorde dont j'ai reçu tant de faveurs, particulièrement celle d'avoir eu *le temps de me préparer à la mort* et de recevoir tous les *secours de la sainte Eglise*, tandis qu'un si grand nombre de ceux de ma profession meurent sans aucune assistance. Ma *fidélité à souffrir les travaux de la guerre, en satisfaction de mes péchés, a abrégé mon purgatoire*. » — A la fin des Vêpres,

(1) *Année sainte de la Visitation*. Septembre.

cette sainte âme fut introduite dans la céleste patrie.

« Un jour, je recommandais à Dieu l'âme de M. de Pradel, continue la mère Suzanne-Marie; le débonnaire Sauveur me la présenta et lui permit de m'entretenir des miséricordes éternelles dont elle était l'objet : « Sur toutes choses, me dit-elle, je remercie le Seigneur *des tribulations* qui me sont arrivées et qui m'ont été d'un grand profit. Je rendrai à Dieu d'éternelles actions de grâces de ce qu'il a permis que *mes biens me fussent ravis*. En échange, la divine bonté m'a donné des *trésors immenses*. Si l'on savait le *prix des souffrances* et le bonheur que goûtent en l'autre vie les personnes qui les ont endurées avec soumission, on ne voudrait pas d'autre partage sur la terre. J'ai aussi beaucoup à remercier Dieu de ce que tous mes enfants sont sauvés. Ma dévotion à la très sainte Vierge m'a procuré bien des grâces et me donne aussi une grande gloire, dont je vais louer le Seigneur éternellement. »

Apprenons de ces dernières révélations ce que pensent du monde les âmes du purgatoire; combien elles estiment le bonheur de servir Dieu, les récompenses qu'il nous promet, les *bienfaits* dont il nous comble, et surtout la *grâce finale*, qui est de mourir bien préparé par les sacrements de l'Eglise. Nous

y voyons en outre le *prix des peines* de cette vie et le bonheur qu'elles font goûter en l'autre à ceux qui les ont patiemment endurées. La *dévotion à la sainte Vierge* nous est aussi recommandée comme un moyen très efficace de vivre saintement et d'être un jour glorifié dans le ciel. — Que ces enseignements réveillent donc notre foi, qu'ils nous inspirent des sentiments de confiance et de reconnaissance envers Dieu; qu'ils nous attachent fortement à l'Eglise et à ses sacrements; qu'ils nous pressent enfin de recourir souvent à Marie, la Dispensatrice des grâces du salut!

3. Le récit qui suit doit consoler et réjouir les parents à qui Dieu demande *le sacrifice* d'un fils, d'une fille, appelés par le Seigneur en religion et dont la vocation devient *une bénédiction* pour les auteurs de leurs jours.

« Je priais, dit la mère Suzanne-Marie, pour l'âme de M. Trunet, père d'une de nos Sœurs, décédé depuis peu d'années, après avoir vécu en homme de bien, mais cependant assez naturellement. La sagesse divine, qui a des inventions admirables pour le salut de ses élus, me fit alors connaître que *le sacrifice fait par ce tendre père, de sa fille aînée*, dont il espérait de grands avantages pour sa famille, lui avait été si agréable, qu'elle

avait appliqué à son soulagement le *mérite de dix-huit mois de souffrances* de cette fille chérie. Ainsi, au lieu de *plusieurs années* de purgatoire que cette âme devait à la justice divine, elle n'en eut que *fort peu* et s'en alla *posséder Dieu plus tôt* dans la bienheureuse éternité. *Récompense magnifique* d'un sacrifice de quelques instants. — « Dites-le à ma fille, je n'oublierai pas le service qu'elle m'a rendu, me dit cette sainte âme ; assurez-la *qu'elle sera ma joie et ma couronne pendant toute l'éternité*, et que je ne cesserai de prier pour elle. »

Ce récit de la sœur Suzanne-Marie nous apprend que tout sacrifice offert à Dieu, d'une personne, d'un objet, d'une affection, lui est toujours fort agréable. Car, dans le sacrifice, se trouve l'hommage le plus complet qu'on puisse lui rendre et l'on fait preuve par là d'un véritable amour. Voulons-nous donc abréger notre purgatoire ou même l'éviter entièrement ? faisons de notre vie un sacrifice perpétuel, en nous pliant à toutes les volontés divines jusque dans les détails de notre vie. A cette fin, combattons notre humeur, nos répugnances, notre égoïsme, notre éloignement de tout ce qui gêne et contrarie. Aimons d'être humiliés, repris, employés à des travaux ou occupations qui nous déplaisent, pourvu que Dieu en soit content. Qu'avons-nous à faire en ce monde,

si ce n'est de plaire à Celui qui nous a créés pour lui-même, et a uni indissolublement sa gloire à notre salut? Vivons de lui, en lui et pour lui : *de lui*, par sa grâce; *en lui*, par l'oraison continuelle, et *pour lui* par la pureté de nos intentions. A ce prix, nous pourrons espérer d'aller droit au ciel après cette vie, sans avoir besoin d'expiation.

4. « Un soir, dit encore Suzanne-Marie, au moment où je commençais notre oraison, Jésus-Christ me présenta l'âme d'une de mes parentes décédée depuis *neuf ans*.* Elle avait vécu fort pieusement dans la viduité, l'espace de trente ans. Elle me fit connaître que *la dévotion de la plupart des personnes du monde est remplie de ténèbres et d'amour-propre*. — « J'en ai reconnu l'abus, me dit-elle, par le moyen de la PRIÈRE, à laquelle je me suis rendue fort assidue. Enseignez aux personnes séculières qu'il n'y a pas de *meilleur moyen pour éviter le péché et s'approcher de Dieu*. A cause de la prière, le Seigneur répand *ses lumières* sur les âmes et les rend capables de *le connaître* et de *se connaître* elles-mêmes. Bien que les autres

(*) Ceux qui s'étonnent de voir les âmes pieuses rester plusieurs années en purgatoire, ne font pas réflexion sur la pureté et la sainteté nécessaires à la vision beatifique de la *Sainteté infinie*.

œuvres lui soient agréables, elles sont souvent mêlées d'intérêt, ce qui empêche leur pureté. Le grand bonheur de la vie religieuse, c'est de *pouvoir souvent converser avec Dieu.* »

» Je lui demandai, continue la Sœur, *ce qui donnait plus de peine aux âmes du purgatoire.* — C'est, me répondit-elle, *le souvenir des occasions qu'on a perdues de souffrir pour Dieu.* Au moment de la mort, Jésus se montre à l'âme dans l'état où son amour l'a réduit pour la racheter. Cette vue lui donne une *claire connaissance de ses lâchetés* et un profond regret d'avoir méprisé *tant d'occasions de répondre à la divine bonté.* La douleur qu'elle en conçoit est aussi pénible que les flammes du purgatoire, et, ce qui la touche davantage, c'est de n'être *plus en état de racheter les biens infinis qu'elle a perdus*, et de ne pouvoir plus souffrir (avec mérite) pour Jésus-Christ. S'il était permis à une âme de revenir sur la terre, après avoir expérimenté le doux regard de Jésus, au moment de la mort, *elle s'adonnerait à des austérités et à des souffrances qui étonneraient le monde.*

» Cette chère Dame, ajoute la Sœur, me dit adieu par ces paroles : « *Ne perdez pas courage, ma Mère, en souffrant pour Dieu; et, quand vous aurez accompli toutes ses volontés, confessez que tout*

cela n'est rien à côté de ce qu'il mérite.¹ »

O Jésus ! faites-moi profiter de toutes les instructions que me donne ici cette âme. A cette fin, inspirez-moi l'esprit de *prière* et donnez-moi la grâce d'une vraie dévotion accompagnée du désir de *me renoncer* en tout pour vous appartenir entièrement. Communiquez-moi l'amour des *souffrances* ; faites-moi recevoir en paix, pour vous plaire et en union avec vous, toutes les peines de cette vie. Rendez-moi conforme à toutes vos volontés, non seulement quand elles s'accordent avec mes inclinations, mais aussi quand elles *les contrarient*.

PRATIQUE. — Recommandons à Dieu les âmes qui doivent aujourd'hui quitter le purgatoire. Prions-les de nous aider à croire, à espérer, à aimer et à souffrir *dans les sentiments des Saints*.

(1) *Année sainte de la Visitation*, Septembre.



30^e Jour.

*Sanctifier sa dernière maladie, afin d'éviter
le purgatoire.*

DANS la dernière maladie, dit saint Alphonse, s'achève la couronne des élus. En nous avertissant d'être toujours prêts, le divin Maître nous montre combien il souhaite nous voir sortir de ce monde *entièrement purifiés*. Car c'est à regret, pour ainsi dire, qu'il livre au feu ses amis qui n'ont pas encore entièrement satisfait. L'inclination de son Cœur sacré le porte à les faire entrer dans son royaume aussitôt après leur mort. Aussi se plaît-il à nous voir travailler efficacement ici-bas à éviter la prison et les tourments du purgatoire. Dans ce sens, il nous dit encore dans l'Evangile : « *Hâtez-vous de vous réconcilier avec votre adversaire pendant que vous êtes en chemin avec lui ; c'est-à-dire, pendant que vous vivez sur la terre, réconciliez-vous avec la justice divine, pourquoi ? de peur que votre adversaire ne vous livre au juge et que le juge ne vous*

*livre à son ministre, et que vous ne soyez envoyé en prison. En vérité, je vous le dis, vous ne sortirez pas de là, que vous n'ayez payé jusqu'à la dernière obole.*¹ » Ces paroles du Sauveur ne prouvent-elles pas combien il désire nous voir exempts des supplices du purgatoire ?

Notre intérêt est ici comme toujours d'accord avec la volonté divine. « Celui, dit sainte Catherine de Gênes, qui se purifie de ses fautes pendant la vie présente satisfait au prix d'un sou à une dette de *mille ducats*; et celui qui attend pour s'acquitter, jusqu'aux jours de l'autre vie, se résigne à donner *mille ducats* pour un sou, qu'il aurait payé en temps opportun. » — Il importe donc de profiter de la vie présente et surtout de notre dernière maladie. Efforçons-nous d'y achever l'œuvre de notre sanctification, et d'éviter ainsi les tourments du purgatoire.

1. Nous obtiendrons ce précieux résultat, en ACCEPTANT PLEINEMENT et sans réserve les souffrances et la mort qu'il plaira à Dieu de nous envoyer. A cette fin, il est nécessaire de prévoir le terme de notre pèlerinage et de ne pas nous faire là-dessus d'illusion. — On lit dans la vie de la vénérable Mère

(1) Matth. 5, 25.

Françoise du Saint-Sacrement, religieuse de Pampelune, qu'une âme fut condamnée à un *long purgatoire* pour n'avoir pas eu au lit de la mort une vraie *soumission à la volonté divine*. C'était une jeune personne, d'ailleurs pleine de piété; mais quand la main glacée de la mort voulut cueillir sa jeunesse dans sa fleur, elle éprouva en elle-même les plus vives résistances et n'eut pas le courage de se remettre entre les mains paternelles de Dieu. *Elle ne voulait pas mourir encore*; mais elle n'en mourut pas moins, et la vénérable Mère Françoise, souvent visitée par les défunts, connut que cette âme avait à expier par de *longues souffrances* son manque de soumission aux décrets divins.

La vie du père Caraffa, général de la Compagnie de Jésus, nous fournit un exemple plus consolant. Ayant été appelé à préparer à la mort un jeune seigneur condamné au dernier supplice et qui se croyait innocent, il sut si bien prendre cet infortuné, lui parler avec onction des fautes de sa vie et de la nécessité de satisfaire à la divine justice, qu'il le décida à *accepter la mort* comme une expiation. Non seulement le jeune condamné monta à l'échafaud avec résignation, mais il le fit même *avec joie et en bénissant Dieu*. Le père Caraffa vit l'âme du jeune homme *monter au ciel* au moment

même où sa tête tombait sous le fer du bourreau. Il en était si transporté de joie que, de retour dans sa cellule, il ne cessait de s'écrier : « Oh ! le bienheureux ! oh ! le bienheureux ! » — La famille voulait faire célébrer un grand nombre de messes pour le repos de l'âme du jeune seigneur : « C'est superflu, répondit le Père ; il faut plutôt remercier Dieu et nous réjouir : car je vous le déclare, cette âme *n'a pas même passé par le purgatoire.* »

Telle est l'efficacité de la parfaite soumission au bon plaisir de Dieu et du sacrifice de notre vie, fait *en union avec la divine volonté* ! Ce sacrifice, dit saint Alphonse, équivaut au martyre.

La sœur Marie de Saint-Joseph, une des quatre premières Carmélites qui embrasèrent la réforme de sainte Thérèse, était une religieuse de grande vertu. Etant au lit de la mort, elle fut inspirée par sa prieure, mère Isabelle, de faire beaucoup d'actes de *résignation et d'abandon* entre les mains de Dieu. Or le jour même de sa mort, tandis que la mère Isabelle priait pour le repos de son âme, Notre-Seigneur la lui montra *couronnée de gloire*. La défunte remercia la prieure et lui dit que les *actes de résignation* suggérés par elle à son âme avant de quitter cette vie, lui avaient mérité une belle récompense en paradis et l'avaient

*exemptée des peines du purgatoire.*¹ — Quel bonheur de passer ainsi directement des misères de la vie présente aux joies et aux délices de l'éternité bienheureuse!

2. Pour mieux nous assurer ce bonheur, recevons les DERNIERS SACREMENTS aussitôt que le danger nous donnera le droit d'y participer. Il en est qui semblent avoir peur de l'Extrême-Onction, comme si ce sacrement était une annonce ou un signe de mort prochaine, tandis que les paroles mêmes de l'Eglise qui le confère, tendent plutôt à *rendre la santé* au malade, tout en le *fortifiant contre les angoisses et les souffrances* de sa maladie. Saint Alphonse parle d'un moribond qui ne reçut que fort tard l'Extrême-Onction et mourut bientôt après. Or Dieu fit connaître ensuite dans une révélation que le défunt aurait conservé la vie et recouvré la santé, s'il eût reçu *plus tôt* ce sacrement des mourants.² Et en effet, le remède sacramentel de l'Onction sainte opère à la manière des remèdes médicaux, c'est-à-dire qu'il *seconde* la nature, quand celle-ci possède encore une certaine *vigueur*, et non quand elle est trop affaiblie.

Il ne faut donc pas attendre l'extrémité,

(1) *Vie de Mère Isabelle*, 1, 3. c. 7.

(2) Praxis conf. n. 274.

pour conférer aux malades les derniers sacrements et pour les recevoir nous-mêmes un jour. Il n'est pas nécessaire, à cette fin, que le danger de mort soit imminent, ni que tout espoir de guérison soit perdu. Il ne faut pas même que le danger de mort soit certain; il suffit qu'il soit *probable et prudemment supposé*, n'y eût-il d'autre infirmité que la vieillesse. Alors, loin de craindre la réception des derniers sacrements, tout malade devrait *les demander* comme un bienfait, et même les exiger comme un secours auquel il a droit, vu sa position et son état de santé. Combien ne voit-on pas de cas où la Confession, le Viatique et l'Extrême-Onction soulagent tellement le malade, qu'il semble reprendre une nouvelle vie?

En les recevant promptement, sans trop tarder, nous jouirons de plusieurs AVANTAGES : 1^o Nous pourrons nous y préparer et en retirer *plus de fruit*; ce qui est impossible quand le mal a fait trop de progrès. 2^o Nous recevrons ainsi à temps les *forces nécessaires* pour vaincre les tentations, supporter les ennuis, endurer les douleurs qui doivent nous conduire à la mort. 3^o Nous pourrons plus facilement participer à l'effet matériel dont nous avons parlé, qui est de recouvrer *la santé*, si Dieu le juge expédient. 4^o Enfin, nous serons, par suite de nos bonnes dispo-

sitions, *mieux purifiés* de nos fautes et conséquemment moins exposés à subir l'expiation exigée par la justice divine dans les prisons du purgatoire.

3. Un autre moyen qui achèvera de sanctifier notre dernière maladie et de nous disposer à aller droit au ciel après notre mort, c'est L'OBÉISSANCE. Le Seigneur l'estime au point qu'il la préfère au sacrifice, l'acte principal de la religion. « Dieu a-t-il besoin d'holocaustes et de victimes, fait-il dire par Samuel au roi Saül, ne veut-il pas plutôt qu'on *obéisse* à sa voix ?¹ » Et de fait, le Sauveur ne refuse rien aux âmes obéissantes. Comme elles font sa volonté, il se plaît à aller au devant de leurs désirs.

La servante de Dieu Marie Villani, dominicaine, avait un zèle extraordinaire pour délivrer par ses prières et ses bonnes œuvres les âmes détenues en purgatoire. Un jour de la Commémoration des morts, on lui avait *ordonné* de travailler à un manuscrit et de passer la journée à écrire. Ce travail imposé par l'obéissance coûtait beaucoup à sa piété : elle aurait désiré consacrer *tout ce jour* à la prière, à la pénitence et aux autres exercices de dévotion pour le soulagement de ses chers défunts. Le Seigneur voyant sa

(1) I Reg. 15, 14-22.

grande charité envers les âmes souffrantes, la consola en lui disant : « Obéissez, ma fille, faites le travail commandé et offrez-le pour les âmes : *Chaque ligne que vous écrirez aujourd'hui en cet esprit d'obéissance et de charité procurera la délivrance d'une âme.* — On comprend avec quelle ardeur elle travailla et traça en ce jour le plus de lignes qu'elle put pour envoyer au ciel un plus grand nombre d'âmes.

Voilà jusqu'où le Sauveur aime la vertu d'obéissance. Si donc nous voulons faire une mort précieuse à ses yeux, ne nous écartons jamais de la conduite de ceux qui ont le droit de *nous commander*. Prenons les remèdes qu'on nous prescrira dans notre dernière maladie, comme si Dieu lui-même nous les imposait. Écoutons la *voix du confesseur* qui dirigera notre âme et qui nous rassurera contre les angoisses d'une conscience peut-être alarmée et troublée dans ces moments suprêmes d'où dépendra notre éternité.

Le 12 novembre 1643 mourut au noviciat de Brünn en Bohême, le père Philippe Streit, de la Compagnie de Jésus, religieux d'une solide sainteté. Il faisait tous les jours l'examen de sa conscience avec soin, et il acquit par ce moyen une grande *pureté d'âme*. Quelques heures après sa mort, il apparut glorieux à un père de son Ordre, le vénérable

Martin Strzeda : « Une seule faute, lui dit-il, l'avait empêché de monter droit au ciel et l'avait retenu *huit heures en purgatoire* ; c'était de n'avoir pas cru avec un assez plein abandon *aux paroles de son supérieur* qui, à son lit de mort, s'efforçait de calmer ses dernières *inquiétudes de conscience* ; il aurait dû, ajoutait-il, écouter sa parole avec la même confiance que *la voix de Dieu*.¹ »

En résumé, durant notre dernière maladie, efforçons-nous d'avoir les dispositions dont Jésus nous a donné l'exemple sur la croix. N'ayons plus, comme lui, ni jugement, ni volonté propre. Remettons-nous sans réserve entre les mains de Dieu, le laissant disposer à son *gré*, et de notre santé, et de notre vie. Obéissons à tous ceux qui nous soignent en son nom, au spirituel et au temporel. Que notre devise soit toujours le *Fiat* de Jésus au jardin des Olives ! que le cri de notre cœur soit constamment ce cri d'abandon du Sauveur sur la croix : « Mon Père ! je remets mon âme entre vos mains ! » c'est-à-dire, je m'abandonne à votre *sagesse*, qui agit pour les fins les plus nobles, les plus sublimes ; à votre *puissance*, à qui rien ne résiste et dont je reconnais la suprême autorité et le souverain domaine ; à votre *bonté*, qui n'a et ne peut avoir d'autre but en tout, que mon vrai

(1) Schouppe.

bien, mon bonheur et ma sanctification.

O Jésus ! je m'unis à vous *toujours immolé* dans l'adorable Eucharistie pour la gloire de votre divin Père. Je voudrais pouvoir le glorifier avec vous, en me sacrifiant sans relâche à *son bon plaisir*. Accordez-moi la grâce de renoncer à mon *jugement* pour ne jamais contrôler les desseins de sa Providence ; à ma *volonté*, à mes goûts, à mes inclinations, pour ne contrarier jamais ses dispositions saintes, qui tendent à me rendre heureux en cette vie et en l'autre. Par l'intercession de Marie, Mère de douleurs, inspirez-moi des sentiments de résignation, de soumission, de docilité, de confiance et d'abandon, afin que toujours j'appartienne sans réserve à mon Créateur et à mon souverain Bien, en union avec vous.

PRATIQUE. — *Renonçons souvent* à nous-mêmes, à nos idées et volontés, à notre santé, à notre vie, dans l'intention de glorifier Dieu et de délivrer du purgatoire les âmes les plus saintes ou les plus capables de le louer dans le ciel.



Conclusions pratiques.

DE tout ce qui précède se dégagent naturellement plusieurs conclusions.

I. La première, que nous devons travailler, tous les jours et à tous les instants, à *notre sanctification*, si nous voulons sérieusement échapper au purgatoire et mériter d'entrer au ciel immédiatement après notre mort.

Que cette sanctification doit s'opérer, non pas d'une manière superficielle, en nous contentant de prier sans combattre nos défauts ; mais que nous devons mettre la hache à la racine de nos mauvaises inclinations, qui est la volonté propre. Il faut donc *mortifier* celle-ci, souffrir qu'on la contrarie, la faire plier devant le devoir sans écouter ses répugnances, l'assujettir en tout à la volonté divine, règle de toute sainteté.

Pour marcher dans cette voie, prenons les sentiments des Saints, c'est-à-dire une *crainte* salutaire des jugements de Dieu et une *confiance* sans bornes en ses miséri-

cordes. La crainte nous rend vigilants, mortifiés, recueillis; la confiance nous fait prier et nous remplit de la force de Dieu. Dans ces conditions, on tâche de devenir chaque jour plus humble, plus patient, plus obéissant, plus charitable, et l'on prend ainsi le ciel d'assaut sans passer par le feu de l'expiation.

II. La deuxième conclusion à tirer des pages qui précèdent, c'est de travailler avec zèle au *soulagement* et à la *délivrance* des âmes du purgatoire. Elles méritent notre intérêt par l'état de grâce dont elles jouissent, par leurs cruels tourments et l'impuissance où elles sont de se soulager elles-mêmes.

Un autre motif nous presse de les aider, c'est le *bien spirituel* qui nous en reviendra pour la vie présente et pour la vie future. Quant à la vie présente, cette dévotion réveillera notre foi, augmentera notre horreur de toute faute et nous fera exercer fréquemment la charité. En outre, c'est un puissant moyen d'assurer notre bonheur dans la vie future, puisque par là nous nous créerons des protecteurs qui, une fois en possession de la gloire, se feront un devoir de prier pour nous, afin de nous procurer la même félicité.

III. Nous rendrons notre zèle *efficace*, en nous servant des moyens mis à notre portée

par la sainte Eglise. La sainte Messe, la Communion, la prière, le Rosaire, l'aumône, les mortifications, les indulgences sont autant de *rafraîchissements* que nous envoyons aux défunts dans leur détresse et dans leur soif de posséder Dieu ; ce sont des *à-compte* que nous payons pour diminuer leurs dettes.

Ces moyens, nous les avons développés ailleurs ; mais il en est un dont nous n'avons point parlé et qui trouve ici sa place ; c'est de nous faire agréger à certaines *Confréries* ou *Associations* destinées à travailler au *soulagement et à la délivrance* des âmes du purgatoire, sous la protection de Notre-Dame du Suffrage. Comme autrefois plusieurs Ordres religieux, celui des Trinitaires et celui de la Merci, furent fondés sous l'inspiration et le patronage de Marie pour la rédemption des captifs ; ainsi, de nos jours, surgissent des Confréries, sous la protection et la conduite de la Mère de miséricorde, dans le but de briser les chaînes de tant de fidèles détenus dans les prisons du purgatoire. Tous les jours la mort immole *cent mille* victimes sur la surface du globe ; et parmi ce grand nombre, combien sont condamnées à se purifier encore avant d'entrer au ciel ! La moisson est donc abondante ; elle se renouvelle à toute heure, à tout instant. Un travail isolé ne saurait y suffire. Les prières et les bonnes œuvres de ces pieuses Associations sont

d'autant plus efficaces et font d'autant plus de violence au cœur de Dieu, que Jésus a promis de se trouver au milieu de trois ou quatre personnes réunies en son nom.

IV. Parmi ces pieuses Confréries, mentionnons spécialement celle qui est établie à Rome dans l'église Sainte-Marie de Montorone, desservie par les Pères Rédemptoristes. Érigée en Archiconfrérie par le Pape Grégoire XVI, le 8 Juin 1841, elle reçut la faculté de s'agréger, dans le monde entier, des Confréries de même titre et se proposant la même fin, en leur communiquant ses indulgences et privilèges. Elle se nomme : *Archiconfrérie de l'Assomption de la sainte Vierge, pour le soulagement des âmes du purgatoire.*

L'inscription sur le registre y est la seule condition exigée. Toutefois on engage les associés à s'employer de tout leur pouvoir à soulager et à délivrer les âmes détenues en purgatoire, en leur appliquant les indulgences et en pratiquant d'autres exercices approuvés par l'Eglise.¹

(1) L'Association de Notre-Dame du Suffrage, érigée à Tournai chez les Religieuses de Marie-Réparatrice, est affiliée à l'Archiconfrérie dont il s'agit ici et participe aux mêmes privilèges. Pour en faire partie, il suffit d'être *inscrit* dans le registre de l'Œuvre et de payer une *cotisation annuelle* de cin-

L'autel de chacune des Associations annexées à la susdite Archiconfrérie de Rome, *est privilégié* pour toutes les messes qu'y célèbrent les prêtres séculiers ou réguliers à l'intention des confrères et consœurs décédés ou de tous les autres fidèles défunts. — Indulgence plénière, à l'article de la mort. Si l'on ne peut communier, il suffit d'invoquer, au moins de cœur, le saint nom de Jésus. — Pour gagner les indulgences de l'Association, les malades et ceux qui sont légitimement empêchés peuvent remplacer la visite d'église, par une œuvre pie à leur choix. — Cent jours d'indulgence sont accordés aux associés pour toute bonne œuvre faite par eux avec un cœur contrit. — Un grand nombre d'autres indulgences *plénières* et *partielles* et qu'il serait trop long d'énumérer ici, fournissent abondamment à tous les Associés les moyens de secourir les âmes du purgatoire.

quante centimes. Le deuxième Mardi de chaque mois et tous les jours de l'Octave des Morts, il y a Messe et Salut dans l'église de Marie-Réparatrice, pour les âmes du purgatoire. En cas de décès d'un des membres de l'Association, tous en reçoivent avis et sont convoqués, dans la même église, à une Messe de *Requiem*, dite pour le repos de son âme. — Les Associés ont une part spéciale, non seulement à toutes les œuvres et indulgences de l'Association, mais encore aux mérites de l'Institut religieux qui dirige l'Archiconfrérie de Rome, à laquelle ils sont affiliés.

V. Une autre Association pieuse offre aussi de grands avantages aux défunts et à nous. Je veux parler de l'*Archiconfrérie de Notre-Dame du Suffrage*, érigée canoniquement dans la chapelle du même nom, en la petite ville de Leuze, en Belgique. Plusieurs milliers de messes sont célébrées chaque année par les soins de cette Archiconfrérie, au profit des fidèles défunts.

Les dépendances de la Chapelle, qui sont considérables, servent de locaux à diverses *Congrégations*, aux *Ecoles dominicales*, aux *Classes* des enfants pauvres, aux *Salles d'asile*, aux Salles de *catéchisme*, aux Salles de *couture* pour les dames qui travaillent en faveur des pauvres.

Toutes ces œuvres très florissantes forment un capital spirituel commun à tous les Associés et auquel chacun participe selon son zèle à y contribuer, soit par ses prières, soit par ses aumônes ou autrement.

Chaque année, outre les *deux retraites* des religieuses ou Dames de saint François de Sales et de leurs pensionnaires, il y en a *trois autres* : 1° Aux filles de fabriques, qui viennent là retremper leur courage pour reprendre ensuite leur vie pénible et laborieuse. 2° Aux jeunes ouvrières de la Congrégation de la sainte Vierge. 3° Aux dames de la ville pendant le mois de Novembre.

Ajoutez à tant d'œuvres si méritoires les nombreux *exercices de piété* qui se font dans la chapelle pendant toute l'année, et vous devrez avouer que les âmes du purgatoire reçoivent de cette pieuse Association de bien grands soulagements.

Outre les indulgences très riches et très nombreuses qu'elle assure à ses membres et qu'il serait trop long de détailler, elle leur offre encore les avantages suivants.

1° Une participation spéciale aux mérites des *bonnes œuvres* qui s'y font, comme nous l'avons dit.

2° Chaque mois, *neuf messes* se célèbrent à leurs intentions.

3° Ils ont droit, après leur mort, à *trois messes personnelles*, dès que la Direction de l'Œuvre est informée de leur décès.

4° Ils peuvent faire *inscrire des défunts* aux mêmes conditions et leur procurer les mêmes privilèges.

5° Parmi les indulgences plénières accordées par Sa Sainteté Léon XIII à l'Archiconfrérie, il en est une que nous tenons à signaler, parce qu'elle nous préservera des tourments du purgatoire : C'est qu'à l'*article de la mort*, il suffit à l'Associé mourant de prononcer au moins de cœur le *saint nom de Jésus*, pour gagner une *indulgence plé-*

nière, qui le fasse passer directement de la terre au ciel.¹

N. B. — Les personnes qui *s'abonnent à Leuze* à l'ECHO DU PURGATOIRE (Revue mensuelle rédigée en France), participent aux fruits de la messe qui se célèbre à Chartres, le 1^{er} lundi de chaque mois, chez les RR. PP. Maristes.

En outre, à Leuze, deux messes spéciales sont célébrées chaque mois aux intentions des susdits abonnés.

VI. En France, signalons à l'attention des âmes pieuses l'Œuvre expiatoire de la *Chapelle Montligeon*, dans le diocèse de Séez. Approuvée par Mgr Trégaro, évêque de Séez, le 5 octobre 1884, elle a déployé ses ailes et a exercé au loin déjà sa salutaire influence. L'organisation en est simple.

1^o Sept messes sont dites chaque semaine pour les âmes les plus *délaissées* du purgatoire, et une par mois pour les *prêtres* défunts.

2^o L'Association fait célébrer ces messes au moyen de cotisations, et la cotisation de chaque membre, pour avoir part au mérite de toutes les messes, est de *cinq centimes* par an.

(1) Pour avoir part au mérite de tant d'œuvres énumérées dans ce rapide aperçu on ne demande à chaque associé que la cotisation de cinq francs par an.

3^o Toute personne réunissant vingt cotisations, ou faisant l'offrande *d'un franc*, a droit au titre de bienfaitrice de l'œuvre. En donnant un franc, on peut aussi s'associer pour *vingt ans* ; et à *perpétuité* pour cinq francs.

Il nous est donc bien facile de participer aux mérites infinis du divin sacrifice, offert chaque jour en notre nom pour les âmes oubliées qui souffrent en purgatoire. Une légère rétribution suffit, rétribution qui nous laissera libres d'employer les autres moyens de soulager les défunts selon notre pouvoir.

Saint François de Sales avait coutume de se laisser inscrire dans les pieuses Associations qui, sans le surcharger de pratiques nouvelles, augmentaient néanmoins ses mérites devant Dieu et lui donnaient part aux *prières d'autrui*. Suivons cet exemple chaque fois que l'occasion s'en présente ; nous n'aurons jamais à nous en repentir.

VII. Disons enfin un mot de la PIEUSE LIGUE *universelle et perpétuelle pour la délivrance des âmes du Purgatoire*, ligue établie à l'abbaye de Notre-Dame de Lérins (par Cannes, Alpes-Marit.) et approuvée par Sa Sainteté Léon XIII (1884).

Pour y être admis, il suffit de donner son nom et de faire l'offrande d'un franc *une fois pour toutes*. On peut y inscrire des défunts

aux mêmes conditions. Les zélateurs qui réuniraient cinquante inscriptions ou donneraient cinquante francs auraient part aux prières de toute la Communauté par une affiliation spéciale dont ils recevraient le témoignage imprimé.

Chaque année, une moitié des offrandes est employée à des fondations de Messes, et l'autre à faire célébrer le plus tôt possible des Messes pour les défunts, spécialement pour ceux de la *Pieuse Ligue*.¹

Comme on le voit, cette belle Association n'a d'autre but que le soulagement des âmes du Purgatoire. Elle mérite conséquemment toute l'attention des fidèles qui ont à cœur le bonheur éternel de leurs chers défunts.

(1) D'après un compte rendu, on en célèbre déjà au moins soixante par jour, et cela toute l'année.



Prières indulgenciées.*

Après le lever du matin.



RIÈRE ET OFFRANDE.¹ — Seigneur, Dieu tout-puissant, me voici prosterné devant vous, pour apaiser et honorer votre divine majesté au

(*) Ces prières, entièrement authentiques, sont tirées de l'excellent recueil de M. l'abbé J. Planchard, vicaire général d'Angoulême. (Edition 1888). — Quand l'indulgence se gagne *chaque fois*, nous l'indiquons en toutes lettres ; si c'est *une fois par jour*, nous nous contentons d'exprimer la valeur de l'indulgence. Lorsque la récitation quotidienne d'une prière entraîne une indulgence plénière chaque mois, aux conditions ordinaires, c'est-à-dire, en se confessant, en communiant et en priant aux intentions du Souverain Pontife, nous l'indiquons par les lettres suivantes : P. C. M. (Plénière chaque mois.) — Toutes les concessions d'indulgences exigent toujours la contrition au moins habituelle.

(1) Trois ans d'indulgence pour cette offrande, et trois ans pour celle qui se trouve au commencement de la Messe, page 345. Quand on récite ces deux prières, l'une le matin et l'autre pendant le Saint-Sacrifice, on gagne *six ans* d'indulgence. (P. C. M.)

↓
nom de toutes les créatures. Mais comment le faire, étant moi-même un misérable, un pécheur ! Oh ! oui, je le puis, je le veux, sachant que vous vous glorifiez d'être appelé le Père des miséricordes, et que par amour pour nous vous nous avez donné votre propre Fils unique, qui est mort pour nous sur la croix et qui renouvelle pour nous à chaque instant le sacrifice de lui-même sur nos autels. C'est pourquoi, moi pécheur, mais repentant ; misérable, mais riche en Jésus-Christ, je me présente devant vous, et avec la ferveur des Anges et de tous les Saints ; avec les sentiments du Cœur immaculé de Marie, je vous offre au nom de toutes les créatures *les Messes* qui se célèbrent en ce moment, toutes celles déjà célébrées et toutes celles qui se célébreront jusqu'à la fin des siècles.

J'ai de plus l'intention de renouveler cette offrande à tous les moments de cette journée et à tous les instants de ma vie, afin de rendre à votre infinie majesté une *gloire* et un honneur digne de vous, d'apaiser votre courroux et de *satisfaire* à votre justice pour nos péchés si nombreux ; de vous rendre des *actions de grâces* égales à vos bienfaits et d'*implorer* vos miséricordes sur moi et sur tous les pécheurs, sur tous les fidèles vivants et défunts, sur l'Eglise tout entière et particulièrement sur son chef visible, le

Souverain Pontife romain, et même sur les pauvres schismatiques, hérétiques et infidèles, pour qu'eux aussi se convertissent et se sauvent.

Méditation.

Benoît XIV accorde à quiconque fait chaque jour une demi-heure ou au moins un quart d'heure d'oraison mentale, une *indulgence plénière* une fois par mois, le jour à son choix, pourvu qu'il se confesse, communie, et prie aux intentions de l'Eglise. Cette indulgence est applicable aux *âmes du purgatoire*.

Méthode pour entendre la Messe.

OFFRANDE DE LA MESSE.¹ — Père éternel ! je vous offre le sacrifice que vous offrit de lui-même sur la croix et que renouvelle présentement sur cet autel Jésus, votre Fils bien-aimé. Je vous l'offre au nom de toutes les créatures, *avec les Messes* qui se sont célébrées et qui se célébreront par tout l'univers, dans l'intention de vous adorer, de vous *honorer* comme vous le méritez ; de vous rendre les *actions de grâces* qui vous sont dues pour vos innombrables bienfaits ; *d'apaiser* votre courroux allumé et excité par nos péchés sans nombre, d'y *satisfaire* d'une manière digne, et de vous *supplier* pour moi, pour l'Eglise, pour le monde entier et pour les chères âmes du purgatoire.

(1) Voyez la note (1) de la page 343.

I. *De l'Introït à l'Offertoire.*

A MARIE. — O ma Souveraine, ô ma Mère! à vous je m'offre tout entier; et, pour vous donner une preuve de mon dévouement, *je vous consacre* aujourd'hui mes yeux, mes oreilles, ma bouche, mon cœur, tout moi-même. Puisque je vous appartiens, ô ma bonne Mère! gardez-moi, défendez-moi comme votre bien et *votre propriété*.

O ma Souveraine, ô ma Mère! souvenez-vous que je vous appartiens. Gardez-moi, défendez-moi comme votre bien et votre propriété.¹

ACTES DE FOI, D'ESPÉRANCE ET DE CHARITÉ.

Indulgence de sept ans et de sept quarantaines (2835 jours), pour *chaque* récitation de ces actes, faites dévotement et de cœur. On peut se servir de toute formule qui exprime les motifs spéciaux de chaque vertu théologale. (Benoît XIV). (P. C. M).

PRIÈRE A NOTRE-DAME DU PERPÉTUEL-SECOURS. — O Mère du Perpétuel-Secours! voici à vos pieds un pauvre pécheur, qui recourt à vous et met en vous sa confiance. O Mère de miséricorde! ayez pitié de moi. J'entends que tous vous appellent le Refuge

(1) Indulgence de cent jours à ceux qui réciteront matin et soir un *Ave Maria* et ensuite la dite Prière pour obtenir la victoire sur les tentations. (P. C. M.)

et l'Espérance des pécheurs ; soyez donc aussi mon refuge et mon espérance. Secourez-moi, pour l'amour de Jésus-Christ. Tendez la main à un pauvre pécheur, qui se recommande à vous et se consacre pour toujours à votre service. Je bénis et je remercie Dieu, qui, dans sa miséricorde, m'a inspiré une grande confiance en vous ; je regarde cette confiance comme le gage de mon salut éternel. Je confesse que si, par le passé, je ne suis tombé que trop souvent, c'est que je n'ai pas eu *recours à vous* ; mais, avec votre secours, je serai toujours victorieux. Je sais que vous m'aidez si je me recommande à vous ; mais, dans les occasions dangereuses, je crains de cesser de *vous invoquer*, et d'être ainsi la cause de ma perte. Je vous prie donc et je vous conjure instamment de m'accorder la grâce, dans tous les assauts de l'enfer, *de recourir toujours à vous*, en répétant : O Marie ! secourez-moi ; ô Mère du Perpétuel-Secours ! ne permettez pas que je perde mon Dieu.¹

S'il reste du temps avant l'Offertoire, ou bien l'on répète les actes de foi, etc., ou bien l'on récite des *Ave Maria* sur un chapelet indulgencié, afin de soulager ainsi les âmes des défunts soumis au feu de l'expiation.

(1) Cent jours d'indulg. applicables aux âmes du purgatoire.

II. *De l'Offertoire à la Consécration.*

COURTE OFFRANDE DE LA PASSION. — Père éternel, nous vous offrons le sang, la passion et la mort de Jésus-Christ, les douleurs de la très sainte Vierge Marie et de saint Joseph pour l'expiation de nos péchés, la délivrance des âmes du purgatoire, les besoins de notre Mère la sainte Eglise et la conversion des pécheurs.¹

AU SANCTUS. — Saint, Saint, Saint est le Seigneur, Dieu des armées : la terre est pleine de votre gloire : Gloire au Père, gloire au Fils, gloire au Saint-Esprit.²

PRIÈRE A NOTRE-DAME DU PERPÉTUEL-SECOURS. — O Mère du Perpétuel-Secours ! accordez-moi la grâce de *toujours invoquer* votre nom tout-puissant ; car votre nom est notre secours pendant la vie, et notre salut au moment de la mort. O Marie ! Vierge très douce et très pure, faites que votre nom soit désormais la *respiration* de mon âme. O ma Souveraine ! ne tardez pas à me secourir, chaque fois que je vous invoquerai ; car, dans toutes les tentations qui viendront m'assaillir, dans tous les besoins que j'éprou-

(1) Cent jours d'indulg. (Pie IX, 30 Avril 1860).

(2) Cent jours d'ind. (Clément XIV, 6 Juin 1769).

verai, je ne cesserai jamais de vous invoquer en répétant toujours : O Marie ! ô Marie !... Quelle force, quelle douceur, quelle confiance, quelle tendresse ressent mon âme, quand je prononce votre nom béni !... quand seulement je pense à vous !... Je remercie le Seigneur, qui, pour mon bien, vous a donné ce nom si doux, si aimable et si puissant. Mais je ne me contenterai pas de prononcer votre nom, je veux le prononcer *avec amour*, je veux que l'amour me rappelle sans cesse que je dois vous invoquer, ô Mère du Perpétuel-Secours !¹

Employez le temps qui vous reste avant la Consécration, à réciter des *Ave Maria* sur un chapelet indulgencié par les Croisiers. Vous gagnerez ainsi cinq cents jours d'indulgence à chaque grain, pour soulager et délivrer les âmes du purgatoire.

III. De la Consécration à la Communion.

INVOCATIONS. — Ame de Jésus-Christ, sanctifiez-moi. — Corps de Jésus-Christ, sauvez-moi. — Sang de Jésus-Christ, enivrez-moi. — Eau du côté de Jésus-Christ, purifiez-moi. — Passion de Jésus-Christ, confortez-moi. — O bon Jésus, exaucez-moi. — Cachez-moi dans vos plaies sacrées. Ne

(1) Cent jours d'indulg. applicables aux âmes du purgatoire.

permettez pas que je me sépare de vous. Défendez-moi du malin esprit. Appelez-moi à l'heure de ma mort, et commandez que je vienne à vous, pour vous louer avec vos Saints pendant les siècles des siècles. Ainsi soit-il.¹

PRIÈRE A NOTRE-DAME DU PERPÉTUEL-SECOURS. — O Mère du Perpétuel-Secours ! vous êtes la dispensatrice de toutes les grâces que Dieu nous accorde, à nous misérables pécheurs ; s'il vous a faite si puissante, si riche et si bonne, c'est afin que vous nous secouriez dans toutes nos misères. Vous êtes l'avocate des pécheurs les plus misérables, et les plus abandonnés ne recourent pas vainement à vous ; secourez-moi donc aussi, puisque je me recommande à vous. Je remets en vos mains le salut éternel de mon âme. Mettez-moi au nombre de vos serviteurs les plus dévoués ; prenez-moi sous votre protection ; cela me suffit. Si vous me secourez, je ne crains pas mes péchés, parce que vous m'en obtiendrez le pardon ; je ne crains pas les démons, parce que vous êtes plus puissante que tout l'enfer ; je ne crains pas même mon juge Jésus-Christ, parce qu'une seule

(1) 300 jours d'indulgence, *chaque fois*. Pour les Prêtres après la Messe, et les fidèles après la Communion, une indulgence de sept ans, chaque jour *une fois*. (P. C. M.) (Pie IX, 9 Janvier 1854).

de vos prières suffit pour l'apaiser. Je crains seulement de *cesser, par négligence, de me recommander à vous*, et de courir ainsi à ma perte... O ma Souveraine ! obtenez-moi le pardon de mes péchés, l'amour envers Jésus-Christ, la persévérance finale, et la grâce de *toujours recourir à vous*, ô Mère du Perpétuel-Secours !¹

POUR DEMANDER LA PAIX. — Donnez-nous la paix, Seigneur, dans les jours où nous vivons, parce qu'il n'est personne qui combatte efficacement pour nous, si ce n'est vous, ô notre Dieu, — *Ÿ*. Que la paix soit dans votre forteresse, *R*. Et l'abondance dans vos tours. — *Prions*. O Dieu, de qui viennent les saints désirs, les bons conseils et les œuvres de justice ! accordez à vos serviteurs cette paix que le monde ne peut donner, afin que nos cœurs étant appliqués à la pratique de vos commandements, et nos ennemis ne nous inspirant plus de crainte, nous ayons sous votre protection des jours tranquilles. Par Jésus-Christ, Notre-Seigneur. Ainsi soit-il !²

A MARIE. — Je vous salue, auguste Reine de la paix, très sainte Mère de Dieu ! Par

(1) Cent jours d'indulg. applicables aux âmes du purgatoire.

(2) Cent jours d'indulg. (Pie IX, 18 Mai 1848).

le sacré Cœur de Jésus votre Fils, Prince de la paix, faites que sa colère s'apaise, et qu'il règne en paix sur nous. Souvenez-vous ô très pieuse Vierge Marie, qu'on n'a jamais entendu dire que celui qui a réclamé vos suffrages ait été abandonné. Animé d'une pareille confiance, je viens à vous. Veuillez, ô Mère du Verbe, ne point mépriser mes prières; mais écoutez-les favorablement et daignez les exaucer, ô clément, ô douce Vierge Marie! ¹

IV. *Depuis la Communion du prêtre
jusqu'à la fin de la messe.*

INVOCATIONS ET DEMANDES. (Après la Communion spirituelle). — O Père, ô Fils, ô Saint-Esprit! ô très sainte Trinité! ô Jésus! ô Marie! Anges bénis, Saints et Saintes du paradis, obtenez-moi les grâces suivantes, que je demande par le très précieux sang de Jésus-Christ: 1. De faire toujours la volonté de Dieu. 2. D'être toujours uni à Dieu. 3. De ne penser qu'à Dieu. 4. De n'aimer que Dieu. 5. De faire tout pour Dieu. 6. De chercher uniquement la gloire de Dieu. 7. De me sanctifier uniquement pour Dieu. 8. De connaître bien mon néant. 9. De con-

(1) Trois cents jours d'indulgence, *chaque fois*, (Pie IX, 23 Septembre 1846). (P. C. M.)

naitre toujours de plus en plus la volonté de mon Dieu. 10. (*On demande ici une grâce particulière selon ses propres besoins*).

Très sainte Vierge Marie! offrez au Père éternel le *très précieux sang* de Jésus-Christ, pour mon âme, pour les saintes âmes du purgatoire, pour les besoins de la sainte Eglise, pour la conversion des pécheurs et pour le monde entier.

Ensuite on récite trois *Gloria Patri*, au sang très précieux de Jésus-Christ, un *Ave Maria* à la bienheureuse Vierge Marie, Mère de douleurs, et un *Requiem æternam* pour les âmes du purgatoire.¹

A L'ANGE GARDIEN. — Ange de Dieu, qui êtes mon Gardien, la divine Providence m'a confié à votre sollicitude; éclairez-moi, protégez-moi, dirigez-moi et gouvernez-moi. Ainsi soit-il!²

BÉNÉDICTION. — Père éternel, nous vous offrons le *sang très précieux* que Jésus a répandu pour nous avec tant d'amour et tant de douleur, de la plaie de sa *main droite*; et par les mérites et la vertu de ce même

(1) Trois cents jours d'indulgence, si l'on prie quelque temps aux intentions du Souverain Pontife. (P. C. M.) (Léon XII, 3 Mars 1827).

(2) Cent jours *chaque fois*. (Pie VI. 2 Octobre 1795). P. C. M. (Pie VIII, 15 Mai 1821), si on la récite matin et soir.

Sang, nous supplions votre divine majesté de nous accorder sa sainte bénédiction, afin que par elle nous puissions être défendus de nos ennemis et délivrés de tous les maux. Disons donc : Que la bénédiction du Dieu tout-puissant, du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit descende sur nous et y demeure à jamais. Ainsi soit-il. — *Pater, Ave, et Gloria, à la sainte Trinité, en actions de grâces des bienfaits qu'on a reçus.*¹

LOUANGES en réparation des blasphèmes.
— Dieu soit béni. Béni soit son saint Nom. Béni soit Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai homme. Béni soit le Nom de Jésus. Béni soit Jésus au très saint Sacrement de l'autel. Bénie soit l'auguste Mère de Dieu, la très sainte Vierge Marie. Bénie soit sa sainte et immaculée Conception. Béni soit le Nom de Marie, Vierge et Mère. Béni soit Dieu en ses Anges et en ses Saints.²

(1) Cent jours *chaque fois*. (P. C. M.) (Léon XII. 25 Octobre 1823).

(2) Un an d'indulgence, *chaque fois*. (Pie VII. 23 Juillet 1801). P. C. M. (Pie IX. 8 Août 1847).



Communion.

COMMUNION FRÉQUENTE.

Indulgence de *cinq ans* aux fidèles, qui, confessés, communieront aux jours de fêtes et prieront pour le Souverain Pontife.

A ceux qui communient au moins une fois le mois et aux fêtes de Notre-Seigneur, de la sainte Vierge, de tous les saints Apôtres et de la nativité de saint Jean-Baptiste : Indulgence de *dix ans chaque fois*. En outre, une indulgence *plénière*, en la fête principale de la ville ou du territoire où ils se trouvent, pourvu que confessés et communies ils prient aux intentions du Souverain Pontife. (Grégoire XIII. 10 Avril 1580).

PRIÈRE PRÉPARATOIRE. — Voilà donc jusqu'où est allé l'excès de votre charité, ô mon Jésus, Jésus très aimant ! Vous m'avez préparé une nourriture céleste, votre chair et votre sang très précieux, pour vous donner tout entier à moi. Qui vous a poussé à de tels transports d'amour ? Certes, rien autre chose que votre Cœur plein de charité. O Cœur adorable de mon Jésus, fournaise ardente du divin amour ! recevez mon âme dans votre plaie sacrée, afin qu'à cette école de charité, j'apprenne à aimer à mon tour ce Dieu qui m'a donné des preuves si admirables de son amour. Ainsi soit-il.¹

(1) Indulgence de cent jours. (Pie VII. 9 Février 1818).

ACTIONS DE GRACES. — Accordez-moi votre grâce, ô bon Jésus ! qu'elle soit en moi, qu'elle agisse avec moi, qu'elle demeure avec moi jusqu'à la fin. Faites que je désire et veuille toujours ce qui vous est le plus agréable et ce que vous aimez le plus. Que votre volonté soit la mienne, et que ma volonté suive toujours la vôtre et s'y conforme très parfaitement. Que je n'aie qu'un vouloir et non vouloir avec vous, et que je ne puisse vouloir ou ne vouloir point, que ce que vous voulez ou ne voulez pas vous-même. Ainsi soit-il.¹

PRIÈRE A JÉSUS CRUCIFIÉ. — Me voici, ô bon et très doux Jésus, prosterné en votre présence ; je vous prie et vous conjure avec toute l'ardeur de mon âme de daigner imprimer dans mon cœur de vifs sentiments de foi, d'espérance et de charité, un vrai repentir de mes fautes, et une très ferme volonté de m'en corriger ; tandis qu'avec un grand amour et une grande douleur je considère et contemple en esprit vos cinq Plaies, ayant devant les yeux ces paroles que le prophète David disait autrefois de vous, ô bon Jésus : *Ils ont percé mes mains et mes pieds, ils ont compté tous mes os.*²

(1) Indulgence de deux cents jours. (Léon XIII. 27 Février 1886).

(2) Indulgence plénière à ceux qui étant confessés

PRIÈRE FINALE. — Soyez toujours, éternellement remercié et béni, bien-aimé Jésus, caché sous les voiles du Sacrement, Amour digne de tout l'amour du ciel et de la terre, vous qui par un excès d'amour, vous êtes pour moi ingrat pécheur, revêtu de notre humanité; qui dans une douloureuse flagellation avez répandu votre très précieux sang; qui êtes mort dans l'opprobre sur la croix pour notre salut et le salut éternel de tous. Eclairé des lumières de la foi, avec toute l'effusion de mon âme et la ferveur de mon cœur, je vous prie humblement, par les mérites infinis de vos immenses souffrances, de me donner force et courage pour détruire toutes les mauvaises passions qui dominent mon cœur; pour vous bénir dans les afflictions les plus dures, vous glorifier par l'accomplissement exact de tous mes devoirs, haïr souverainement le péché et enfin devenir saint.¹

Visite au saint Sacrement.

A tous les fidèles qui, le cœur au moins contrit et avec dévotion, visiteront le très saint Sacrement et réciteront devant lui cinq *Pater*, *Ave* et *Gloria*, plus un autre *Pater*, *Ave* et *Gloria*, aux intentions

et communies, récitent cette prière devant une image quelconque de Jésus crucifié et prient quelque temps aux intentions du Souverain Pontife. (Pie IX, 31 Juillet 1858).

(1) Indulgence de cent jours.

requis par le Souverain Pontife, Pie IX accorde une indulgence de 300 jours *chaque fois*. (15 Septembre 1876).

PRIÈRE DE SAINT ALPHONSE AU TRÈS SAINT SACREMENT. — Mon Seigneur Jésus-Christ, vous que l'amour des hommes retient dans le Sacrement de l'autel où, tout plein de miséricorde et de bonté, vous demeurez nuit et jour, les attendant, les appelant, et accueillant tous ceux qui viennent vous visiter, je vous crois présent dans cet auguste mystère. De l'abîme de mon néant, je vous adore, et je vous remercie de toutes les grâces que vous m'avez faites, spécialement de vous être donné vous-même à moi dans ce Sacrement, de m'avoir donné pour Avocate votre Mère, la très sainte Vierge Marie, et de m'avoir appelé à vous visiter dans cette église.

Je salue aujourd'hui votre Cœur très aimant, et j'ai l'intention de le saluer pour trois fins : premièrement, en reconnaissance de ce grand don ; secondement, pour vous dédommager de toutes les injures que vous avez reçues de tous vos ennemis dans ce Sacrement ; et troisièmement, par cette visite, j'ai l'intention de vous adorer dans tous les lieux de la terre où votre divine personne cachée sous les espèces du Sacrement est le moins honorée et le plus délaissée.

Mon Jésus, je vous aime de tout mon cœur ; je me repens d'avoir par le passé tant

de fois déplu à votre bonté infinie. Je prends la résolution, moyennant votre grâce, de ne plus vous offenser à l'avenir ; et dès à présent, tout misérable que je suis, je me consacre à vous tout entier ; je remets entre vos mains et vous abandonne sans nulle réserve, ma volonté, mes affections, mes désirs et tous mes intérêts. Désormais faites de moi et de ce qui m'appartient tout ce qu'il vous plaira. Je vous demande et désire uniquement votre saint amour, la persévérance finale et la grâce d'accomplir parfaitement votre volonté.

Je vous recommande les âmes du purgatoire, particulièrement les plus dévotes au très saint Sacrement et à la très sainte Vierge Marie. Je vous recommande aussi tous les pauvres pécheurs.

J'unis enfin, mon cher Sauveur, toutes mes affections, tous mes vœux, aux affections et aux vœux de votre Cœur brûlant d'amour ; et ainsi unis, je les offre à votre Père éternel, et je le prie en votre nom de les accepter et de les exaucer pour l'amour de vous.¹

AMENDE HONORABLE. — Avec le profond respect que la foi m'inspire, ô Jésus-Christ, mon Dieu et mon Sauveur, vrai Dieu et vrai

(1) Indulgence de 300 jours, *chaque fois*. (P. C. M.) Pie IX, 7 Septembre 1854).

homme, je vous aime de tout mon cœur, je vous adore dans le très auguste Sacrement de l'autel, en réparation de toutes les irrévérences, profanations et sacrilèges que j'ai pu commettre jusqu'ici par malheur, et aussi de tous ceux qui ont été commis par d'autres et qui le seront trop certainement à l'avenir. Je vous adore donc, ô mon Dieu ! non pas comme vous le mériteriez, non pas comme je devrais vous adorer, mais du moins autant que je le puis ; et je voudrais pouvoir le faire avec cette perfection dont sont capables toutes les créatures raisonnables. J'ai de plus l'intention de vous adorer à présent et toujours, non seulement pour les catholiques qui ne vous aiment pas ni ne vous adorent, mais encore pour obtenir la conversion de tous les hérétiques, schismatiques, mahométans, juifs, idolâtres et mauvais chrétiens. Oh ! oui, mon Jésus, soyez par tous connu, adoré, aimé et remercié à chaque instant, dans le très saint et très divin Sacrement. Ainsi soit-il !

Je vous adore à tout moment,
Pain vivant, pain du ciel, sublime Sacrement !
Divin Jésus, cœur de Marie,
Bénissez-moi, je vous en prie ;
Très saint Jésus, ô mon Sauveur !
A vous seul je donne mon cœur.¹

(1) Indulgence de 200 jours, *chaque fois*. (Pie VII 21 Janvier 1815).

Visite à Marie.

HOMMAGES A MARIE.¹ — I. Je vous vénère de tout mon cœur, Vierge très sainte, plus que tous les Anges et tous les Saints du paradis, comme la Fille du Père éternel, et je vous consacre mon âme avec toutes ses puissances. *Ave Maria*, etc.

II. Je vous vénère de tout mon cœur, Vierge très sainte, plus que tous les Anges et tous les Saints du paradis, comme la Mère du Fils unique, et je vous consacre mon corps avec tous ses sens. *Ave Maria*, etc.

III. Je vous vénère de tout mon cœur, Vierge très sainte, plus que tous les Anges et tous les Saints du paradis, comme l'Épouse chérie du divin Esprit, et je vous consacre mon cœur avec toutes ses affections, vous priant de m'obtenir de la très sainte Trinité toutes les grâces nécessaires à mon salut. *Ave Maria*, etc.²

PRIÈRE DE SAINT ALPHONSE A MARIE. —

(1) Pour obtenir sa protection dans la pratique des vertus, spécialement de la chasteté.

■ (2) Indulgence de 300 jours, *chaque fois*. (P. C. M.) (Léon XII.) Pie IX. 18 Juin 1876).

Très sainte Vierge Immaculée et ma Mère, Marie, c'est à vous qui êtes la Mère de mon Seigneur, la Reine du monde, l'Avocate, l'Espérance, et le Refuge des pécheurs, que je recours aujourd'hui, moi qui suis le plus misérable de tous. Je vous rends mes très humbles hommages. ô grande Reine; je vous remercie de toutes les grâces que vous m'avez faites jusqu'ici, spécialement de m'avoir délivré de l'enfer, que j'ai tant de fois mérité. Je vous aime, très aimable Souveraine; et pressé par l'amour que je vous porte, je vous promets de vous servir toujours, et de m'employer de tout mon pouvoir à vous faire servir aussi par les autres. Je remets en vous toutes mes espérances, tout mon salut. Agréez-moi pour votre serviteur, et recevez-moi sous votre protection, ô Mère de miséricorde! et puisque vous êtes si puissante auprès de Dieu, délivrez-moi de toutes les tentations, ou du moins, obtenez-moi la force de les vaincre jusqu'à la mort. C'est à vous que je demande le véritable amour envers Jésus-Christ; c'est de vous que j'espère la grâce de faire une bonne mort. O ma Mère, par l'amour que vous portez à Dieu, je vous prie de m'assister toujours, mais principalement au dernier instant de ma vie: ne m'abandonnez pas que vous ne me voyiez enfin sauvé et occupé dans le ciel à vous bénir et à chanter vos miséricordes, pour

ne plus cesser pendant toute l'éternité.
Amen. Ainsi j'espère. Ainsi soit-il !¹

Chemin de la Croix.

Après l'Ascension du Sauveur, les premiers fidèles aimaient à visiter les Lieux saints où il avait le plus souffert pour notre salut. Plus tard on y vint en foule de toutes les contrées. A leur retour de la Palestine, de pieux pèlerins se plurent à représenter chez eux les diverses stations qu'ils avaient arrosées de leurs larmes à Jérusalem. Ils y méditaient et y priaient comme ils l'avaient fait sur la route du Calvaire. De là s'introduisit partout l'usage de la belle dévotion du *Chemin de la Croix*, dévotion qui s'accrut surtout par le zèle des religieux de saint François, et qui fut encouragée par les nombreuses indulgences dont l'enrichirent les Vicaires de Jésus-Christ. Ces indulgences sont si extraordinaires, qu'on a défendu de les publier pour ne pas ébranler la foi des faibles. Elles n'en sont que plus précieuses aux yeux de ceux qui s'intéressent au soulagement et à la délivrance des âmes du purgatoire.

Pour les gagner, il suffit qu'on parcoure *sans interruption* la voie douloureuse, en allant d'une station à l'autre, et qu'on *médite, quoique brièvement*, sur les mystères représentés par les quatorze stations, ou, si l'on n'en est pas capable, qu'on pense à la *Passion en général*. Les prières qu'on y ajoute ne sont nullement requises.²

Les mêmes indulgences sont accordées à ceux qui,

(1) Quand on récite cette prière devant une image de la sainte Vierge, indulgence de 300 jours, *chaque fois*. (P. C. M.) Pie IX. 7 Septembre 1854.)

(2) Voyez *Enseignements du Chemin de la Croix*, par le P. Bronchain.

pour *quelque empêchement légitime*, ne peuvent pas faire le Chemin de la Croix dans les églises ou les chapelles où il est canoniquement érigé. Dans ce cas, ils doivent se servir d'un *Crucifix* spécialement béni par un prêtre qui en a le pouvoir. Il faut en outre le tenir *entre les mains* et dire, sans une notable interruption, vingt *Pater*, *Ave* et *Gloria*, c'est-à-dire un pour chacune des quatorze stations, puis cinq en mémoire des cinq plaies du Sauveur, et un autre selon l'intention du Souverain Pontife. — Si plusieurs personnes sont réunies, il suffit que l'une d'elles tienne en main le Crucifix et que toutes récitent en commun les vingt *Pater*, *Ave* et *Gloria*. (Léon XIII. 19 Janvier 1884).

Les malades incapables de réciter ces prières, peuvent gagner les mêmes indulgences en disant *un acte de contrition*, ou bien le verset *Te ergo quæsumus*, etc. : « *Nous vous en supplions, Seigneur, secourez vos serviteurs que vous avez rachetés par votre sang précieux.* » (Pie IX. 18 Décembre 1877.)

Rosaire, Chapelet.

Nous indiquons plus loin (page 377) les indulgences extraordinaires à gagner, au moyen du Chapelet, par ceux qui font partie de la Confrérie du Rosaire.

MÉTHODE POUR RÉCITER LE ROSAIRE EN FAVEUR DES AMES DU PURGATOIRE.

Premier Chapelet. — Mystères Joyeux.

1^{er} MYSTÈRE : L'ANNONCIATION. — Je vous offre cette première dizaine, ô Jésus pour obtenir, par l'intercession de Marie, une profonde

humilité de cœur et la délivrance des âmes du purgatoire qui ont péché par vanité.

2^e MYSTÈRE : LA VISITATION. — Je vous offre

cette seconde dizaine, ô mon Sauveur ! pour honorer la charité de Marie et obtenir du soulagement aux âmes détenues en purgatoire par leurs fautes de médisance.

3^e MYSTÈRE : LA NATIVITÉ. — Je vous consacre cette troisième dizaine, ô Jésus ! en mémoire de votre naissance à Bethléem et pour vous demander le détachement des biens de ce monde ; donnez aux fidèles défunts les richesses du paradis.

4^e MYSTÈRE : LA PURIFICATION. — Je vous offre, ô Jésus ! cette quatrième dizaine pour ho-

norer votre présentation au Temple, et obtenir la grâce d'obéir sans cesse, comme l'a fait votre divine Mère, et dans l'intention de soulager les âmes qui expient en purgatoire leurs désobéissances.

5^e MYSTÈRE : LE RECOURVEMENT DE JÉSUS. — Je vais réciter cette dizaine, ô mon Rédempteur, pour célébrer la joie que ressentit votre divine Mère en vous retrouvant dans le Temple. Détachez-moi du monde et de tout ce qui n'est pas vous, afin que mes prières pour les défunts deviennent plus efficaces.

Deuxième Chapelet. — Mystères Douloureux.

1^{er} MYSTÈRE : L'AGONIE DU SAUVEUR. — Je vous offre cette première dizaine, ô Jésus ! dans l'intention d'honorer votre douloureuse agonie et d'obtenir de vous, par votre divine Mère, l'esprit de repentir et la délivrance des âmes détenues dans le lieu de l'expiation pour des péchés véniels trop peu regrettés.

2^e MYSTÈRE : LA FLAGELLATION. — O Jésus ! je consacre cette dizaine à compatir à vos cruelles souffrances ; accordez-moi, par l'intercession de Marie, le courage de me mortifier, surtout en faveur des défunts qui souffrent en purgatoire pour des fautes de sensualité.

3^e MYSTÈRE : LE COURONNEMENT D'ÉPINES. —

Je vous offre cette dizaine, ô mon Rédempteur ! en mémoire des épines qui ont percé votre tête sacrée. Pour l'amour de votre sainte Mère, faites-moi triompher de la vaine gloire et du respect humain, dans l'intention de soulager par là les âmes souffrantes, coupables de fautes d'orgueil.

4^e MYSTÈRE : LE PORTEMENT DE CROIX. — Je veux réciter cette dizaine, ô Jésus chargé de la croix ! dans l'intention de vous soulager par ma compassion, et d'obtenir

le courage de souffrir avec vous et votre divine Mère toutes les peines de cette vie pour la délivrance des fidèles défunts dont les tourments sont incompréhensibles dans les feux de l'expiation.

5^e MYSTÈRE : LE CRUCIFIEMENT. — O mort ignominieuse de Jésus ! je vous offre cette cinquième dizaine par les mains de Marie, afin de vous honorer et d'obtenir une vie sainte, une vie tout employée à soulager les vivants et les morts.

Troisième Chapelet. — Mystères Glorieux.

1^{er} MYSTÈRE : LA RÉSURRECTION DE JÉSUS. — Seigneur ! recevez cette première dizaine, en mémoire de votre résurrection, de l'allégresse qu'en ressentit la divine Mère, et pour obtenir la grâce de renouveler ma foi et ma ferveur dans le soin de gagner des indulgences pour les fidèles défunts.

2^e MYSTÈRE : L'ASCENSION DU SAUVEUR. — Je veux par cette dizaine,

ô Jésus ! honorer votre triomphante Ascension, et vous demander, au nom de votre aimable Mère, un vif désir de la patrie céleste et la délivrance d'un grand nombre d'âmes qui languissent loin du ciel dans le feu de l'expiation.

3^e MYSTÈRE : LA PENTECÔTE. — Je vous offre cette dizaine, ô Jésus, pour vous remercier de nous avoir envoyé l'Esprit-Saint, et pour être

enrichi, par Marie, des grâces et des dons du divin Paraclet. Accordez-moi de plus la délivrance des âmes qui n'ont plus qu'une heure à passer en purgatoire.

4^e MYSTÈRE : L'ASSOMPTION DE MARIE. — Je vous remercie, ô Jésus ! par cette dizaine, d'avoir élevé au ciel notre Reine et notre Mère, afin qu'elle nous y prépare une place. Rendez-nous dignes de cette place, ainsi que tant de fidèles qui soupirent après vous du fond des

prisons souterraines où ils expient leurs fautes légères.

5^e MYSTÈRE : LE COURONNEMENT DE MARIE. — Par cette dernière dizaine, ô Jésus ! Je vous félicite de la gloire qui vous revient des grandeurs de votre sainte Mère. Accordez-moi la plus filiale confiance en cette Médiatrice de notre salut, et par son intercession, donnez le repos éternel aux âmes détenues en purgatoire.

Chant de Cantiques.

Une indulgence d'un an, chaque fois qu'on encourage le chant des cantiques spirituels. Une indulgence de cent jours à qui pratiquera ce pieux exercice. (P. C. M.) (Pie VII. 16 Janvier 1817).

Oraisons jaculatoires.

I. INDULGENCES A GAGNER CHAQUE FOIS.

1^o Mon Jésus, miséricorde.¹

2^o O très doux Jésus ! ne soyez point mon Juge, mais mon Sauveur.²

(1) Indulgence de cent jours. (Pie IX. 24 Septembre 1846).

(2) Indulgence de cinquante jours. (Pie IX. 11 Août 1851).

3° Jésus, mon Dieu, je vous aime par-dessus tout.¹

4° Père éternel, je vous offre le sang très précieux de Jésus-Christ en expiation de mes péchés et pour les besoins de la sainte Eglise.²

5° Doux Cœur de mon Jésus, faites que je vous aime toujours de plus en plus.³

6° Bénie soit la sainte et immaculée Conception de la bienheureuse Vierge Marie, Mère de Dieu.⁴

7° O Vierge Marie! vous avez été immaculée dans votre Conception; priez pour nous le Père, dont vous avez enfanté le Fils Jésus conçu du Saint-Esprit.⁵

8° Doux Cœur de Marie, soyez mon salut.⁶

9° O ma Souveraine! ô ma Mère! souvenez-vous que je vous appartiens. Gardez-moi, défendez-moi comme votre bien et votre propriété.⁷

(1) Cinquante jours. (Pie IX. 7 Mai 1854).

(2) Cent jours. (Pie VII. 22 Septembre 1817).

(3) Trois cents jours. (P. C. M.) (Pie IX. 26 Novembre 1876).

(4) Trois cents jours. (Léon XIII. 10 Septembre 1878).

(5) Cent jours. (Pie VI. 21 Novembre 1793).

(6) Trois cents jours. (P. C. M.) (Pie IX. 30 Septembre 1852).

(7) Quarante jours dans la tentation. (Pie IX. 5 Août 1851).

10° Jésus, Marie.¹

11° Jésus, Marie, Joseph, je vous donne mon cœur et mon âme.

Jésus, Marie, Joseph, assistez-moi à la dernière agonie.

Jésus, Marie, Joseph, que j'expire en paix avec vous.²

12° Mon Dieu et mon tout !³

13° Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.⁴

II. INDULGENCES A GAGNER UNE FOIS LE JOUR.

1° Qu'en tout soit accomplie, louée et exaltée à tout jamais la très juste, très haute et très aimable volonté de Dieu !⁵

2° Jésus, Fils de David, ayez pitié de moi.⁶

3° Loué et remercié soit à tout moment le très saint et très divin Sacrement.⁷

(1) Cinquante jours. (25 pour chaque nom).

(2) Trois cents jours pour les trois ou cent jours pour chacune. (Pie VII. 28 Avril 1807).

(3) Cinquante jours. (Léon XIII. 4 Mai 1888).

(4) Cinquante jours en faisant le signe de la croix ; cent jours, si c'est avec de l'eau bénite. (Pie IX. 28 Juillet 1863).

(5) Cent jours. (P. C. M.) Plénière à la mort. (Pie VII. 19 Mai 1818).

(6) Cent jours. (Léon XIII. 27 Février 1886).

(7) Cent jours. (P. C. M.) (Pie VI. 24 Mai 1776).

4° La Croix est mon salut assuré. La Croix, je l'adorerai toujours. La Croix du Seigneur est avec moi. La Croix est mon refuge.¹

5° Nous vous adorons, ô Jésus-Christ, Seigneur très saint! nous vous bénissons; parce que vous avez racheté le monde par votre sainte croix.²

6° Jésus, doux et humble de cœur, rendez mon cœur semblable au vôtre.³

7° Loué, adoré, aimé et remercié soit à tous les moments le Cœur eucharistique de Jésus, dans tous les tabernacles du monde, jusqu'à la consommation des siècles. Ainsi soit-il! ⁴

8° Aimé soit partout le Cœur de Jésus! ⁵

9° A vous, ô Vierge Marie, que ne ternit jamais la moindre tache d'une faute actuelle ni de la faute originelle, je recommande et confie la pureté de mon cœur.⁶

10° O Marie, qui êtes entrée dans le monde sans aucune tache, de grâce, obtenez-moi de Dieu que je puisse en sortir sans péché.⁷

(1) Trois cents jours. (Pie IX. 21 Janvier 1874).

(2) Cent jours. (Léon XIII. 4 Mars 1882).

(3) Trois cents jours. (Pie IX. 25 Janvier 1868).

(4) Cent jours. (Pie IX. 29 Février 1868).

(5) Cent jours. (Pie IX. 23 Septembre 1860).

(6) Cent jours. (Pie IX. 26 Novembre 1854).

(7) Cent jours. (Pie IX. 27 Mars 1863).

11° O Marie, Mère de Dieu et Mère de miséricorde, priez pour nous et pour les trépassés.¹

12° O Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous.²

13° O saint Joseph, ami du Sacré-Cœur, priez pour nous.³

14° Faites, ô Joseph, que notre vie s'écoule innocente, et couvrez-nous toujours de votre patronage.⁴

Prières diverses.

OFFANDE A JÉSUS. — Moi N..., pour vous témoigner ma reconnaissance et pour réparer mes infidélités, je vous donne mon cœur et me consacre entièrement à vous, ô mon aimable Jésus, et avec votre secours je me propose de ne plus pécher.⁵

A NOTRE-DAME DE BON-CONSEIL. — Très glorieuse Vierge, choisie par le Conseil éternel pour être la Mère du Verbe éternel fait chair, la Trésorière de la divine grâce et l'Avocate des pécheurs ! votre serviteur

(1) Cent jours. (Léon XIII. 15 Décembre 1883).

(2) Cent jours. (Léon XIII. 15 Mars 1884).

(3) Cent jours. (Pie IX. 3 Juin 1874).

(4) Trois cents jours. (Léon XIII. 18 Mars 1882).

(5) Cent jours. (P. C. M.) (Pie VII. 9 Juin 1807).

très indigne a recours à vous, pour que vous daigniez être son guide et son conseil dans cette vallée de larmes. Obtenez-moi, par le très précieux sang de votre divin Fils, le pardon de mes péchés, le salut de mon âme et les moyens nécessaires pour l'opérer. Obtenez à la sainte Eglise le triomphe sur ses ennemis, et la propagation du règne de Jésus-Christ par toute la terre. Ainsi soit-il ! ¹

A SAINT JOSEPH. — Souvenez-vous, ô très chaste Epoux de la Vierge Marie, ô mon aimable protecteur, saint Joseph, qu'on n'a jamais entendu dire que quelqu'un ait invoqué votre protection et demandé votre secours sans avoir été consolé. Animé d'une pareille confiance, je me présente et me recommande à vous de toute la ferveur de mon âme. Ah ! ne rejetez pas ma prière, ô Père putatif du Rédempteur, mais daignez l'accueillir avec bonté. Ainsi soit-il ! ²

DANS LA TRIBULATION. — O très clément Jésus, vous seul êtes notre salut, notre vie, notre résurrection : nous vous en supplions donc, ne nous abandonnez pas dans nos angoisses et nos tribulations ; mais par l'agonie de votre cœur très saint, et par les

(1) Cent jours. (Léon XIII. 23 Novembre 1880).

(2) Trois cents jours. (Pie IX. 26 Juin 1863).

douleurs de votre Mère immaculée, secourez vos serviteurs, que vous avez rachetés de votre précieux sang.¹

POUR LE SOUVERAIN PONTIFE. — V. Prions pour notre Pontife... (*le nom*). R. Que le Seigneur le conserve, et le vivifie, et le rende heureux sur la terre, et ne le livre point au pouvoir de ses ennemis. — *Pater* et *Ave*.²

POUR OBTENIR LA VIE DE JÉSUS EN NOUS. — O Jésus qui vivez en Marie! venez et vivez en vos serviteurs avec votre esprit de sainteté, la plénitude de votre puissance, la réalité de vos vertus, la perfection de vos voies, la communication de vos mystères, et dominez toute puissance ennemie, par votre esprit, à la gloire du Père. Ainsi soit-il!³

AVANT D'ÉTUDIER OU D'ENSEIGNER. — Accordez-moi, ô Dieu de miséricorde, de désirer avec ardeur, de rechercher avec prudence, de reconnaître avec vérité et d'accomplir avec perfection tout ce qui vous est agréable, pour la louange et la gloire de votre nom. Ainsi soit-il!⁴

(1) Cent jours. (Pie IX. 6 Octobre 1870).

(2) Trois cents jours. (P. C. M.) Pie IX. 26 Novembre 1876).

(3) Trois cents jours. (Pie IX. 14 Octobre 1859).

(4) Trois cents jours, avant d'étudier ou d'enseigner. (Léon XIII. 21 Juin 1879).

POUR LES AGONISANTS. — O très clément Jésus, rempli d'amour pour les âmes ! je vous en supplie par l'agonie de votre Cœur très saint, et par les douleurs de votre Mère immaculée, purifiez dans votre sang les pécheurs du monde entier, qui sont en ce moment à l'agonie et qui doivent mourir aujourd'hui. Ainsi soit-il.¹

Le Souverain Pontife Pie VII accorde à tous les fidèles trois cents jours d'indulgence *chaque fois* qu'ils réciteront à *genoux* (à moins d'une indisposition physique) *trois Pater* en mémoire de la Passion et de l'Agonie de Jésus, et *trois Ave Maria*, en mémoire des douleurs de Marie pendant l'agonie de son Fils, et qu'ils prieront pour les fidèles *agonisants*.²

POUR OBTENIR UNE BONNE MORT. — O Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous ; ô Refuge des pécheurs, Mère des agonisants ! ne nous abandonnez pas à l'heure de notre mort ; mais obtenez-nous une douleur parfaite, une sincère contrition, la rémission de nos péchés, une digne réception du très saint Viatique, la force du sacrement de l'Extrême-Onction, afin que nous puissions nous présenter avec assurance devant le trône du juste, mais

(1) Cent jours, *chaque fois*. (Pie IX. 2 Février 1850).

(2) Trois cents jours. (P. C. M.) (Pie VII. 18 Avril 1809).

aussi miséricordieux Juge, notre Dieu et Rédempteur. Ainsi soit-il! ¹

POUR LES ENFANTS DÉFUNTS. — Doux Sauveur Jésus, qui durant votre vie avez montré tant d'amour pour les enfants, enfants comme eux et bénis par vous, nous vous supplions d'ouvrir les portes du ciel à nos petits frères qui gémissent dans le lieu de douleur et de pénitence. — Accordez ensuite leur protection à nous, à nos parents et à notre Père commun, le Souverain Pontife. — Vierge sainte, notre bonne Mère, priez pour nous et pour les enfants qui sont dans la souffrance. — *Ave Maria.* ²

Pour conserver et répandre de plus en plus parmi les fidèles la sainte et salutaire pensée de prier pour les défunts, quelques pieux Romains ont imaginé et proposé une *Ligue catholique de perpétuel suffrage en faveur des saintes âmes du purgatoire*, dont sont censés faire partie tous les fidèles qui récitent chaque jour trois fois *Requiem æternam*, etc.

« Donnez-leur, Seigneur, le repos éternel, et que la lumière perpétuelle brille à leurs yeux! ³ »

(1) Cent jours. (Pie IX, 11 Mars 1856).

(2) Cent jours d'indulgence aux enfants qui récitent cette prière. (Léon XIII, 15 Mai 1886).

(3) Deux cents jours d'indulgence à qui récite trois fois cette courte prière. (Léon XIII, 19 Août 1880).

Voici d'autres indulgences faciles à gagner et qui nous aideront à soulager et à délivrer les âmes du purgatoire.

1^o Ceux qui portent le scapulaire de l'Immaculée-Conception et qui récitent *six Pater, Ave et Gloria*, aux intentions du Souverain Pontife, gagnent chaque fois un grand nombre d'indulgences dont plusieurs sont plénières. (Voyez page 291).

2^o LITANIES DU SAINT NOM DE JÉSUS, que l'on trouve dans tous les livres de prières. (300 jours. Pie IX, 8 Juin 1862). (Léon XIII. 16 Janvier 1886). A l'oraison ordinaire, on ajoute celle qui suit : « Donnez-nous pour toujours, ô Seigneur, la crainte et l'amour de votre saint Nom, parce que vous ne cessez de gouverner ceux que vous établissez dans la solidité de votre affection. Vous qui vivez et réglez dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il ! »

3^o LITANIES DE LA SAINTE VIERGE, dites de Lorette, que tout le monde connaît (300 jours, Pie VII, 30 Septembre 1817).

4^o Le MAGNIFICAT. (100 jours. Léon XIII. 20 Septembre 1879).

5^o L'hymne AVE MARIS STELLA. (300 jours. Léon XIII. 27 Janvier 1888).

6^o Le psaume DE PROFUNDIS, suivi du *Requiem æternam*, etc. (50 jours, trois fois le jour. Léon XIII. 3 Février 1888).

7^o Tous ceux qui, par des suffrages et de pieux exercices, s'efforcent de soulager les âmes du purgatoire pendant le MOIS DE NOVEMBRE, peuvent gagner chaque jour une indulgence de 7 ans et de 7 quarantaines, ainsi qu'une indulgence plénière dans le mois, aux conditions ordinaires. (Léon XIII. 27 Janvier 1888).

8^o CHAPELET POUR LES DÉFUNTS. On peut le dire sur le chapelet ordinaire. Il consiste à réciter sur chaque grain une courte prière indulgenciée, selon

la dévotion de chacun. Par exemple, *aux gros grains* : « Mon Jésus, miséricorde ! » et à tous les *petits grains* : « Doux Cœur de Marie, soyez mon salut. »

Un chapelet de cinq dizaines, récité de la sorte, peut se dire en très peu de temps et procurer aux âmes du purgatoire *seize mille cinq cents jours* d'indulgence.

9^o Rappelons ici les indulgences accordées AUX MEMBRES DE LA CONFRÉRIE DU ROSAIRE : 1^o Cinq ans et cinq quarantaines (2025 jours) pour *chaque Ave Maria* récité sur un chapelet béni par les Pères Dominicains ou par les Prêtres qui ont le même pouvoir.

2^o Cent ans et cent quarantaines (40,500 jours) une fois par jour, *aux Confrères du Rosaire* qui, repentants de leurs fautes, portent sur eux le chapelet.

3^o Cinquante ans, s'ils récitent le chapelet dans une église de leur Confrérie, ou, à son défaut, dans une autre église ou oratoire.¹

10^o Rappelons ici le TRENTAIN GRÉGORIEN, ou la pratique de faire dire trente messes, trente jours consécutifs ou sans interruption, pour la délivrance d'une âme en particulier. On peut croire pieusement et espérer avec assurance que cette âme sera délivrée par ce moyen approuvé par l'Eglise comme ayant été révélé à saint Grégoire le Grand.

(1) Voyez beaucoup d'autres indulgences dans le précieux opuscule intitulé : PETIT TRÉSOR SPIRITUEL, par le R. P. Jules Jacques, Rédemptoriste.



Table des Matières.

Protestation de l'auteur	2
Approbations	2
<i>Vigile de la Toussaint.</i> — Notions sur le purgatoire. ¹	5
1 ^{er} JOUR. <i>La Toussaint.</i> — Sur la fête	13
1 ^{er} JOUR (<i>bis</i>). — Prier et faire prier pour les défunts, moyen de croître en grâce. ²	21
2 ^e JOUR. <i>Mémoire des défunts.</i> — Lecture du jour	33
2 ^e JOUR (<i>bis</i>). — Quels défunts il faut recommander à Dieu	41
3 ^e JOUR. — Crainte du purgatoire, moyen d'y échapper	52
4 ^e JOUR. — Confiance en Dieu, moyen d'éviter le purgatoire	60
5 ^e JOUR. — Fuite du monde, disposition requise pour nous sanctifier.	72
6 ^e JOUR. — Motifs de prier pour les âmes du purgatoire	81
7 ^e JOUR. — Conversion de deux âmes par la vue du purgatoire	90
8 ^e JOUR. — L'humilité, moyen d'abrégier ou d'éviter le purgatoire	101

(1) Pour servir d'introduction.

(2) Les deux lectures (*bis*) sont destinées à remplacer celles des 1^{er} et 2 Novembre, quand on se sert du livre dans un autre mois.

9 ^e JOUR. — Détachement parfait, condition de la sainteté.	110
10 ^e JOUR. — Motifs de secourir les âmes du purgatoire.	119
11 ^e JOUR. — Leçons données par les âmes du purgatoire	130
12 ^e JOUR. — Diversité des peines du purgatoire	141
13 ^e JOUR. — Durée du purgatoire, motif de prier pour les défunts.	152
14 ^e JOUR. — L'esprit de mortification expie nos moindres fautes,	164
15 ^e JOUR. — Mortification de la langue, nécessaire pour éviter le purgatoire .	174
16 ^e JOUR. — Il faut fuir la tiédeur pour échapper au purgatoire	183
17 ^e JOUR. — Reconnaissance des défunts, motif de prier pour eux	192
18 ^e JOUR. — La sainte Messe, moyen de délivrer les défunts qui souffrent en purgatoire.	200
19 ^e JOUR. — L'esprit d'oraison, grand moyen d'échapper au purgatoire. . .	210
20 ^e JOUR. — L'imitation des âmes du purgatoire, moyen de nous sanctifier et de nous exempter du purgatoire.	220
21 ^e JOUR. — Apostolat facile et fructueux . .	330
22 ^e JOUR. — La vertu de charité, moyen d'abrégger et d'éviter le purgatoire . .	240
23 ^e JOUR. — L'aumône, moyen d'abrégger le purgatoire pour les défunts et pour nous	251
24 ^e JOUR. — La dévotion à la Passion, moyen d'abrégger le purgatoire pour nous et pour les autres	263
25 ^e JOUR. — La dévotion à Marie délivre les	

	âmes du purgatoire et nous en préserve nous-mêmes	273
26 ^e JOUR. —	Les indulgences, moyen d'abrégér le purgatoire pour les défunts et pour nous.	284
27 ^e JOUR. —	Les âmes du purgatoire prient efficacement pour nous	294
28 ^e JOUR. —	Heureux qui travaille à éviter le purgatoire	303
29 ^e JOUR. —	Leçons prises à l'école du purga- toire	314
30 ^e JOUR. —	Sanctifier la dernière maladie, moyen d'éviter le purgatoire. . .	323
<i>Lendemain de Novembre.</i> —	Conclusions pra- tiques	333

AUTRE TABLE.

Dans la table qui précède, nous avons entremêlé plus ou moins les sujets, pour offrir au lecteur une plus agréable variété.

Voici comment on pourrait les classer dans un ordre ou un plan suivi.

- I. EXISTENCE du purgatoire et commerce des
fidèles avec les défunts par la Communion
des Saints.
Lectures du 1^{er} et du 2^e jour.
- II. Les PEINES diverses du purgatoire.
Lectures du 12^e et du 13^e jour.
- III. Moyens de SECOURIR les âmes du purgatoire.
Lectures : 10^e, 21^e, 6^e, 17^e, 27^e, 23^e, 18^e,
26^e jour.
- IV. Moyens D'ÉVITER ou d'abrégér le purgatoire.
Lectures : { 7^e, 11^e, 29^e, 20^e, 3^e, 4^e, 5^e, 8^e, 9^e,
14^e, 15^e, 16^e, 19^e, 22^e, 24^e, 25^e, 28^e,
30^e jour.

TABLE GÉNÉRALE DES PRIÈRES.

- | | |
|------------------------------------|-----------------------------------|
| 1. Prière du matin. 343. | 7. Chemin de la croix. 363. |
| 2. Prières pour la Messe. 345. | 8. Rosaire et chapelet. 364. |
| 3. Pour la Communion. 355. | 9. Oraisons jaculatoires. 367. |
| 4. Actions de grâces. 356. | 10. Prières diverses. 371. |
| 5. Visite au S.-Sacrement. 357. | 11. Pour les agonisants. 374. |
| 6. Visite à la sainte Vierge. 361. | 12. Pour une bonne mort. 374. |
| | 13. Autres prières diverses. 375. |

TABLE DÉTAILLÉE

DES PRIÈRES INDULGENCIÉES.

1. Prière et offrande, le matin. 343.
2. Indulgence pour la méditation. 345.
3. Offrande de la messe. 345.
4. O ma Souveraine. 346.
5. Actes de foi, d'espérance et de charité. 346.
6. A Notre-Dame du Perpétuel-Secours. 346.
7. Courte offrande de la Passion. 348.
8. Saint, saint, saint. 348.
9. A Notre-Dame du Perpétuel-Secours. 348.
10. Invocations : Ame de Jésus-Christ. 349.
11. A Notre-Dame du Perpétuel-Secours. 350.
12. Pour demander la paix. 351.
13. A Marie pour obtenir la paix. 351.
14. Invocations et demandes. 352.
15. Ange de Dieu. A l'Ange Gardien. 353.
16. Demander la bénédiction. 353.
17. En réparation des blasphèmes. 354.
18. Indulgences pour la Communion. 355.
19. Prières à Jésus dans l'Eucharistie. 355.

20. Demandes à Jésus. 356.
21. Me voici, ô bon et très doux Jésus ! 356.
22. A Jésus, dans l'Eucharistie. 357.
23. Indulgence pour la Visite au Saint-Sacrement. 357.
24. Prière de saint Alphonse pour la Visite. 358.
25. Amende honorable au Saint-Sacrement. 359.
26. Hommages à Marie. 361.
27. Prière de saint Alphonse : Très sainte Vierge. 361.
28. Indulgences du Chemin de la Croix. 363.
29. Indulgences du Rosaire. 364. 377.
30. Indulgences pour le chant des cantiques. 367.
31. Oraisons jaculatoires. Indulgences à gagner *chaque fois*. 367.
32. Oraisons jaculatoires. Indulgences à gagner *une fois le jour*. 369.
33. Consecration au Sacré-Cœur. 371.
34. A Notre-Dame de Bon-Conseil. 371.
35. A saint Joseph. 372.
36. Dans la tribulation. 372.
37. Pour le Souverain Pontife. 373.
38. Pour obtenir la vie de Jésus en nous. 373.
39. Avant d'étudier ou d'enseigner. 373.
40. Pour les agonisants. 374.
41. Pour obtenir une bonne mort. 374.
42. Pour les enfants défunts. 375.
43. Ligue catholique pour les défunts. 375.
44. Indulgence des *six Pater, Ave et Gloria*. 376.
45. Indulgences des Litanies du saint Nom de Jésus, de la sainte Vierge, du *Magnificat*, de l'hymne *Ave Maris stella*, du *De Profundis*. 376.
46. Indulgences pour ceux qui célèbrent le mois de Novembre. 376.
47. Chapelet pour les défunts. 376.

Table Alphabétique.

ABNÉGATION. Combattre nos défauts, 49-50, 318-319.

AMES DU PURGATOIRE. Prient pour nous, 9, 294, 298-300. Exemples, 25-29. Leur reconnaissance, 38, 192. Exemples, 193, 196, 197, 294, 301. Leurs consolations, 61-62. Leçons qu'elles nous donnent, 130-139, 220-221, 225, 226, 314-322, 333. Exemples, 222, 314, 316-320. Les imiter, 227, 229.

ANDRÉ AVELLIN (saint). Ses impressions sur les défunts, 41.

ASSOCIATIONS. Pour les défunts, 335. Rome, Montevrone, 336. Leuze (Belgique), 338-340. Montligeon (France), 340-341. Lérins, 341.

AUMÔNE. Son prix, 251, 258, 261. Patrizzi, 252. Sandoval, 258-260. Richesses, 254-255. Pour œuvres pies, 256-258.

CATHERINE DE SIENNE (sainte). Sa charité. Palmérine, 82.

CHARITÉ. Précepte, 240. Punitions, 241, 242. Récompenses, 242, 243. Paroles, 245-247. Pratique, 247-250.

CHATIMENTS. De l'hypocrisie. Des impatiences, 142. Des mensonges. Des fautes de faiblesse, d'avarice, d'immodestie, d'orgueil, 143. De l'ingratitude et de toute faute vénielle, 143. Des manquements à l'observance régulière, 145-148. De l'entêtement.

- Exemple, 148. Du manque de charité. Un père oublié, 86. Des immortifications, 166-168, 175-179.
- CIEL. Bonheur des âmes délivrées du purgatoire, 15, 16. Leur beauté, 84, 85. Confiance d'arriver au ciel, 66, 67.
- CONVERSION. Par la pensée du purgatoire. Prince polonais, 65. Deux Visitandines, 90-99.
- DÉFUNTS. Ne pas trop les pleurer, 21. Prier pour eux, 27. Pour tous, 44-50. Apostolat facile, 230-233. Sainte Christine, 233-237. Saint François-Xavier, 27. Zèle pour leur délivrance, 237-239.
- DÉTACHEMENT. Avantages, 112. Le contraire puni, 112-114. Moyen : l'aumône, 114. Raban-Maur et Edelard, 115-118. Motif : pauvreté de Jésus, 110-120.
- HUMILITÉ. Avantages, 115. Motifs, 108. Sainte Malachie, 106, 107, 109, 110. Sa sœur, 107. Par elle on évite le purgatoire, 103-111, 135-139.
- INDULGENCES. Notions, 284-286. Efficacité, 286-290. Soins de les gagner, 290-293. Les *six Pater*, *Ave* et *Gloria*, 291. Pour la Méditation, 344. La Communion, 354. Visite au Saint-Sacrement, 356. A Marie, 361. Rosaire, 376. Diverses, 370-376.
- JÉSUS. Sa Passion. Efficacité, 263-267. Chemin de la Croix, 268-272, 362.
- JUSTICE. De Dieu. Rigoureuse contre les plus saintes âmes, 46-49. Contre les fautes, 55. Réparation d'injustices, 109-111. Injustices punies, 123-127.
- LIDVINE (sainte). Vision du purgatoire, 54-57.

- MARGUERITE-MARIE** (bienheureuse). Visions : de la femme d'un médecin, 10. Deux âmes délivrées, 14. Tourments d'une religieuse défunte, 144-146.
- MARIE**. Sa miséricorde envers une pécheresse, 44. Envers les défunts, 273-274. Marozie, 274-276. Rosaire, 276-278. Confiance en, 278, 279. Scapulaire, 280-283. Prières indulgenciées, 345, etc. Visite, 360.
- MÉRITE**. Divisé en trois parties, 8, 31.
- MESSE**. Efficacité, 200, 205-209. Exemples, 201-204. Léon XIII, 207. Méthode pour l'entendre, 344-353.
- MISÉRICORDE**. De Dieu. Envers les pauvres et les simples, 160-162.
- MONDE**. Esprit mondain, 74-75. Puni. Sainte Brigitte, 76-77. Vanité, 315.
- MORT**. Jour des morts, 34. S'y préparer, 323-331. Prière, 373.
- MORTIFICATION**. Utile et nécessaire, 164, 166, 171-172. De la langue. Nécessaire, 174. Comment punir, 176-179. Nous mortifier en ce monde, 303-304, 306-312. Exemples, 304, 307-310, 319.
- OBÉISSANCE**. Dans la dernière maladie, 329-331.
- ŒUVRES**. Bonnes. Soulagent les défunts, 38-40. En céder le mérite. Sainte Gertrude, 68-69.
- ORAISON**. Nécessité, effets, 210-212. Office. Punition, 213-216. Recueillement, 217, 218.
- ORGUEIL**. Vanité mondaine, 100. Sœur de saint Vincent Ferrier, 100-102.
- PARENTS**. Oubliés, 85. Délivrés, 24.
- PÉCHÉ**. Le haïr, 54, 57, 59, 61. Vénial, 188, -190. L'expier en ce monde. Maurice, 304-306.

PERFECTION. Désirs, 17, 18.

PRIÈRE. Pour les défunts. Motifs, 44-51, 81-82, 85-88, 121. Saint Pierre Damien, 122. Cochinchine, 123. Saint Augustin, 45. Puissance de la prière, 66, 67, 320, 321. Prières indulgenciées, 342, etc. Du matin, 342. Oraisons jaculatoires, 366-370.

PURGATOIRE. Dogme. Peines. Lieu, 5. Etat des âmes, 6. Nous pouvons les aider, 8. Elles peuvent prier pour nous, 9. Comment divisé, 36-39, 53. Feu réel, 168-170. Souffrances terribles, 35, 36, 54-56, 58, 140-147. Durée, 151, 155, 157. Apparition à Anvers, 151-155. Latrobe (Amérique), 157-159.

ROSAIRE, 276, 277, 363, 376.

SACREMENTS. Derniers, 327-329.

SCAPULAIRE, 280-283.

SILENCE. Bienfait, 179-182. Voyez **MORTIFICATION.**

TIÉDEUR. Doctrine, 182, 185, 180-190. Exemples, 183, 185. Négligences punies, 186-189.

TOUSSAINT. Solennité, 34.

VISIONS. Les discerner, 9, 10. Sainte Lidvine, 54-56. Sainte Françoise, romaine, 56. Stanislas Chocosca, 58. Sainte Brigitte, 34, 71, 192. Sainte Marie-Madeleine de Pazzi, 140-144. Voyez : Marguerite-Marie.



OUVRAGES DU MÊME AUTEUR :

NOUVELLES MÉDITATIONS

POUR TOUS LES JOURS DE L'ANNÉE

Composées d'après les écrits et l'esprit de saint Alphonse de Liguori, docteur de l'Eglise, à l'usage de toutes les âmes qui tendent à la perfection.

3 vol. in-12 d'environ 500 p. chacun.

Le P. Bronchain s'est fait connaître depuis longtemps déjà dans le monde religieux, par ses écrits dignes d'être remarqués quant à la science élevée qui les distingue et à la piété bien entendue qu'on retire de leur lecture. La *Nouvelle Revue Théologique*, à différentes reprises, a donné de ses Œuvres quelques comptes rendus, notamment des *Merveilles de la grâce sanctifiante*, de *l'Âme sanctifiée*, et enfin des *Méditations*, dont la dernière édition parut en 1883.

L'estimable auteur a aujourd'hui l'obligeance de nous soumettre de *Nouvelles Méditations* qu'il adresse à *toutes les âmes qui aspirent à la perfection*. Nous avons parcouru cette Œuvre avec grande attention, et, disons-le, avec grande édification; aussi, pour seul éloge, nous contenterons-nous de formuler un vœu, c'est de voir bientôt ces *Nouvelles Méditations* entre les mains de tous nos confrères.

Nous ne connaissons pas de livre de méditations qui offre aux pieux lecteurs une mine aussi riche à exploiter. Toutes les fêtes de la Liturgie romaine, l'avent, le carême, un grand nombre de

dimanches ordinaires et plusieurs octaves solennelles ont leur méditation particulière. Cette belle dévotion si vivace aujourd'hui, le premier vendredi du mois, n'a pas été oubliée, non plus que la fête d'un très grand nombre de saints, les plus célèbres dans l'Eglise catholique : une méditation spéciale leur est consacrée. Enfin les membres du clergé, ainsi que les religieux et les religieuses, trouveront des méditations appropriées à leur vocation.

L'auteur, dans la préface de son livre, avertit le lecteur en ces termes : « Le développement de ces méditations est toujours suffisant à une oraison d'une demi-heure ; il n'est pas non plus trop étendu et laisse au lecteur le temps de la réflexion. On y a multiplié les idées plus que les mots ; mais on s'est efforcé de rendre le style onctueux et entraînant, afin de mieux atteindre le but d'une bonne méditation, qui est d'exciter la ferveur et d'encourager l'exercice des vertus. »

Nous pensons qu'il a réellement atteint son but : solidité, onction, applications pratiques pleines de justesse ; tout cela concourt, dans son livre, à éclairer, à toucher et à améliorer les cœurs. Il est difficile de mieux parler de Dieu, de Jésus, de Marie et des Saints ; de porter plus vivement l'âme à aimer les mystères de la religion ; de lui dévoiler mieux les secrets de la vie intérieure et les beautés de la vertu.

Si nous ne craignons de blesser l'humilité de l'auteur, nous lui demanderions au prix de quelles méditations et de quelles prières il est parvenu à faire découler de sa plume, comme il l'a fait,

l'esprit d'amour, de grâce et de vérité. Ces pages satisferont aux désirs de tous ceux qui cherchent sincèrement la connaissance, l'amour et la pratique de la vraie perfection. Nous le disons sans crainte de nous tromper, dès que ce remarquable ouvrage sera connu, on le trouvera dans les mains de tous ceux qui méditent. Les prêtres y puiseront chaque matin l'esprit de foi et de ferveur qui doit accompagner tous les actes de leur saint ministère; les religieux et les religieuses s'y retremperont chaque jour dans l'amour de la solitude, du recueillement et de l'oraison; toutes les âmes pieuses enfin y seront nourries du lait de la doctrine de saint Alphonse, dont les écrits onctueux et substantiels produisent tous les jours tant de fruits de salut dans l'Eglise tout entière.

(Nouvelle Revue Théologique.)

L'ÂME SANCTIFIÉE

PAR LA MÉDITATION QUOTIDIENNE

ouvrage composé d'après la doctrine de S. Alphonse de Liguori, à l'usage de toutes les âmes qui tendent à la perfection.

In-12 d'environ 500 p.

Ce livre renferme, en un volume, des Méditations pour toute l'année, à l'usage des personnes qui n'ont que dix minutes, un quart d'heure à employer à l'exercice de l'oraison. On peut lui appliquer les éloges donnés plus haut aux trois volumes des Méditations.

MERVEILLES DE LA GRACE SANCTIFIANTE

In-18 de 504 p.

On lit dans *la Semaine Religieuse de Tournai* :
Ce livre a pour but de faire connaître les beautés de la grâce, les charmes de la vie surnaturelle, afin d'éclairer les âmes pieuses sur les merveilles qui sont en elles, d'exciter ainsi leur ferveur et de ramener les pécheurs vers Dieu, au souvenir des douceurs de la maison paternelle.... L'auteur traite successivement de la *grâce de la création*, de la *grâce de la Rédemption*, de la *grâce sanctifiante*, des *privilèges* qui l'accompagnent et des *conséquences* qu'elle entraîne; vient ensuite un chapitre où sont développées les *conséquences pratiques* de tout l'ouvrage. C'est un solide et intéressant travail : lisez, par exemple, au chapitre premier, la délicieuse peinture de la beauté de l'âme humaine au sortir des mains du Créateur. L'homme s'éveille à l'existence, revêtu d'innocence et de grâce, honoré de la double fonction de Roi-Pontife : s'il regarde vers le ciel, il est le Pontife de toute la création; s'il regarde vers la création, il en est le Roi au nom du Ciel. La chute originelle brise sur sa tête cette double couronne. La réparation de l'humanité par Jésus-Christ est le remède divin. Rien d'intéressant comme l'application détaillée de la parabole du Samaritain au Christ Rédempteur; toutes sortes de points de vue nouveaux jaillissent aux yeux du lecteur; la restauration de l'homme se fait par des degrés comparables à l'œuvre de six jours.

Nous pourrions analyser ainsi tous les chapitres successivement et toujours nous rencontrerions la même doctrine sûre, les mêmes applications neuves et saisissantes, la même onction qui va toujours croissant à mesure que l'auteur entre plus intimement dans le fond de son sujet. Il met à la portée de toutes les classes de lecteurs, dans un langage limpide et facile, onctueux et mesuré, les attrayantes peintures des joies de l'âme sanctifiée par la grâce. Soins particuliers de la divine Providence; présence, grâces et consolations du Saint-Esprit; lumières surnaturelles; joies de la bonne conscience; liberté sainte; confiance en Dieu, paix intérieure; succès de la prière; assistance dans les tribulations; soins temporels; mort douce et heureuse. Tous ces privilèges sont les suites de l'adoption divine et comme le dessert céleste de l'heureux banquet de la grâce sanctifiante.

Ces considérations sont proposées dans le livre du P. Bronchain avec une tendance pratique fortement accentuée. Comme son illustre Père saint Alphonse, l'auteur force pour ainsi dire le lecteur à prier en lisant : il lui met la prière sous les yeux et sur les lèvres. Des exemples bien choisis viennent fortifier la doctrine, empruntée aux enseignements de saint Thomas d'Aquin sur la grâce.

Nous croyons devoir prévenir les âmes pieuses qui aborderont ce livre, de ne pas se laisser arrêter dès le début par l'aspect quelque peu philosophique et dogmatique des premiers chapitres. Une entrée en matière de cette nature est souvent nécessaire pour traiter complètement un sujet. Que le lecteur s'engage sans crainte à sa

suite dans les droits sentiers de ses déductions spirituelles; il trouvera sans effort des lumières précieuses sur un sujet qui nous intéresse tous au plus haut point.

LES ENSEIGNEMENTS DU CHEMIN DE LA CROIX

*Trente-trois méthodes
pour parcourir avec fruit les stations
de la voie douloureuse.*

Vol. gr. in-32 de 544 p. avec grav. Cinquième édition.

Ce livre eut un grand succès dès son début. Voici ce qu'en dirent alors plusieurs journaux très accrédités :

« Nous ne saurions assez recommander aux âmes chrétiennes la méditation de ce livre; jamais elles ne l'emploieront sans fruit. Le fond est riche de pensées, et la forme a le mérite de peindre sans éblouir. Solidité, simplicité, onction, voilà trois qualités que doit avoir tout livre destiné à élever les âmes à Dieu. Celui que nous annonçons réunit ces caractères; et, nous en sommes persuadé, il produira un grand bien parmi les fidèles. »

L'ÉCOLE DE LA VOIE DOULOUREUSE

*ou l'âme méditant les vérités du salut sur le chemin
du calvaire.*

Gr. in-32. Deuxième édition.

C'est un extrait du précédent. Il en mérite les éloges, et comprend onze exercices choisis.

LE PURGATOIRE ET LE CIEL

médités sur le chemin du calvaire.

Grand in-32 de 32 pages. Troisième édition.

Ces deux exercices du chemin de la croix sont destinés au soulagement des âmes du purgatoire, spécialement pour la fête et l'octave de la Toussaint, ainsi que la Commémoration des fidèles défunts. (Du 1^{er} au 9 novembre.)

AU PIED DU CRUCIFIX

Lectures et Prières.

Gr. in-18 de 120 p. Deuxième édition.

Ce livre fait déjà les délices de beaucoup d'âmes pieuses. Les **LECTURES**, enrichies d'exemples, y traitent avec onction divers sujets bien propres à nourrir la piété, tels que ceux-ci : La dévotion au Crucifix, l'image du Crucifix, la voix du Crucifix, le livre du chrétien, le bouclier, le serpent d'airain, le fruit de vie, etc.

Les **PRIÈRES**, qu'on ne rencontre pour la plupart dans aucun autre livre, sont composées d'après les sentiments des Saints, ou extraites de leurs écrits ; ce qui leur donne un cachet particulier d'onction et d'autorité. Ceux qui ont goûté la manne cachée dans ce modeste opuscule ne cessent d'en parler avec éloge, à cause du bien spirituel qu'ils en ont retiré.

MERVEILLES DU T.-S. ROSAIRE

*Lectures pieuses enrichies d'exemples et suivies
de prières pour sanctifier le mois d'octobre.*

Vol. in-18 de 294 p. Troisième édition.

La vente si rapide de la première et de la seconde édition (cinq mille exemplaires), en fait suffisamment l'éloge. Néanmoins, pour que le lecteur l'apprécie mieux, nous ajoutons ce qui suit. Le but de ce charmant opuscule est de réveiller dans les cœurs, selon la pensée du Pape Léon XIII, la dévotion du très saint Rosaire; de le faire aimer, pratiquer, et d'inspirer à tous la confiance qu'elle mérite. Après avoir lu ces pages si intéressantes, on ne peut résister au désir d'offrir chaque jour à Marie la couronne mystique du chapelet; car l'auteur fait admirer partout l'immense pouvoir et l'inépuisable bonté de la Reine du Rosaire, pouvoir et bonté qu'il prouve par des exemples aussi frappants que bien choisis. On est ainsi entraîné peu à peu à prendre des sentiments de piété, de confiance, qui déterminent à cultiver, toute la vie, une dévotion si belle, si solide et si efficace.

Cet attrayant livre est composé de trente et une lectures d'une piété onctueuse, enrichies d'exemples et suivies de prières, celles-ci tirées pour la plupart des écrits substantiels et suaves des saints Pères. On y traite successivement de l'origine historique, de l'excellence, des trois formes du Rosaire, des Saints qui l'ont aimé et

mis en honneur; de ses rapports avec les autres dévotions, etc., etc.

Suit un recueil de prières composées pour la plupart par les Saints et adaptées aux exercices recommandés par l'Eglise : la sainte Messe, la Confession, la Communion, la Visite au Saint-Sacrement et à la sainte Vierge.

Plusieurs tables de matières rendent ce livre accessible à tous et approprié à toutes les exigences. Le livre du R. P. Bronchain est un beau monument élevé en l'honneur de la Reine du très saint Rosaire; il fera les délices des fidèles pendant le mois d'octobre.

La modicité du prix, l'exécution typographique, tout concourt à lui assurer un grand succès.

RICHESSES DU T.-S. ROSAIRE

Lectures pieuses enrichies d'exemples et suivies de prières pour sanctifier le mois de mai.

Vol. in-18 de 324 p. Troisième édition.

Depuis plusieurs années, le Souverain Pontife Léon XIII ne cesse d'encourager les évêques, les prêtres et les fidèles, à recourir, dans les circonstances présentes, à la Reine du Rosaire qui a sauvé tant de fois la chrétienté menacée par les hérétiques et les Turcs. A la fin d'Octobre 1886, il exprimait encore son désir de voir le Clergé romain continuer, pendant toute l'année, les exercices du mois du Rosaire.

Ils entrent donc dans les vues du Saint-Père, les ouvrages qui traitent de l'excellente dévotion

apportée du ciel par Marie au glorieux patriarche saint Dominique. Le livre que nous offrons aujourd'hui au public est comme la suite d'un Opuscule qui a paru en Septembre dernier sous le titre de *Merveilles du Rosaire*, et a obtenu un succès remarquable. Il contient d'intéressantes et pieuses lectures, enrichies d'exemples et suivies de prières, pour sanctifier le Mois de Mai, et réveiller dans les âmes la dévotion du chapelet et l'amour des mystères qu'il rappelle. L'auteur n'y a rien épargné pour instruire, édifier, porter au bien et inspirer à tous la confiance en Marie, Dispensatrice des grâces. La doctrine en est puisée aux meilleures sources ; les exemples en sont neufs et capables d'exciter l'intérêt ; les prières, composées pour la plupart par des Saints, sont adaptées aux pratiques ordinaires des fidèles. Le tout est rendu clair, facile à comprendre, par un style simple, par la division de la matière en trente et un jours, et par diverses tables, par le moyen desquelles il sera aisé de retrouver dans le volume les pensées, les traits et les prières que l'on veut relire encore, après les avoir lus une première, une seconde fois.

La modicité du prix, l'exécution typographique, tout concourt à assurer à ce livre un grand succès, surtout parmi les fidèles qui méditeront sérieusement cette parole de Léon XIII, Vicaire de Jésus-Christ : « Il est dans les desseins de la Providence, que les nations chrétiennes s'attachent de plus en plus à l'habitude du Rosaire. » (Encycl. du 1^{er} Septembre 1883.)

